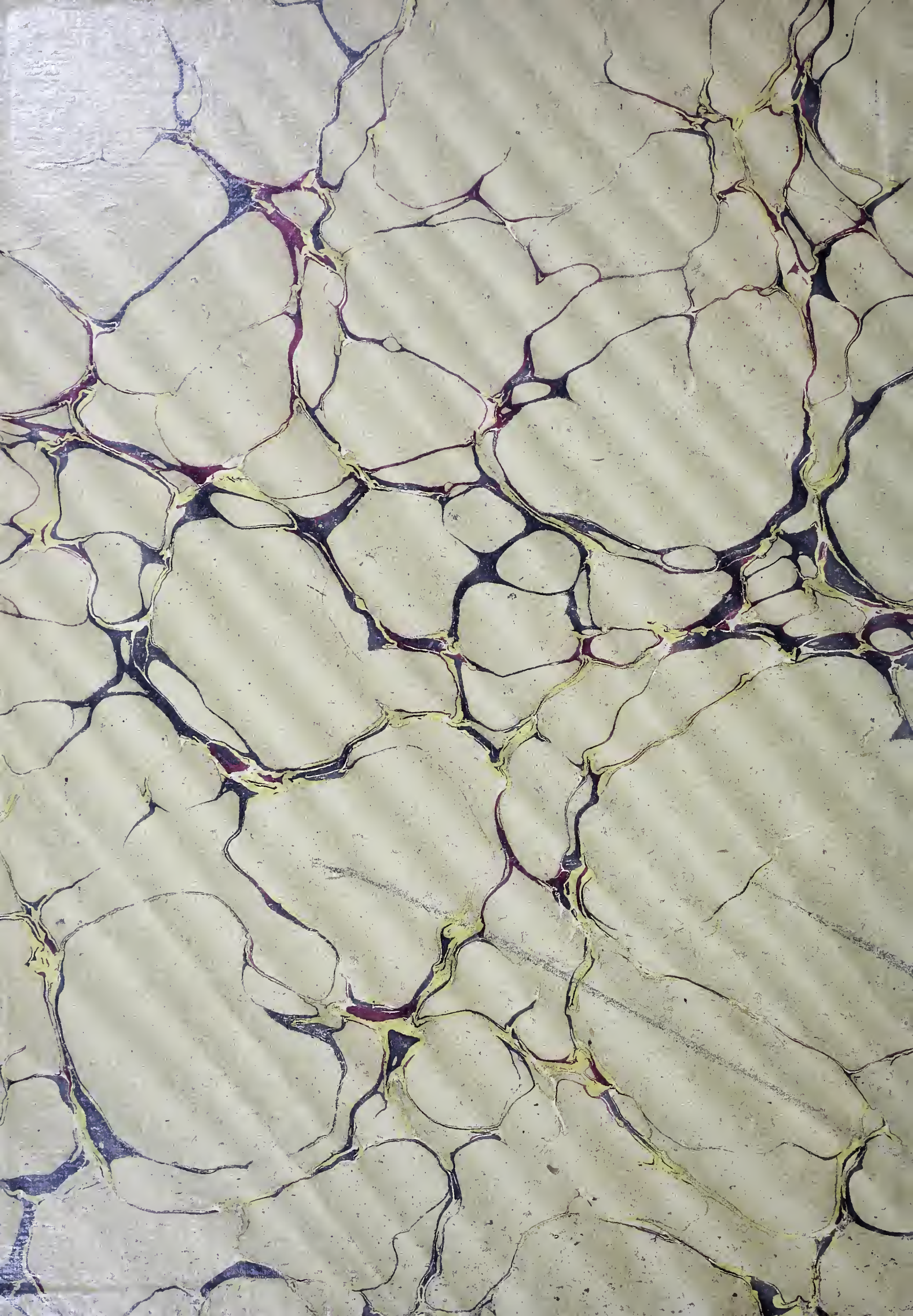
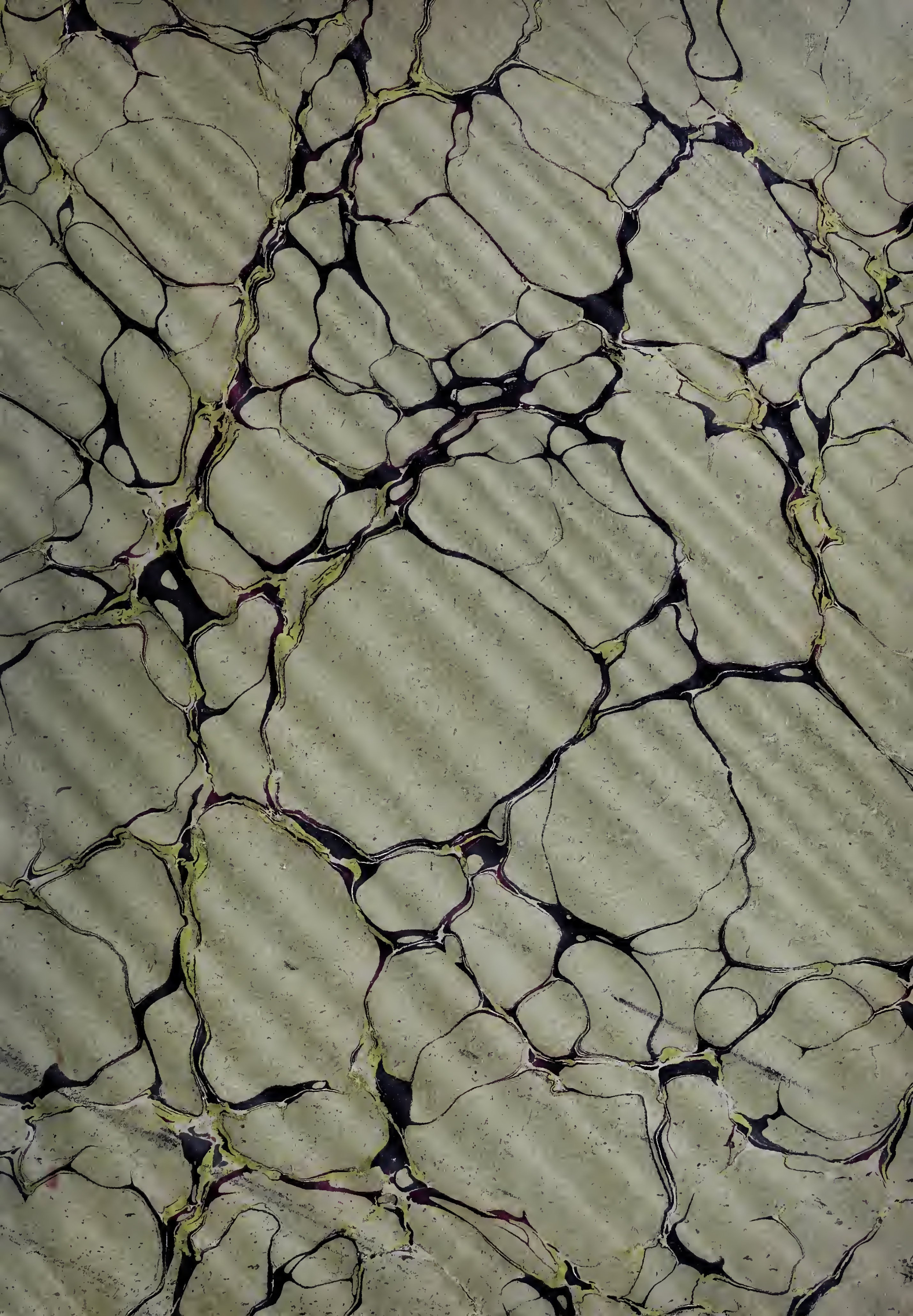






ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

Concours d'Architecture

DE

l'Année Scolaire 1909-1910

QUATRIÈME ANNÉE

1re SÉRIE

PROGRAMMES

Planches 1 à 35



PARIS

AUGUSTE VINCENT

4, Rue des Beaux-Arts, 4

Téléphone 814-81

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Année Scolaire 1909-1910

QUATRIÈME ANNÉE

1re SÉRIE

PROGRAMMES

1re CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 24 SEPTEMBRE 1909

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours:

Une Cheminée monumentale

Cette cheminée, dont le tuyau de fumée sera adossé à un mur plein, formera le motif milieu de l'un des petits côtés de la salle de délibération du jury des Assises dans un grand Palais de Justice.

Sa décoration sobre et austère, comme il convient à un pareil lieu, empruntera ses éléments à l'architecture seule ou à une combinaison d'architecture et de sculpture.

La salle sera plafonnée et aura une hauteur de 6 mètres; elle sera éclairée par des fenêtres s'ouvrant sur l'un des longs côtés à 2 mètres environ au-dessus du parquet.

La largeur de la cheminée n'excèdera pas 4 mètres.

On fera le plan à 0 m. 01 pour mètre;

L'élévation en géométral et la coupe à 0 m. 04 pour mètre.

Paris, le 24 septembre 1909. V. BLAVETTE.

Première Mention: M. DAUZERAL, élève de M. PAULIN.... Pl. 1.
— — M. GIRARDIN, élève de M. PAULIN.... Pl. 2.
— — M. DELAGRANGE, élève de M. PAULIN. Pl. 3.

2e CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU SAMEDI 25 SEPTEMBRE 1909

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Bâtiment d'Hospitalisés dans un Etablissement d'Invalides civils

Ce bâtiment isolé, mais faisant partie d'un vaste ensemble, est destiné à loger 100 pensionnaires, vieillards ou invalides du travail.

Il comprendra :

Au rez-de-chaussée :

Un vestibule-vestiaire;

Quatre petites pièces dont deux pour les surveillants, une pour la tisannerie et la quatrième pour les chaussures ;

Deux dortoirs de 25 lits chacun ;

Huit cabinets d'aisances dont quatre accessibles des dortoirs et les quatre autres du dehors;

Des urinoirs accessibles du dehors seulement, mais à couvert ;

Un ou deux promenoirs couverts non clos;

Un chauffoir ou salle de réunion ;

Un réfectoire ;

Une office et une laverie.

Au premier étage :

Un vestibule ;

Une lingerie ;

Quatre petites pièces pour les mêmes usages que celles du rez-de-chaussée;

Deux dortoirs de 25 lits chacun ;

Quatre cabinets d'aisances accessibles des dortoirs ;

Deux petits dépôts.

Les quatre dortoirs éclairés des deux côtés seront divisés en autant de petites pièces qu'ils contiennent de lits, par des cloisons séparatives suffisamment élevées pour isoler les occupants sans, toutefois, nuire à l'aération de l'ensemble.

Chacun des occupants de ces dortoirs doit disposer d'environ 35 mètres cubes d'air.

Le ou les promenoirs couverts, le chauffoir, les deux petits ateliers, le réfectoire, l'office et la laverie sont à l'usage de tous les occupants.

Les aliments étant apportés tout préparés de la cuisine centrale de l'établissement, il n'est pas prévu de cuisine pour le bâtiment dont il s'agit.

Le terrain occupé par ce bâtiment n'excèdera pas 100 mètres sur 60.

On fera le plan du rez-de-chaussée, l'élévation et la coupe à l'échelle de 0 m. 0025 pour mètre.

Paris, le 25 septembre 1909. V. BLAVETTE.

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 2 JUILLET 1909

A RENDRE LE SAMEDI 24

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

L'Habitation d'un Fermier

Cette habitation, destinée à un propriétaire terrien faisant valoir lui-même et à sa famille, doit être confortable mais sans luxe ; elle ne sera ni un château, ni une villa.

Elle se composera de la maison d'habitation et d'annexes indépendantes des bâtiments d'exploitation situés à quelque distance.

La maison d'habitation sera élevée, sur caves, d'un rez-de-chaussée, d'un premier et d'un deuxième étage, elle comprendra :

Au rez-de-chaussée :

Un vestibule ;

Le cabinet de travail et d'affaires du propriétaire ;

Une grande salle à manger ;

Un salon et une pièce plus petite servant de bibliothèque ;

Une salle de billard ;

La cuisine et ses dépendances avec entrée spéciale et en communication facile avec la salle à manger ;

Un lavabo et des water-closets.

Au premier étage :

Cinq chambres avec cabinets de toilette ;

Une salle de bain ;

Une pièce d'étude et de récréation pour les enfants ;

Une lingerie et des water-closets.

Le deuxième étage droit ou aménagé dans le comble abritera les chambres des serviteurs, les resserres et les dépôts d'approvisionnements.

Les caves, divisées en caves proprement dites, chambre de calorifère, dépôt de combustible, garde-manger, laiterie, seront accessibles du dehors et de l'intérieur.

Les annexes comprendront :

Une écurie pour trois chevaux ;

Une remise pour deux voitures ;

Un logement pour le garçon d'écurie ;

Un hangar, avec écurie, pour abriter les voitures et les chevaux des visiteurs ;

Un bûcher, une buanderie, des cabinets d'aisances, etc.

La plus grande dimension du terrain occupé par l'ensemble n'excèdera pas 50 mètres ; ce terrain situé en bordure d'une route communiquera par une allée avec la cour de l'exploitation.

On fera, pour les esquisses :

Le plan d'ensemble du rez-de-chaussée, le plan du premier étage, l'élévation et la coupe à 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu :

Les mêmes plans et coupe à 0 m. 005 pour mètre et l'élévation au double.

Paris, le 2 juillet 1909. V. BLAVETTE.

Première Mention : M. PACON, élève de M. Paulin... Pl. 4, 5.
— — M. MOURET, élève de M. Hulot... Pl. 6, 7.

INSTITUT DE FRANCE — ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS CHAUDESAIGUES

La Loge principale d'un Théâtre

Cette loge, destinée au Chef de l'Etat, occuperait le fond de la salle en face de la scène.

Elle serait située au premier étage, à trois mètres trente centimètres au-dessus du sol supérieur des fauteuils d'orchestre.

Sa largeur entre les points d'appui n'excéderait pas quatre mètres. Les autres dimensions sont indéterminées.

Toutefois, on doit observer que la hauteur des étages d'un théâtre, plancher compris, ne peut pas dépasser trois mètres.

Il n'y aura pas plus de quatre étages au-dessus du rez-de-chaussée.

On fera pour les esquisses le plan comprenant les accès à cette loge, un salon de réception, et les dépendances nécessaires à l'échelle de $0^{m}005$ p. mètre; on indiquera aussi l'amorce de la salle.

La façade et la coupe seront au double.

Pour le rendu, le plan à l'échelle de $0^{m}02$ p. mètre.

La façade et la coupe à l'échelle de $0^{m}04$ p. mètre.

Prix : M. CASTEL, élève de M. Bernier.... Pl. 8 à 11.
Mention : M. ARNAL, élève de Bernier........ Pl. 12 à 14.
— M. ALLEMAND, élève de M. Pascal. Pl. 15 à 17.
— M. CAMUZAT, élève de M. Pascal... Pl. 18 à 20.
— M. LEGUEN, élève de M. Laloux.
— M. JAPY, élève de M. Pascal.

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 16 JUILLET 1909

A RENDRE LE SAMEDI 2 OCTOBRE

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Hôtel de Ville

Cet édifice, siège de l'Administration municipale et centre de la vie publique d'une grande ville de commerce et d'industrie, sera élevé sur un terrain rectangulaire de 40 mètres sur 90 mètres.

Un des côtés du rectangle sera en bordure d'une place publique; celui opposé sera en bordure d'une rue parallèle dont le niveau sera inférieur à celui de la place ; les deux rues limitant les autres côtés auront une pente uniforme.

L'édifice projeté comprendra :

1° Dans un étage de soubassement accessible de la rue parallèle à la place :

Un poste de police avec annexes ;

Un poste de pompiers avec remise pour le matériel de secours ;

Un bureau de poste, télégraphe et téléphone ;

Et, à la suite de ces locaux, des magasins et caves pour le matériel des fêtes, le combustible, les appareils de chauffage, etc.

2° Au rez-de-chaussée et dans la hauteur d'un premier entresol :

Un grand abri couvert librement accessible et destiné à des réunions de commerce et d'affaires ;

Un vestibule ;

Les bureaux du secrétariat, de l'état civil, des naissances, des mariages et des décès ;

Le bureau des élections ;

Les bureaux du service d'architecture, de la voie publique, etc. ;

Le bureau militaire ;

Le bureau de bienfaisance avec salles d'attente et de distribution ;

Le bureau de l'octroi ;

La caisse municipale ;

Le cabinet du maire et deux cabinets pour les adjoints avec salle d'attente commune à ces trois cabinets ;

Un grand escalier et des escaliers secondaires.

3° Au premier étage :

Une très grande salle destinée à des cérémonies, à des réunions de tous genres, à des réceptions de plusieurs milliers de personnes, à des auditions musicales, etc. ;

La salle des mariages avec bureau et un cabinet pour l'officier de l'état civil ;

La salle du Conseil municipal avec tribune publique, deux salles de commissions, cabinets de toilette, water-closets, etc.

La grande salle analogue à celles des palais municipaux de certaines villes du nord de l'Italie : Vicence, Brescia, etc., et ayant la même destination, sera desservie par le grand escalier et par, au moins, deux escaliers secondaires répartis de façon à assurer une prompte et facile évacuation ; elle pourra être doublée ou non par des galeries, portiques ou loges ouvertes soit vers l'intérieur, soit vers l'extérieur.

Les trois grandes salles du premier étage pourront être disposées de manière à former un vaste ensemble.

Un appartement pour le chef du secrétariat et des locaux pour les archives seront aménagés dans un second entresol partiel ou dans les combles.

On fera, pour les esquisses :

Le plan du rez-de-chaussée et la moitié de celui du premier étage, la coupe longitudinale et l'élévation vers la place à l'échelle de 0 m. 002 pour mètre.

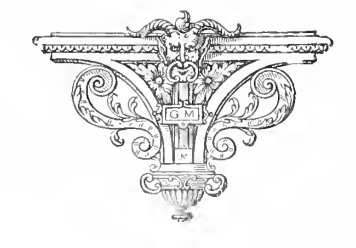
Pour le rendu :

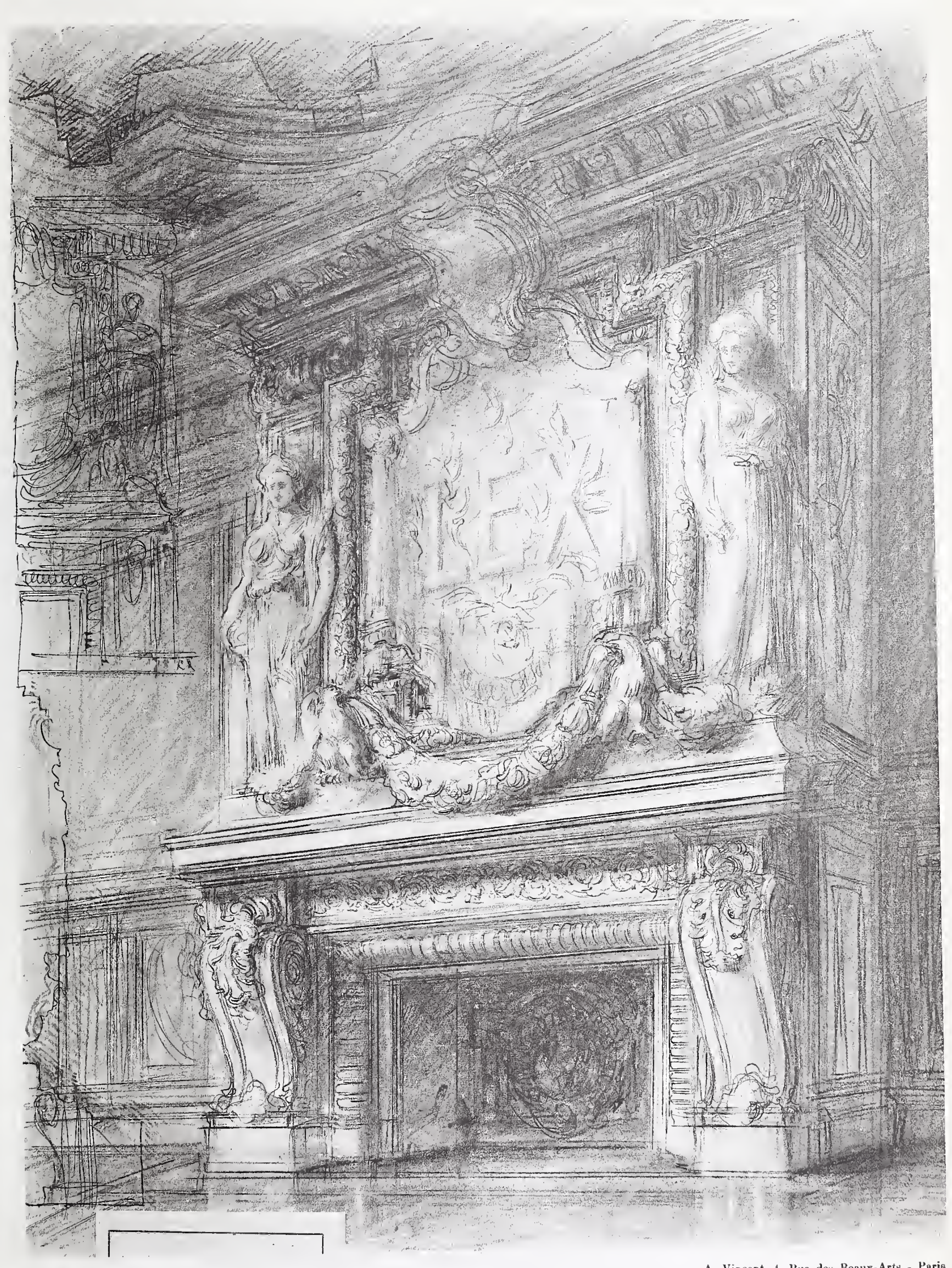
Les mêmes plans entiers, la même coupe à 0 m. 005 pour mètre et la même élévation à 0 m. 01 pour mètre.

Paris, le 16 juillet 1909. V. BLAVETTE.

Première Médaille :	M. LABROUSSE, élève de M. André.....	Pl. 21 à 23.
— —	M. DUFET, élève de M. Pascal..........	Pl. 24 à 26.
— —	M. VAN ALEN, élève de M. Laloux......	Pl. 27 à 29.
— —	M. D'AMATO, élève de M. Laloux.......	Pl. 30 à 32.
Première Seconde Médaille :	M. BLAGDEN, élève de M. Gromort.....	Pl. 33 à 35.

Des ***Premières Secondes Médailles*** ont été également décernées à MM. BOILLE, LAUREILHE, MAILLARD Cle et TOUZIN, élèves de M. Laloux ; DROUIN, élève de M. Redon ; FOURET et LENOIR, élèves de M. André ; GONTIER et KELLOGG, élèves de M. Deglane ; HOOD et IFLAND, élèves de M. Duquesne ; MIGNON, élève de M. Lemaresquier ; NOEL, élève de M. Pascal, et NAGORSKI, élève de M. Marcel Lambert.



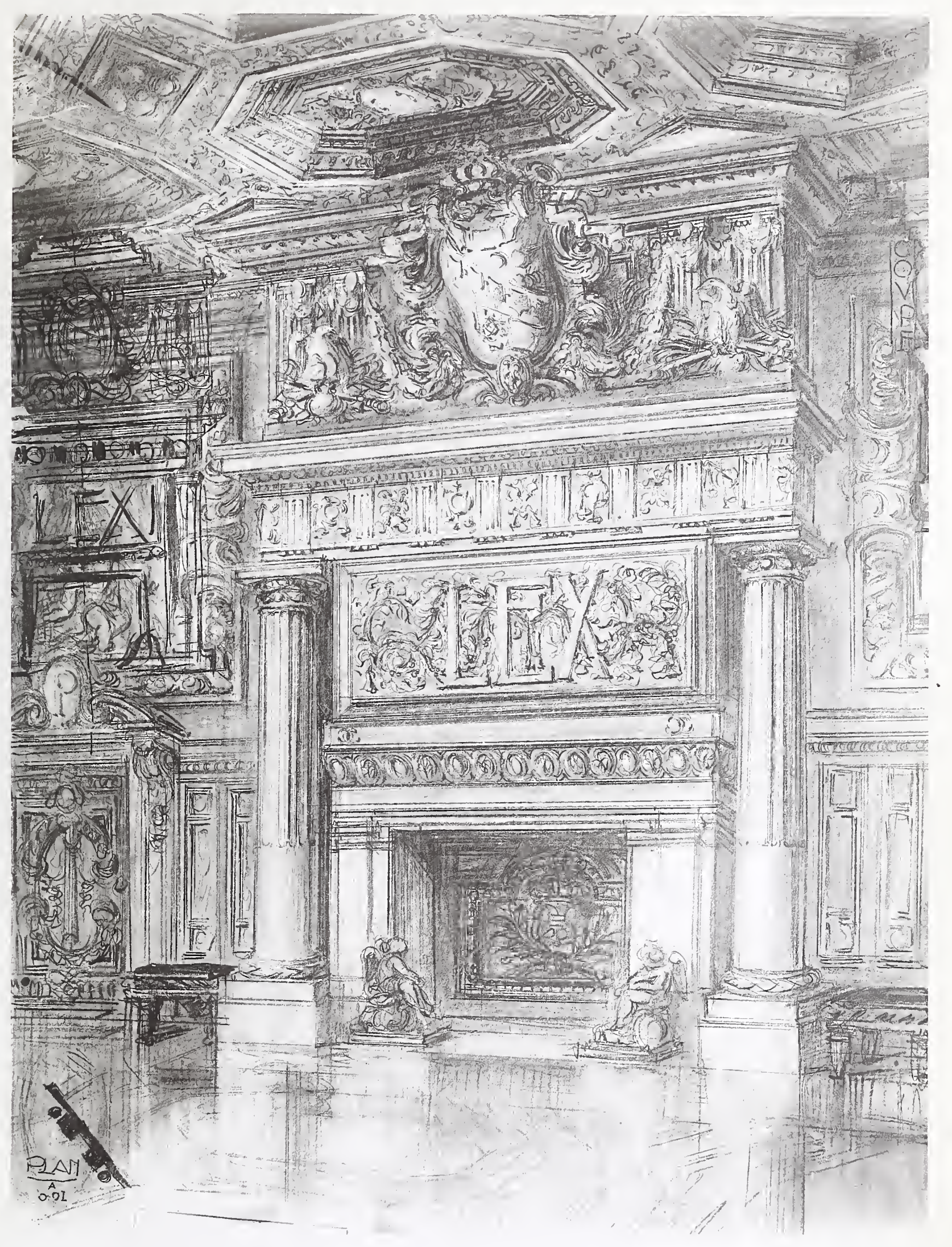


4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE CHEMINÉE MONUMENTALE

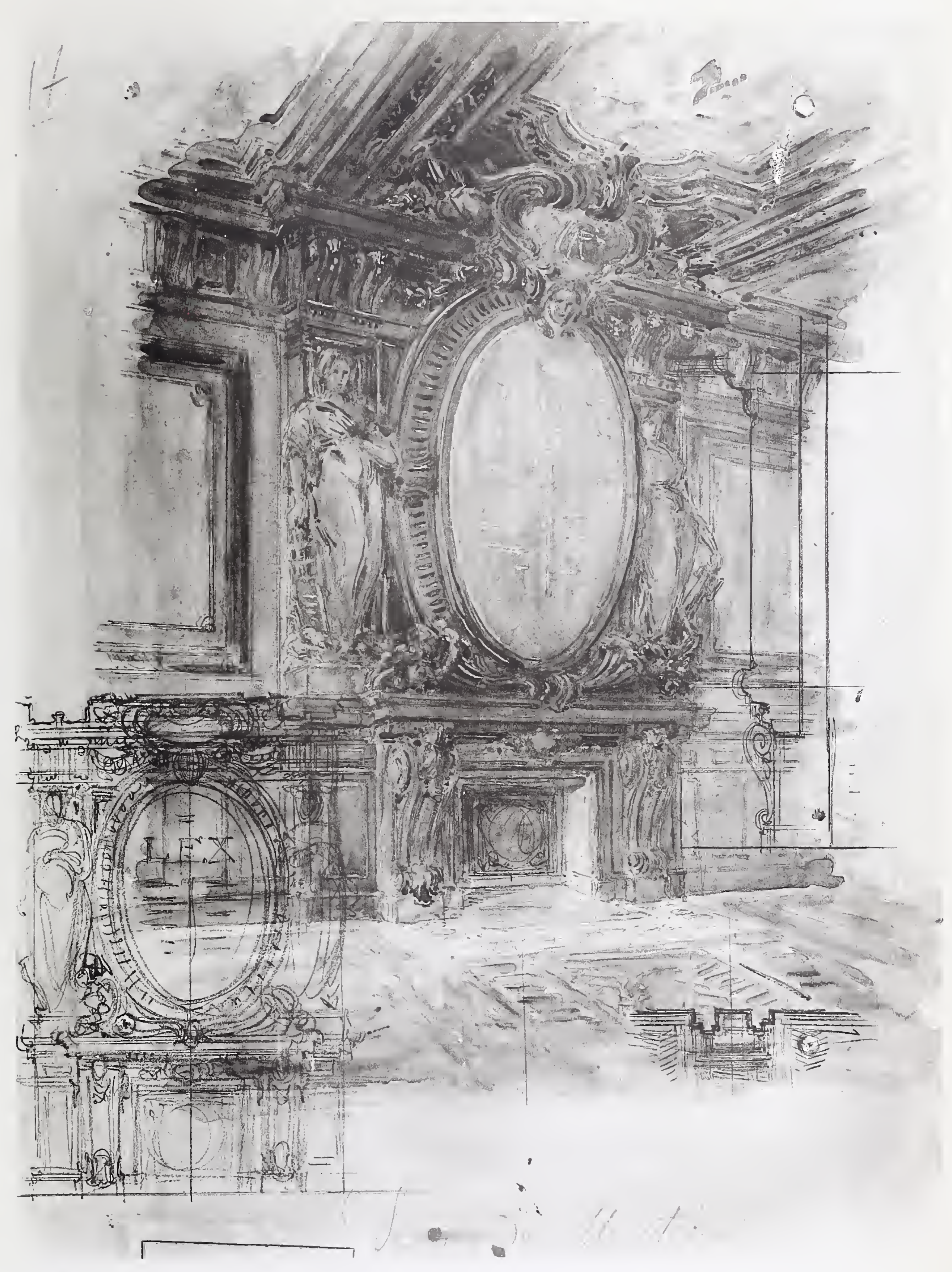
Mention - M. DAUZERAL, élève de M. PAULIN



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE CHEMINÉE MONUMENTALE

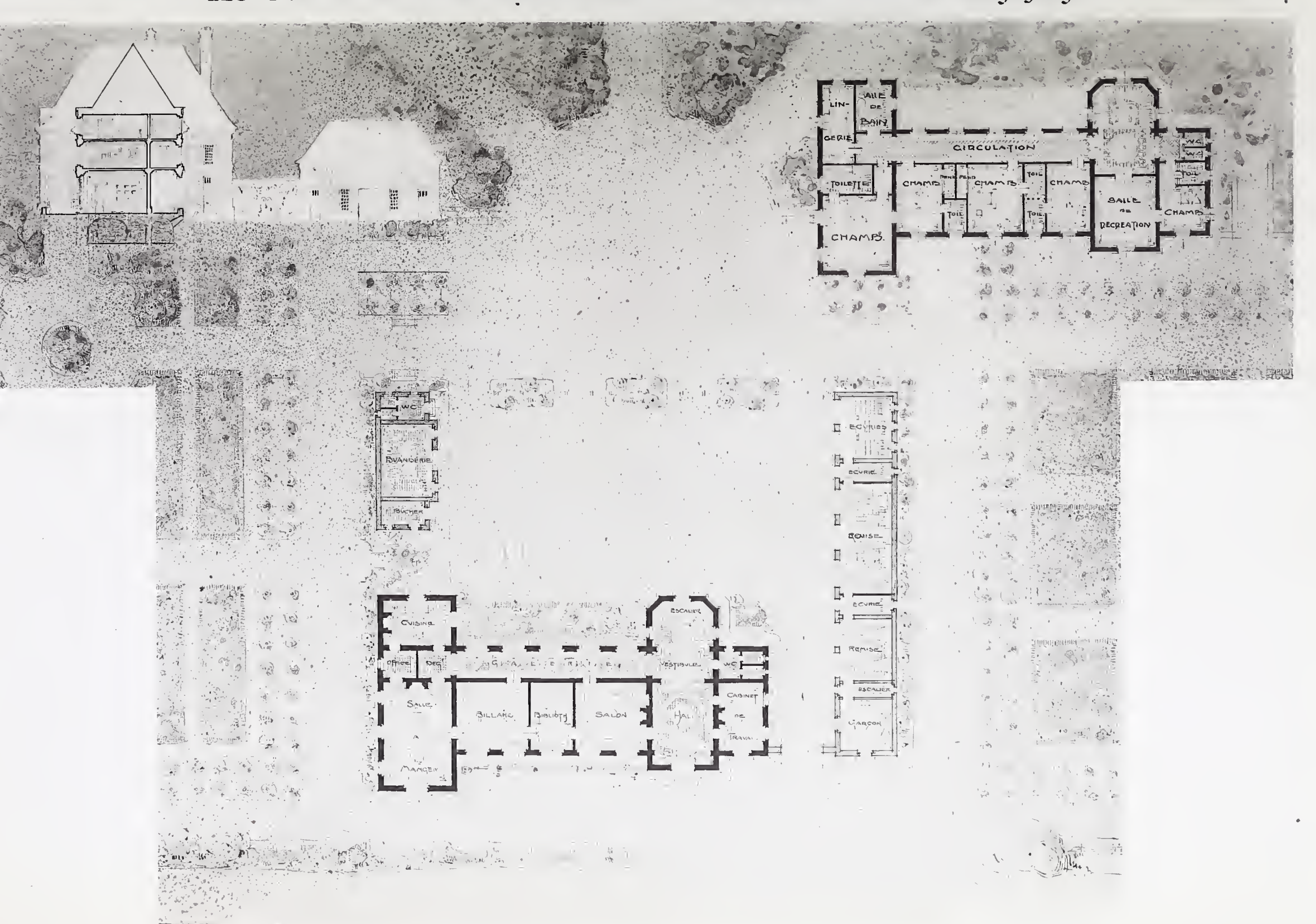
Mention - M. GIRARDIN, élève de M. PAULIN



A Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE CHEMINÉE MONUMENTALE

Mention - M. DELAGRANGE, élève de M. PAULIN



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

L'HABITATION D'UN FERMIER

1re Mention - M. Pacon, Élève de M. Paulin

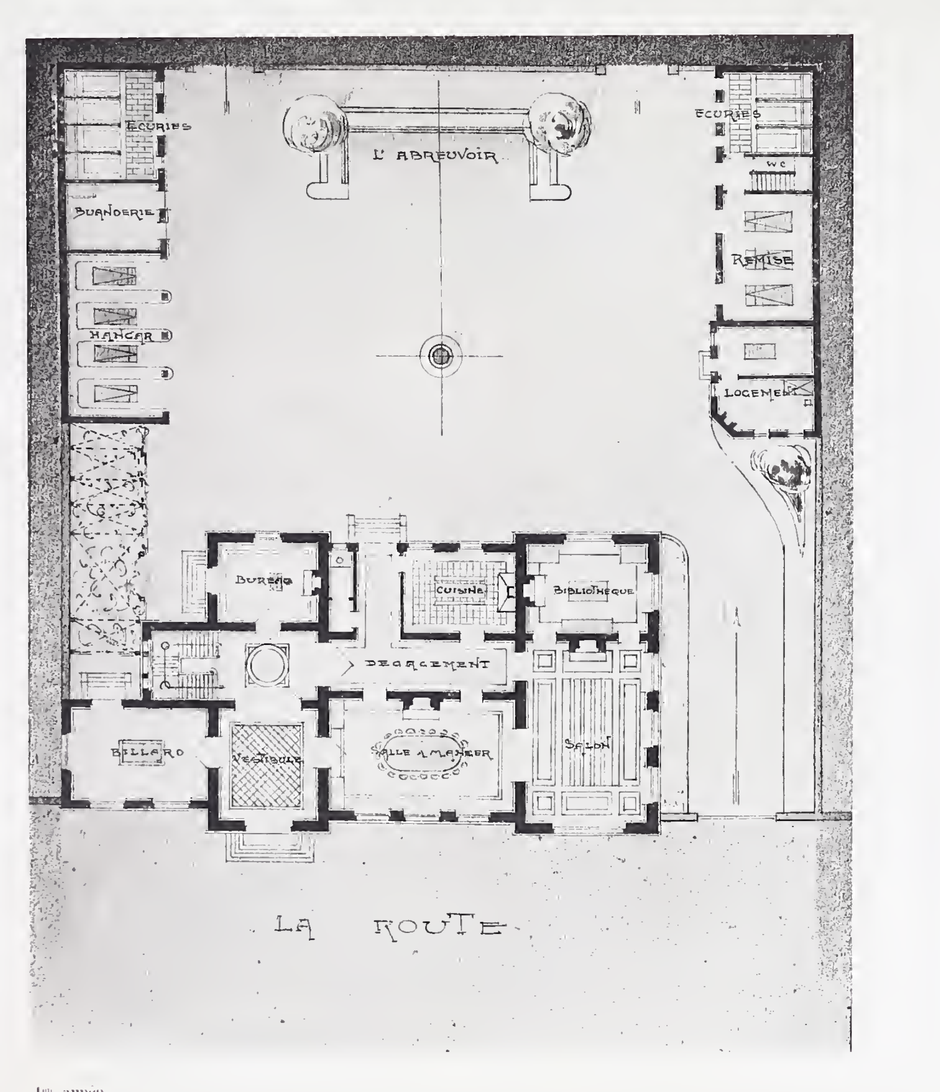


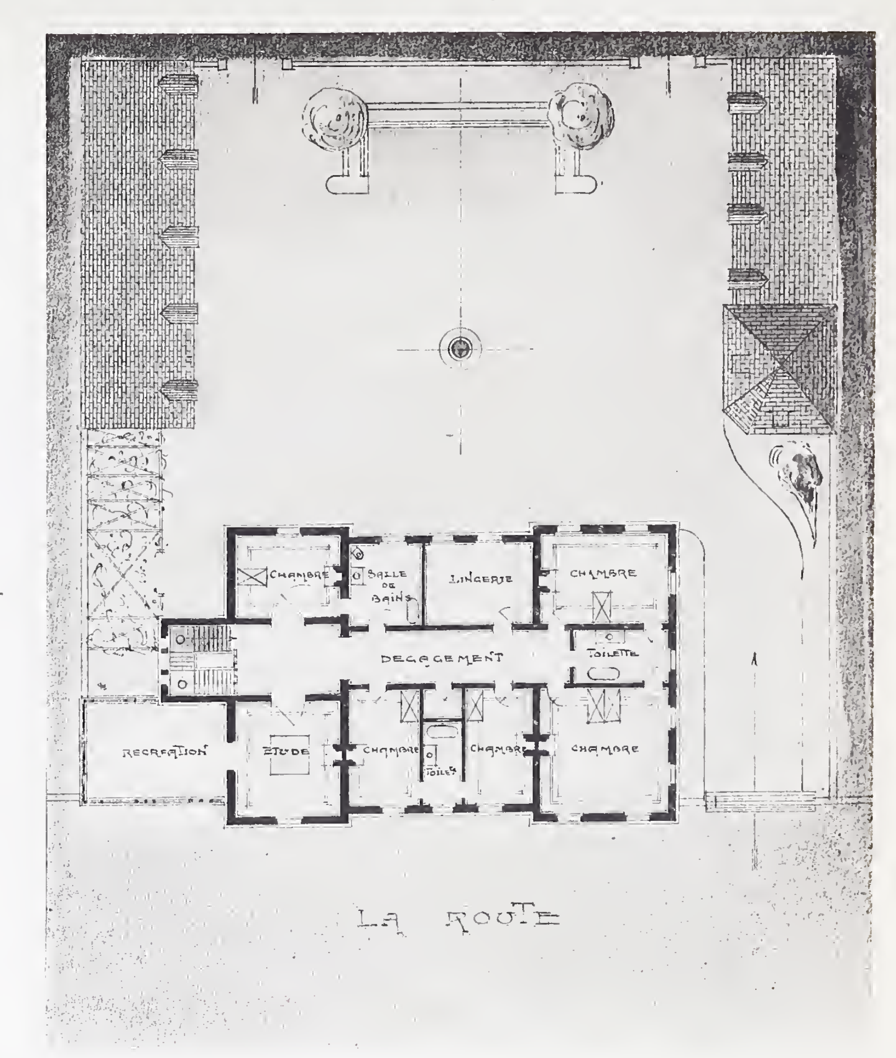
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

4me année

L'HABITATION D'UN FERMIER

1re Mention - M. PACON, élève de M. PAULIN

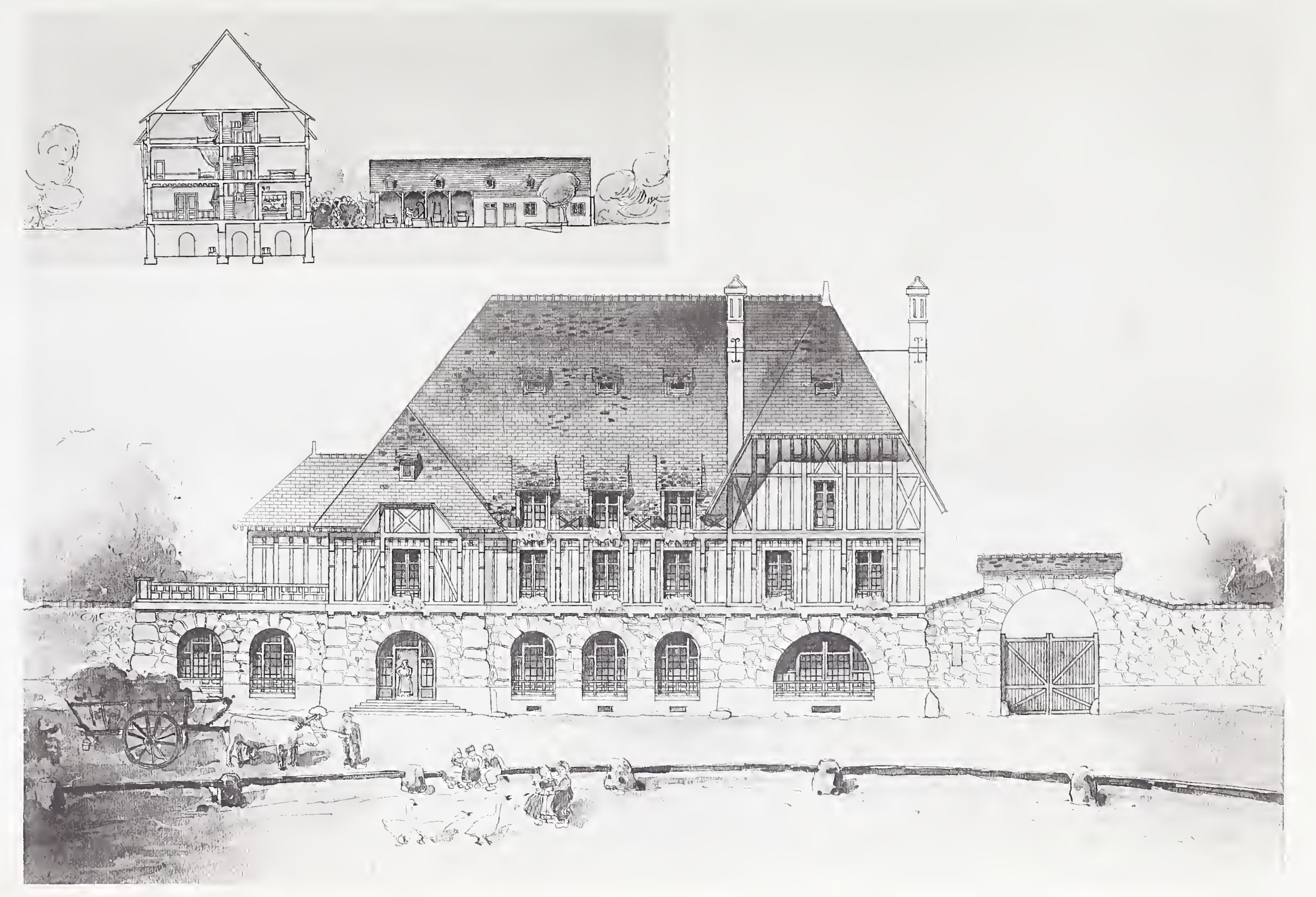




A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

L'HABITATION D'UN FERMIER

1re MENTION - M. MOURET, ÉLÈVE DE M. HULOT



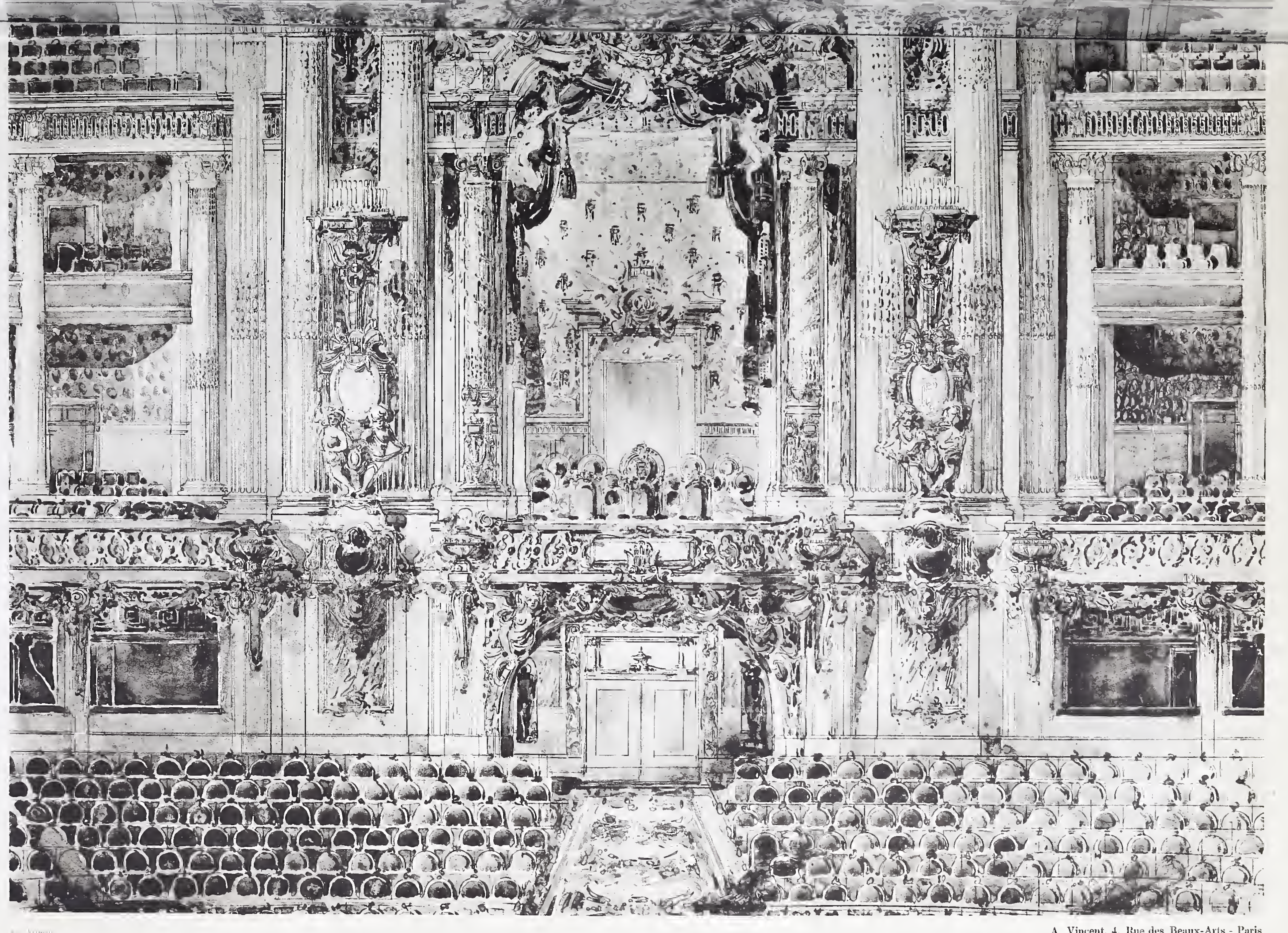
4me année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

L'HABITATION D'UN FERMIER

1re Mention - M. MOURET, élève de M. HULOT





A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES - LA LOGE PRINCIPALE D'UN THÉATRE

PRIX : M. CASTEL, ÉLÈVE DE M. BERNIER

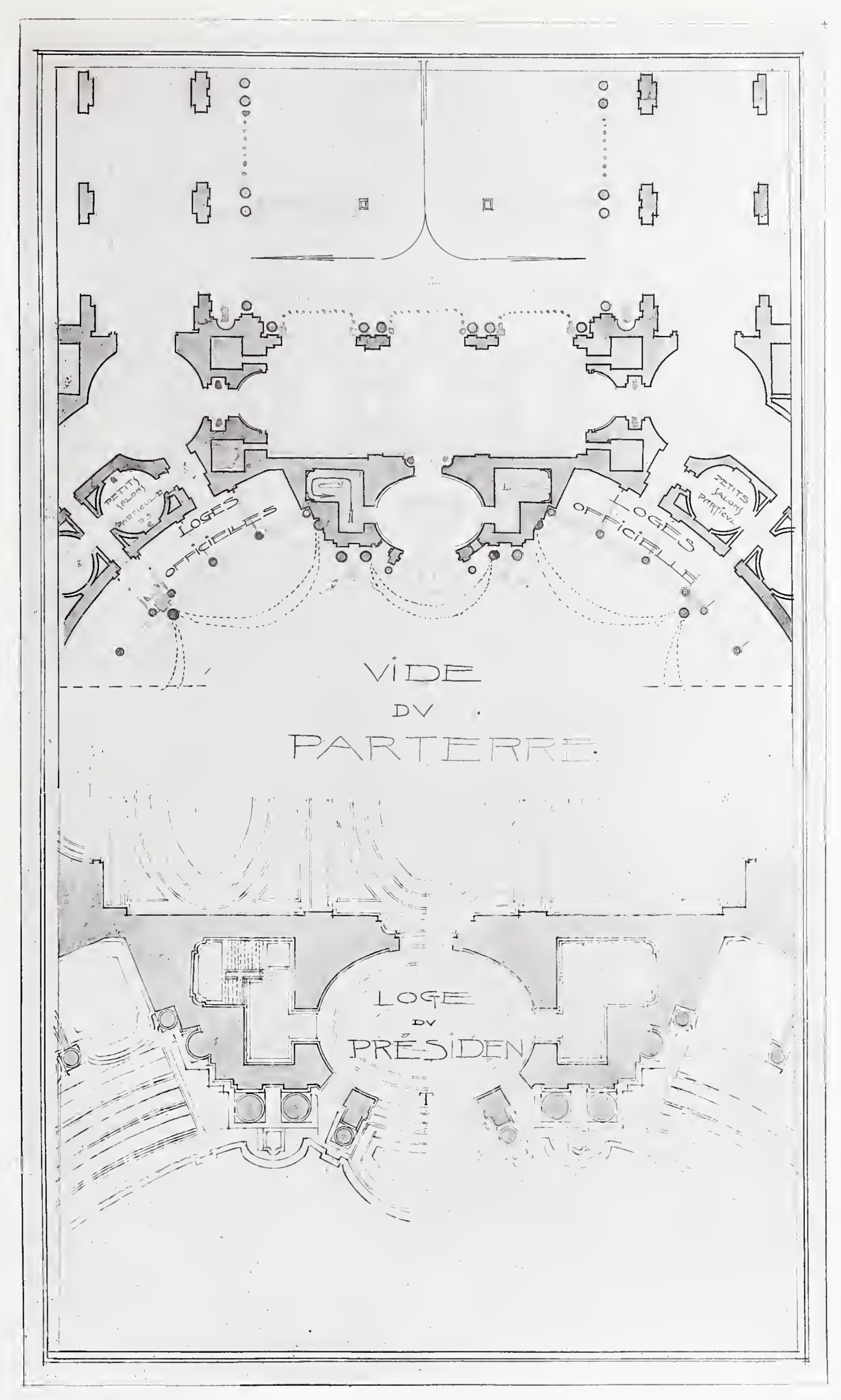


4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES - LA LOGE PRINCIPALE D'UN THÉATRE

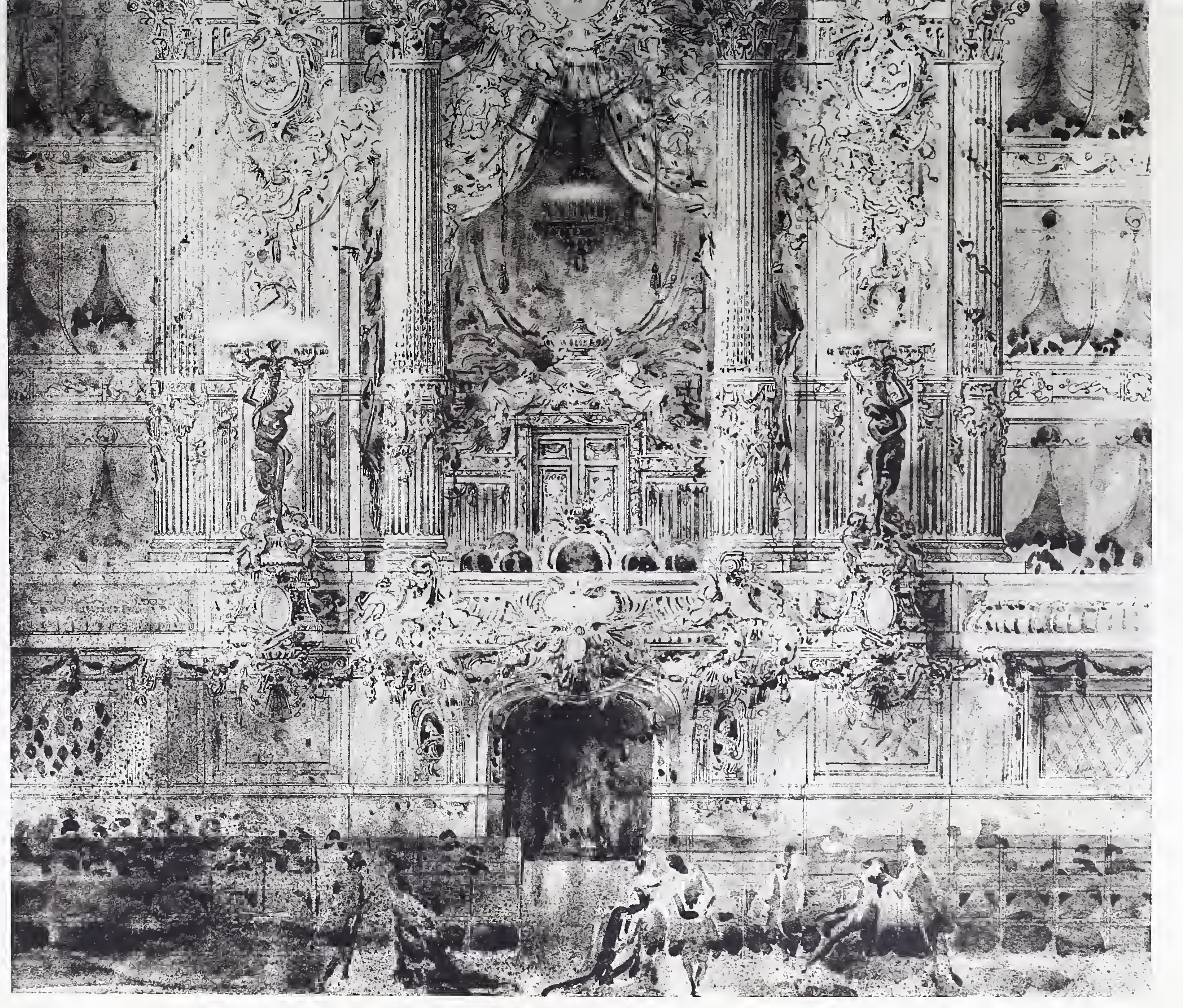
Prix : M. CASTEL, élève de M. BERNIER



4e Année
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES - LA LOGE PRINCIPALE D'UN THÉATRE

PRIX : M. CASTEL, ÉLÈVE DE M. BERNIER



4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES - LA LOGE PRINCIPALE D'UN THÉATRE

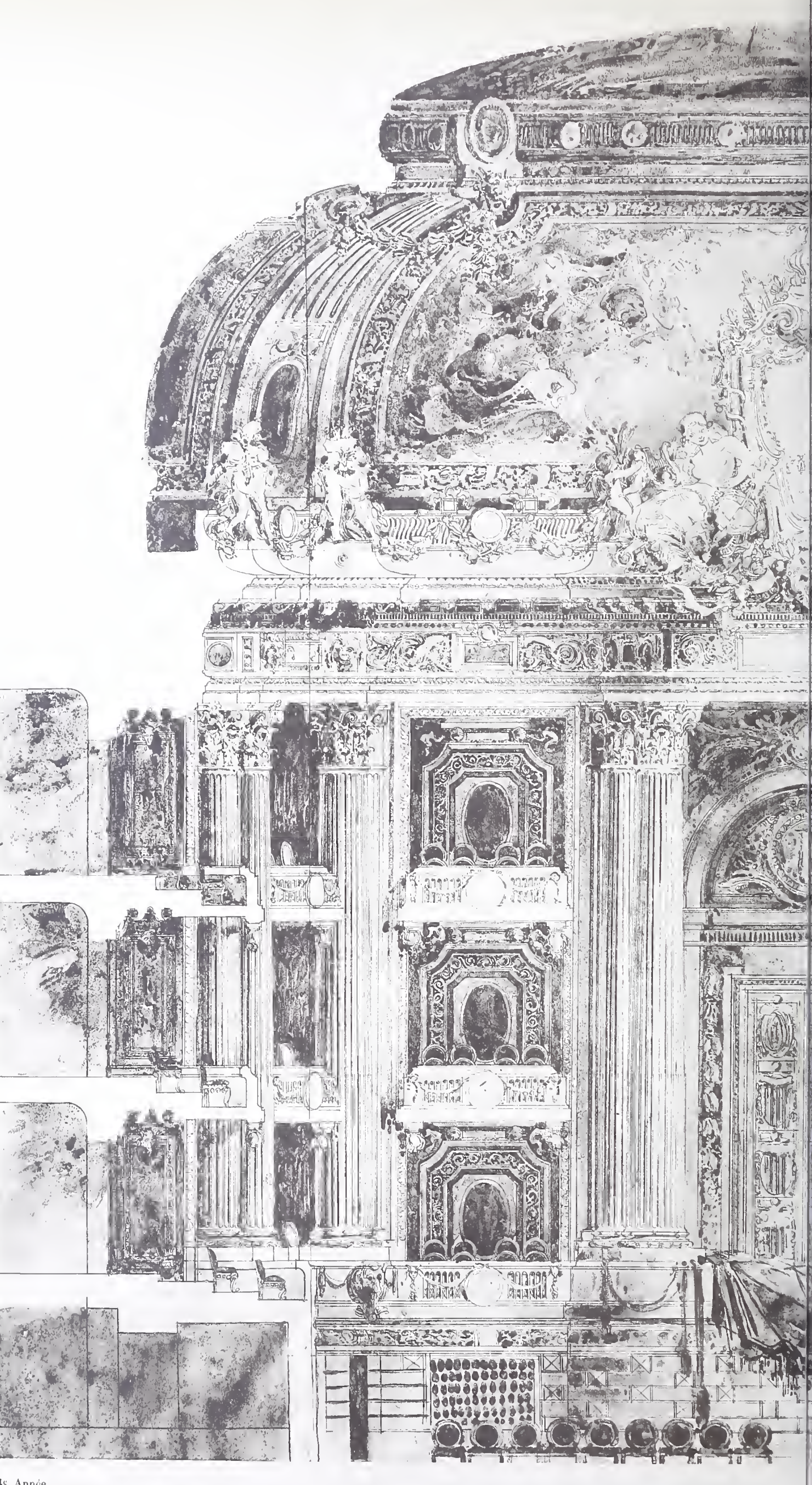
M. ARNAL, ÉLÈVE DE M. BERNIER



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

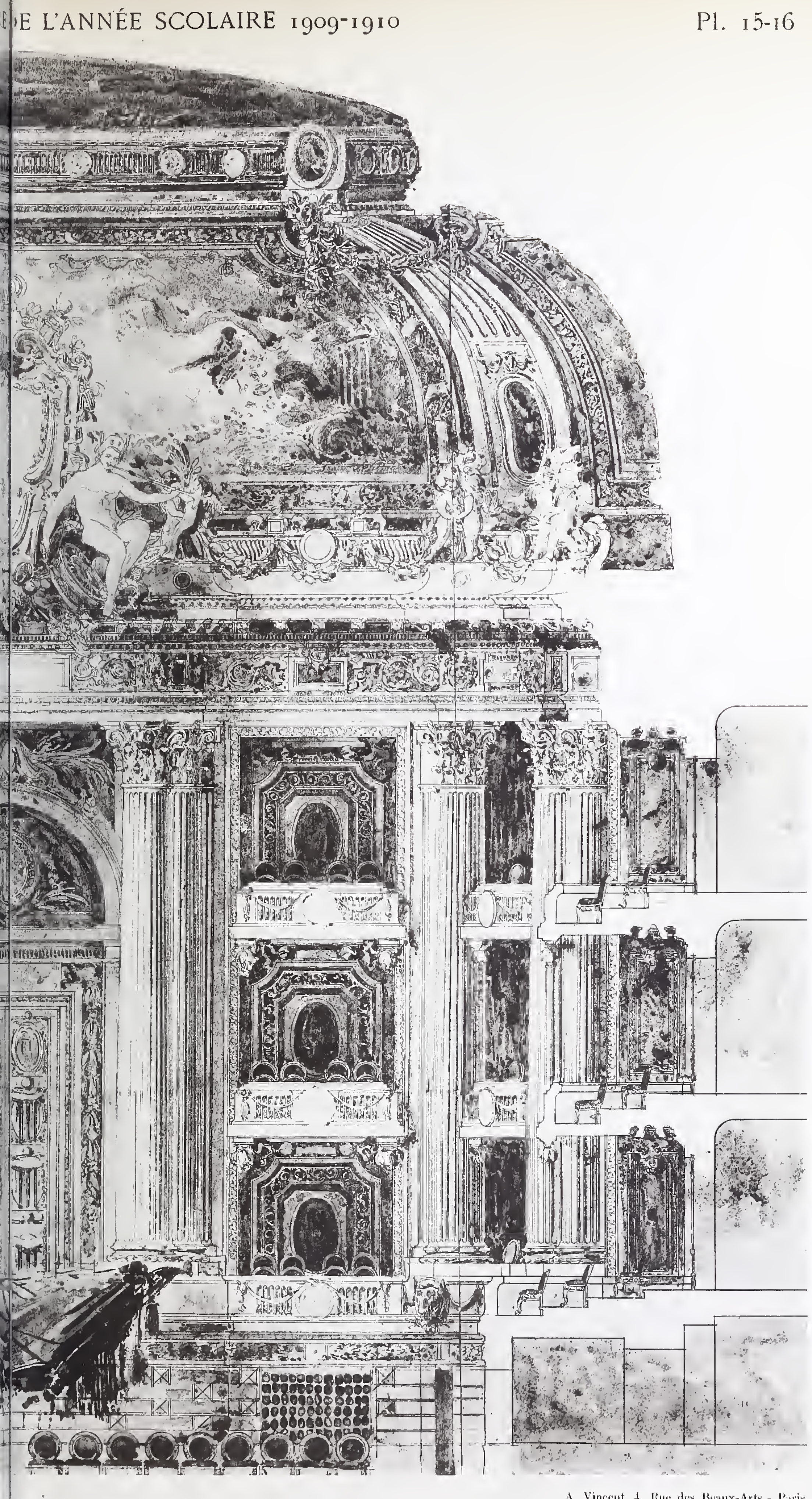
CONCOURS CHAUDESAIGUES - LA LOGE PRINCIPALE D'UN THÉATRE

M. ARNAL, ÉLÈVE DE M. BERNIER



CONCOURS CHAUDESAIGUES - LA

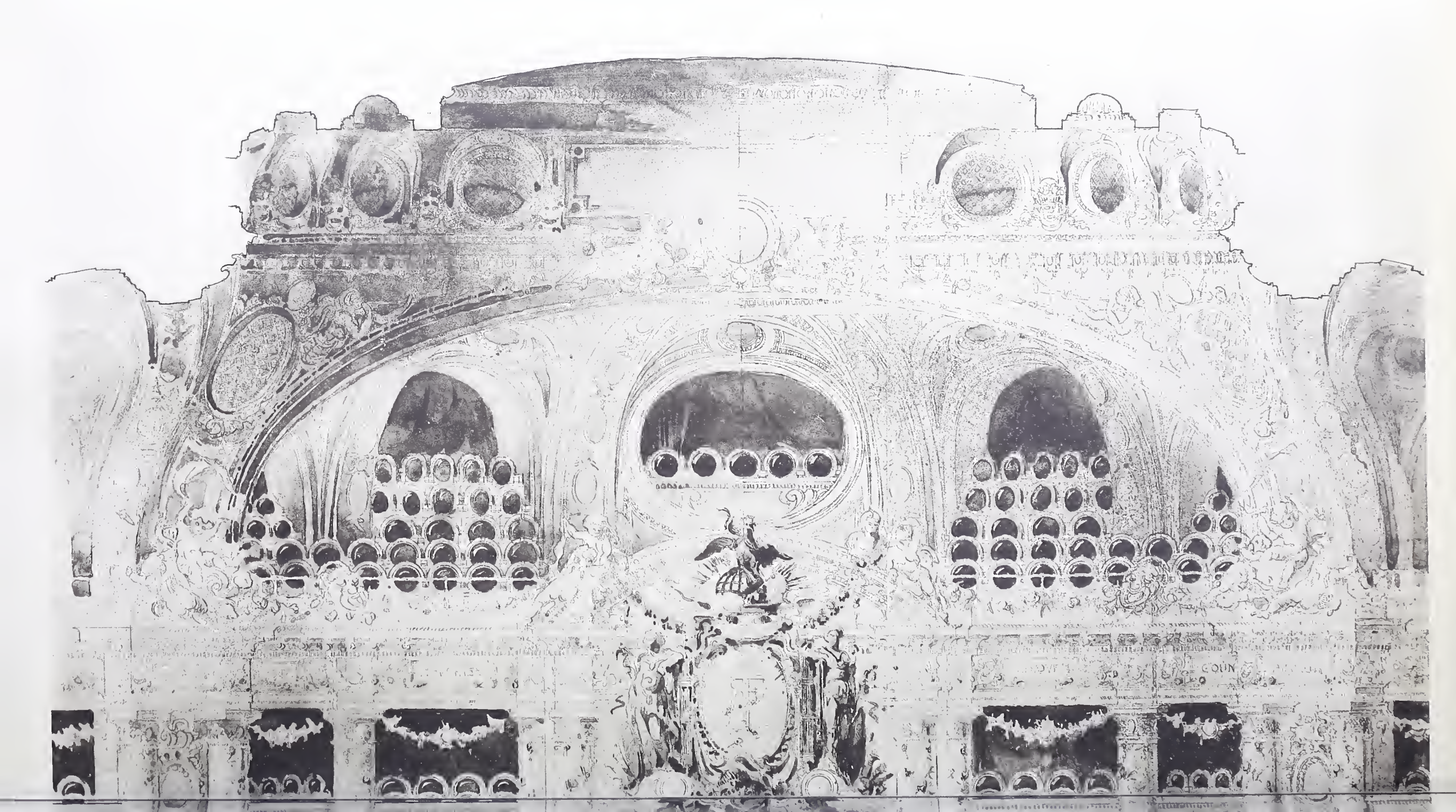
M. ALLEMAND,

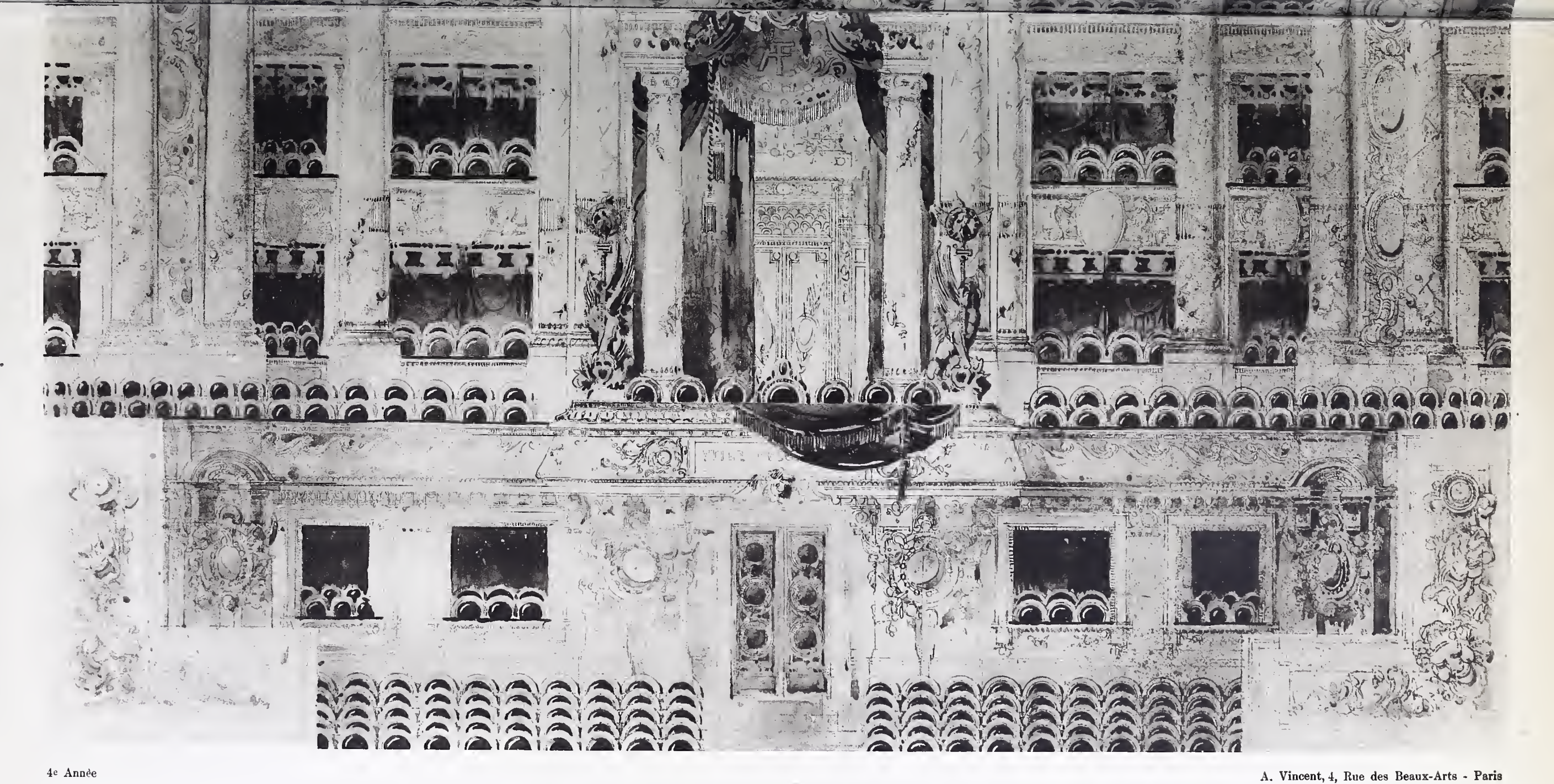


A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

LOGE PRINCIPALE D'UN THÉATRE

VE DE M. PASCAL





4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES - LA LOGE PRINCIPALE D'UN THÉATRE

M. CAMUZAT, ÉLÈVE DE M. PASCAL

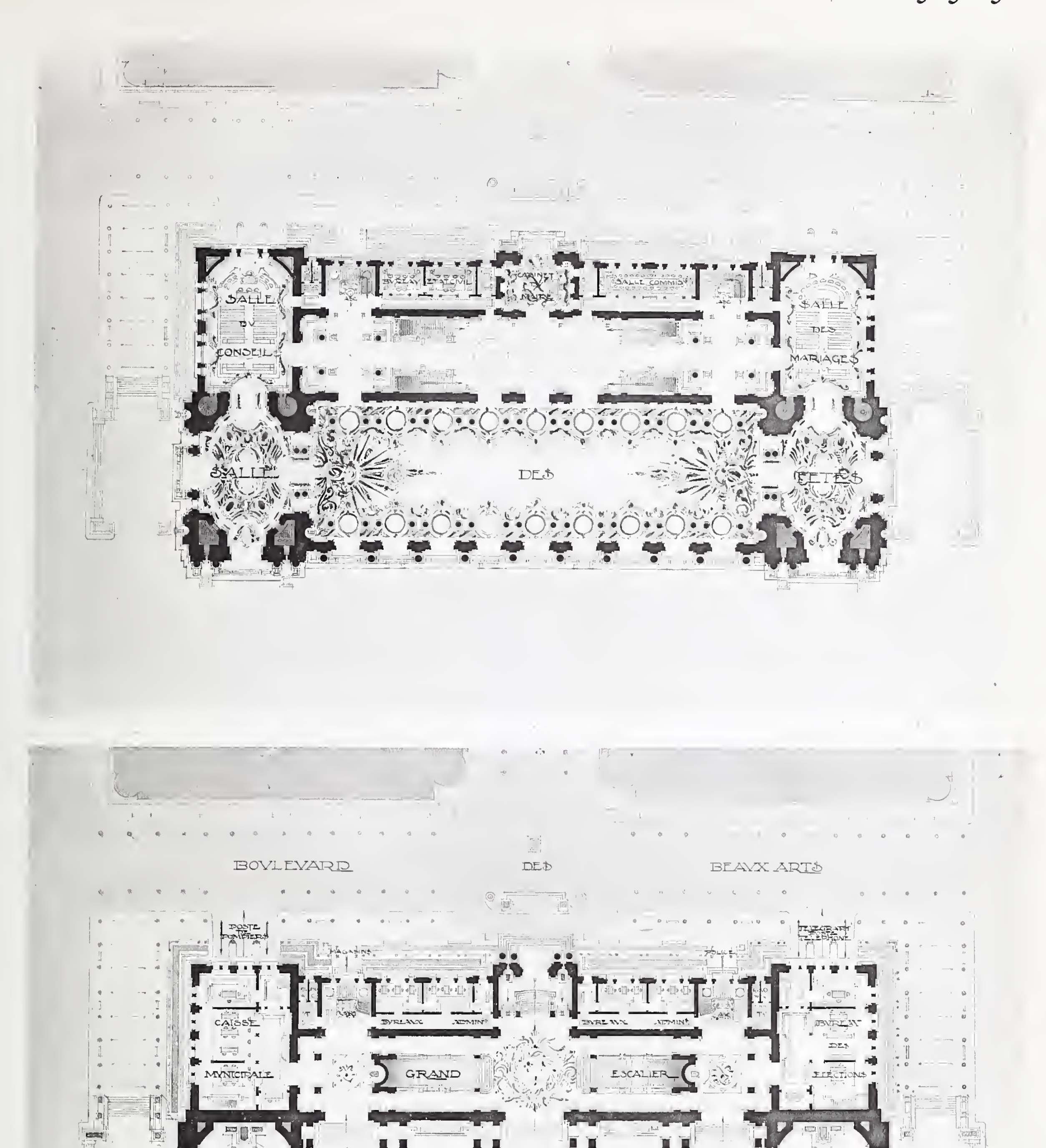


4e Année
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS CHAUDESAIGUES - LA LOGE PRINCIPALE D'UN THÉATRE

M. CAMUZAT, ÉLÈVE DE M. PASCAL

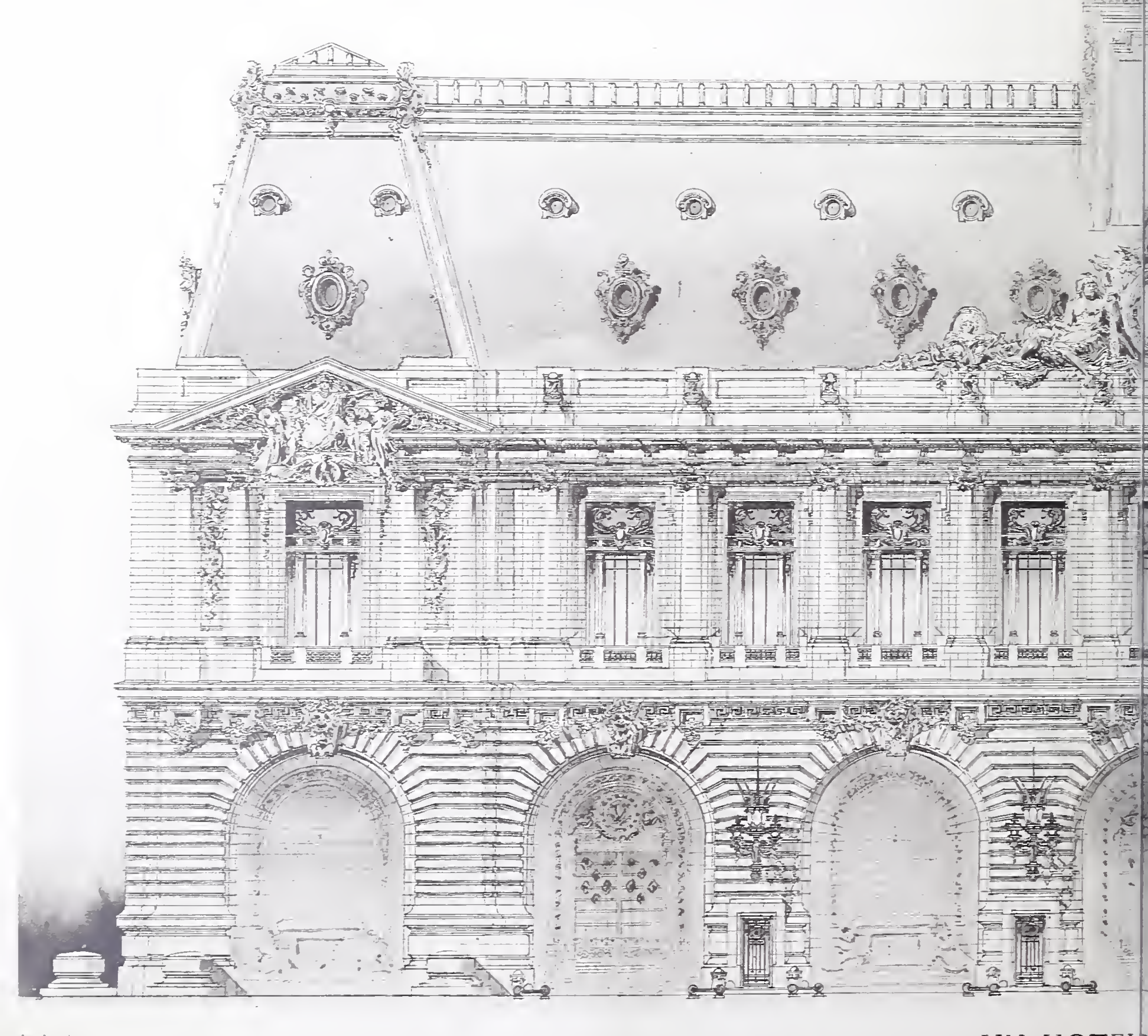
ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN HOTEL DE VILLE

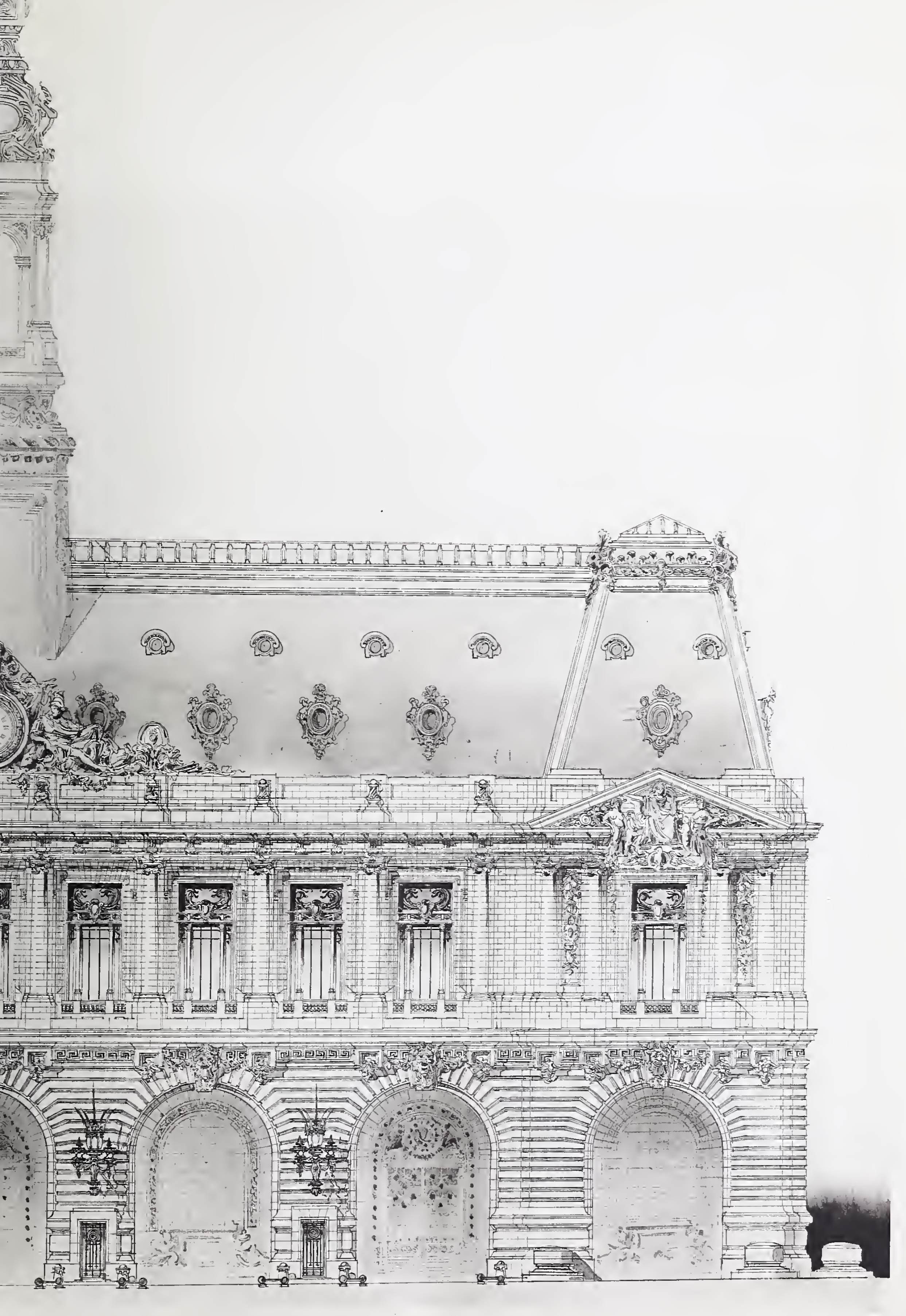
Ire Médaille - M. LABROUSSE, élève de M. ANDRÉ



UN HOTEL DE

Ire MÉDAILLE - M. LABRO

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910



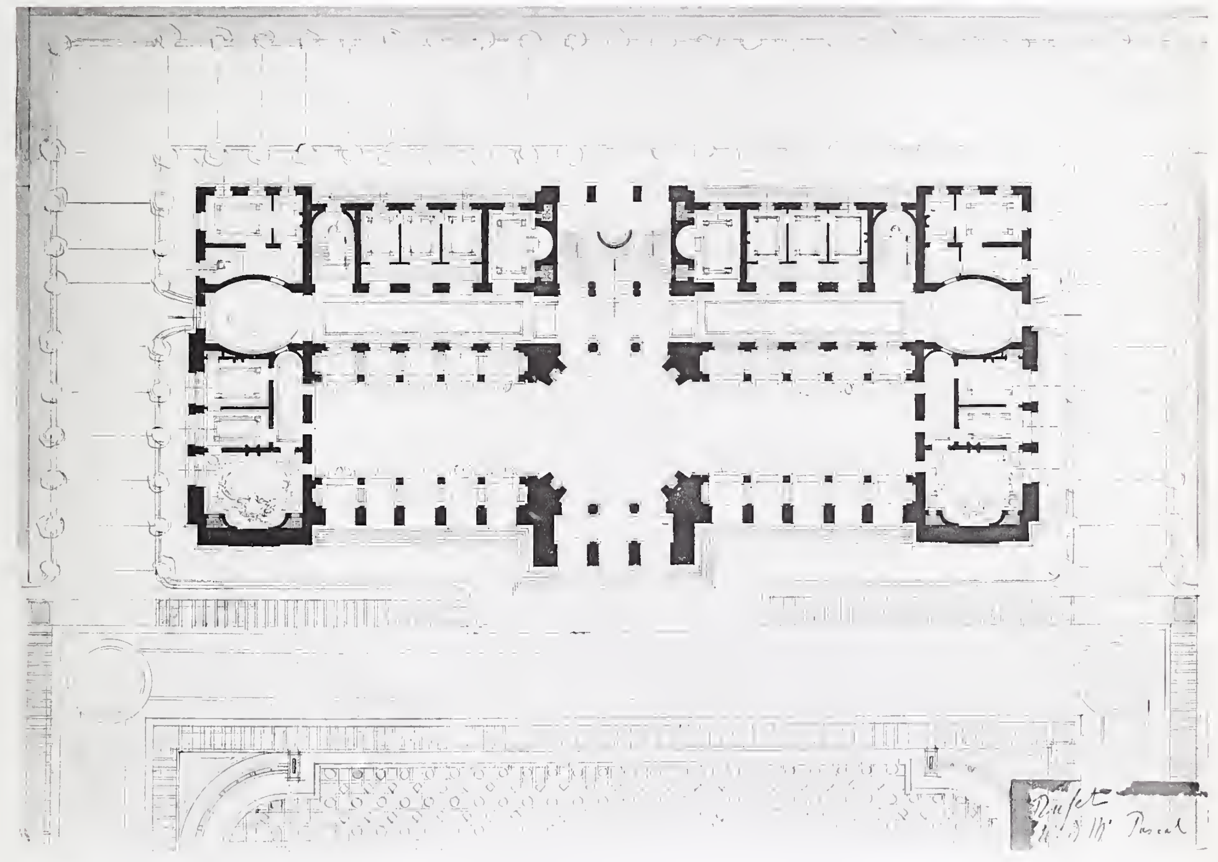
E VILLE

C, ÉLÈVE DE M. ANDRÉ

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910

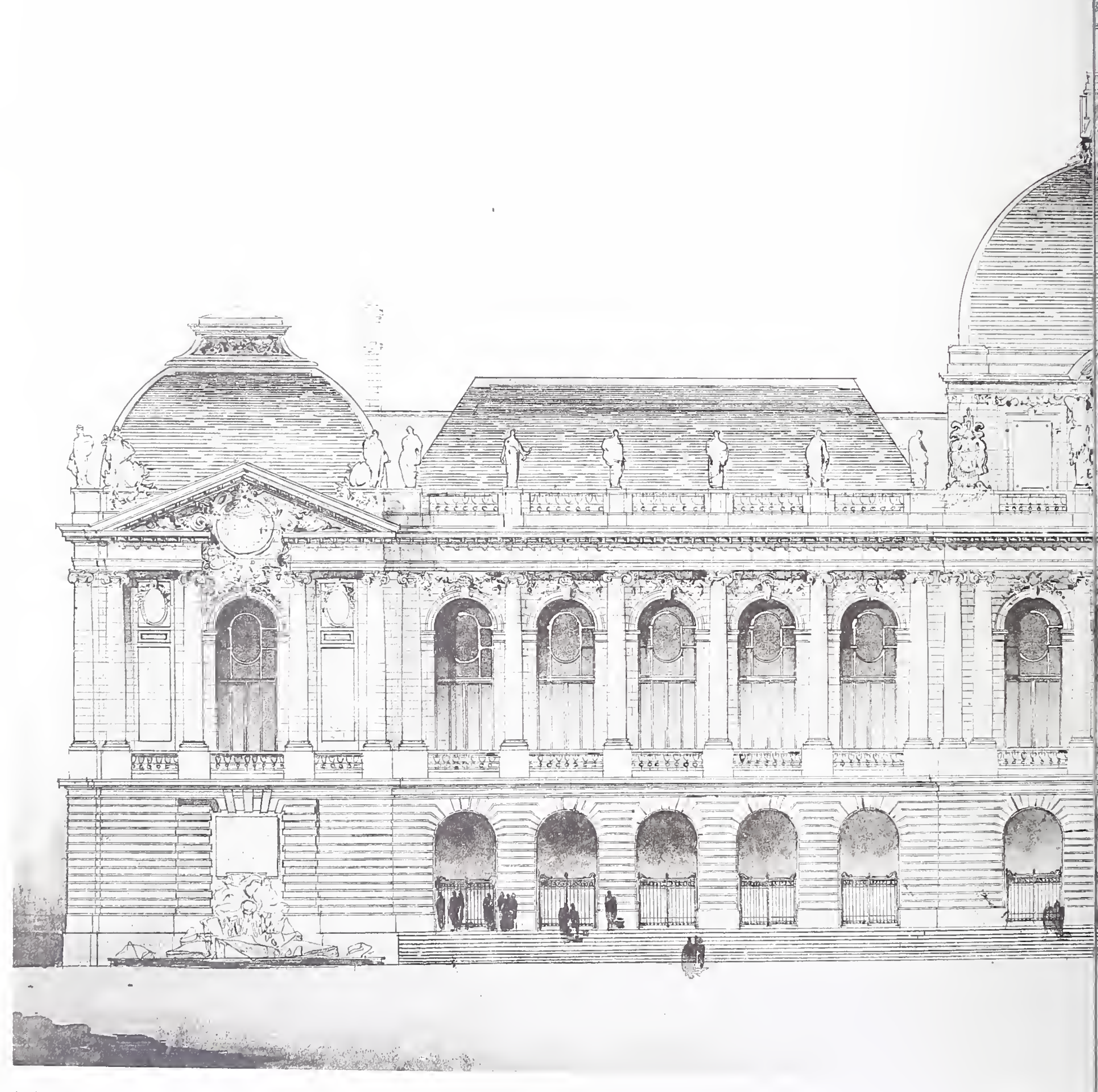


4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

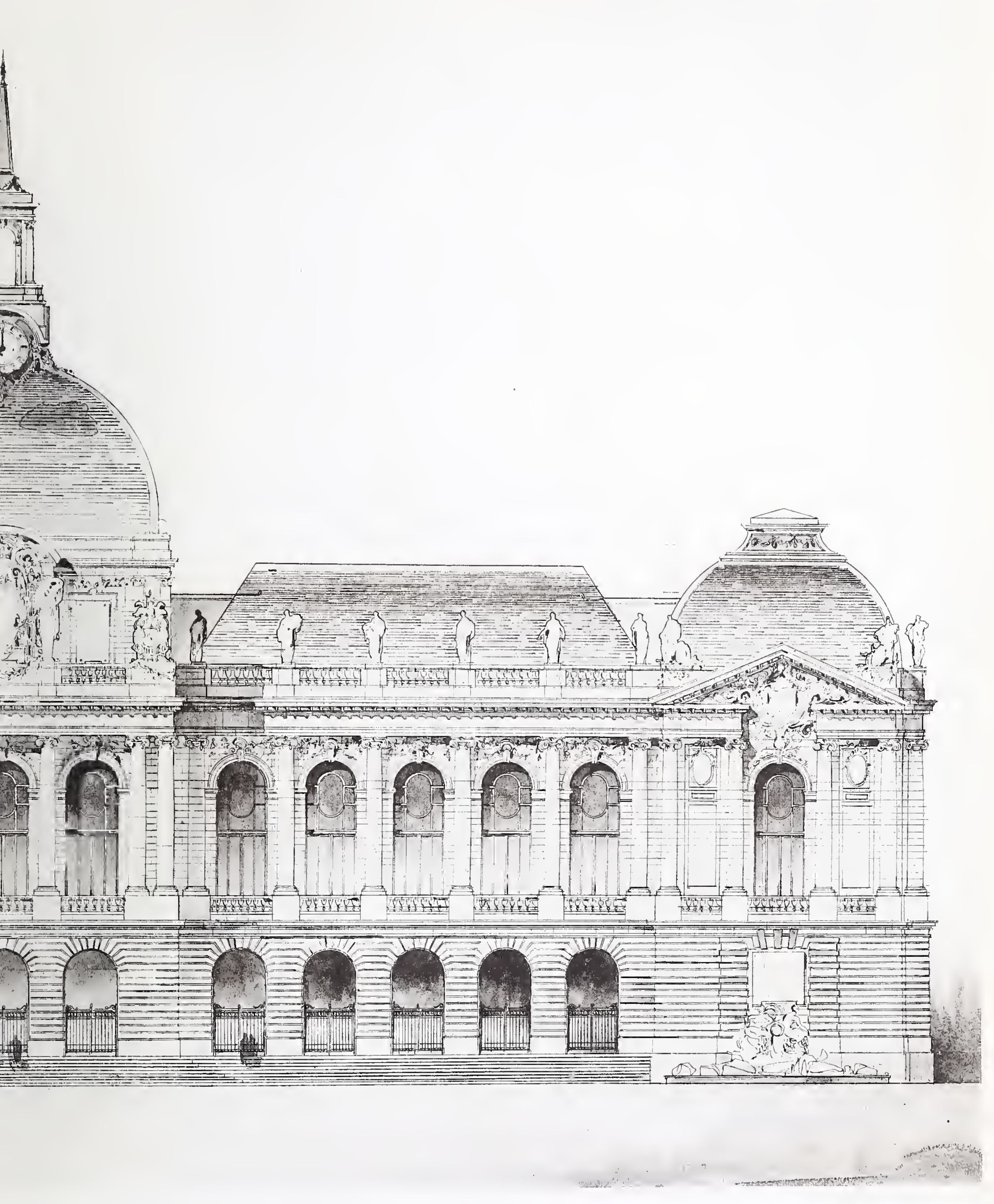
UN HOTEL DE VILLE

1re Médaille - M. DUFET, élève de M. PASCAL



UN HOTE

Ire Médaille - M. DUF



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

DE VILLE
ÉLÈVE DE M. PASCAL

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

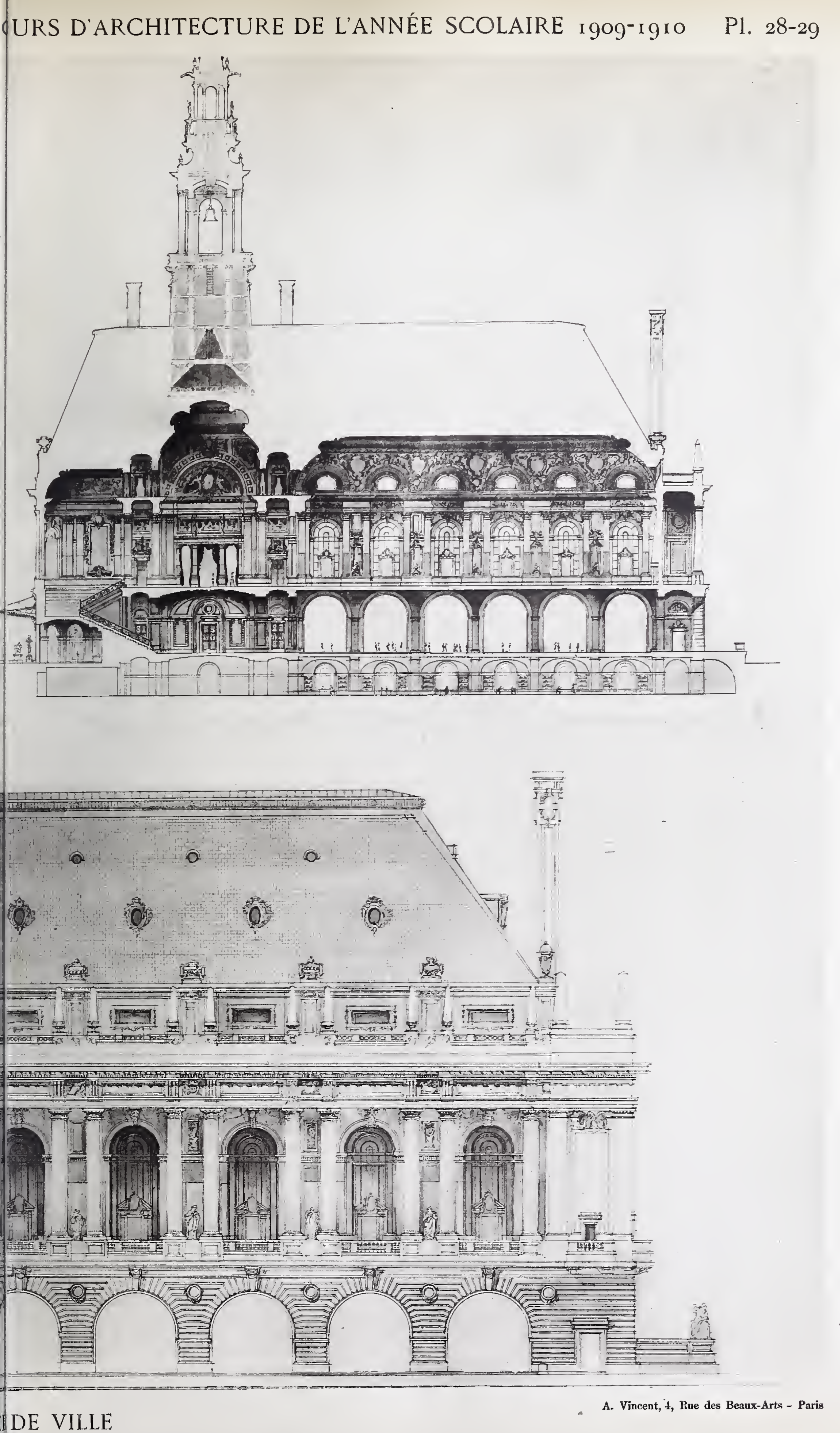
UN HOTEL DE VILLE

Ire Médaille - M. VAN ALEN, élève de M. LALOUX



UN HOTE D

Ire Médaille - M. Van



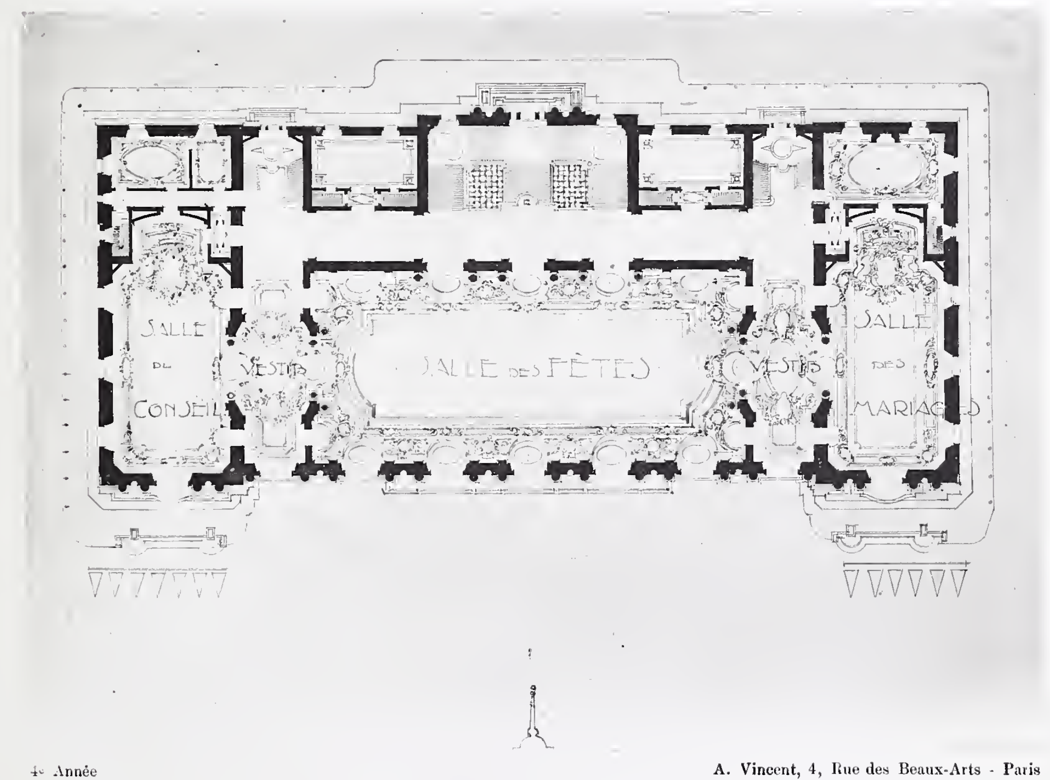
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

DE VILLE

EN, ÉLÈVE DE M. LALOUX

ETAT CIVIL

BUREAU DES ÉLECTIONS

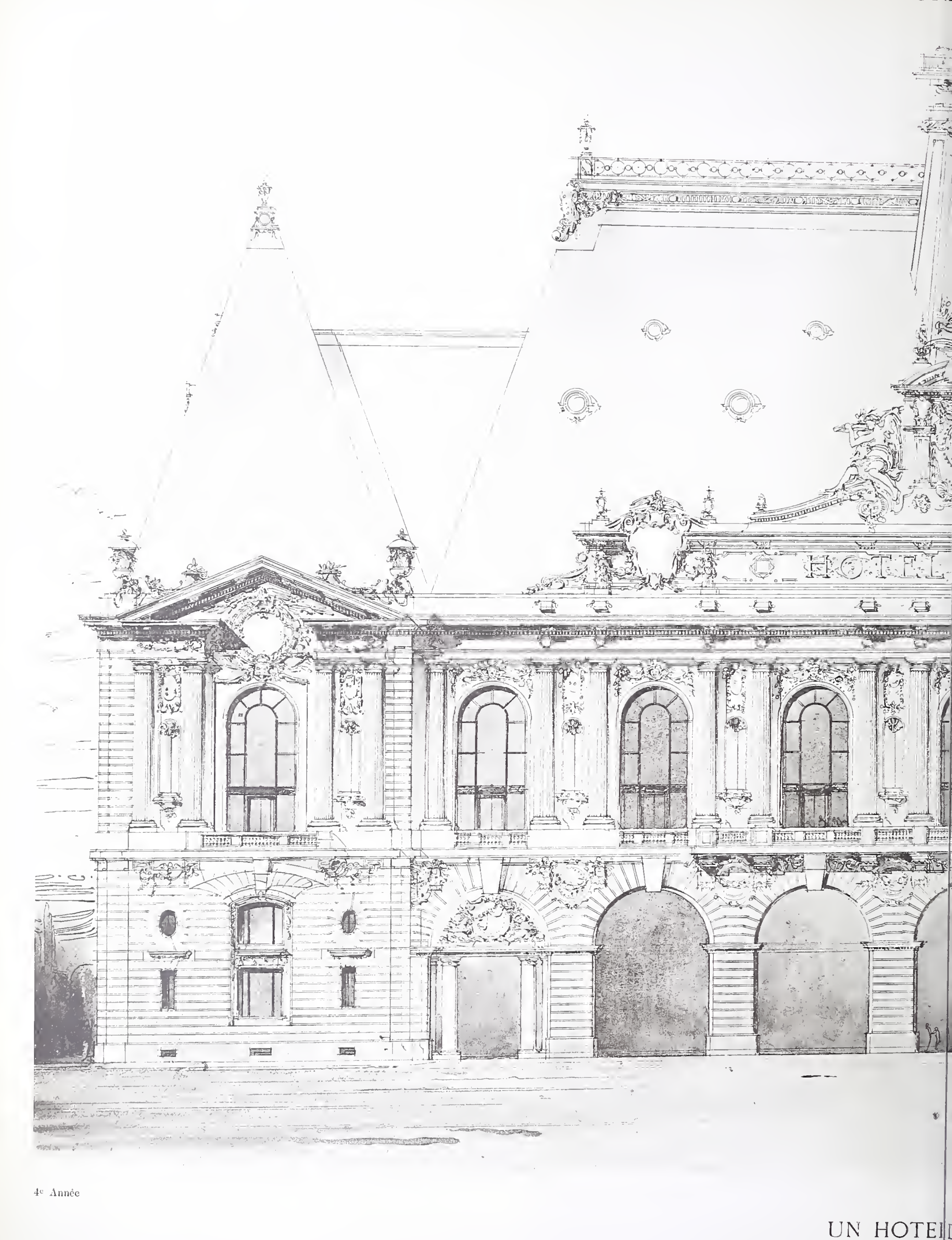


4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

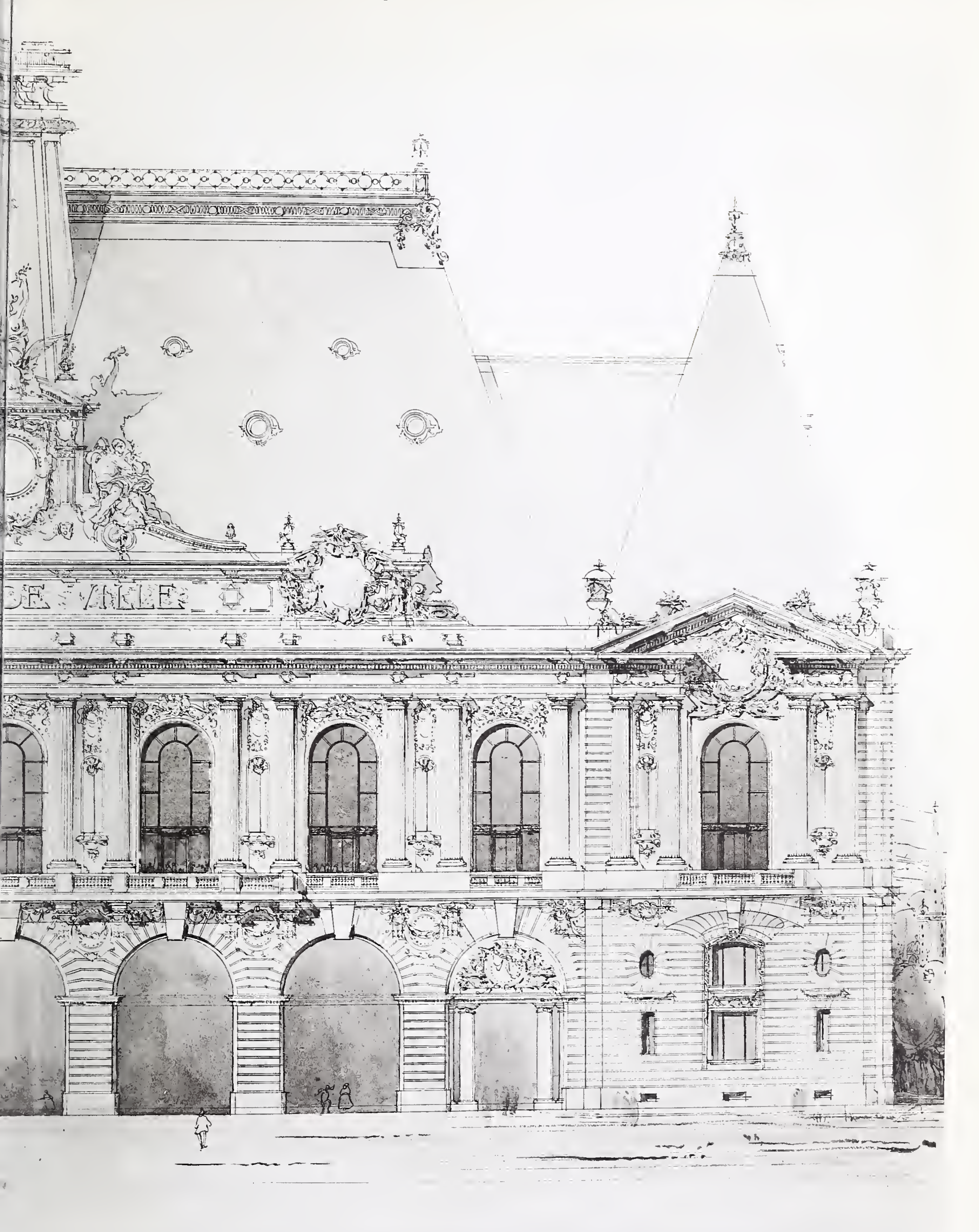
UN HOTEL DE VILLE

1re Médaille - M. D'AMATO, élève de M. LALOUX



UN HOTEL

Ire Médaille - M. D'AMAT



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

DE VILLE

ÉLÈVE DE M. LALOUX



UN HOTEL

Ire Seconde Médaille - M. BLAG



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

E VILLE

, ÉLÈVE DE M. GROMORT

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

Concours d'Architecture

DE

l'Année Scolaire 1909-1910

QUATRIÈME ANNÉE

2e SÉRIE

PROGRAMMES

Planches 36 à 77



PARIS

AUGUSTE VINCENT

4, Rue des Beaux-Arts, 4

Téléphone 814-81

Le choix des matériaux pour l'autel et le tabernacle (marbre, pierre ou métal) est laissé à la disposition des concurrents.

Les esquisses seront faites à l'échelle de 0 m. 05 pour mètre. Pour le rendu, le même dessin sera fait au dixième, c'est-à-dire à l'échelle de la feuille de détail, donnée à titre de renseignement et reproduisant l'état ancien. On complétera, par l'amorce d'un plan à 0 m. 05 pour mètre, la composition.

Paris, le 13 octobre 1909. LUCIEN MAGNE.

Médaille: M. BRIDAULT, élève de M. UMBDENSTOCK.. Pl. 36.
— M. CASTEL, élève de M. BERNIER.......... Pl. 37.
— M. D'AMATO, élève de M. LALOUX......... Pl. 38.

INSTITUT DE FRANCE — ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS DETOUCHE DIT DESTOUCHES, DELAGE & ROUX, POUR L'ANNÉE 1909

PROGRAMME :

Une Ambassade de France dans un Pays d'Extrême-Orient

Le palais proposé comme sujet d'esquisse comporte deux parties distinctes: les bureaux, chancellerie, etc., l'habitation très importante de l'ambassadeur, de sa famille et d'un certain nombre de fonctionnaires logés.

Une récente expérience a démontré que le territoire, considéré comme français par une fiction internationale et diplomatique, sur lequel s'élèvera l'ensemble des édifices nécessaires, doit être circonscrit de façon à pouvoir éventuellement résister à quelque surprise.

Son entrée principale sera pourvue d'un poste militaire pour une soixantaine d'hommes et les officiers correspondants, et d'une conciergerie importante où pourraient aussi s'abriter les porteurs, les gens des escortes admises lors des réceptions, les serviteurs, les animaux, les voitures et moyens de transport, comparses habituels de la grande pompe orientale.

Les bureaux, larges bâtiments à ample circulation, à portiques ouverts, à salle d'attente d'accès facile, correspondront à quatre divisions et comporteront des cabinets de chefs de service et d'employés, et des salles réservées aux scribes et traducteurs, avec postes, télégraphe, commodités diverses.

Les services d'écuries, de remises, de logements de serviteurs, palefreniers, cochers, etc., et les services des cuisines, offices et dépendances de bouche ne le cèderont pas en importance à ceux des bureaux.

Les uns et les autres seront reliés par des circulations couvertes avec les constructions consacrées aux réceptions de l'ambassadeur, réceptions courantes pour lesquelles seront nécessaires: vestibules, salles d'attente, pièces des gens de service, salons pour les attachés d'ambassade et secrétaires, et le cabinet de réception de l'ambassadeur; — réceptions exceptionnelles et très importantes, supposant larges accès, vestiaires, grands perrons ou escaliers, salle à manger pour cent cinquante couverts, plusieurs salles de fête, de concert, de bal, de jeu, de réception, etc.

Cette partie très luxueuse et décorative de l'édifice serait en contact avec l'habitation particulière de l'ambassadeur où, en outre des salons, salles à manger et lieux de réceptions plus modestes et familiales, il disposerait de vastes appartements personnels, en même temps que les constructions donneraient abri aux personnes désignées précédemment pour partager l'habitation de l'ambassadeur, tels que l'attaché militaire, l'attaché naval et autres fonctionnaires de rang élevé, auxquels des appartements seraient réservés.

Des jardins de grande surface, combinés avec les effets que la nature et l'art proposent à l'ingéniosité de l'architecte, et comportant des pavillons, terrasses, balustrades, bassins, eaux courantes et jaillissantes, complèteront un ensemble très noble, très digne du pays représenté, lequel n'aura rien épargné pour donner une haute idée de sa puissance.

Tout ce domaine sera compris dans un terrain à faible déclivité, de 150 sur 300 mètres.

L'esquisse fournira un plan d'ensemble du rez-de-chaussée à $0^{m}002$ pour mètre et un plan du premier étage des constructions seules, deux façades et deux coupes à la même échelle.

Le rendu à $0^{m}005$ pour les plans d'ensemble et ceux des constructions, rez-de-chaussée et premier étage, à $0^{m}01$, ainsi que les coupes; les façades au double.

Dépôt des esquisses à l'Ecole des Beaux-Arts le lundi 15 février, entre dix heures et trois heures.

Les concurrents sont tenus de se faire inscrire aux bureaux du Secrétariat de l'Ecole des Beaux-Arts du 1er au 8 février en produisant les pièces justifiant qu'ils remplissent les conditions du Concours. Cette inscription est de rigueur.

Prix: M. MARTELLO CLAUDE, élève de M. PAULIN. Pl. 39 à 44.
Deuxième Prix: M. PONS HONORÉ, élève de M. REDON .... Pl. 45 à 51.
Troisième Prix: M. ABELLA, élève de M. BERNIER.

2e CLASSE — RENDU (PROJET DE 3 MOIS)

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 30 JUILLET 1909

A RENDRE LE SAMEDI 30 OCTOBRE

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Cercle nautique

Cet établissement, construit en bordure d'une grande rivière dont il ne sera séparé que par le chemin de halage, se composera d'un bâtiment principal, d'un jardin, de petits bâtiments annexes et d'installations basses sur la berge.

Le bâtiment principal comprendra :

Un rez-de-chaussée peu élevé et spécialement aménagé pour remiser à sec, pendant l'hiver, les légères embarcations à la rame ;

Un étage principal relié au rez-de-chaussée par des escaliers intérieurs ou extérieurs facilement accessibles et distribué en :

Un grand salon-café-restaurant très largement ouvert sur les côtés et vers la rivière ;
Une office ;
Une salle de réunion pour le comité ;
Deux salles de commissions ;
Une petite bibliothèque pour les publications nautiques ;
Des lavabos, vestiaires, cabinets de toilette, water-closets, etc.

Un deuxième étage comprendra quelques chambres à l'usage des membres du cercle avec les dépendances nécessaires.

La cuisine et les pièces de service seront établies, soit dans une partie du deuxième étage, soit au rez-de-chaussée ; elles seront reliées par un escalier distinct et par un monte-charge avec l'étage principal.

Les annexes rattachées ou non au bâtiment principal, comprendront :

Un pavillon de gardien ;
Des remises ou abris pour les voitures, automobiles et bicyclettes ;
Des abris et magasins pour remiser à sec les embarcations à la voile et leurs agrès ;
Une buvette avec tables en plein air, etc.

Une rampe incliuée avec glissière et des appontements seront établis, en avant du chemin de halage, pour faciliter la mise à l'eau et les embarquements ainsi que pour abriter les embarcations laissées à flot.

Le terrain occupé sera isolé de tous côtés ; il n'excèdera pas 60 mètres en arrière du chemin de halage et 100 mètres parallèlement à celui-ci.

Les dimensions des constructions sont laissées à la liberté des concurrents ; il est toutefois fait observer que ces dimensions ne doivent pas être exagérées.

On fera, pour les esquisses :

Le plan d'ensemble, au rez-de-chaussée, avec indication des agencements en avant du chemin de halage, l'élévation vers la rivière et la coupe perpendiculaire à celle-ci à l'échelle de 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu :

Le plan d'ensemble au rez-de-chaussée, le plan du premier étage du bâtiment principal, la coupe à l'échelle de 0 m. 005 pour mètre et l'élévation vers la rivière au double.

Paris, le 30 juillet 1909. V. BLAVETTE.

Première Mention : M. JULES J. PIN, élève de M. PAULIN... Pl. 52 à 54.
— — M. RAINSFORD, élève de M. LALOUX. Pl. 55 à 57.

Des **Premières Mentions** ont été également décernées aux projets de MM. DEVERAUX, élève de M. PAULIN; PATRIARCHE, élève de M. HULOT; PERRINEAU-BONNET, élève de M. UMBDENSTOCK; VEYRIER MARCEL, élève de M. LALOUX.

2e CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 8 OCTOBRE 1909

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Jardin d'Hiver

Cette serre, destinée à la culture et à la conservation des plantes décoratives et d'agrément, fera partie de l'ensemble des pièces de réception d'une riche habitation avec lesquelles elle sera en communication facile et de plain-pied.

Comme ces pièces, elle sera élevée sur un soubassement occupé par des locaux de service.

Des escaliers et perrons permettront d'y accéder du jardin; des tambours seront établis aux diverses entrées, tant vers le dehors que vers l'intérieur de l'habitation.

Le soubassement sera construit en pierre; la serre proprement dite sera en métal et verre; des œuvres d'art en marbre et en bronze et des produits céramiques pourront contribuer à sa décoration tant intérieure qu'extérieure.

Cette construction devant participer à l'embellissement de l'ensemble dont elle fait partie, sera traitée avec luxe; des appareils d'éclairage par l'électricité seront disposés à l'intérieur et à l'extérieur.

La plus grande dimension du terrain occupé n'excèdera pas 25 mètres sur 15 mètres, non compris les perrons, emmarchements et tambours.

On fera le plan et la coupe avec amorces des constructions contiguës à 0 m. 005 pour mètre et l'élévation au double.

Paris, le 8 octobre 1909. V. BLAVETTE.

COURS DE CONSTRUCTION (1908-1909)

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE

Une Banque

Cet établissement, supposé dépendre d'une Société financière importante, comprendrait au rez-de-chaussée :

Un vestibule avec loge de surveillant, un grand hall, montant de fond, sur lequel s'ouvriraient par des tables-comptoirs, les bureaux directement accessibles au public (caisse, chèques, escompte, comptes courants, etc.) Ces bureaux devraient en outre communiquer facilement pour le service avec des bureaux auxiliaires.

Un grand escalier et un ou deux ascenseurs conduiraient au premier étage où seraient installés les bureaux du service des dépôts de titres, avec la même disposition que ceux du hall, les bureaux de la comptabilité et de la Direction, et une salle pour le Conseil d'administration.

Dans un étage d'attique seraient disposés les archives et les imprimés ainsi qu'un logement pour un gardien.

A chaque étage seraient installés des cabinets d'aisances et des lavabos.

Les sous-sols en un ou deux étages, seraient aménagés pour recevoir les titres en dépôt, et les coffres-forts en location; par suite tous matériaux combustibles devront être exclus de cet aménagement.

Le terrain, de forme rectangulaire, compris entre une grande voie et deux rues latérales, serait adossé au fond à un mur mitoyen.

Sa plus grande dimension ne dépassera pas 60 mètres.

Pour les fondations, on supposera qu'à 7 ou 8 mètres en contre-bas du sol des rues on trouvera des sables imprégnés d'eau.

Les façades seront construites partie en maçonnerie, partie en métal.

Le vestibule sera voûté en maçonnerie de pierre de taille ou mixte.

Tous les planchers seront en acier doux, ainsi que les combles. Toutefois les terrassons, coupoles, etc., pourront être établis en charpente en bois.

La nature de la couverture n'est pas déterminée.

On donnera :

A l'échelle de 0 m. 005 pour mètre : Le plan des fondations et celui du sous-sol, par moitié; le plan du rez-de-chaussée en entier ; le plan du premier étage et celui du deuxième étage par moitié ; celui des combles et de la toiture par moitié.

A l'échelle de 0 m. 01 pour mètre : La façade principale, la façade latérale et une coupe.

A l'échelle de 0 m. 02 : La coupe la plus intéressante d'après la composition.

Des détails de maçonnerie à 0 m. 05, de charpente métallique et de couverture à 0 m. 10, de menuiserie à 0 m. 20 pour mètre.

Des épures de stabilité et le résumé des calculs ayant servi à déterminer la section des pièces principales de la construction.

Les épures et feuilles de calcul ne seront pas tendues sur châssis.

Le rendu aura lieu le vendredi 9 juillet 1909.

Paris, le 8 avril 1909. P. MONDUIT.

PRIX JAY et Première Médaille : M. CÉSAR André, élève de M. André. . Pl. 58 à 67.

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 6 OCTOBRE 1909

A RENDRE LE SAMEDI 27 NOVEMBRE

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Usine élévatoire d'Eau

Cet établissement construit en plaine, dans un enclos isolé, à proximité de terrains aquifères dans lesquels ont été captées des sources abondantes est destiné à relever et à refouler au moyen de puissantes machines à vapeur, l'eau destinée à l'alimentation d'une ville voisine.

Les réservoirs servant à emmagasiner cette eau seront établis sur une colline dominant la ville ; leur étude ne fait pas partie du projet.

L'usine, objet du concours, comprendra :

Un bâtiment isolé recouvrant les escaliers de descente aux canaux d'adduction établis dans des galeries souterraines;

Une salle des machines d'environ 1,000 mètres de superficie, pour six machines à vapeur actionnant directement les pompes d'aspiration et de refoulement ;

Un bâtiment d'environ 1,200 mètres de superficie pour les générateurs à vapeur ;

Une petite salle des machines pour les pompes d'alimentation des chaudières et pour les machines produisant le courant électrique éclairant l'usine et mettant en mouvement quelques appareils de service ;

Une salle d'accumulateurs électriques aménagée au-dessus de cette petite salle des machines ;

Un bureau avec antichambre et cabinet de toilette pour le chef de l'exploitation ;

Une pièce pour le chef mécanicien ;

Une pièce avec lavabo pour les mécaniciens ;

Une pièce avec lavabo et deux cabinets de bains pour les chauffeurs;

Un atelier pour les réparations;

Un parc à charbon ;

Un dépôt de cendres;

Des cabinets d'aisances et des urinoirs ;

Deux maisons d'habitation, avec jardins particuliers, pour le chef de l'exploitation et pour le chef mécanicien;

Un pavillon de concierge et un pavillon de jardinier.

L'établissement sera desservi par des voies ferrées se raccordant avec un chemin de fer; un pont-bascule sera établi près de l'entrée de la voie de raccordement.

Deux réservoirs à air comprimé destinés à régulariser la pression dans les conduites de refoulement pourront être établis dans les parties hautes du bâtiment des machines ou de ses annexes.

La fumée sera évacuée par deux cheminées de 40 à 50 mètres de hauteur.

Les voies ferrées intérieures seront disposées de manière à desservir commodément le parc à charbon, le bâtiment des chaudières, l'atelier de réparations et le dépôt de cendres.

Le bâtiment de la chaufferie sera contigu au bâtiment des machines ou aussi rapproché que possible de celui-ci afin d'éviter la déperdition de la pression de la vapeur.

Le terrain occupé par l'ensemble de l'établissement n'excèdera pas 150 mètres sur 120.

On fera, pour les esquisses :

Le plan détaillé de l'ensemble, l'élévation principale et une coupe perpendiculaire à cette élévation à l'échelle de 0 m. 0015 pour mètre.

Pour le rendu :

Le même plan et la même coupe à 0 m. 005 pour mètre et l'élévation totale ou partielle des bâtiments principaux à l'échelle de 0 m. 01 pour mètre.

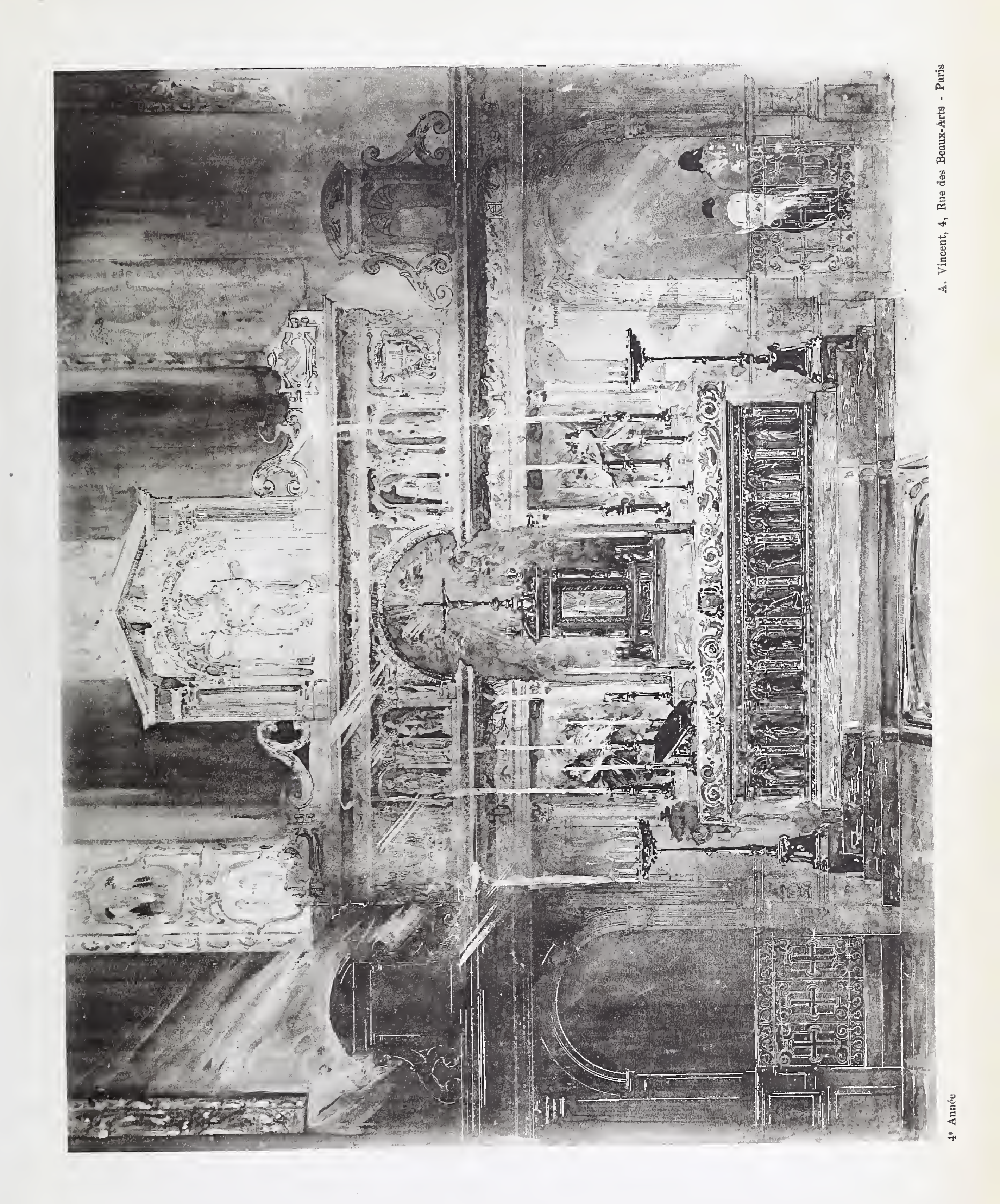
Paris, le 6 octobre 1909. V. BLAVETTE.

Première	*Seconde*	*Médaille :*	M. BRUNNARIUS Marcel, élève de M. Deglane..	Pl. 68. 69.
—	—	—	M. CARLEVAN, élève de M. Bernier............	Pl. 70. 71.
—	—	—	M. CORDONNIER, élève de M. Bernier.........	Pl. 72. 73.
—	—	—	M. CRIQUI, élève de M. Paulin.................	Pl. 74. 75.
—	—	—	M. GAMET, élève de M. Deglane...............	Pl. 76. 77.
—	—	—	M. GUIAUCHAIN, élève de M. Paulin.	
—	—	—	M. NAGORSKI, élève de M. Marcel Lambert.	
—	—	—	M. THOMAS Emile, élève de M. Laloux.	



A. VINCENT, 4, Rue des Beaux-Arts, PARIS

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

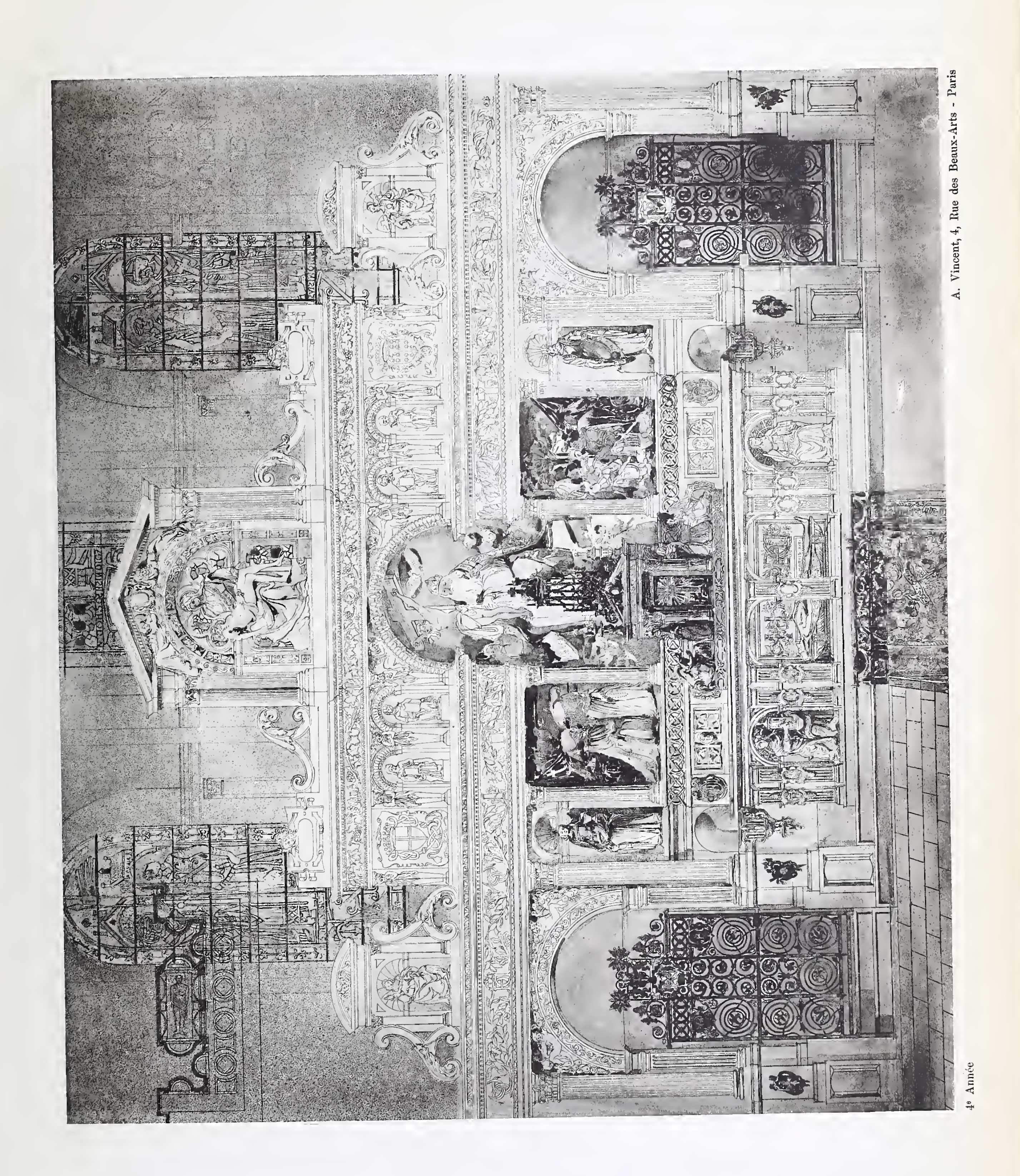
4e Année

RESTITUTION DU SOUBASSEMENT D'UN RÉTABLE DU XVIe SIÈCLE

MÉDAILLE - M. BRIDAULT, ÉLÈVE DE M. UMBDENSTOCK

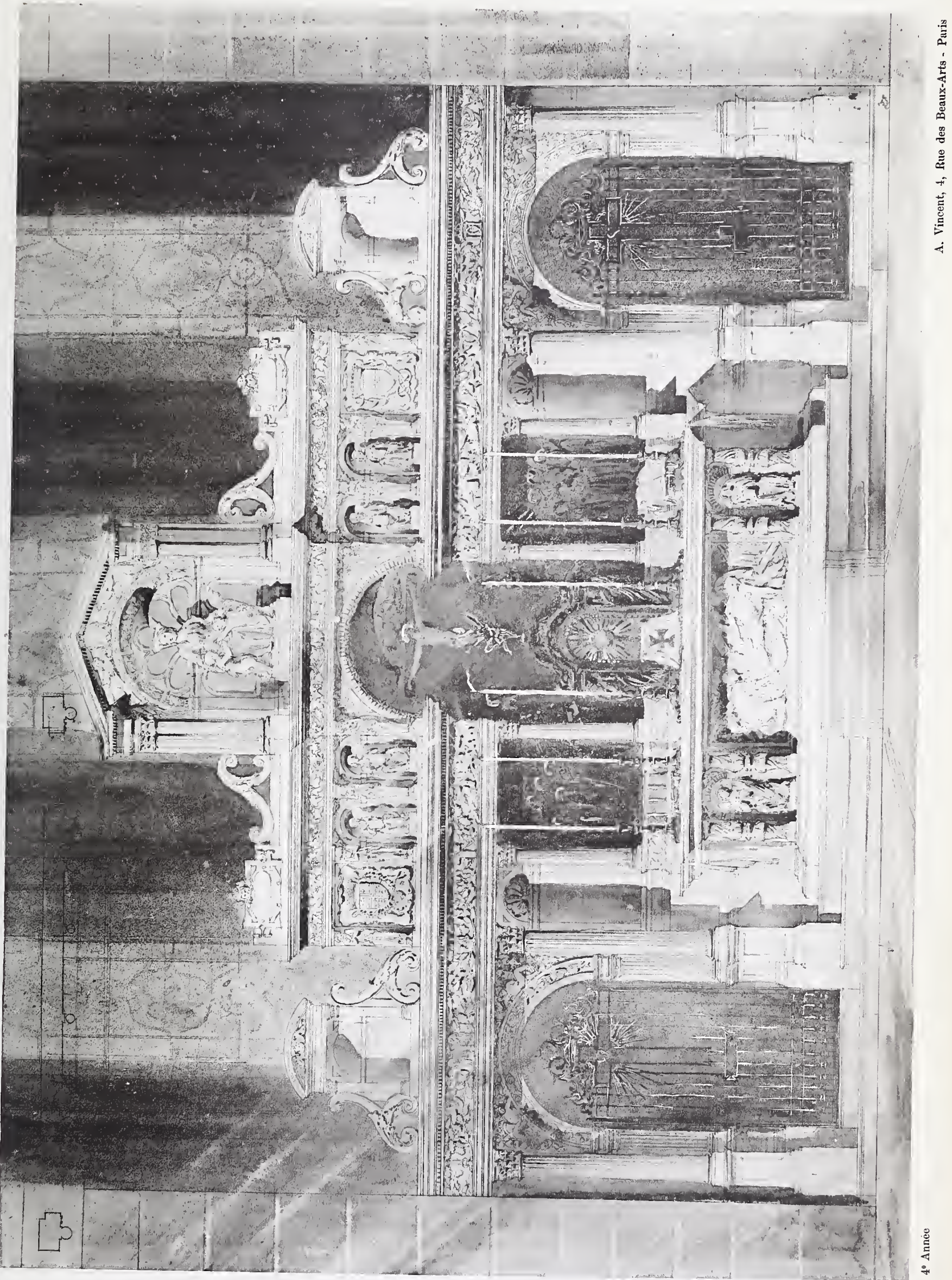
ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910



RESTITUTION DU SOUBASSEMENT D'UN RÉTABLE DU XVIe SIÈCLE

Médaille - M. CASTEL, élève de M. BERNIER

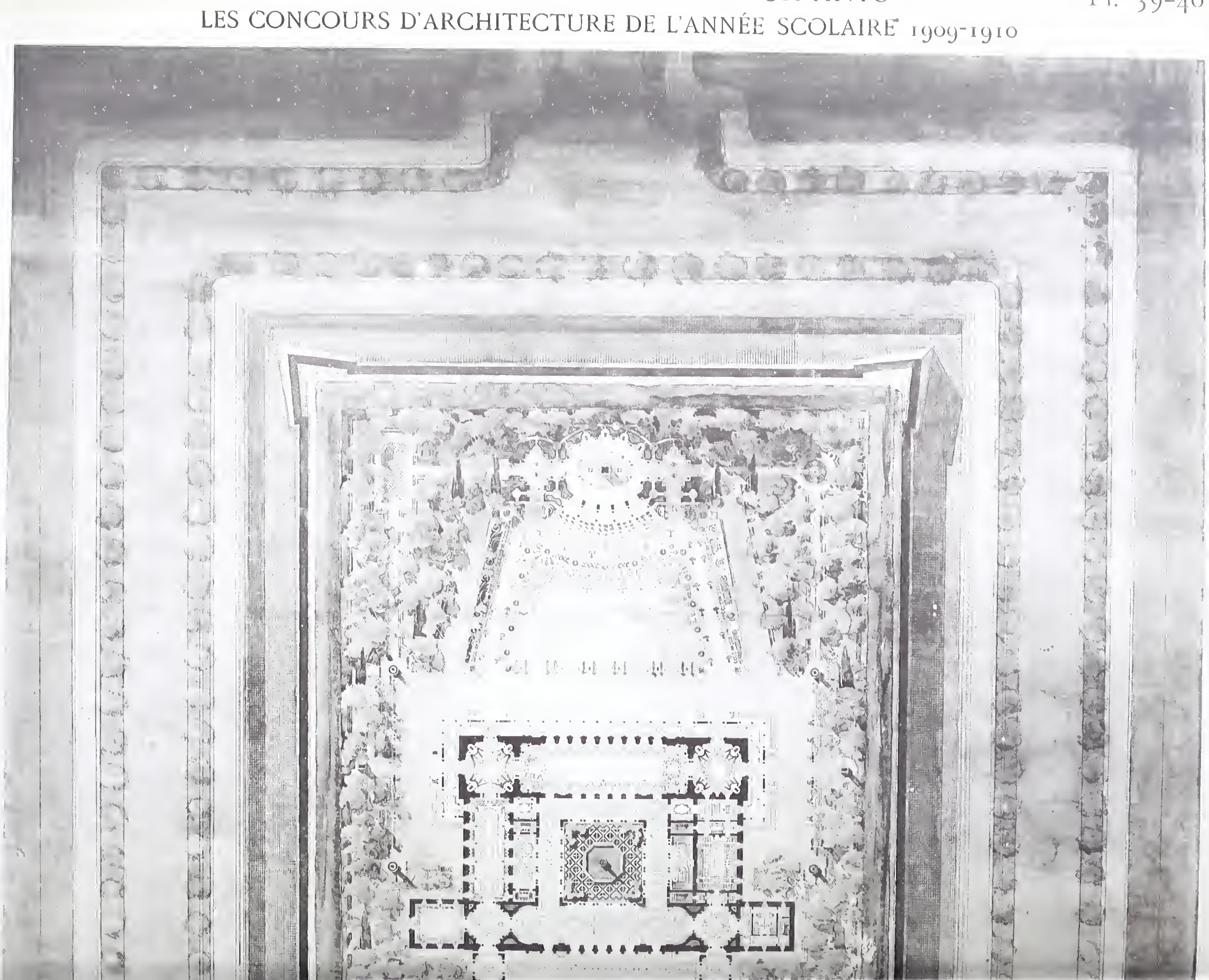


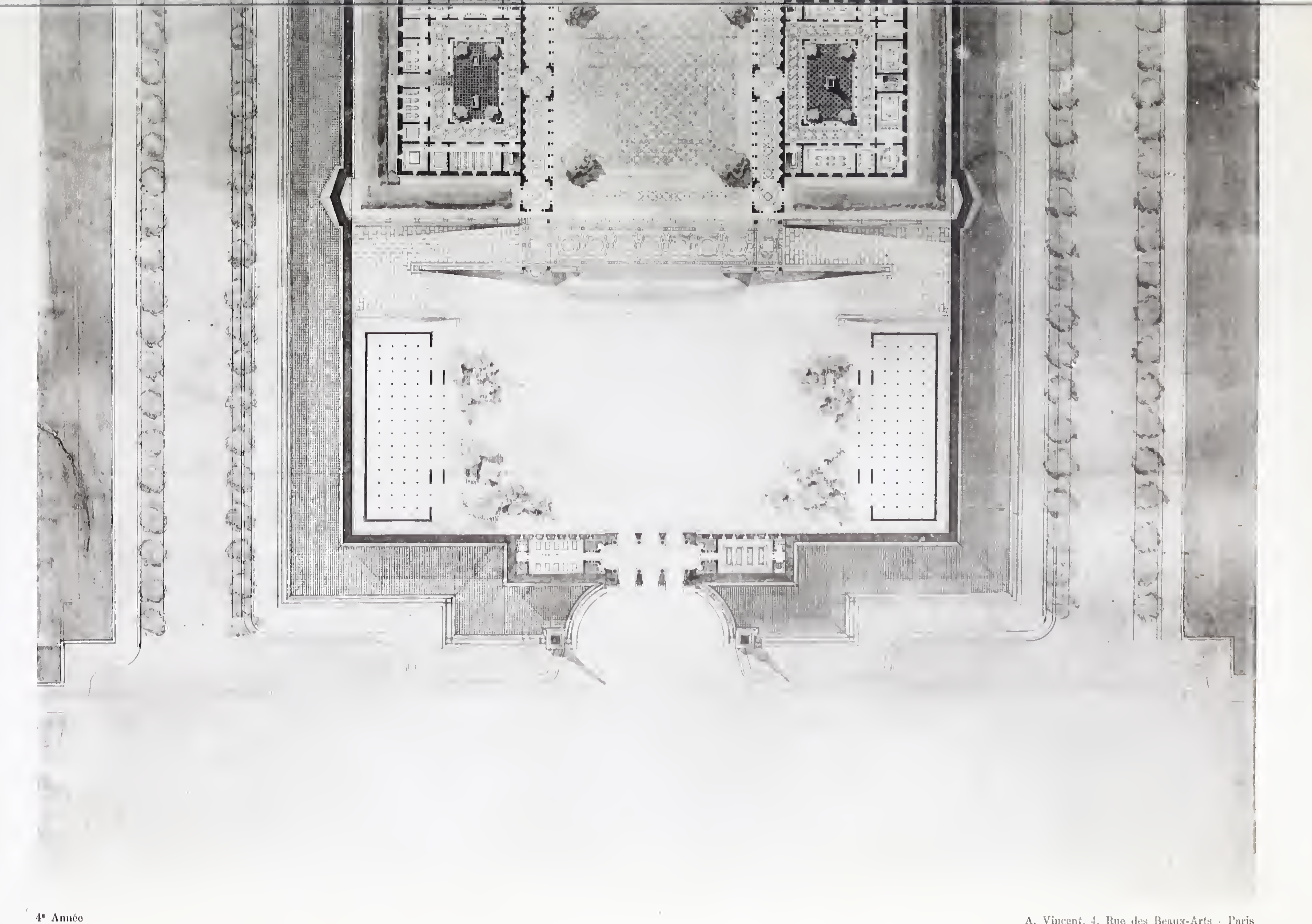
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

4e Année

RESTITUTION DU SOUBASSEMENT D'UN RÉTABLE DU XVIe SIÈCLE

MÉDAILLE - M. D'AMATO, ÉLÈVE DE M. LALOUX





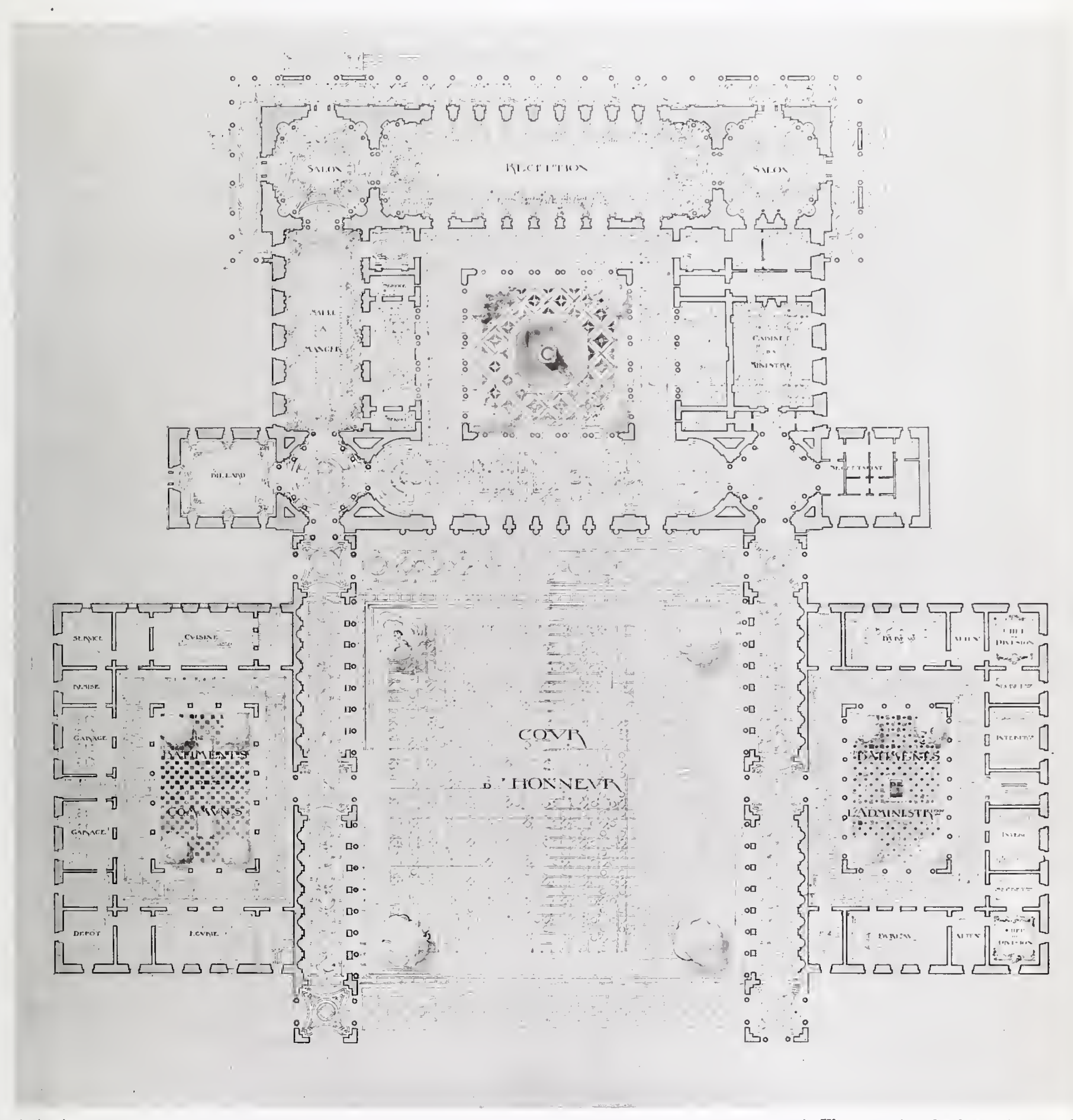
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS DETOUCHE, DELAGE ET ROUX

UNE AMBASSADE DE FRANCE DANS UN PAYS D'EXTRÊME-ORIENT

PRIX : M. MARTELLO CLAUDE, ÉLÈVE DE M. PAULIN

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910



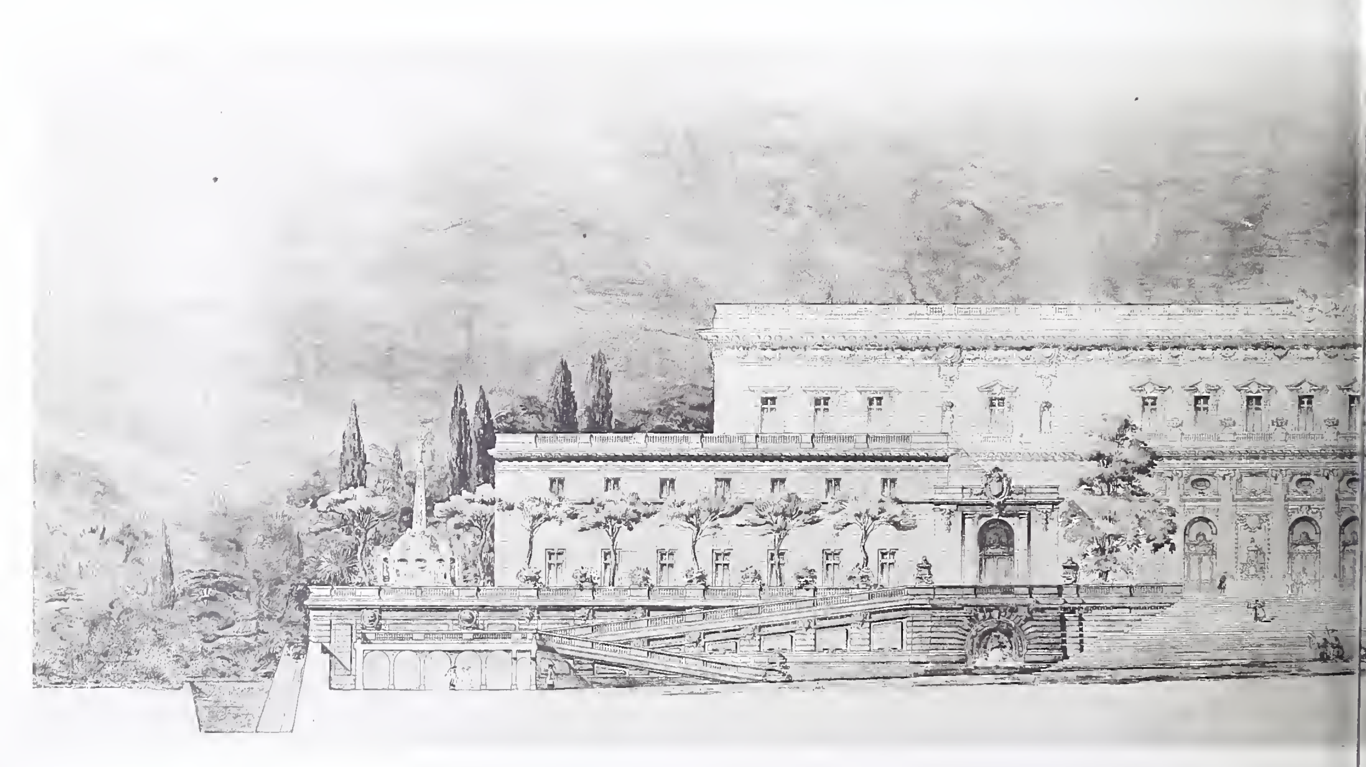
4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS DETOUCHE, DELAGE ET ROUX
UNE AMBASSADE DE FRANCE DANS UN PAYS D'EXTRÊME-ORIENT

Prix : M. MARTELLO Claude, élève de M. PAULIN



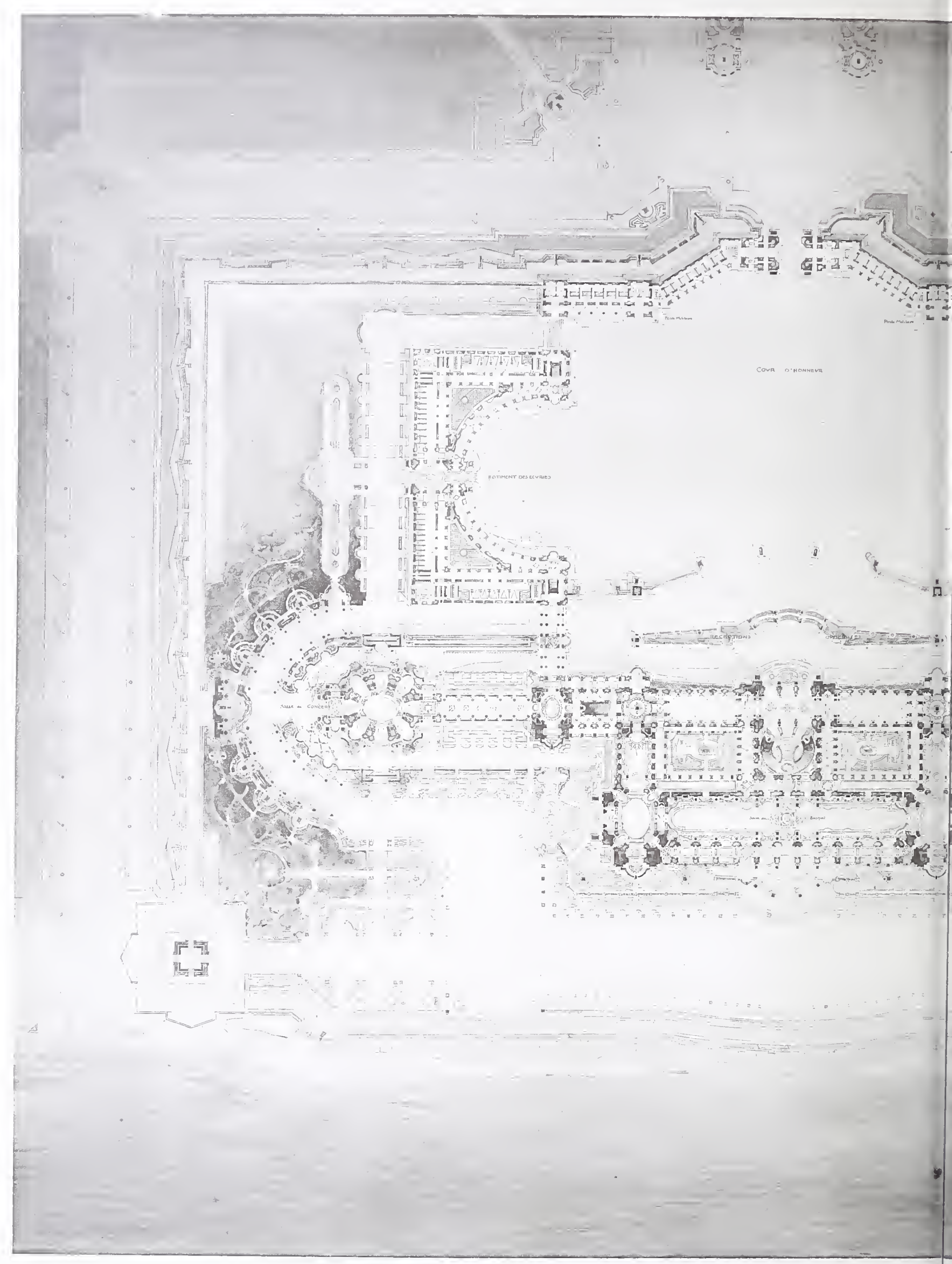


CONCOURS DETOUC
UNE AMBASSADE DE FRANCE D
PRIX : M. MARTELLO (

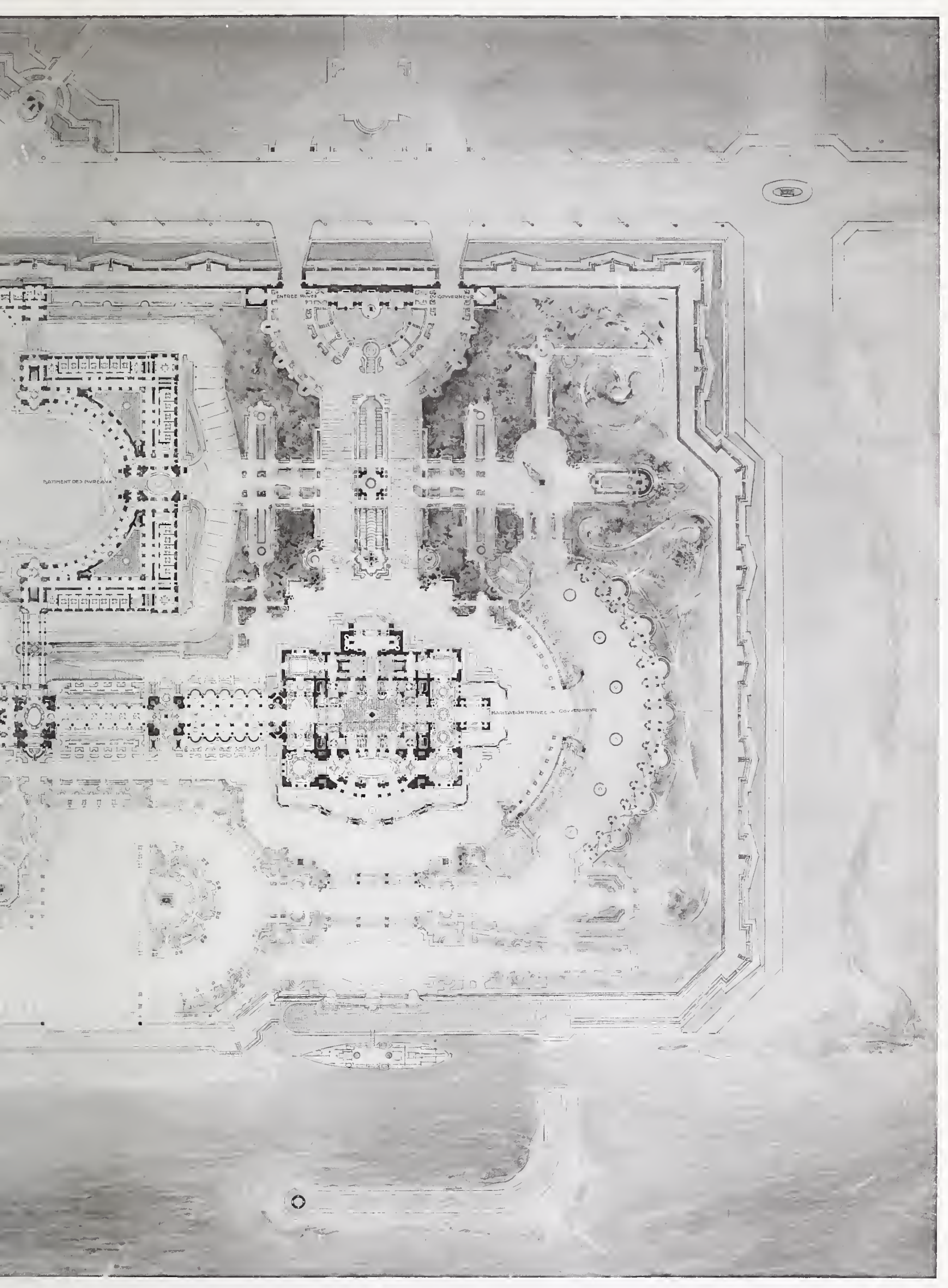


A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

E, DELAGE ET ROUX
S UN PAYS D'EXTRÊME-ORIENT
DE, ÉLÈVE DE M. PAULIN



CONCOURS DETOUC
UNE AMBASSADE DE FRANCE D
2e Prix - M. PONS HON



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

DELAGE ET ROUX
UN PAYS D'EXTRÊME-ORIENT
ÉLÈVE DE M. REDON



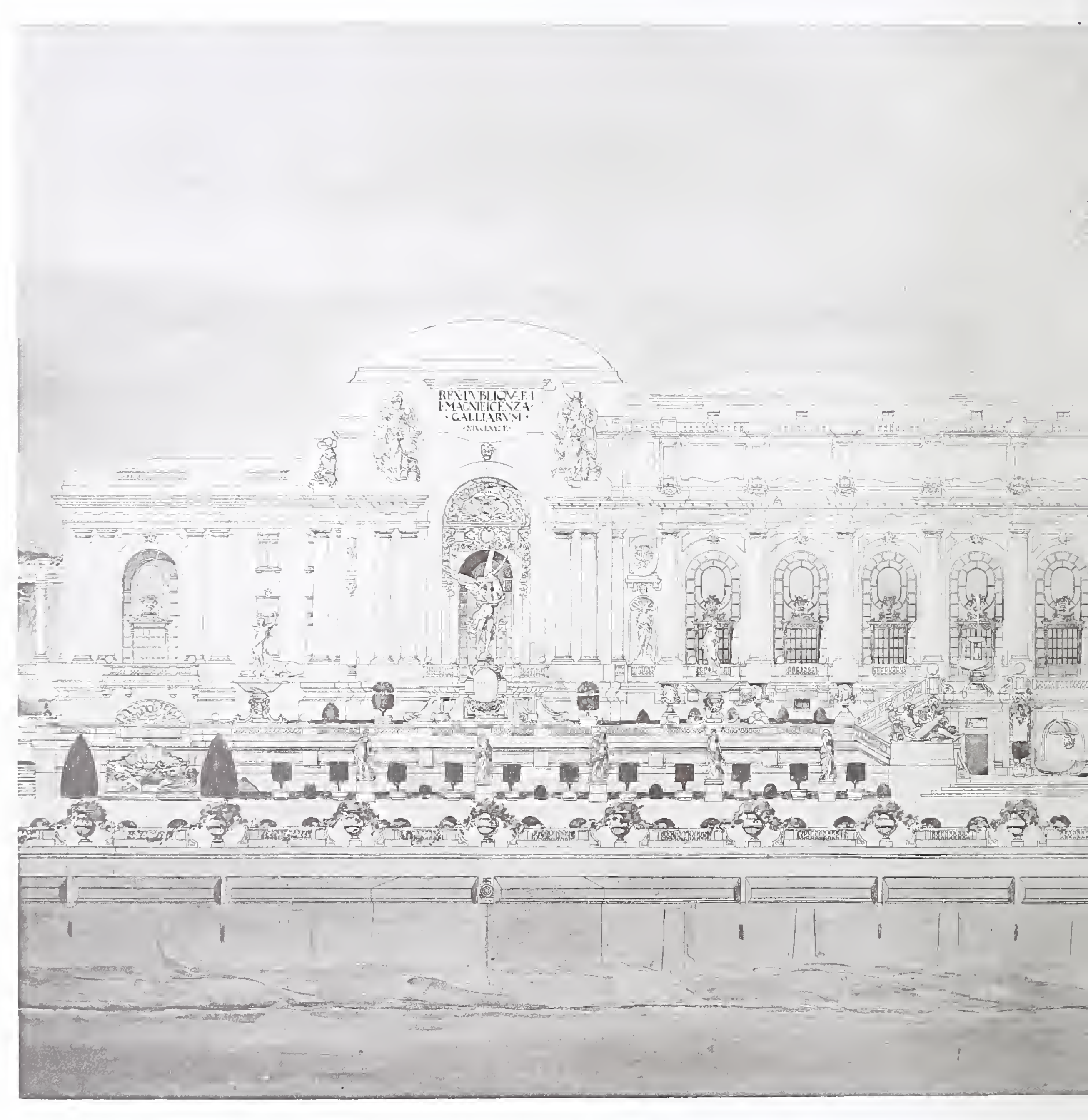


CONCOURS DETO[...]
UNE AMBASSADE DE FRANCE [...]
2[e] PRIX - M. PONS

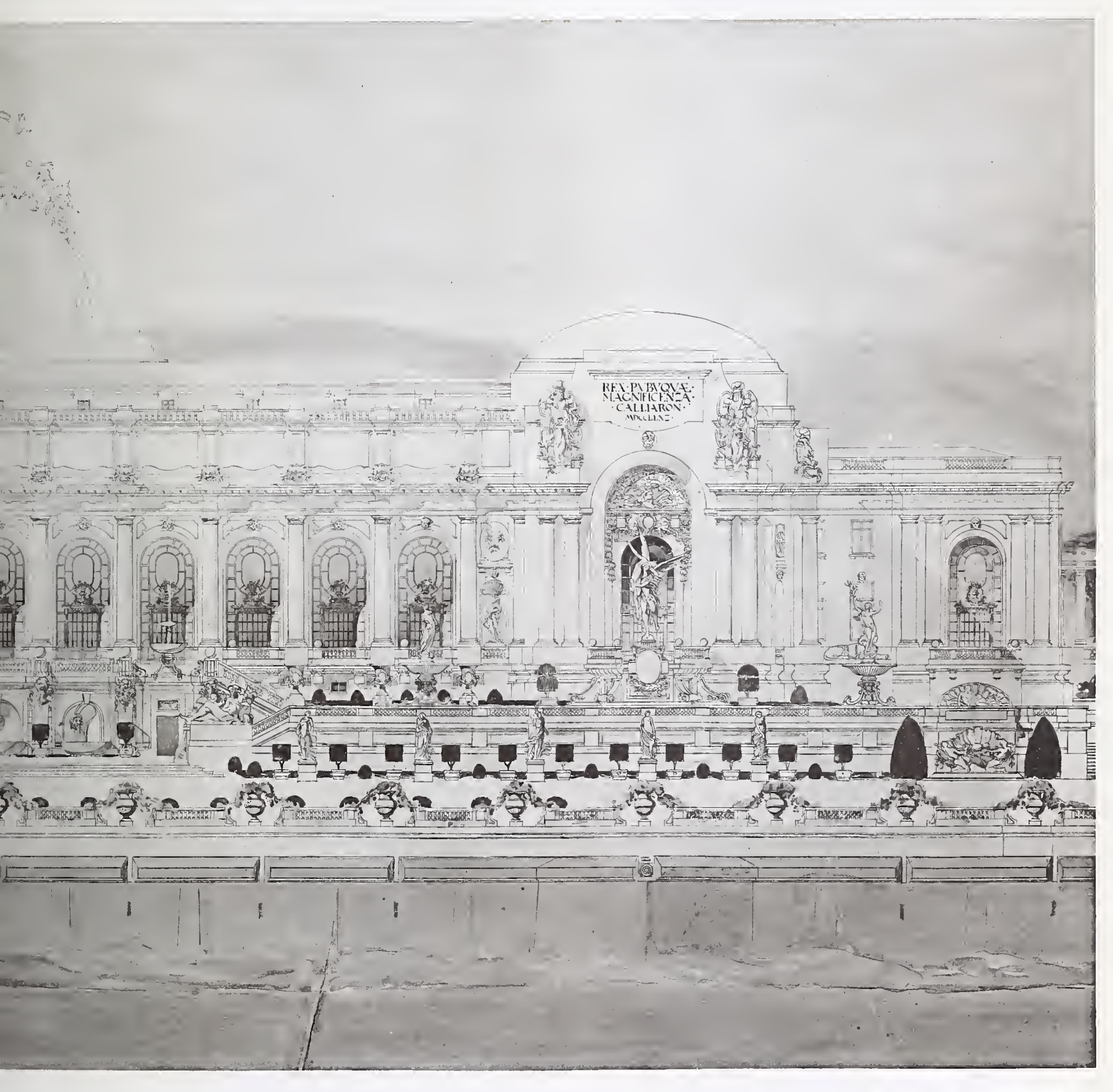
PL. 47-48



CHE, DELAGE ET ROUX
ANS UN PAYS D'EXTRÊME-ORIENT
ORÉ, ÉLÈVE DE M REDON



CONCOURS DETO
UNE AMBASSADE DE FRANC
2e Prix - M. PONS



A. Vinc nt, 4, Rue d· Beau P ris

HE, DELAGE ET ROUX
NS UN PAYS D'EXTRÊME-ORIEN
RÉ, ÉLÈVE DE M. REDON

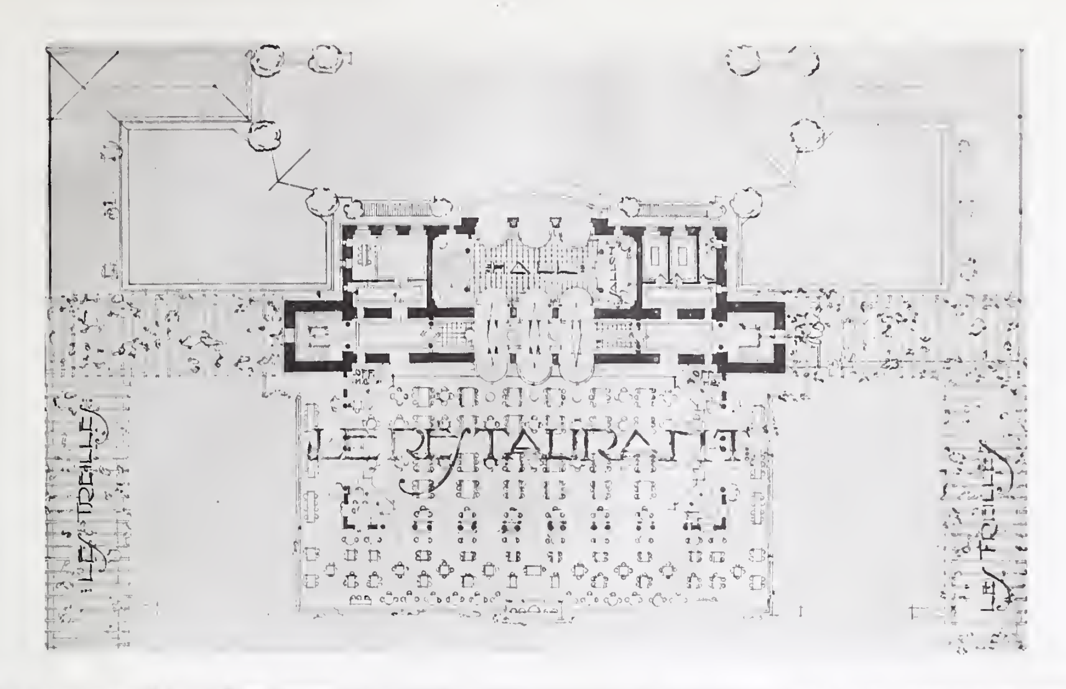
ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910





A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

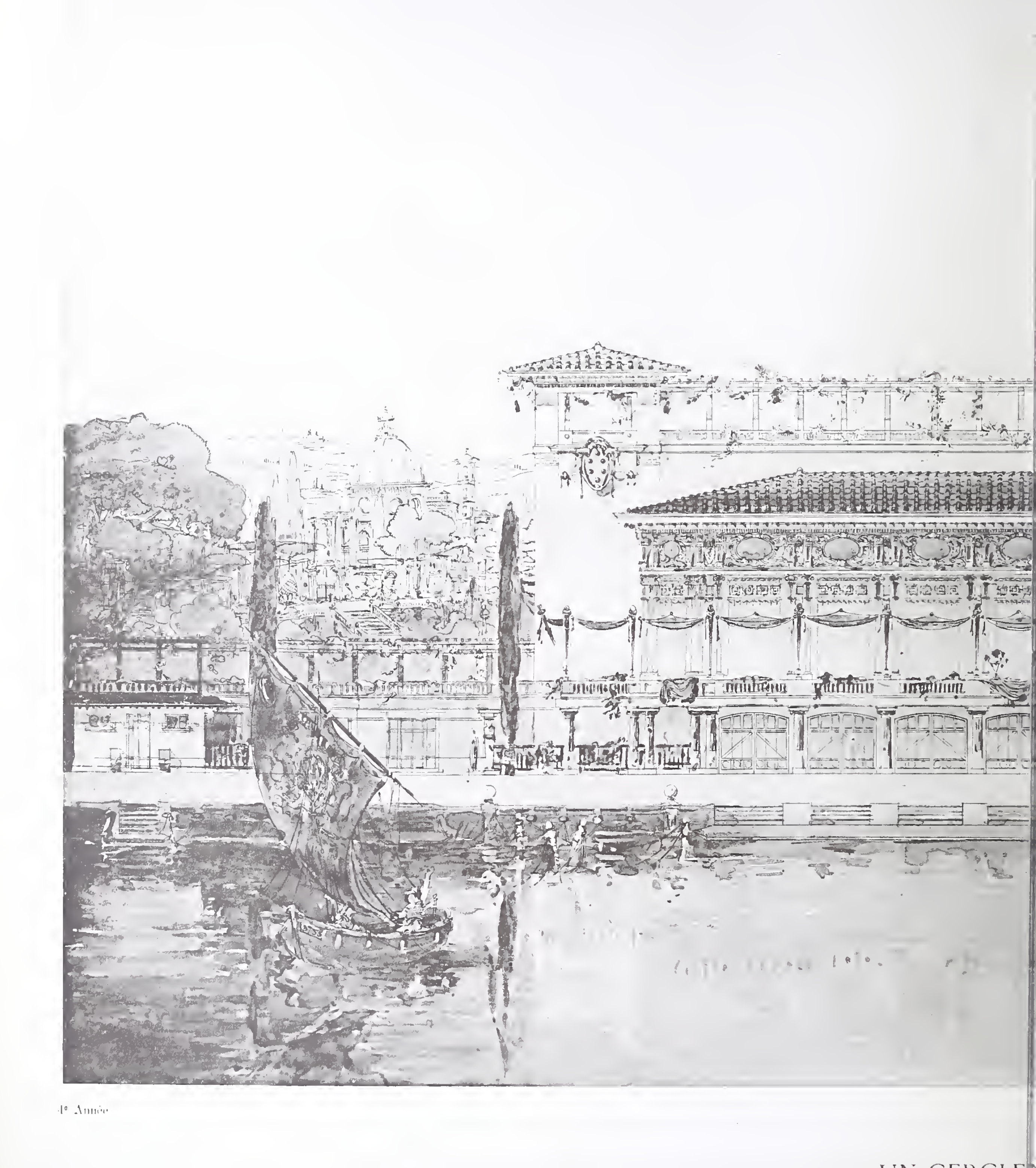
CONCOURS DETOUCHE, DELAGE ET ROUX
UNE AMBASSADE DE FRANCE DANS UN PAYS D'EXTRÊME-ORIENT
2e Prix - M. PONS Honoré, élève de M. Redon



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN CERCLE NAUTIQUE

1re Mention - M. Jules J. PIN, élève de M. PAULIN



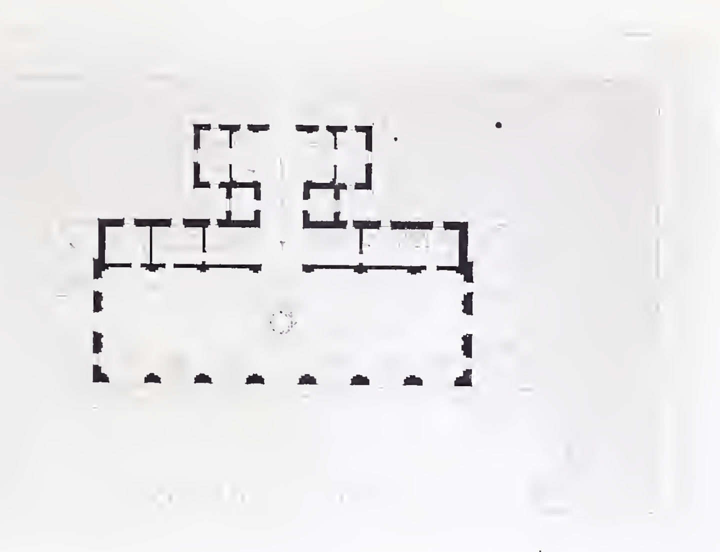
UN CERCLE

Ire Mention - M. Jules J.



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

AUTIQUE
, ÉLÈVE DE M. PAULIN

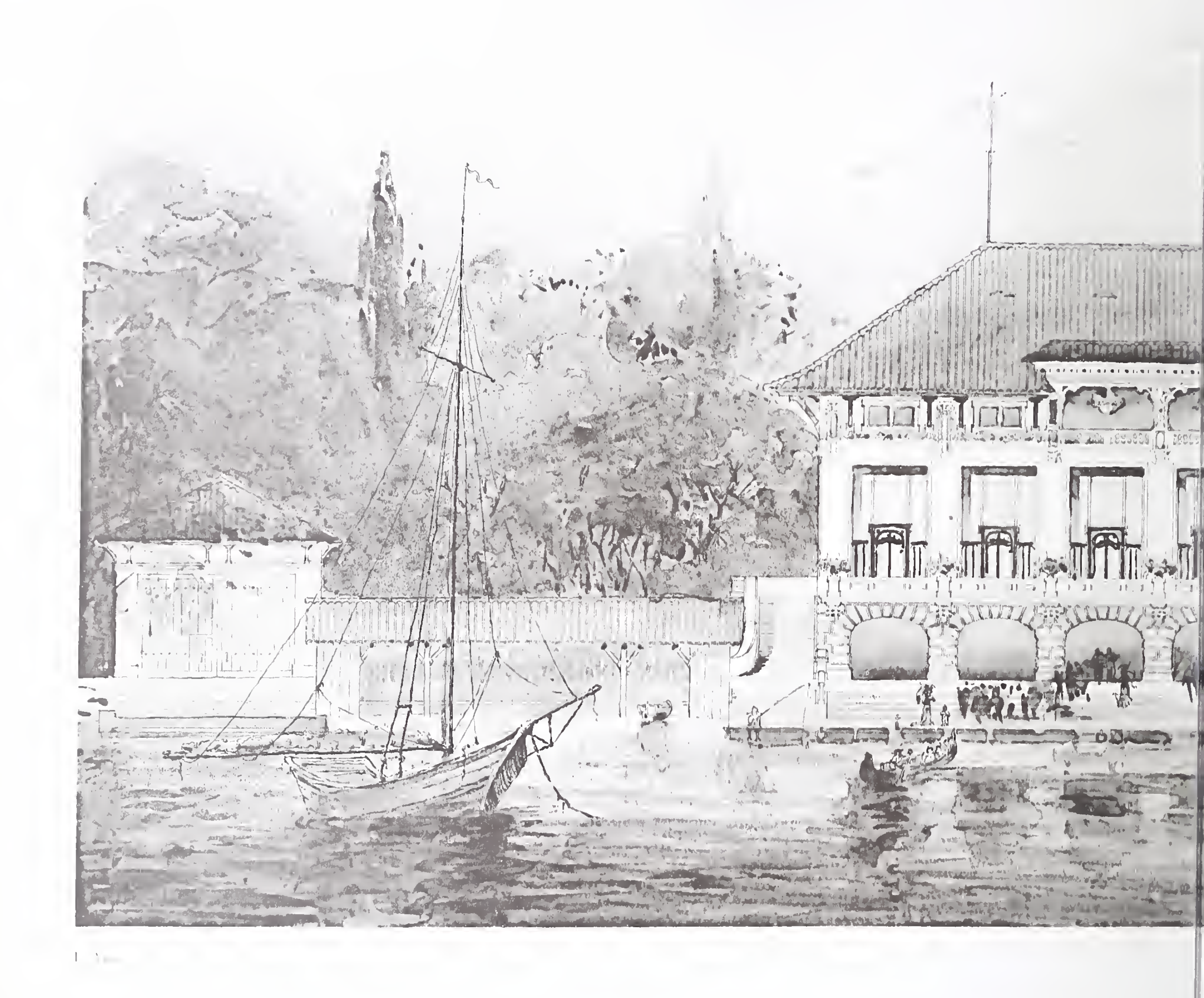


4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN CERCLE NAUTIQUE

1re Mention - M. RAINSFORD, élève de M. LALOUX



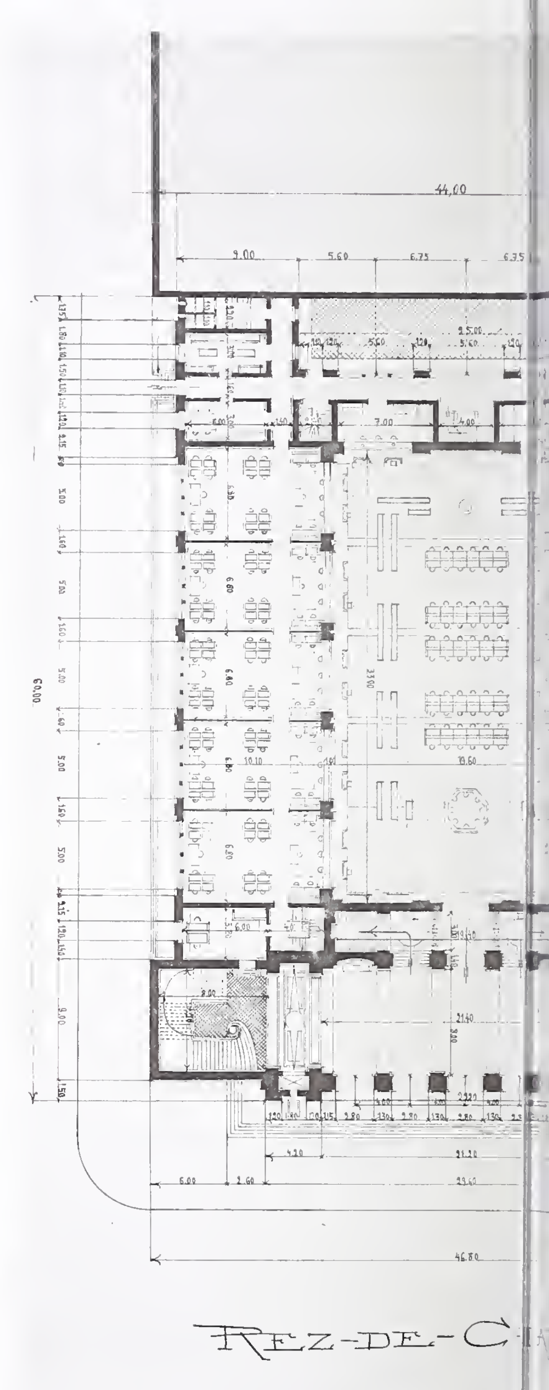
UN CERCL
1re Mention - M. RAINSE



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Par

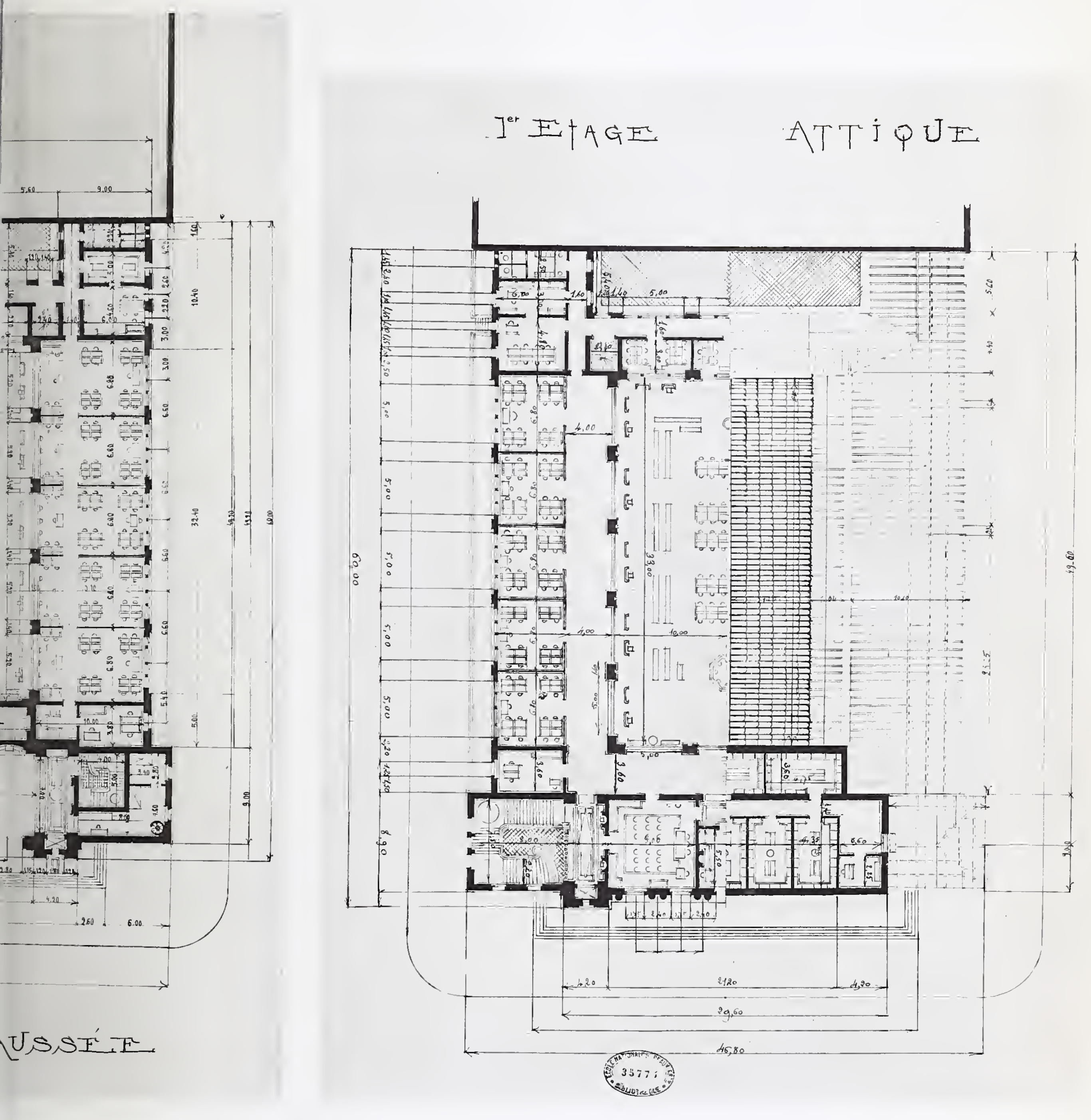
AUTIQUE
ÉLÈVE DE M. LALOUX

SOUS-SOL FONDATIONS



PROJET DE CONSTRUCTI

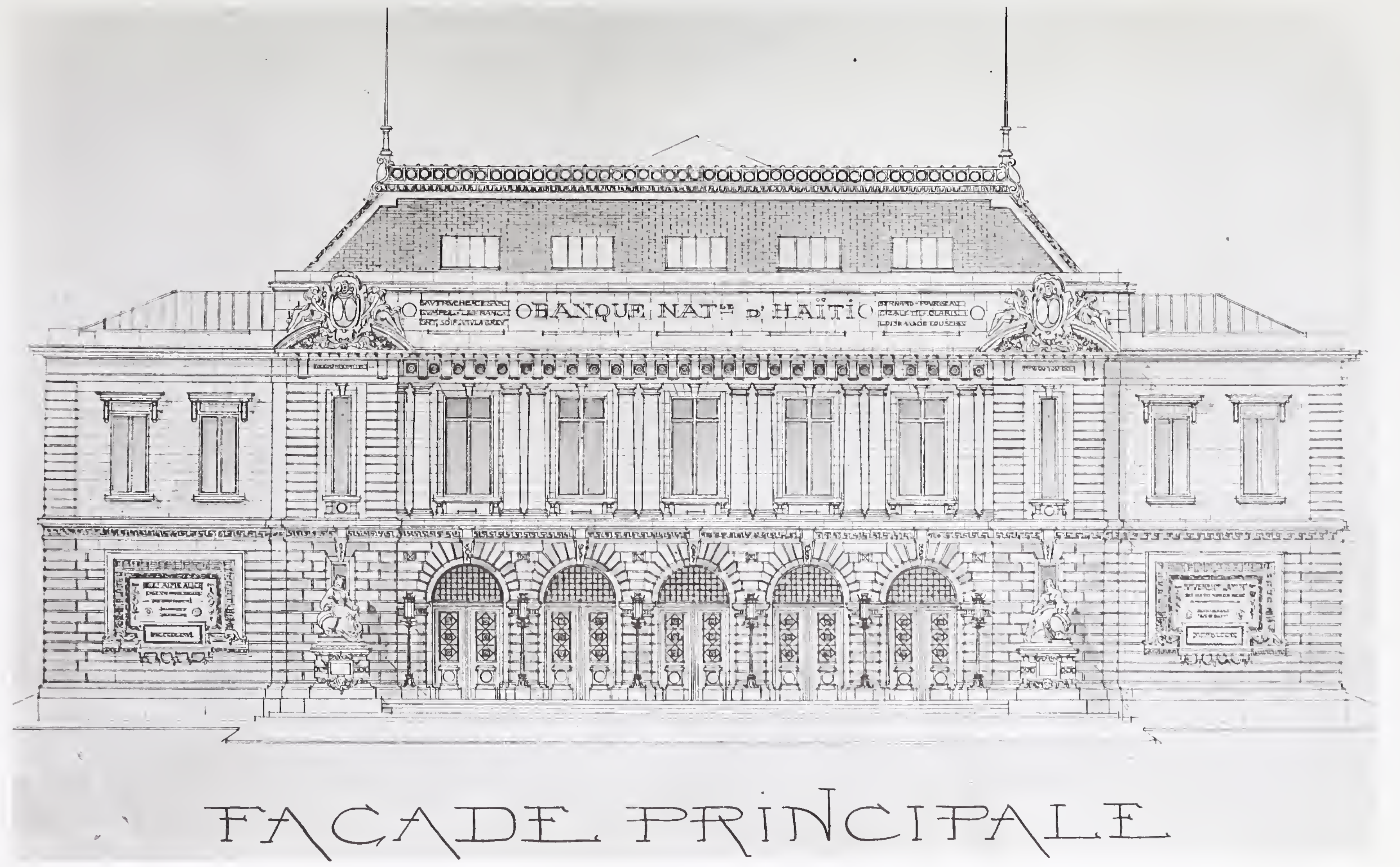
PRIX JAY ET Ire MÉDAILLE - M.



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

N GÉNÉRALE - UNE BANQUE

SAR ANDRÉ, ÉLÈVE DE M. ANDRÉ

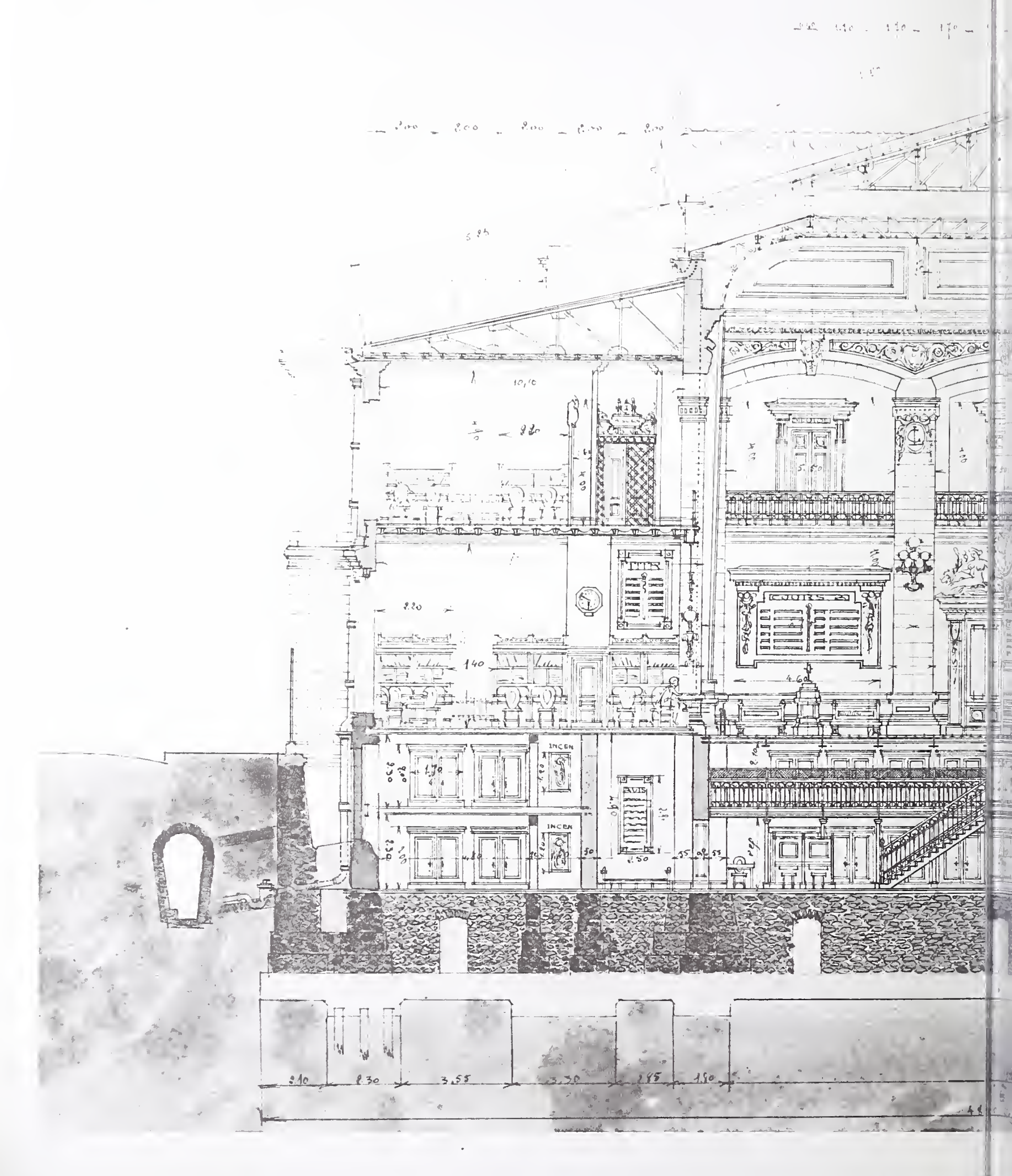


4e Année
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE - UNE BANQUE
PRIX JAY ET 1re MÉDAILLE - M. CÉSAR ANDRÉ, ÉLÈVE DE M. ANDRÉ

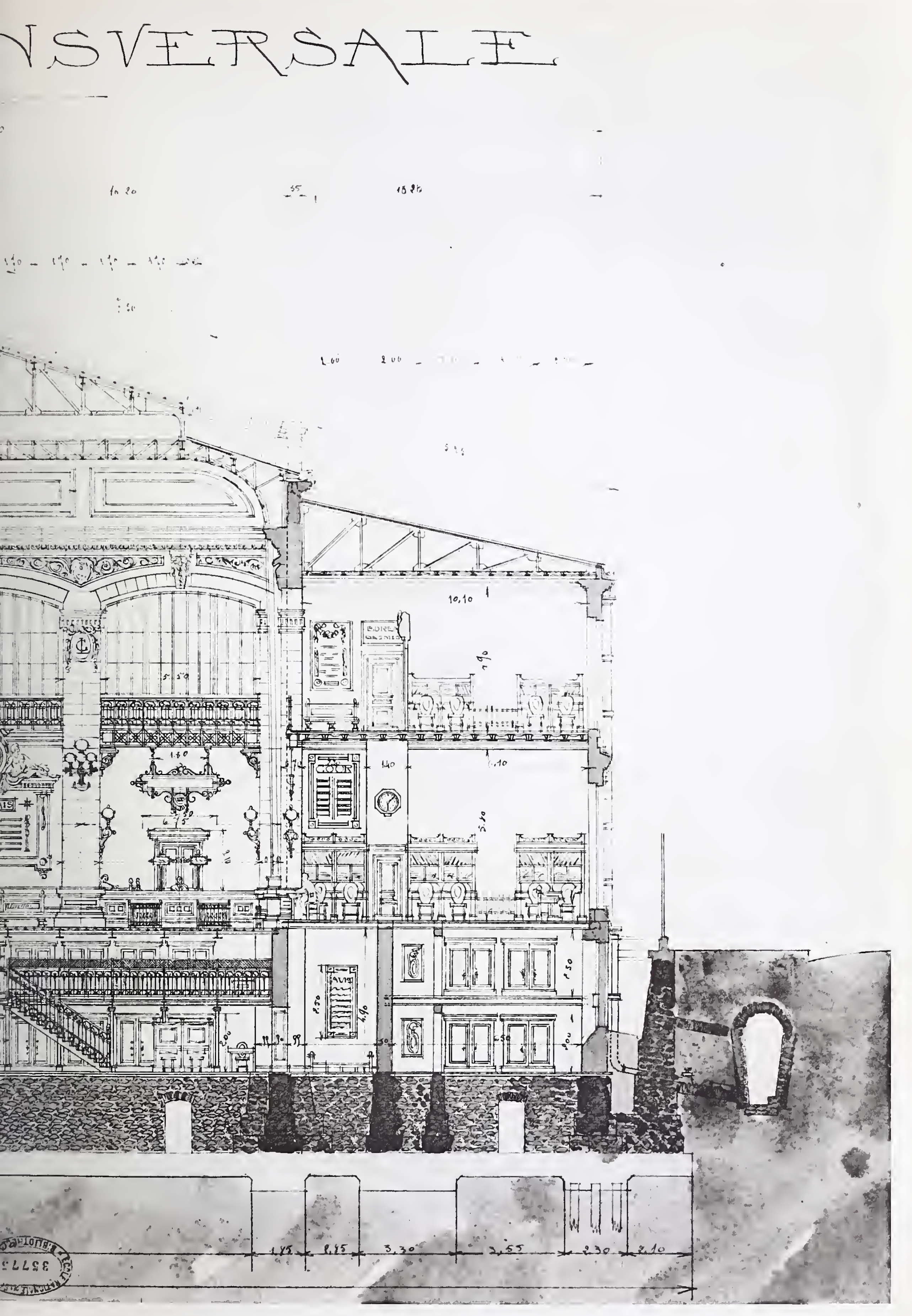
FACADE LATÉRALE

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE - UNE BANQUE
PRIX JAY ET 1re MÉDAILLE : M. CÉSAR ANDRÉ, ÉLÈVE DE M. ANDRÉ



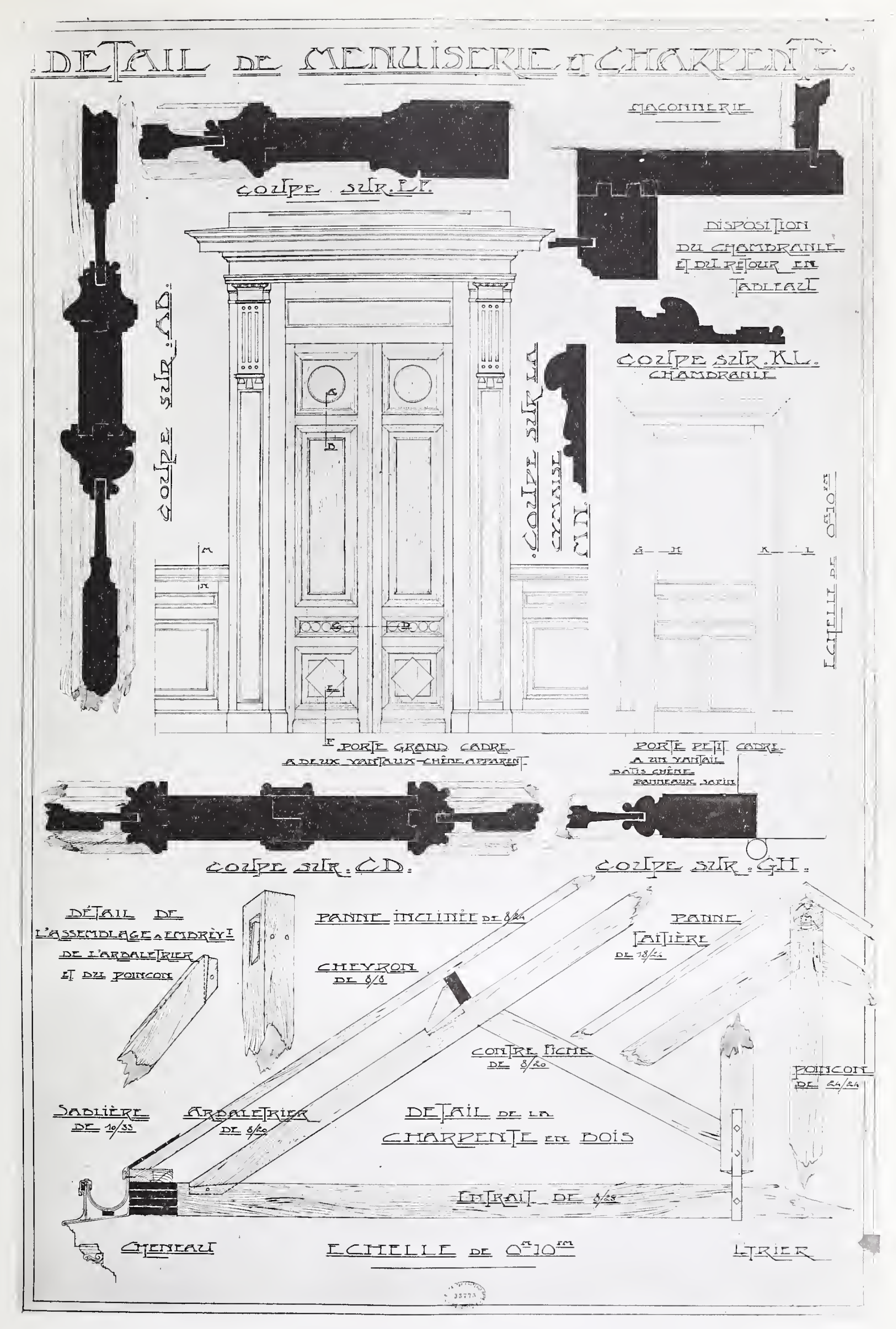
PROJET DE CONSTRUCTIO

PRIX JAY ET 1re MÉDAILLE - M. C



GÉNÉRALE - UNE BANQUE

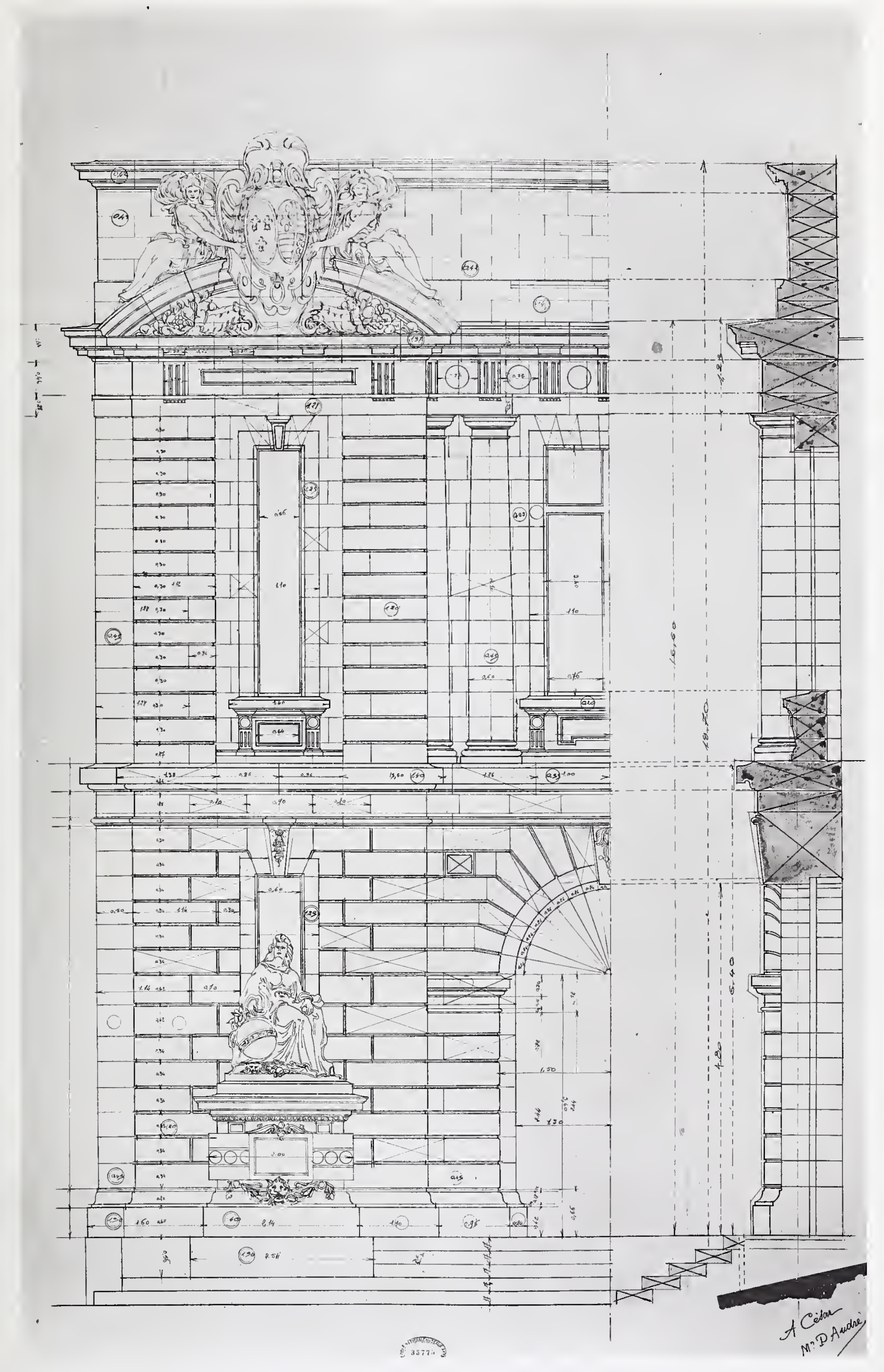
. ANDRÉ, ÉLÈVE DE M. ANDRÉ



 A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE - UNE BANQUE

PRIX JAY ET 1re MÉDAILLE - M. CÉSAR ANDRÉ, ÉLÈVE DE M. ANDRÉ

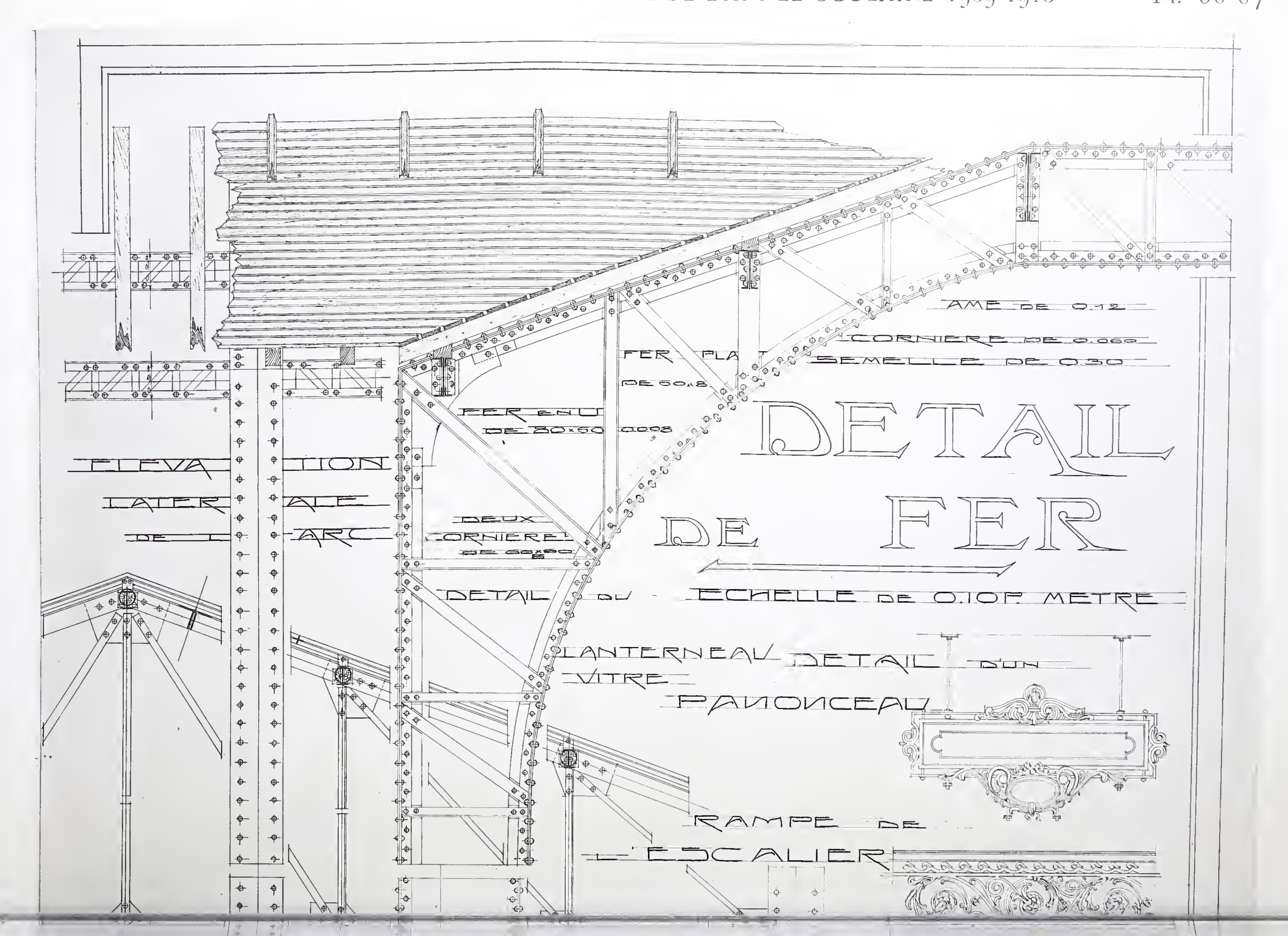


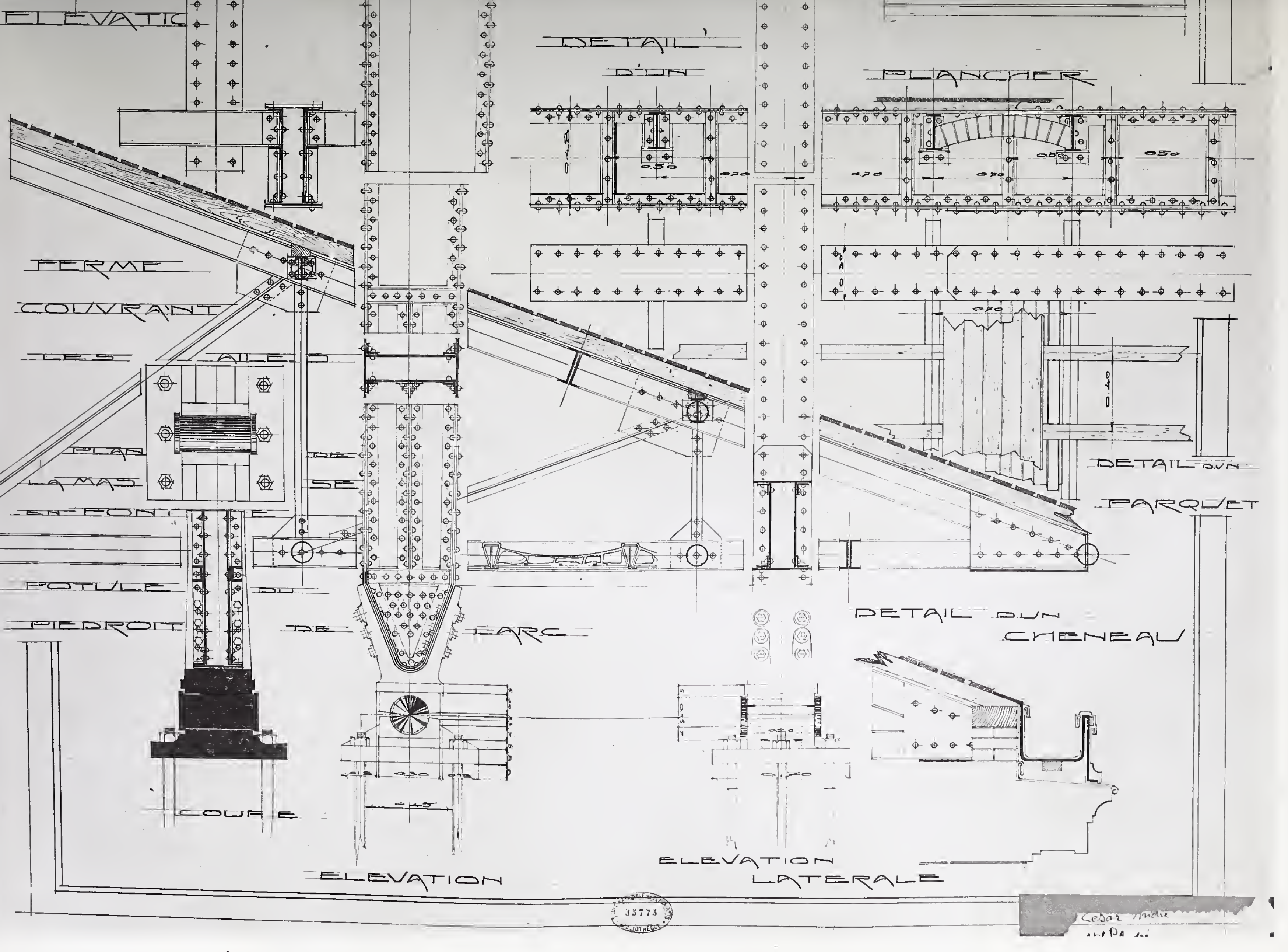
1re Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE - UNE BANQUE

Prix Jay et 1re Médaille - M. César André, élève de M. André

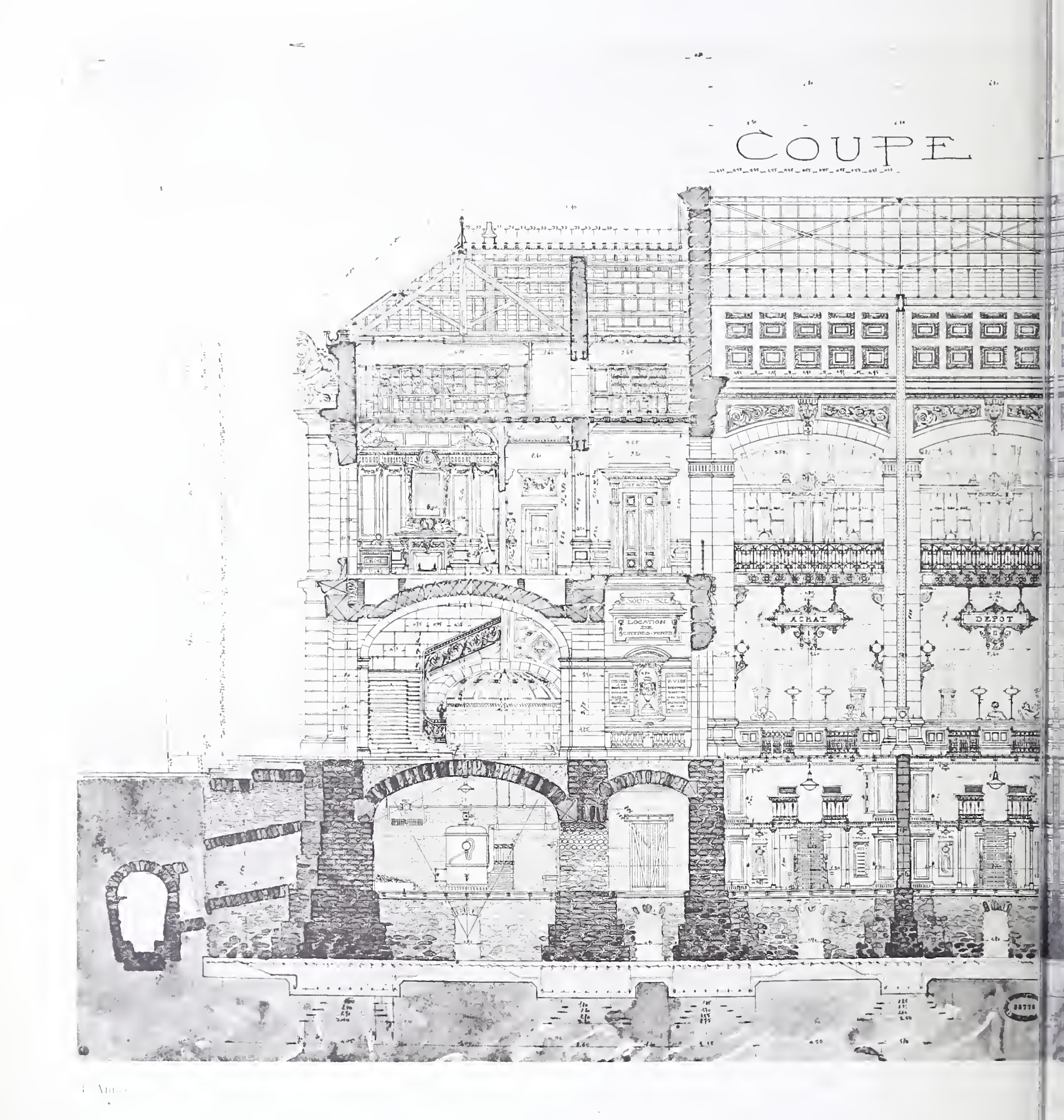

DETAIL DE FER
ECHELLE DE 0.10P. METRE
AME DE 0.12
CORNIERE DE 0.060
SEMELLE DE 0.30
FER PLAT DE 50×8
FER EN U DE 80×50 0.008
DEUX CORNIERES DE 60×60
ELEVATION LATERALE DE L'ARC
DETAIL DU LANTERNEAU VITRE
DETAIL D'UN PANONCEAU
RAMPE DE L'ESCALIER



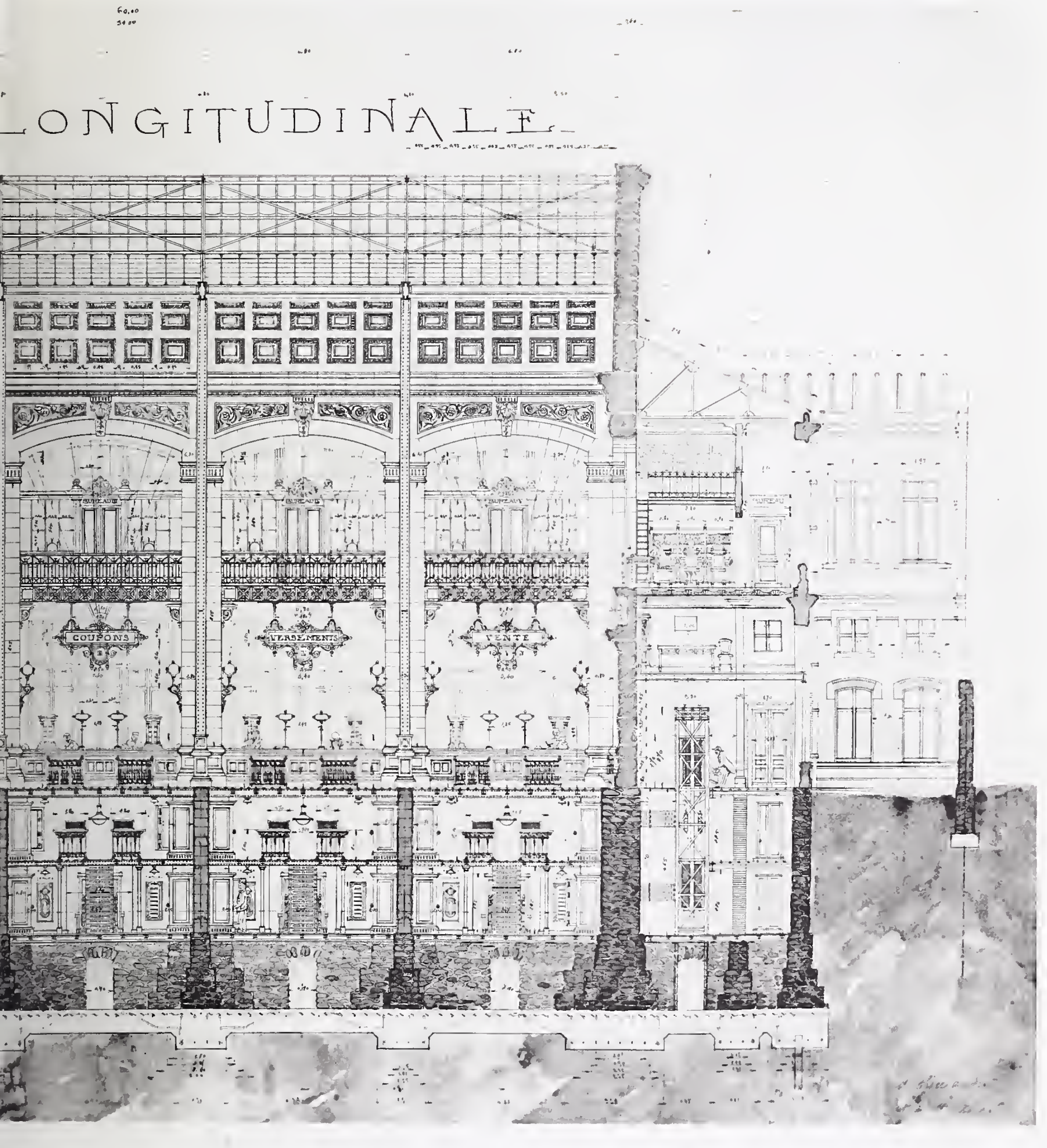
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE - UNE BANQUE

PRIX JAY ET 1re MÉDAILLE - M. CÉSAR ANDRÉ, ÉLÈVE DE M. ANDRÉ

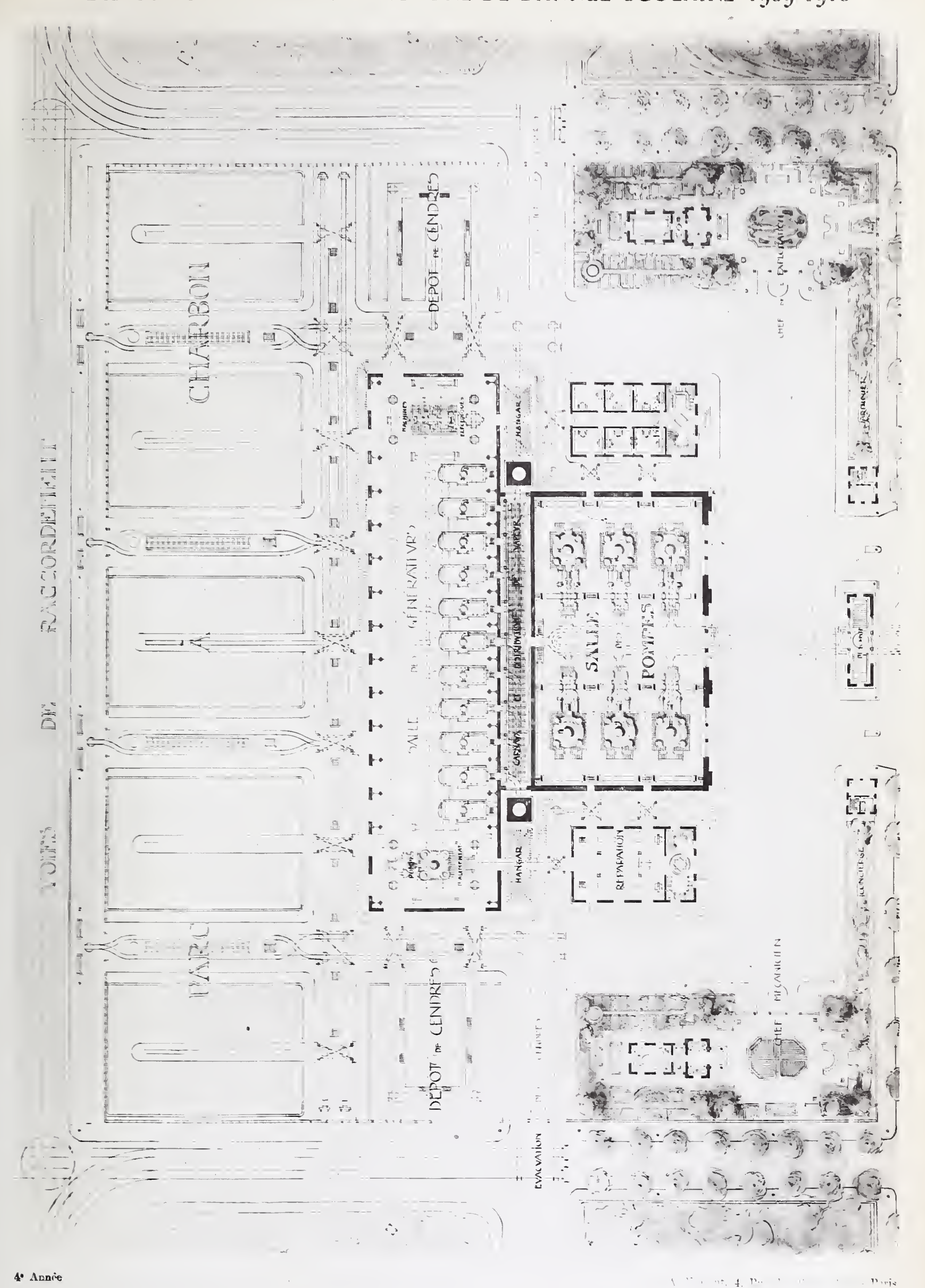


PROJET DE CONSTRUCTIO[N] GÉ
PRIX JAY ET 1re MÉDAILLE - M. C



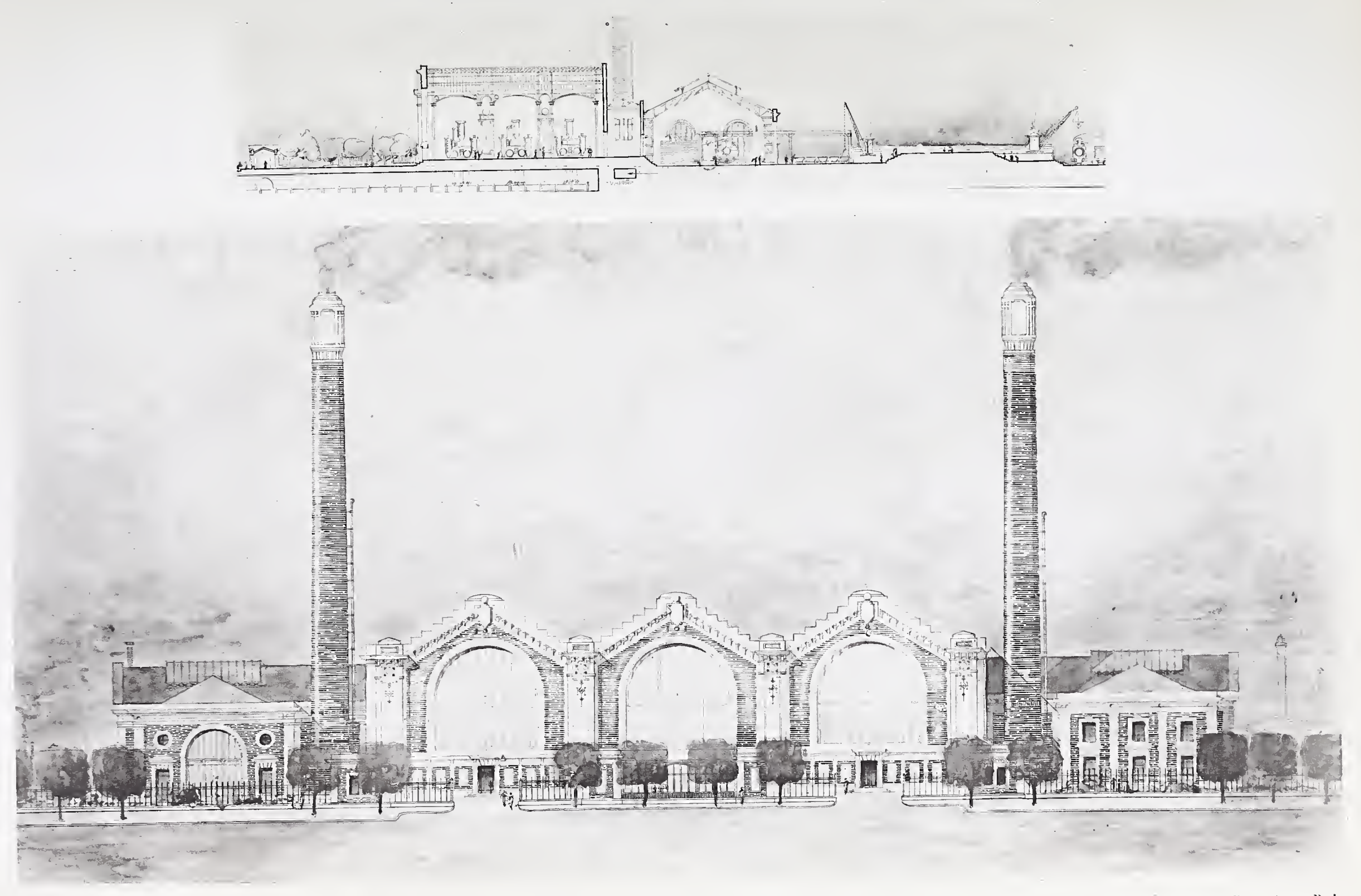
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

GÉNÉRALE - UNE BANQUE
ANDRÉ, ÉLÈVE DE M. ANDRÉ



UNE USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU

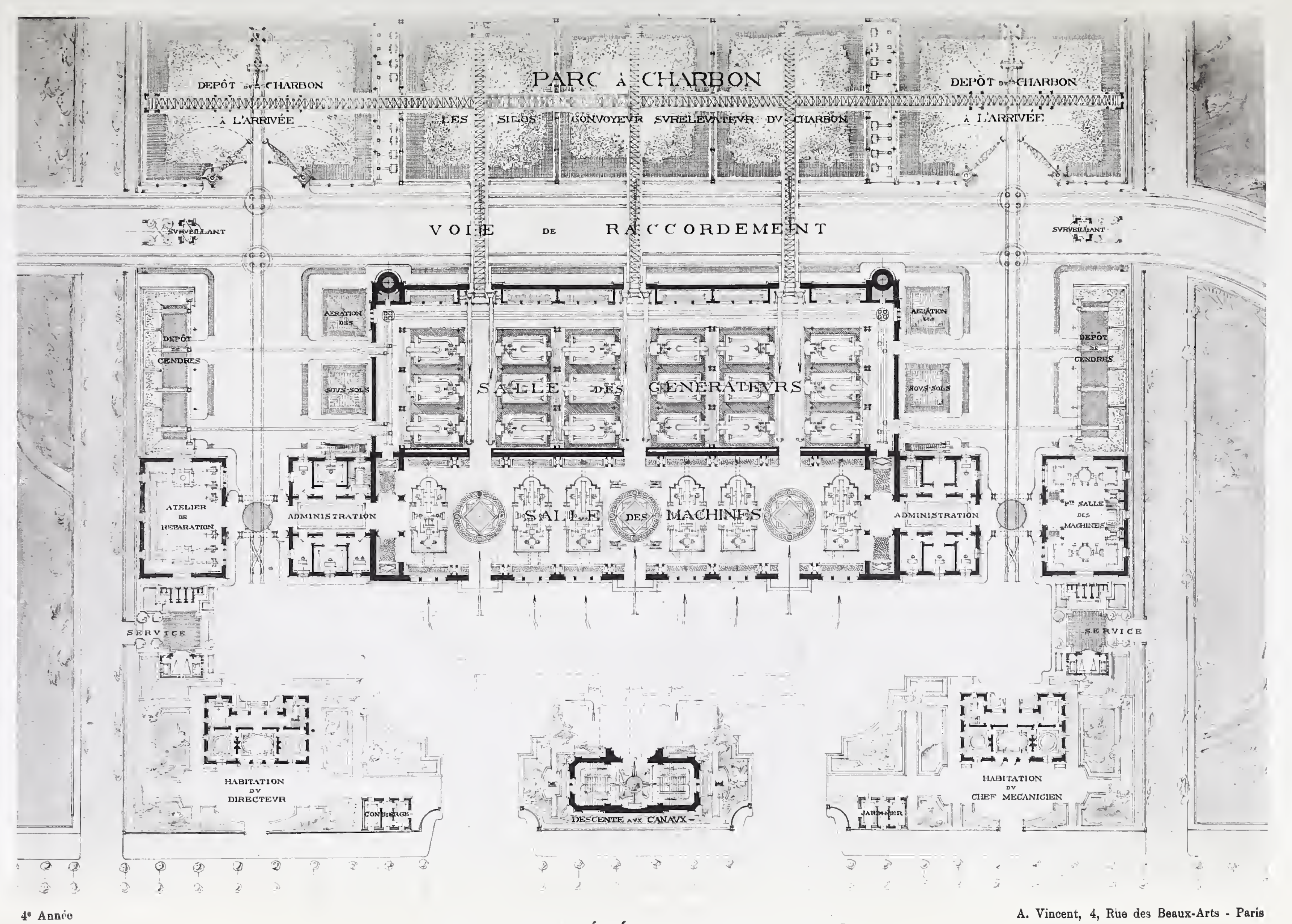
1re Seconde Médaille - M. BRUNNARIUS Marcel, élève de M. DEGLANE



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU

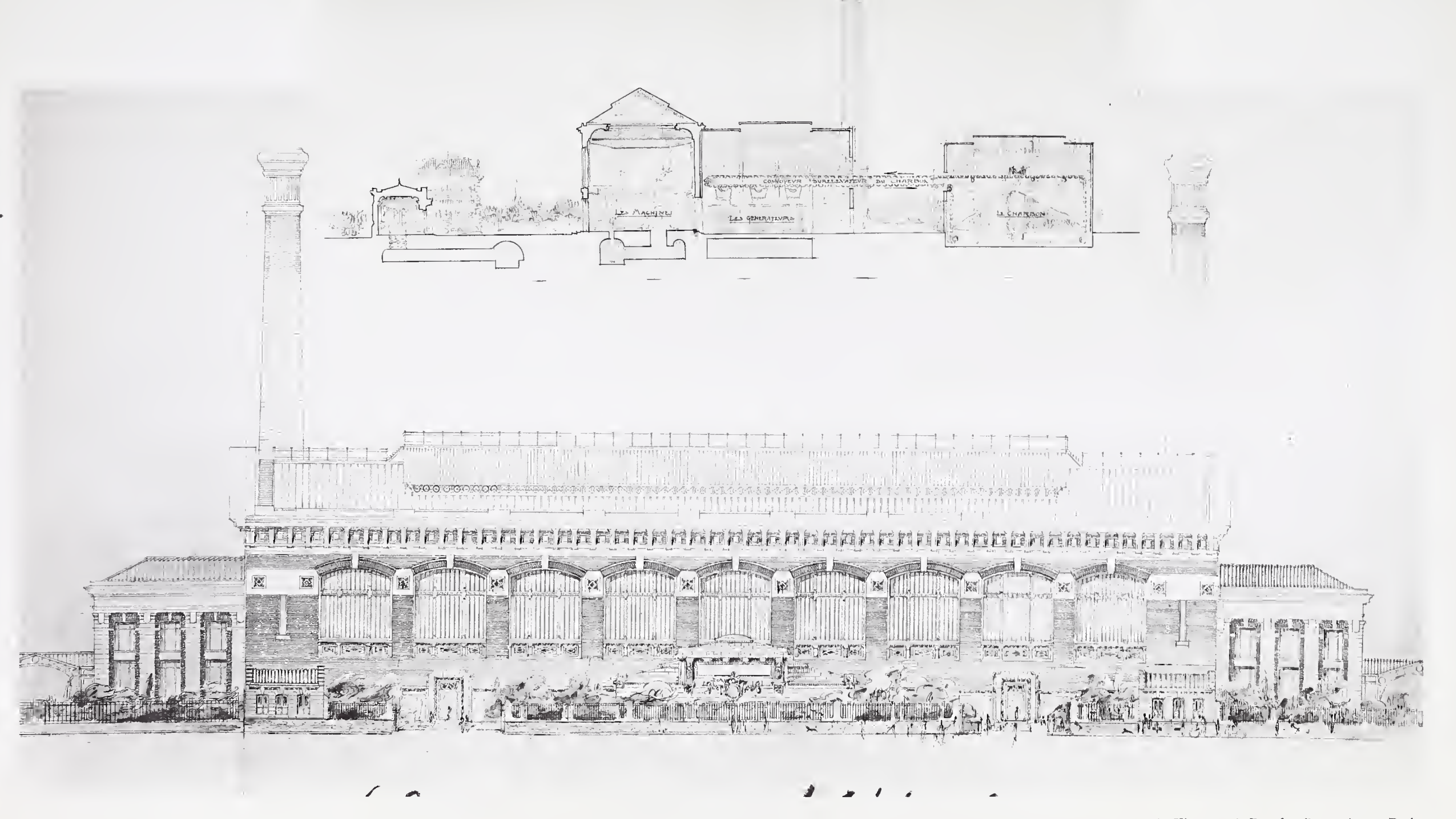
1re Seconde Médaille - M. BRUNNARIUS Marcel, élève de M. DEGLANE



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU

1re Seconde Médaille - M. CARLEVAN, élève de M. BERNIER

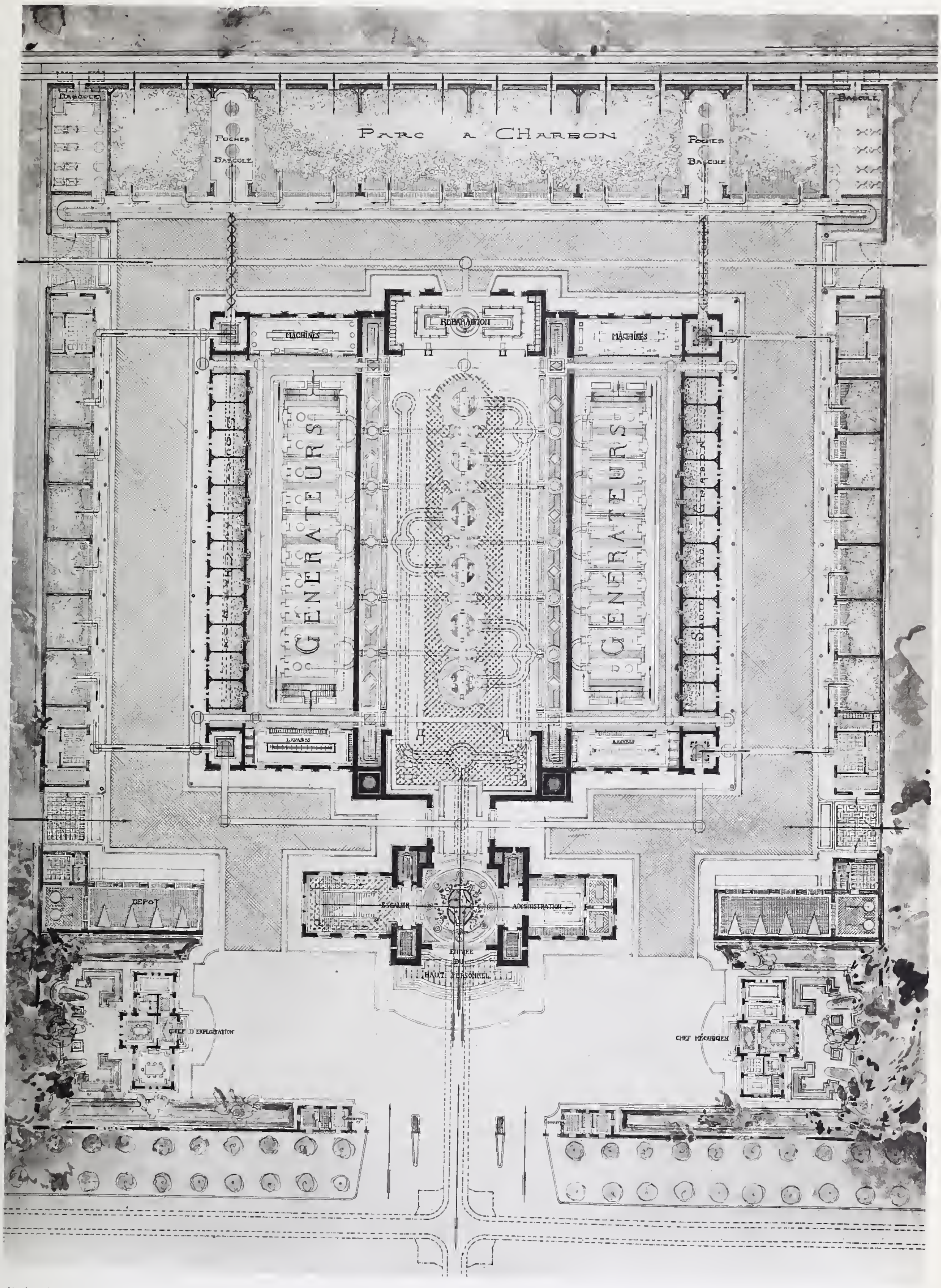


4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU

1re Seconde Médaille - M. CARLEVAN, élève de M. BERNIER



4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU

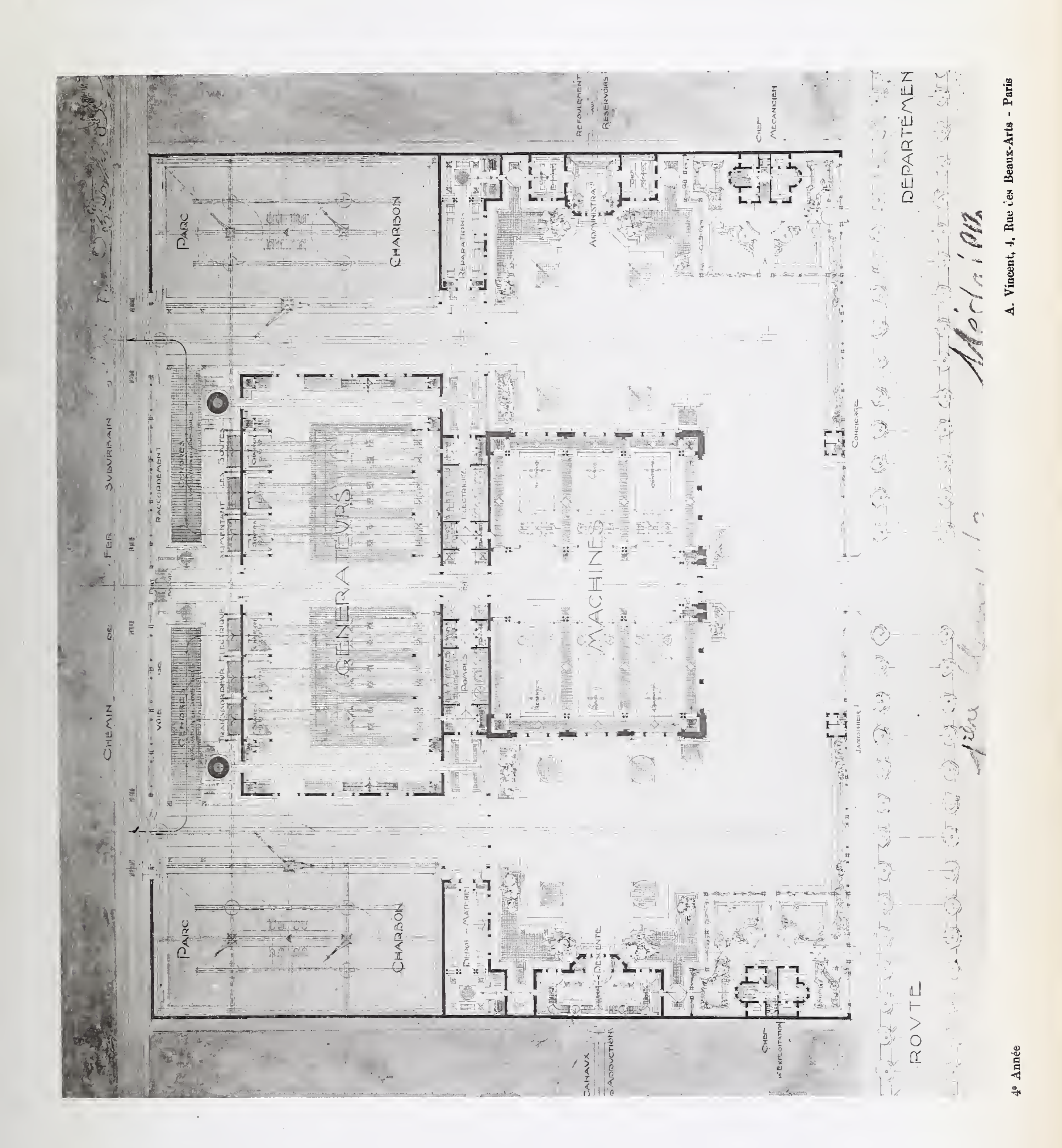
1re Seconde Médaille - M. L.-S. CORDONNIER, élève de M. BERNIER



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU

1re Seconde Médaille - M. L.-S. CORDONNIER, élève de M. BERNIER



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris
4e Année

UNE USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU

1re Seconde Médaille - M. CRIQUI, élève de M. PAULIN

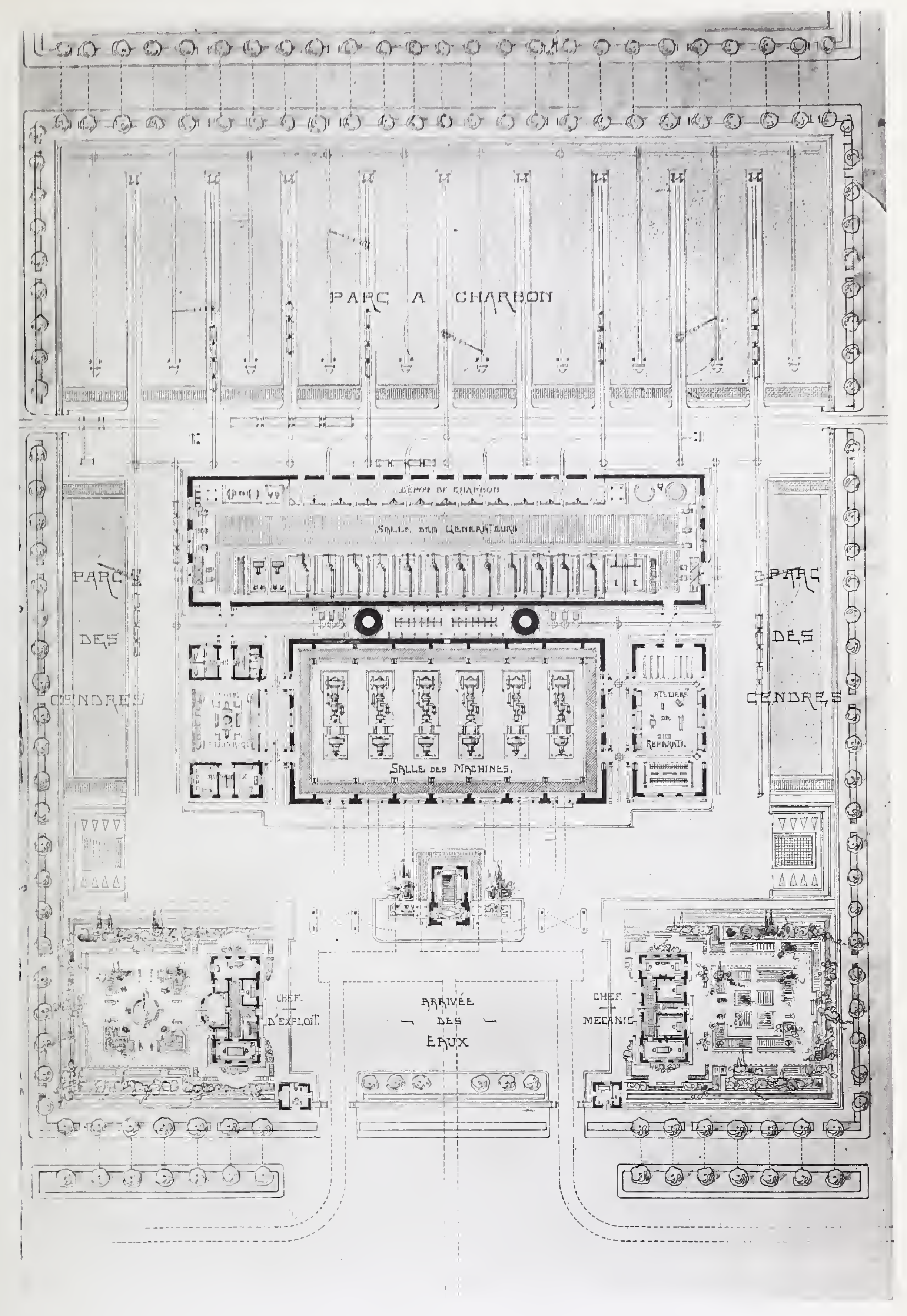


4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU

1re SECONDE MÉDAILLE - M. CRIQUI, ÉLÈVE DE M. PAULIN



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU

1re Seconde Médaille - M. GAMET, élève de M. DEGLANE



4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE USINE ÉLÉVATOIRE D'EAU

1re Seconde Médaille - M. GAMET, élève de M. DEGLANE

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

Concours d'Architecture

DE

l'Année Scolaire 1909-1910

QUATRIÈME ANNÉE

3e SÉRIE

PROGRAMMES

Planches 78 à 115



PARIS

AUGUSTE VINCENT

4, Rue des Beaux-Arts, 4

TÉLÉPHONE 814-81

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Année Scolaire 1909-1910

QUATRIÈME ANNÉE

3e SÉRIE

PROGRAMMES

1re CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 3 NOVEMBRE 1909

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

L'Entrée d'un Parc public

Dans un quartier élégant d'une grande ville, l'entrée d'un parc public accessible aux piétons et aux voitures est ménagée entre deux hôtels particuliers ayant leur façade principale sur l'alignement d'un boulevard et leur façade opposée sur le parc. Ces hôtels sont séparés par un espace de 30 mètres.

La composition comprendra deux grandes portes pour les voitures et les cavaliers et deux plus petites pour les piétons.

L'ensemble construit à l'alignement sur le boulevard ou en recul de cet alignement pourra être entièrement en métal sur un simple socle en pierre ou bien composé de deux parties en pierre se raccordant avec les façades des hôtels et d'une partie milieu en métal.

Les éléments de la clôture doivent être assez serrés pour la rendre effective.

On fera le plan et l'élévation avec amorces des hôtels à l'échelle de 0 m. 01 pour mètre.

Paris, le 3 novembre 1909. V. BLAVETTE.

Première Seconde Médaille: M. LEBOUT, élève de M. DEGLANE... Pl. 78.
— — — M. CREVEL, — M. PAULIN .... Pl. 79.

SECTIONS DE PEINTURE, DE SCULPTURE & D'ARCHITECTURE

CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

DONT LE PROGRAMME EST DONNÉ PAR LE CONSEIL SUPÉRIEUR

CONCOURS DU MARDI 2 NOVEMBRE 1909

Un Cadran Solaire

Ce cadran solaire se détacherait en silhouette sur la grande toiture de l'aile au midi d'un de nos Palais Nationaux.

Il serait accompagné d'une devise et de décorations en peinture, mosaïque ou sculpture.

Dimensions : 1 m. 50 sur 3 mètres.

Echelle de l'esquisse : 1/10.

Le rendu au 1/4.

Prix: M. DURAND Maurice, élève de M. Deglane .... Pl. 80.
Prix: M. DUPRÉ Louis, élève de M. Cormon. .... Pl. 81.
Deuxième Prix: M. BRILLAUT DE LAUJARDIÈRE, élève de M. Deglane.. Pl. 82.

1re & 2e CLASSES

CONCOURS POUR LE PRIX DE RECONNAISSANCE DES ARCHITECTES AMÉRICAINS

DU LUNDI 4 OCTOBRE 1909

A RENDRE LE SAMEDI 11 DÉCEMBRE 1909

La Commission des Programmes propose comme sujet du concours :

Un Port d'attache de Ballon dirigeable militaire

Le ballon dirigeable est devenu un auxiliaire de défense militaire ; comme tel, il doit être utilisable à tous moments et cette condition exige une installation permanente de constructions particulières répondant aux nécessités d'emploi de ce nouvel engin.

Cette installation a pris le nom de port d'attache. Sa situation doit être de préférence sur un plateau assez étendu et de quelque élévation. Actuellement, elle doit comprendre, groupés :

Une usine de production d'hydrogène (surface minima 200 mètres) ;
Un gazomètre de 15 mètres de diamètre ;
Une usine de production d'électricité (surface minima 100 mètres) ;
Une cheminée ;
Un atelier de mécanique (surface minima 150 mètres) ;
Un hangar pour remise du ballon (surface minima 3,000 mètres) ;
Un casernement pour cent hommes ;
Une écurie de six chevaux ;
Une remise à chariots ;
Un bâtiment de dépôt de matières premières.

Ces constructions isolées peuvent être reliées par des galeries.

Un ballon mesure par lui-même 60 mètres de longueur, 11 mètres de diamètre et occupe 16 mètres de hauteur, compris nacelle.

Il faut au hangar une hauteur intérieure libre de 24 mètres avec galeries de circulation au niveau du dessous du ballon le long des parois latérales et du dessus, dans toute leur étendue. Des escaliers conduisent à ces galeries.

Le hangar doit être éclairé et pouvoir s'aérer ; il n'est ouvert que sur une de ses petites faces.

C'est l'étude de cette installation qui est proposée comme sujet de concours, laissant toute

liberté aux concurrents quant à l'emploi de la matière, pourvu qu'elle revête un caractère architectural.

Le terrain destiné au groupement de ces constructions mesurera 130 mètres dans sa plus petite dimension.

En dehors de ce groupement existent :

Un pavillon d'habitation pour le commandant du port, logement pour lui et sa famille ;

Un pavillon pour ses bureaux comprenant deux à trois pièces, bibliothèque, petite salle d'attente, salle de dessinateurs, water-closets ; un pavillon de concierge.

Enfin, un terrain de manœuvre de 300 mètres de longueur complète le port d'attache.

On fera, pour les esquisses :

Le plan, l'élévation de l'ensemble à l'échelle de 0 m. 002 pour mètre, la coupe transversale sur le hangar à la même échelle ;

Pour le rendu :

Le plan et la coupe à 0 m. 005, la façade et l'élévation générale à 0 m. 015 pour mètre.

Le terrain de manœuvre ne sera en tout cas indiqué qu'en amorce.

4 octobre 1909.

Le Prix n'a pas été décerné.

Accessit: M. DROZ, élève de M. Marcel Lambert (a refusé son autorisation).
— M. R. PERRIER, élève de M. Bernier. Pl. 83 à 86.
— M. NOEL, élève de M. Pascal.
— M. GAUTRUCHE, élève de M. André.
— M. HAFFNER, élève de M. Laloux.

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 5 NOVEMBRE 1909

A RENDRE LE JEUDI 30 DÉCEMBRE

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Hôtel de l'Enregistrement

Cet édifice, élevé dans une grande ville sur un terrain isolé de tous côtés, comprendra :

Une entrée publique ;
Un logement de concierge ;
Au moins deux escaliers ;
Un vestibule et une galerie d'attente donnant accès aux divers bureaux ;
Un appartement pour le directeur et sa famille ;
Un magasin d'une superficie de 4 à 500 mètres pour les imprimés ;
Des archives d'un égale superficie.

Les bureaux se divisent comme suit :

1° Vingt bureaux pour les successions correspondant aux divisions administratives de la ville ;
2° Deux bureaux pour les successions de la banlieue ;
3° Un bureau avec antichambre pour le chef de division ;
4° Deux bureaux pour le contrôle ;
5° Quatre bureaux avec guichets pour l'enregistrement des actes sous seings privés ;
6° Le cabinet du directeur de l'Enregistrement avec antichambre et arrière-cabinet ;
7° Sept ou huit bureaux pour les employés dépendant de la Direction ;
8° Une salle de réunion pour les inspecteurs généraux et pour les examens.

Les divers services et locaux seront répartis en un rez-de-chaussée, un premier étage et, s'il est nécessaire, un second étage.

La plus grande dimension du terrain n'excédera pas 60 mètres.

On fera, pour les esquisses :

Le plan du rez-de-chaussée, celui du premier étage, l'élévation principale et une coupe perpendiculaire à cette élévation à l'échelle de 0 m.0025 pour mètre.

Pour le rendu :

Les mêmes plans, la même coupe à l'échelle de 0 m. 005 et la même élévation à 0 m. 01 pour mètre.

La construction sera indiquée dans la coupe et la destination de chacun des locaux inscrite sur les plans.

Paris, le 5 novembre 1909. V. BLAVETTE.

Le Jury n'a pas décerné de Première Mention.

1re CLASSE

CONCOURS GODEBŒUF

LE VENDREDI 3 DÉCEMBRE 1909, A RENDRE LE SAMEDI 18 DÉCEMBRE 1909

« *Le Concours Godebœuf consiste en l'étude développée comme pour l'exécution, avec détails et profils, d'une œuvre architecturale de nature spéciale, telle que serrurerie, plomberie, marbrerie, etc...* » (Extrait de la fondation).

La Commission des Programmes propose pour sujet du concours :

Une Pendule en pied dans une Galerie de Fêtes

En souvenir d'une visite princière, l'Etat se propose d'offrir une pendule artistique établie d'après les progrès de l'horlogerie moderne.

Il existe des spécimens d'œuvres semblables dans divers Palais nationaux.

La pendule faisant l'objet du concours devra être établie dans un meuble en menuiserie et marqueterie avec adjonction de motifs décoratifs en bronze ou cuivre ciselé et doré se rapportant aux heures, aux saisons, aux phases lunaires, etc.

Ce meuble sera composé de manière à mettre bien en valeur les deux éléments principaux de l'horloge : le cadran et le balancier. Sa hauteur *totale* ne devra pas dépasser 3 m. 50.

On fera, pour l'esquisse :

Les sections horizontales du meuble au droit du cadran et au droit du balancier, la face principale et la coupe à l'échelle de 0 m. 05 pour mètre.

Pour le rendu :

Les mêmes sections horizontales, la coupe et une élévation latérale à 0 m. 075 pour mètre, la face principale à 0 m. 15 pour mètre ; des détails de la construction du meuble à une échelle convenablement choisie. *(L'élévation latérale pourra être remplacée par une perspective de même grandeur).*

Ce 3 décembre 1909.

PRIX et Première Médaille :	M. CREVEL, élève de M. Paulin..........	Pl. 87. 88.
Première Médaille :	M. HAFFNER, élève de M. Laloux........	Pl. 89.
— —	M. DAUZERAL, élève de M. Paulin.......	Pl. 90.
— —	M. EXPERT Roger, élève de M. Redon...	Pl. 91.
— —	M. DEBAT-PONSAN, élève de M. Laloux	Pl. 92.

Ont été également décernées : une *Première Médaille* à M. MADELINE, élève de M. Deglane ; des *Premières Secondes Médailles* à MM. ARNAL Léon, CASTEL, L.-S. CORDONNIER, MAUXION, TOURNON, élèves de M. Bernier ; BARRÉ, MATRAIRE, élèves de MM. Daumet & Esquié ; BOILLE, THOMAS Emile, élèves de M. Laloux ; GUIAUCHAIN, élève de M. Paulin ; DE JANKOWSKI, élève de M. Defrasse ; LAPRADE, élève de M. Redon ; et PIOLLENC, élève de M. Deglane.

1re ET 2e CLASSES

CONCOURS ED. LABARRE

DU LUNDI 10 JANVIER, A RENDRE LE JEUDI 13 JANVIER 1910, AVANT MIDI

Le Concours Ed. Labarre consiste en une grande composition sur esquisse (Extrait de la fondation)

La Commission des Programmes propose comme sujet du concours :

Un Domaine pour Collections artistiques

Un illustre amateur d'art ancien et moderne entend créer un domaine susceptible de mettre en valeur ses nombreuses collections. Ce domaine doit, après sa mort, revenir à l'Etat.

Installé spécialement, non pour l'habitation mais en vue de l'exposition d'œuvres d'art, ce domaine comprendra deux parties : 1° le palais, pour les collections qui doivent être abritées ; 2° le parc, dans lequel seront réparties les œuvres pouvant être exposées à l'extérieur.

Le Palais, édifié sur un point convenablement choisi, serait élevé sur terrasses ou sur un haut soubassement. Il comprendra, dans un rez-de-chaussée et un premier étage, un ensemble de pièces et de galeries pour l'installation des œuvres d'art. Ces pièces et galeries serviraient également pour de grandes réceptions et fêtes.

Un vaste hall sera aménagé non seulement pour recevoir les œuvres les plus importantes mais encore pour permettre des auditions musicales.

Deux ailes, reliées au corps principal, renfermeront : la première, une galerie spéciale et plusieurs pièces annexes pour les objets d'art religieux ; la seconde, une bibliothèque pour les livres rares, publications et gravures. Dans cette dernière aile seraient installés quelques appartements pour un séjour momentané.

A proximité de l'aile d'habitation, avec entrée spéciale, existeraient des communs, écuries, remises, etc. ; et, dans le voisinage de l'autre aile, des serres pour plantes rares et pour la multiplication des fleurs nécessaires à l'entretien du parc.

Le Parc, dessiné surtout à la française, entourera l'ensemble des constructions.

De grandes allées, convenablement disposées et orientées, ménageront des vues intéressantes sur divers points du domaine. Elles diviseront le parc en terrasses, parterres, pièces d'eau, bosquets, parmi lesquels seront réparties des œuvres d'architecture et de sculpture anciennes et modernes.

Le parc sera limité, vers l'entrée, par de grandes routes plantées d'arbres et, sur les autres côtés, par des bois, taillis, etc., dont on ne rendra compte que par arrachement.

Les constructions, y compris communs, serres, etc., ne pourront avoir plus de *deux cents mètres* dans la plus grande dimension.

Plan, façade vers l'entrée, et coupe perpendiculaire à cette façade à l'échelle de 0 m. 002 pour mètre.

Ce 10 janvier 1910.

Prix :	M. SIBIEN, élève de M. DEGLANE	Pl. 93.
Mention :	M. TOURNON, élève de M. BERNIER	Pl. 94.
—	M. CARLU, élève de M. DUQUESNE	Pl. 95.
—	M. MAUXION, élève de M. BERNIER	Pl. 96.
—	M. ALLEMAN, élève de M. PASCAL	Pl. 97.
—	M. BROWN ARCHIBALD, élève de M. DEGLANE	Pl. 98.
—	M. D'AMATO, élève de M. LALOUX	Pl. 99.
—	M. DELAON, élève de M. LALOUX	Pl. 100.
—	M. LE MONNIER ALBERT, élève de M. HÉRAUD	Pl. 101.

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 1er DÉCEMBRE 1909

A RENDRE LE SAMEDI 29 JANVIER 1910

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Etablissement de Bains d'Eaux Minérales Thermales

Cet établissement sera édifié à proximité d'une grande ville, sur un terrain isolé de trois côtés et touchant, par le quatrième, le pied d'une haute colline rocheuse au bas de laquelle coulent plusieurs sources d'eau chaude.

Il sera desservi par une seule entrée publique avec grand vestibule, guichets de vente des billets, bureaux d'administration, caisse, etc., et par une ou plusieurs entrées de service.

Il comprendra, en outre des services communs : buanderie, lingerie, bâtiment des machines, réservoirs, logements de personnel, etc., trois grandes divisions :

1° Le bain populaire ;
2° Le bain des hommes ;
3° Le bain des femmes.

Le bain populaire, accessible aux hommes seulement, comprendra :

Environ 200 cabines pour se déshabiller, réparties entre plusieurs étages ;
Une piscine couverte avec petites pièces annexes ou niches pour les douches ;
Une grande piscine découverte ombragée pour l'été ;
Un buffet, une lingerie, quelques pièces de service, des water-closets, des urinoirs, etc.

Le bain des hommes et celui des femmes présenteront des dispositions sensiblement analogues entre eux ; ils comprendront chacun des bains séparés et des bains de vapeur. Ils seront installés de la façon la plus confortable et la plus complète.

Les bains séparés se prennent soit dans des cuves en marbre ou en pierre, soit dans des baignoires en porcelaine ou en métal. Les cuves en pierre ou en marbre sont installées au rez-de-chaussée.

Chaque cabinet est divisé en deux parties : la première pour se déshabiller et la seconde spécialement réservée au bain ; cette dernière comprend la baignoire et les appareils de douches. Tous ces cabinets répartis entre plusieurs étages seront éclairés et ventilés directement ; les galeries les desservant pourront être éclairées directement ou par le haut.

Chaque division disposera d'au moins 150 cabines.

Les bains de vapeur de chaque section comprennent :

Une salle d'attente ou salon de conversation ;

Environ 100 petites cabines à déshabiller, pouvant être réparties entre divers étages, et les pièces suivantes dans lesquelles les baigneurs passent successivement ;

Une grande salle de bain en commun, éclairée par le haut, avec piscine d'eau chaude et quelques petites pièces annexes pour les douches tièdes ;

Une ou deux pièces à air chaud ;
Une ou deux pièces à vapeur ;
Une salle de friction ;
Une salle de douches froides ;
Une salle de séchage et de repos ;

Un salon pour le coiffeur, une pièce pour le pédicure, des locaux de service et des water-closets complèteront chaque section.

Le terrain aura 160 mètres en longueur, parallèlement à la base de la colline et 100 mètres en profondeur. Il peut être supposé incliné au gré des concurrents.

On fera, pour les esquisses :

Le plan du rez-de-chaussée, l'élévation principale et une coupe perpendiculaire à cette élévation à 0 m. 0015 pour mètre.

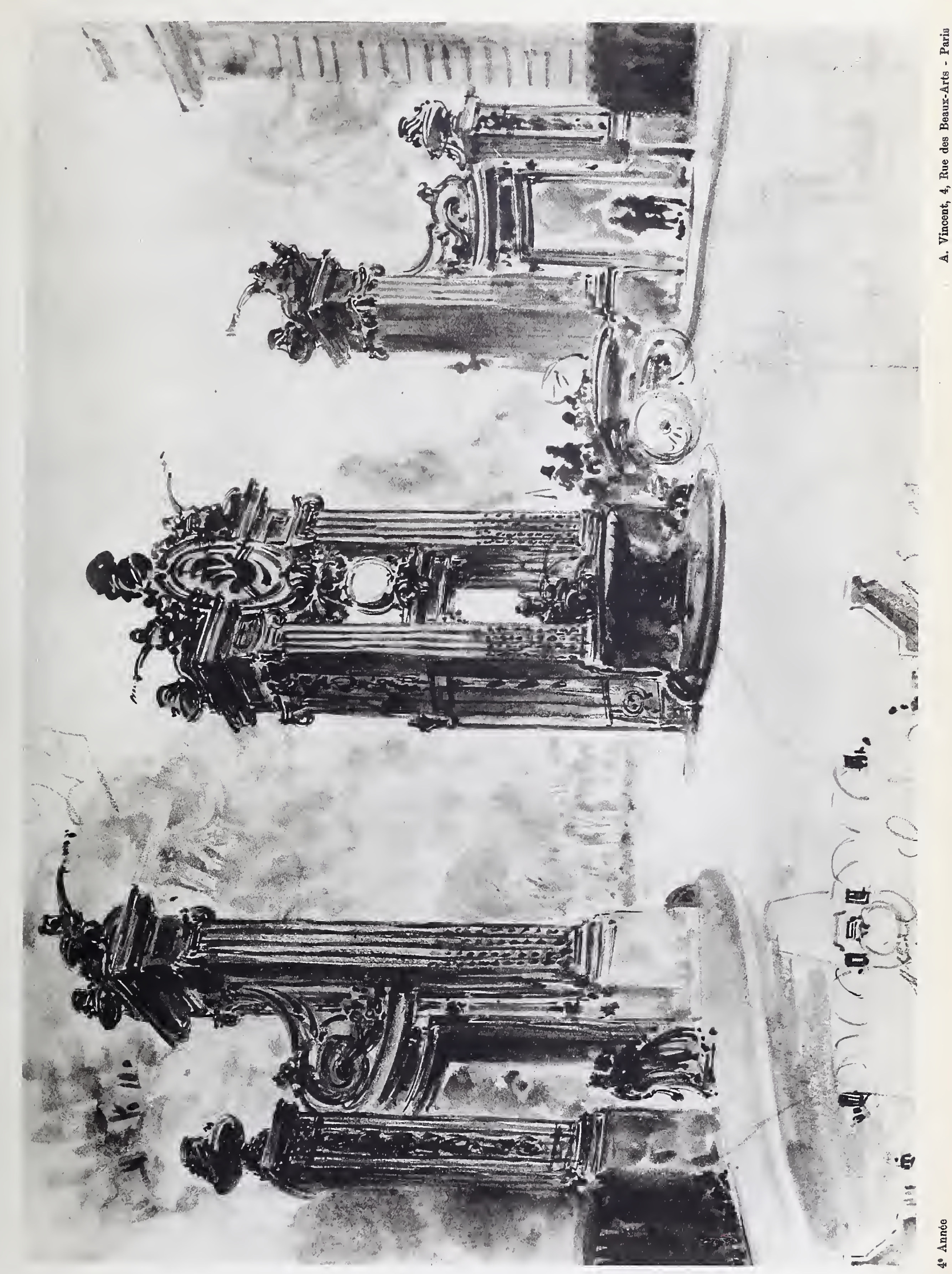
Pour le rendu :

Les mêmes dessins à 0 m. 005 pour mètre.

Les sous-sols et la construction seront indiqués dans la coupe.

Paris, le 1er décembre 1909. V. BLAVETTE.

Première Médaille :	M. William VAN ALEN, élève de M. Laloux	Pl. 102, 103.
— —	M. TRÉVELAS, élève de MM. Scellier de Gisors & Bernier	Pl. 104, 105.
1re Seconde Médaille :	M. DUMAIL, élève de M. Bernier	Pl. 106, 107.
— —	M. BOIVIN, élève de M. Paulin	Pl. 108, 109.
— —	M. CARLEVAN, élève de M. Bernier	Pl. 110, 111.
— —	M. CHAURÈS, élève de M. Pascal	Pl. 112, 113.
— —	M. BAGGE, élève de M. Paulin	Pl. 114, 115.

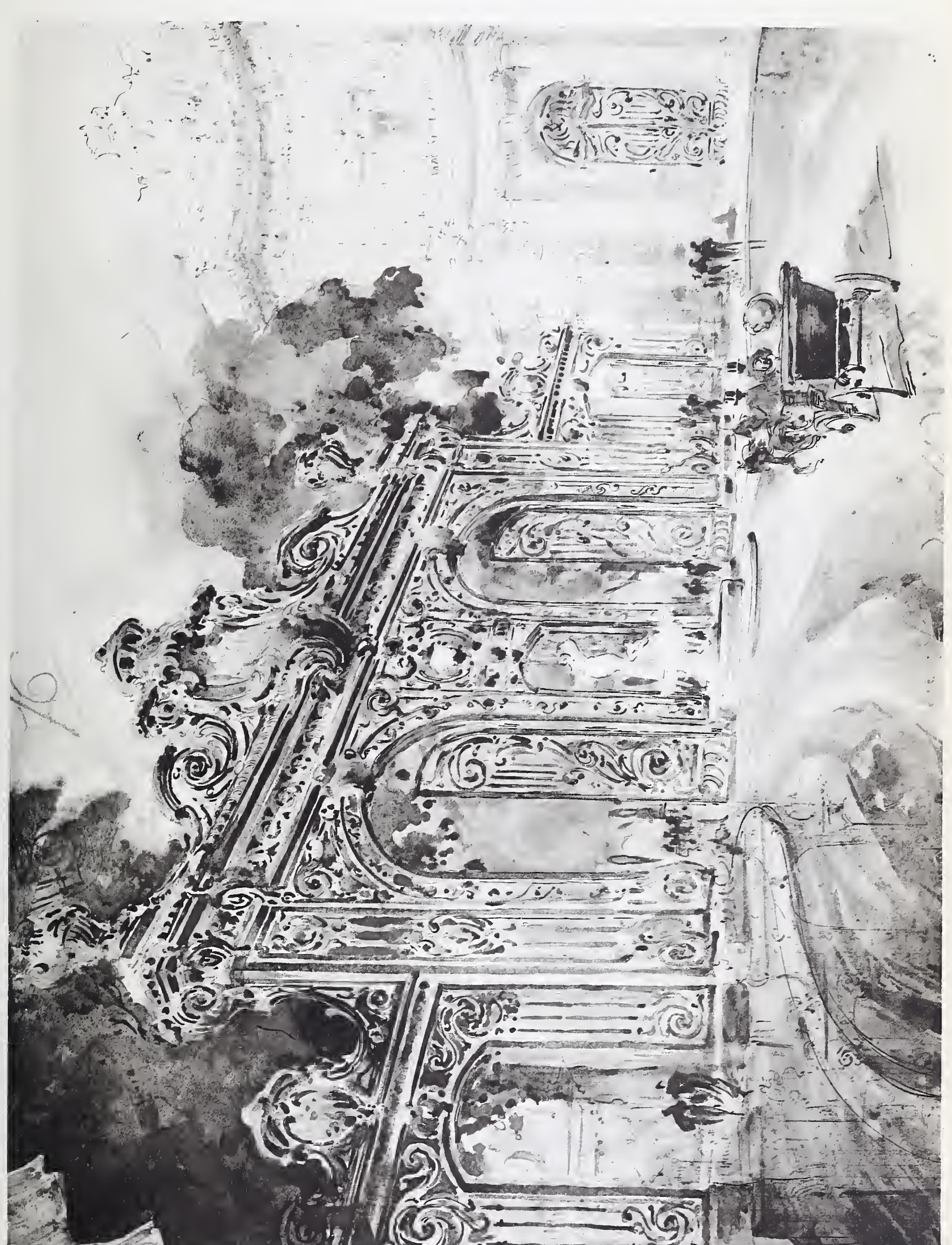


A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

4e Année

L'ENTRÉE D'UN PARC PUBLIC

1re Seconde Médaille - M. LEBOUT, élève de M. DEGLANE



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

4e Année

L'ENTRÉE D'UN PARC PUBLIC

1re Seconde Médaille - M. CREVEL, élève de M. PAULIN



4e Année

A. Vincent 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE - UN CADRAN SOLAIRE

PRIX - M. DURAND MAURICE, ÉLÈVE DE M. DEGLANE



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

COMPOSITON DÉCORATIVE - UN CADRAN SOLAIRE

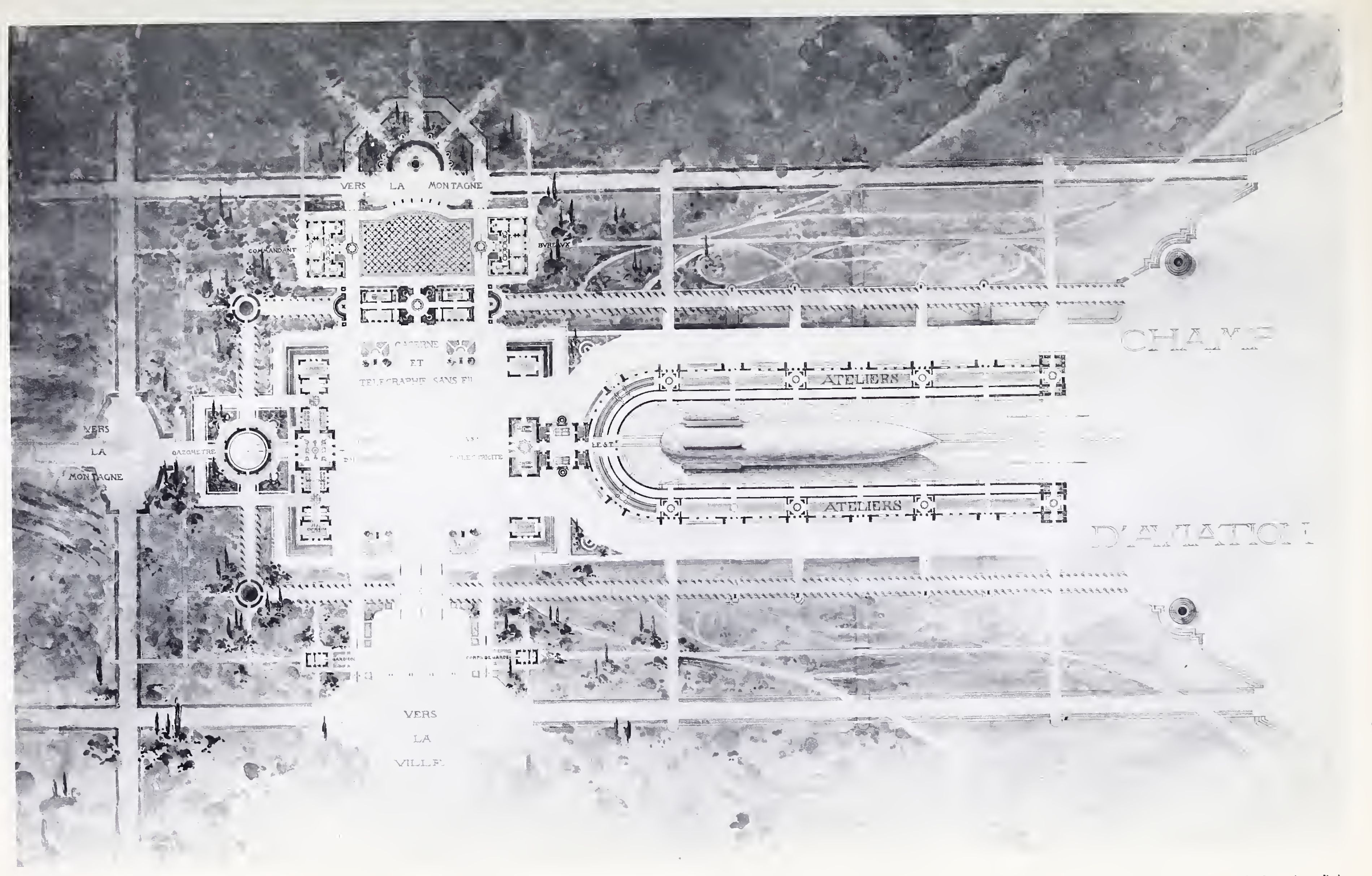
Prix - M. DUPRÉ Louis, élève de M. CORMON



1e Année A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE - UN CADRAN SOLAIRE

2me Prix - M. BRILLAUD DE LAUJARDIÈRE élève de M. DEGLANE



A. Vincent, éditeur, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

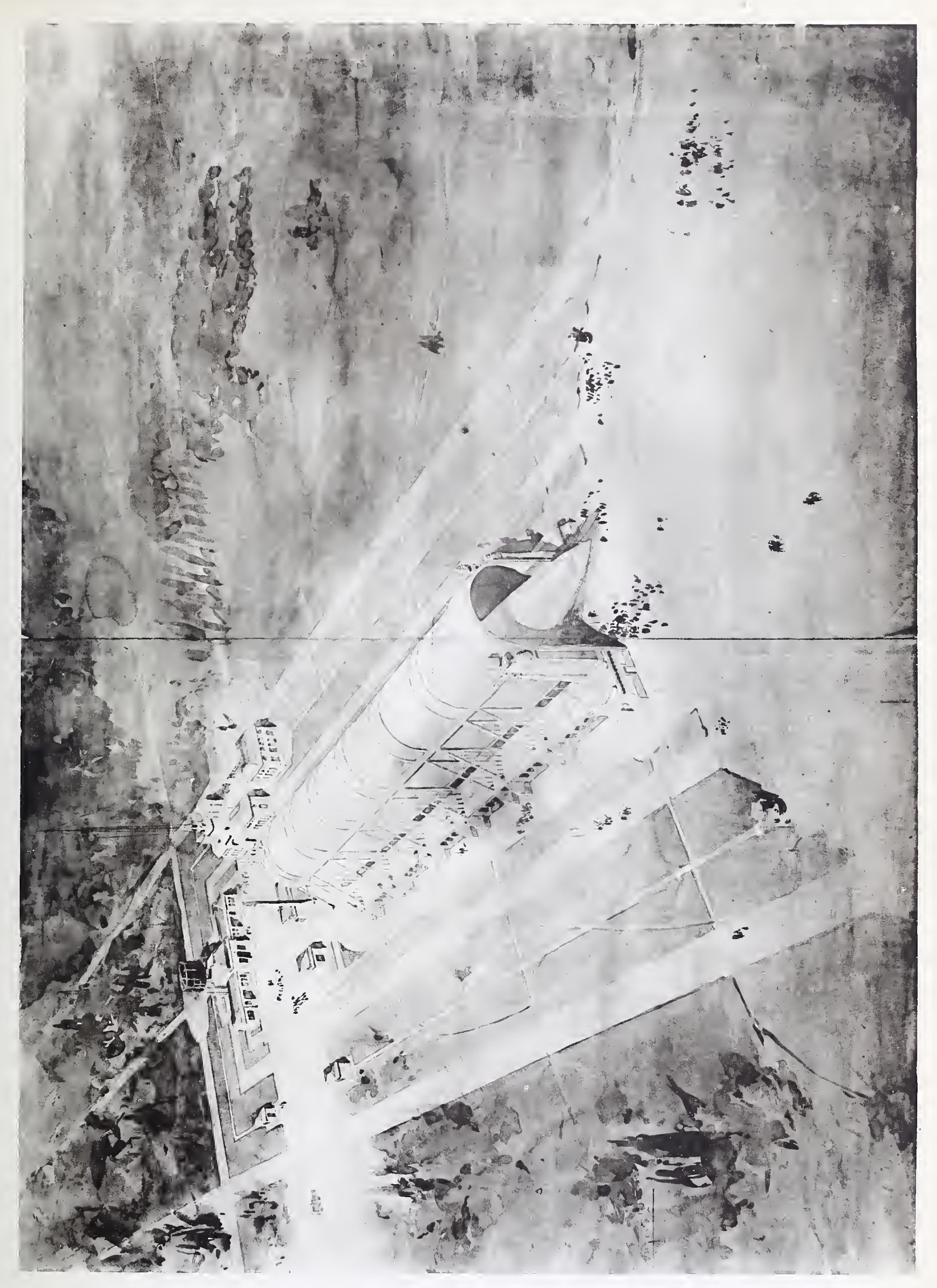
CONCOURS AMÉRICAINS
UN PORT D'ATTACHE DE BALLONS DIRIGEABLES MILITAIRES
M. R. PERRIER, ÉLÈVE DE M. BERNIER



4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS AMÉRICAINS
UN PORT D'ATTACHE DE BALLONS DIRIGEABLES MILITAIRES
M. R. PERRIER, ÉLÈVE DE M. BERNIER



4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS AMÉRICAINS

UN PORT D'ATTACHE DE BALLONS DIRIGEABLES MILITAIRES

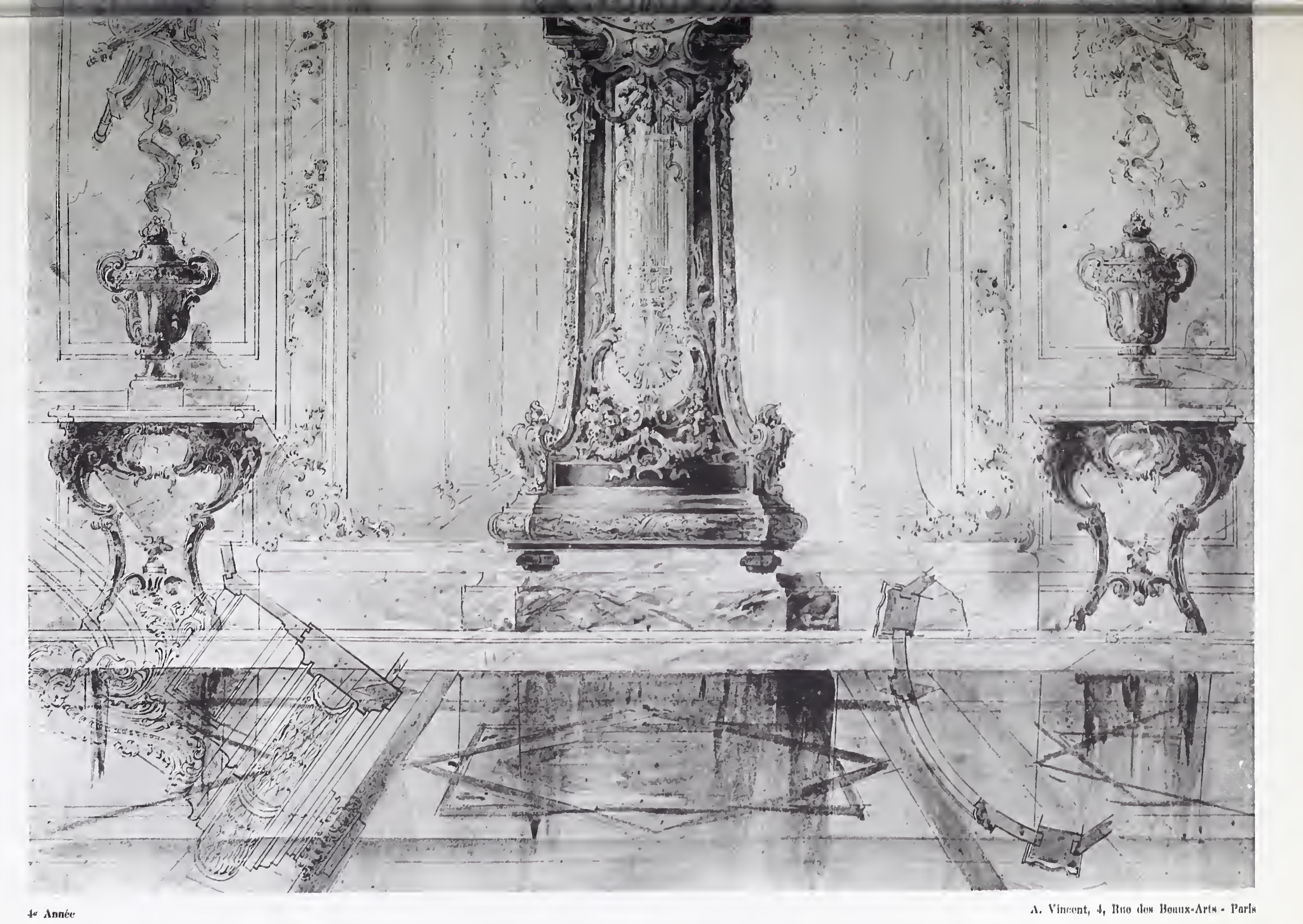
M. R. PERRIER, élève de M. BERNIER



A. Vincent, éditeur, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS AMÉRICAINS
UN PORT D'ATTACHE DE BALLONS DIRIGEABLES MILITAIRES
M. R. PERRIER, ÉLÈVE DE M. BERNIER



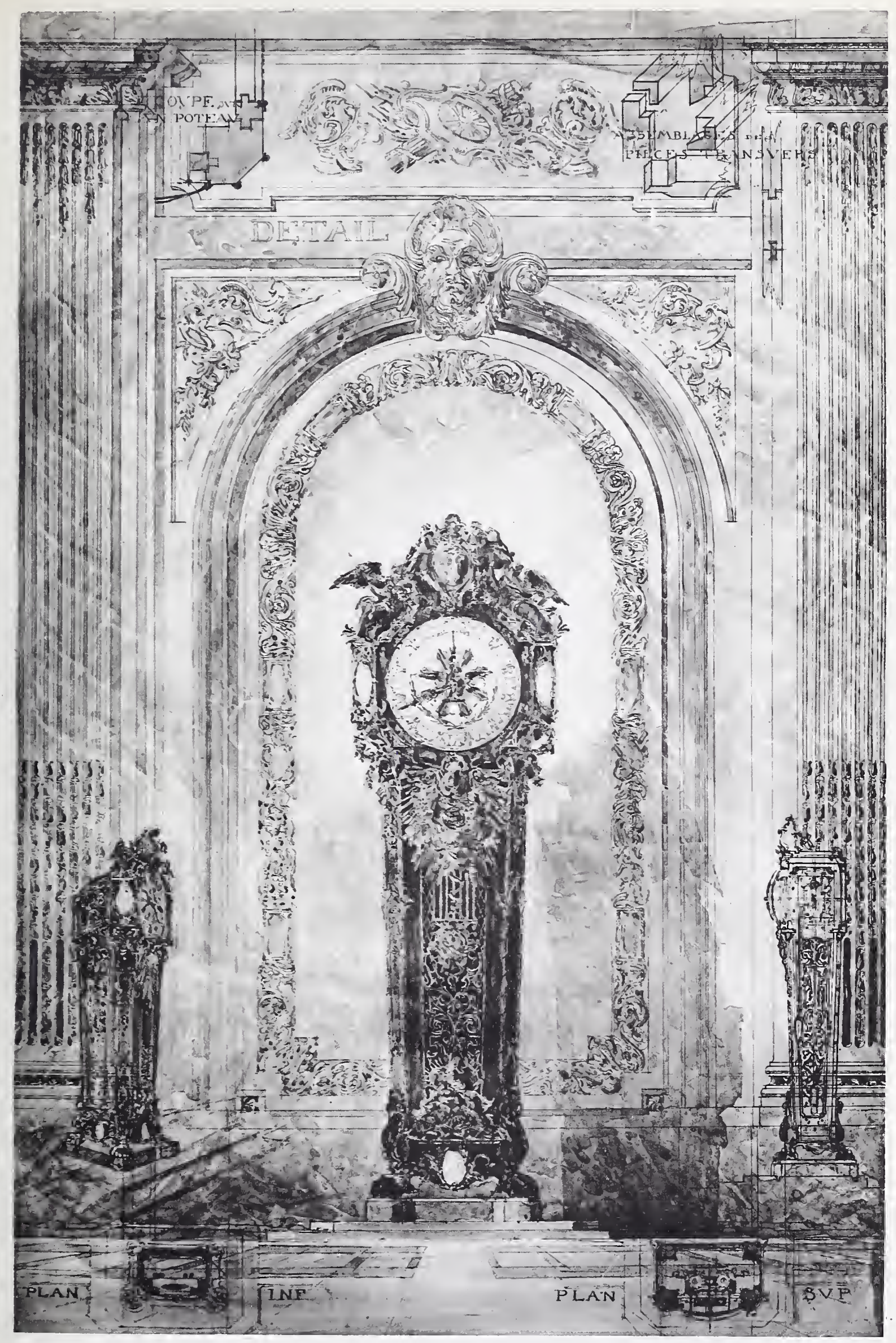


A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS GODEBŒUF

UNE PENDULE EN PIED DANS UNE GALERIE DE FÊTES

PRIX ET 1re MÉDAILLE - M. CREVEL, élève de M. PAULIN

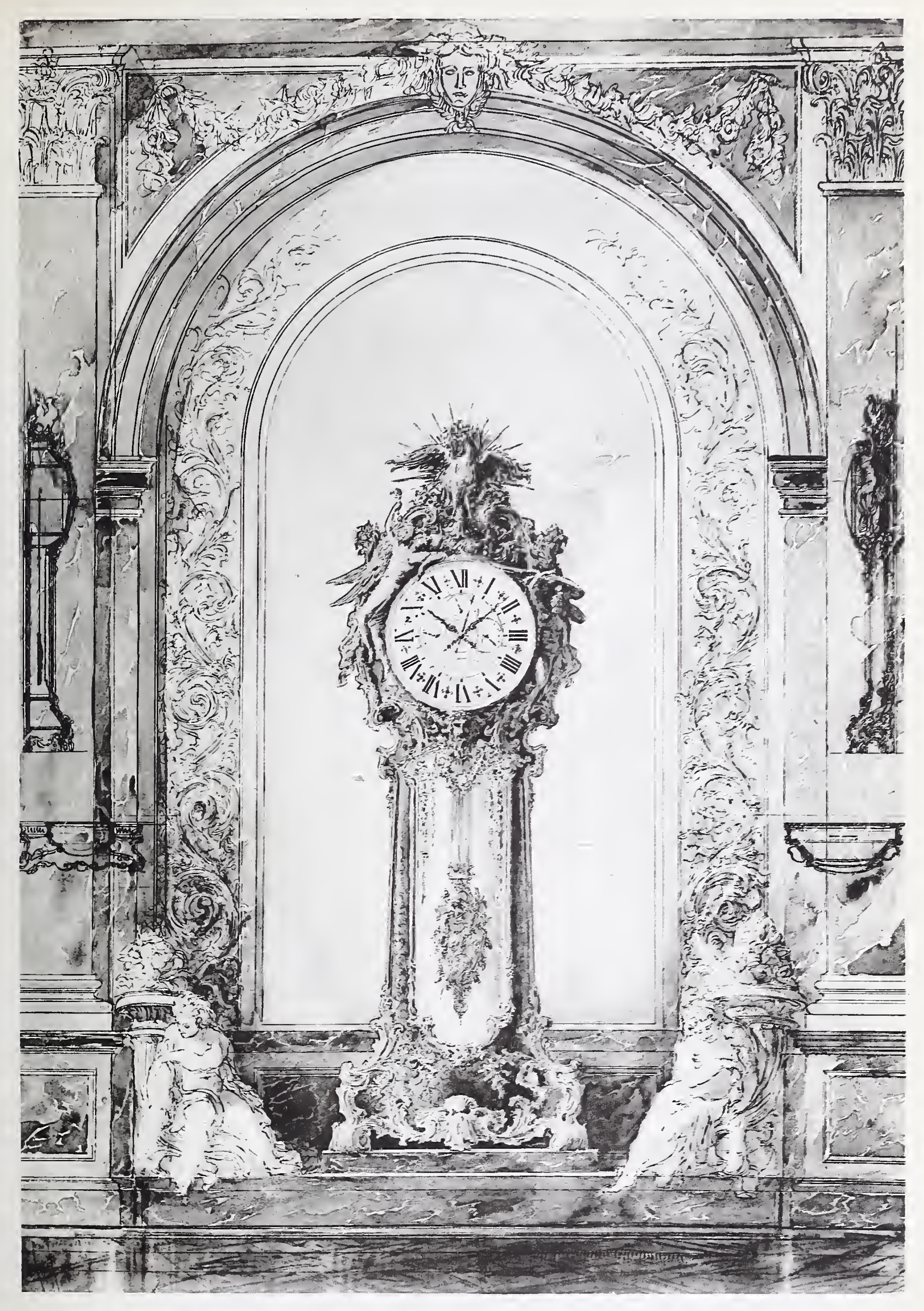


A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS GODEBOEUF

UNE PENDULE EN PIED DANS UNE GALERIE DE FÊTES

1re MÉDAILLE. - M. HAFFNER, élève de M. LALOUX



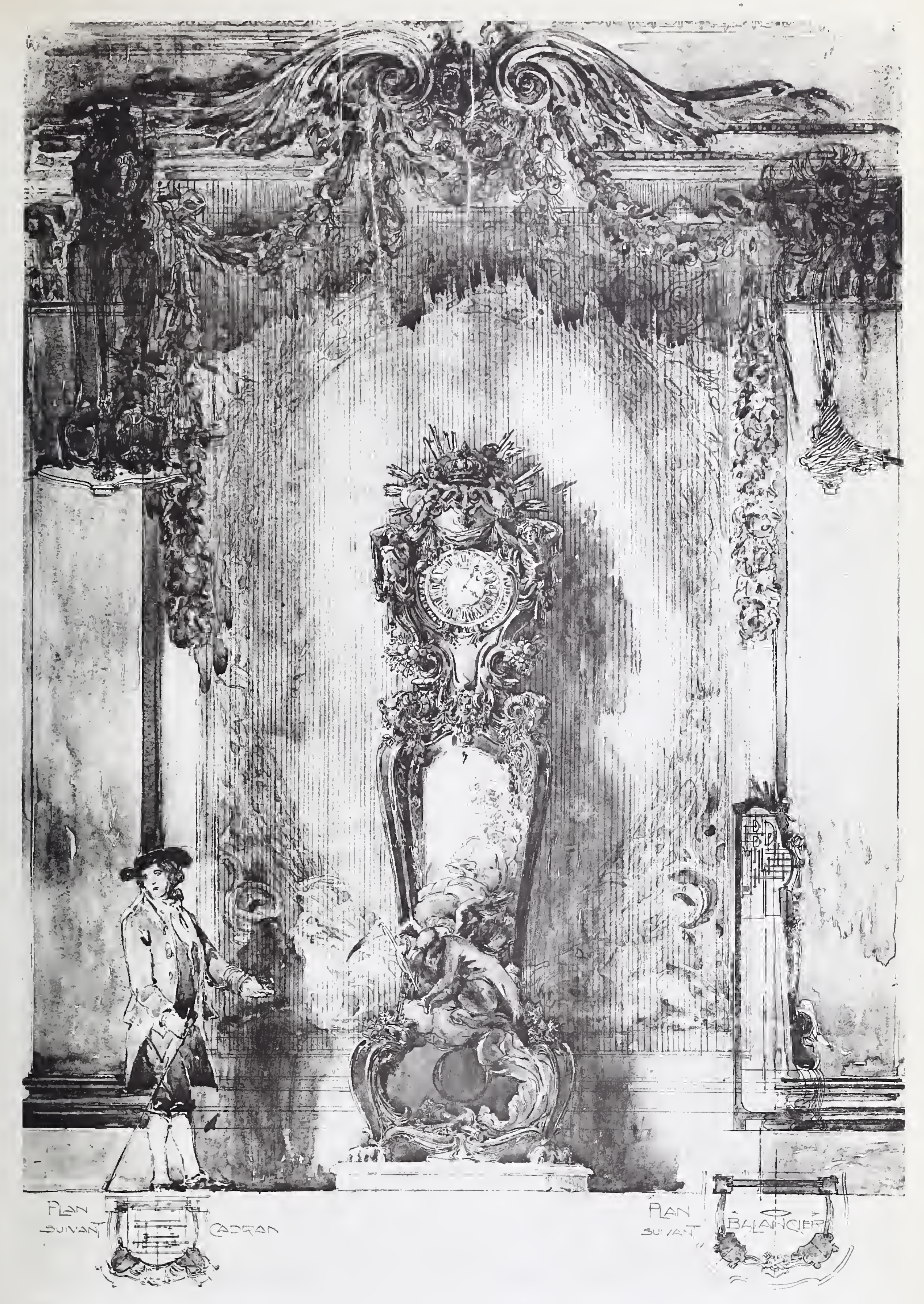
4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS GODEBOEUF

UNE PENDULE EN PIED DANS UNE GALERIE DE FÊTES

1re MÉDAILLE. - M. DAUZERAL, élève de M. PAULIN



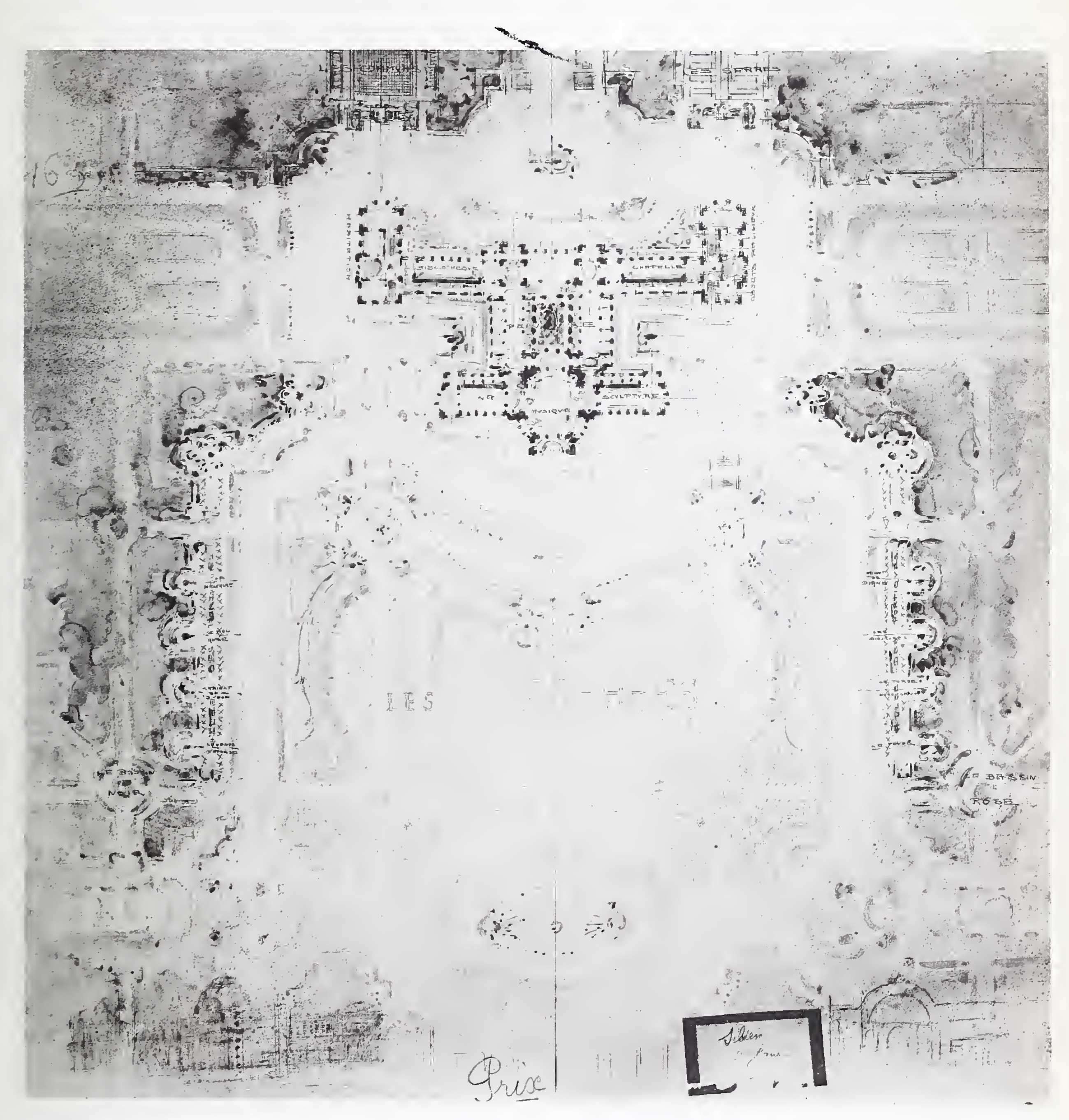
4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS GODEBŒUF

UNE PENDULE EN PIED DANS UNE GALERIE DE FÊTES

1re Médaille. - M. DEBAT-PONSAN, élève de M. LALOUX



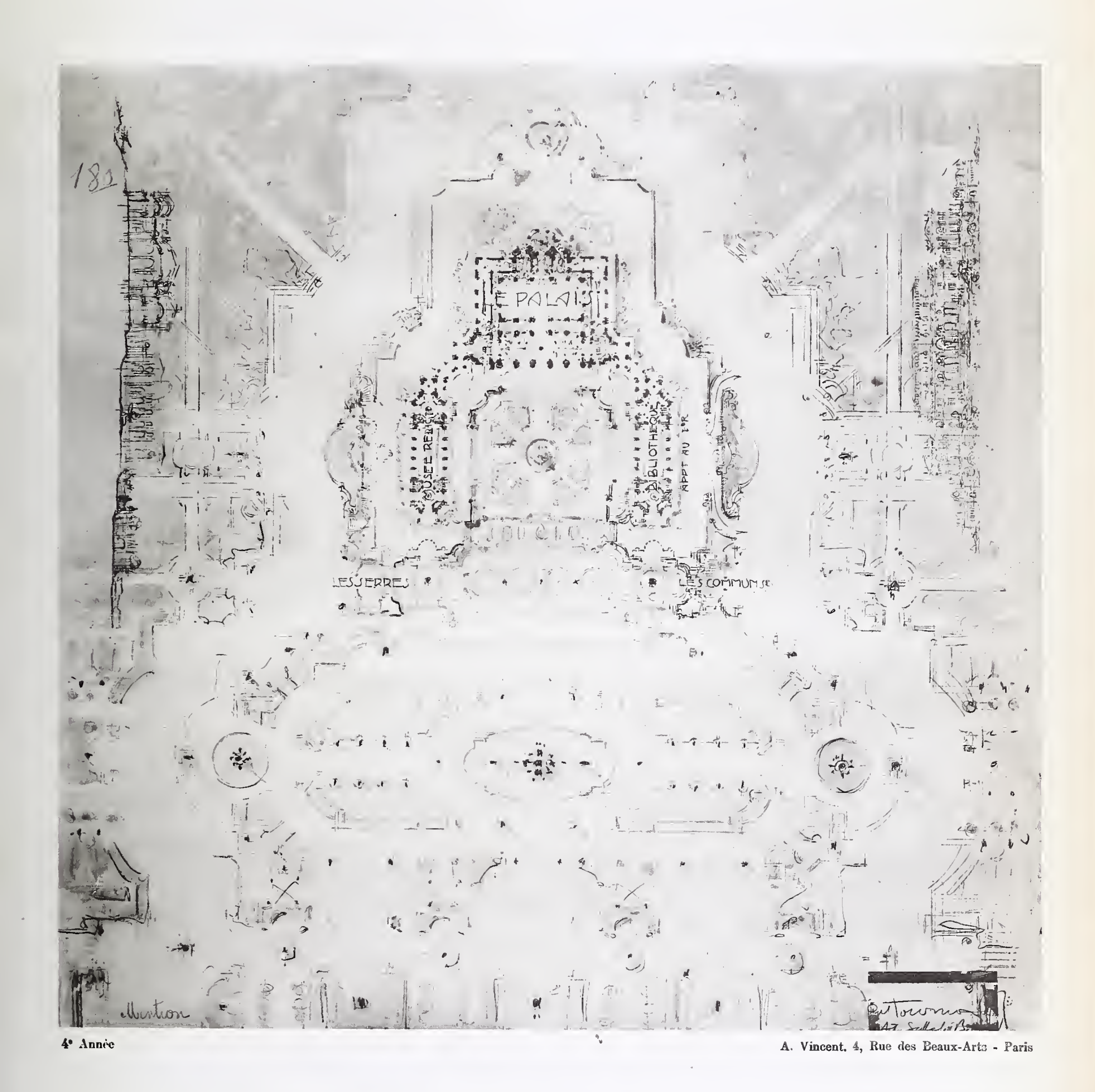
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS LABARRE

UN DOMAINE POUR COLLECTIONS ARTISTIQUES

PRIX : M. SIBIEN, élève de M. DEGLANE

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910



4e Année

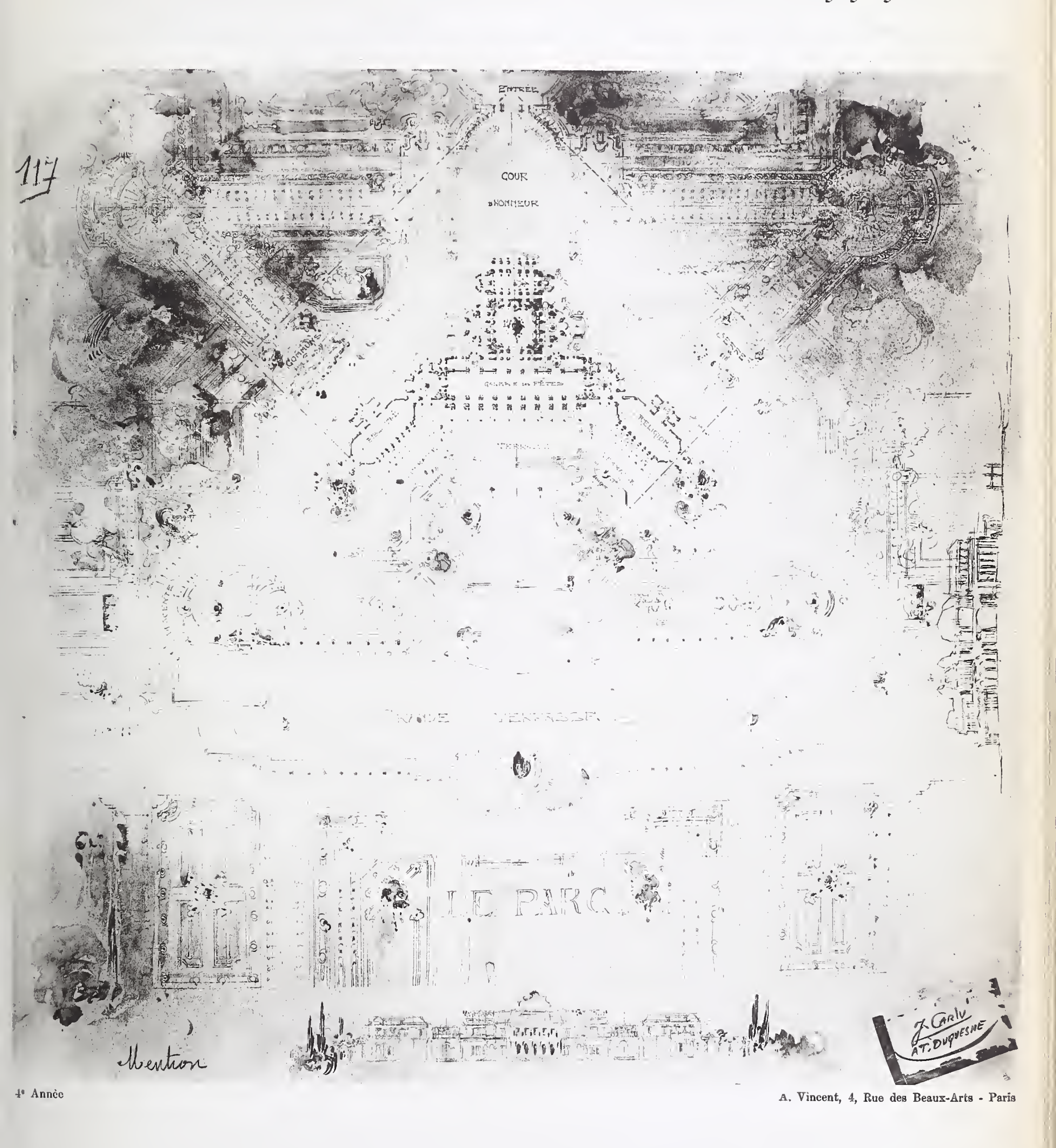
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS LABARRE

UN DOMAINE POUR COLLECTIONS ARTISTIQUES

MENTION. - M. TOURNON, élève de M. BERNIER

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910

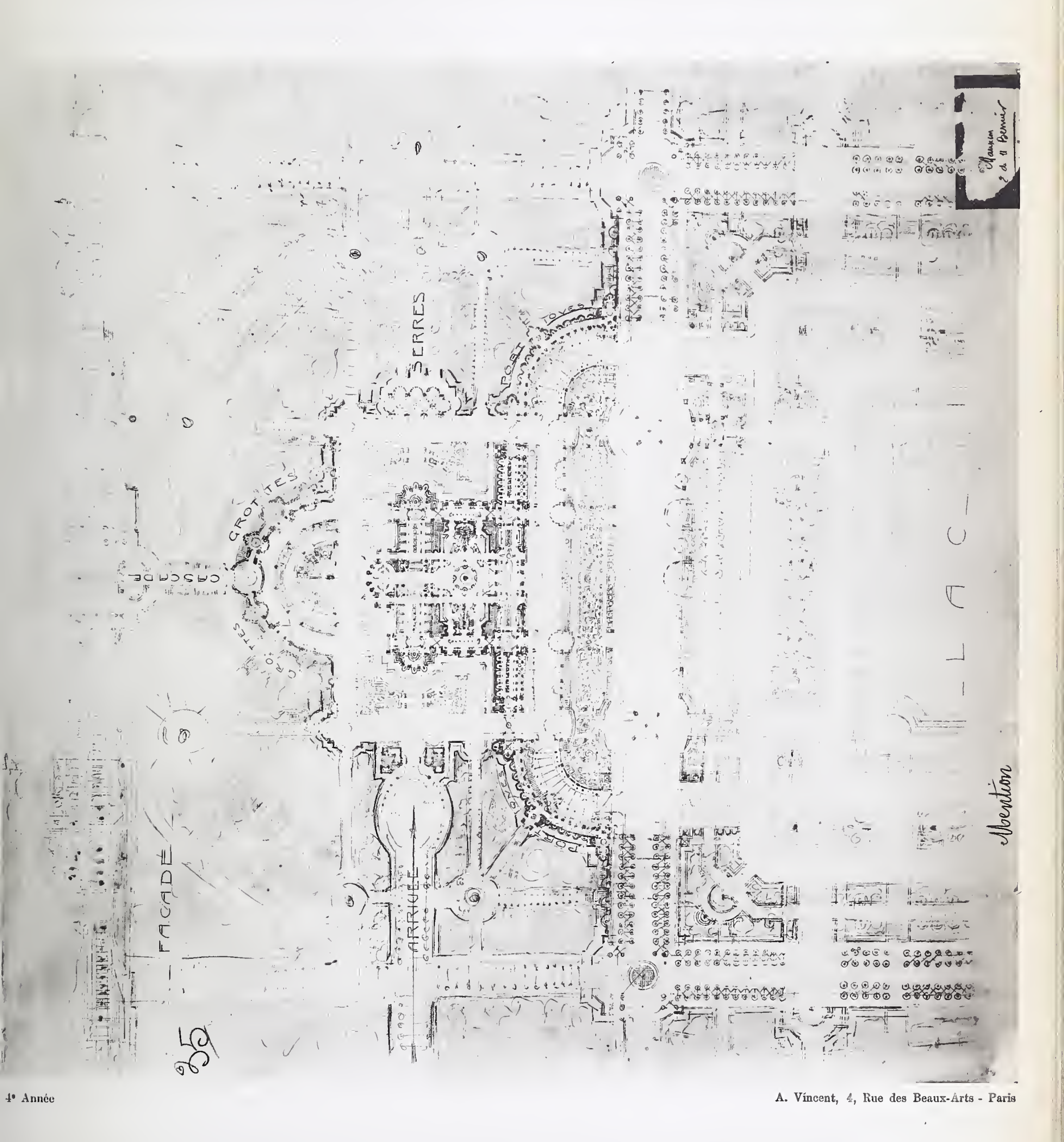


A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS LABARRE
UN DOMAINE POUR COLLECTIONS ARTISTIQUES

Mention. - M. CARLU, élève de M. DUQUESNE

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910



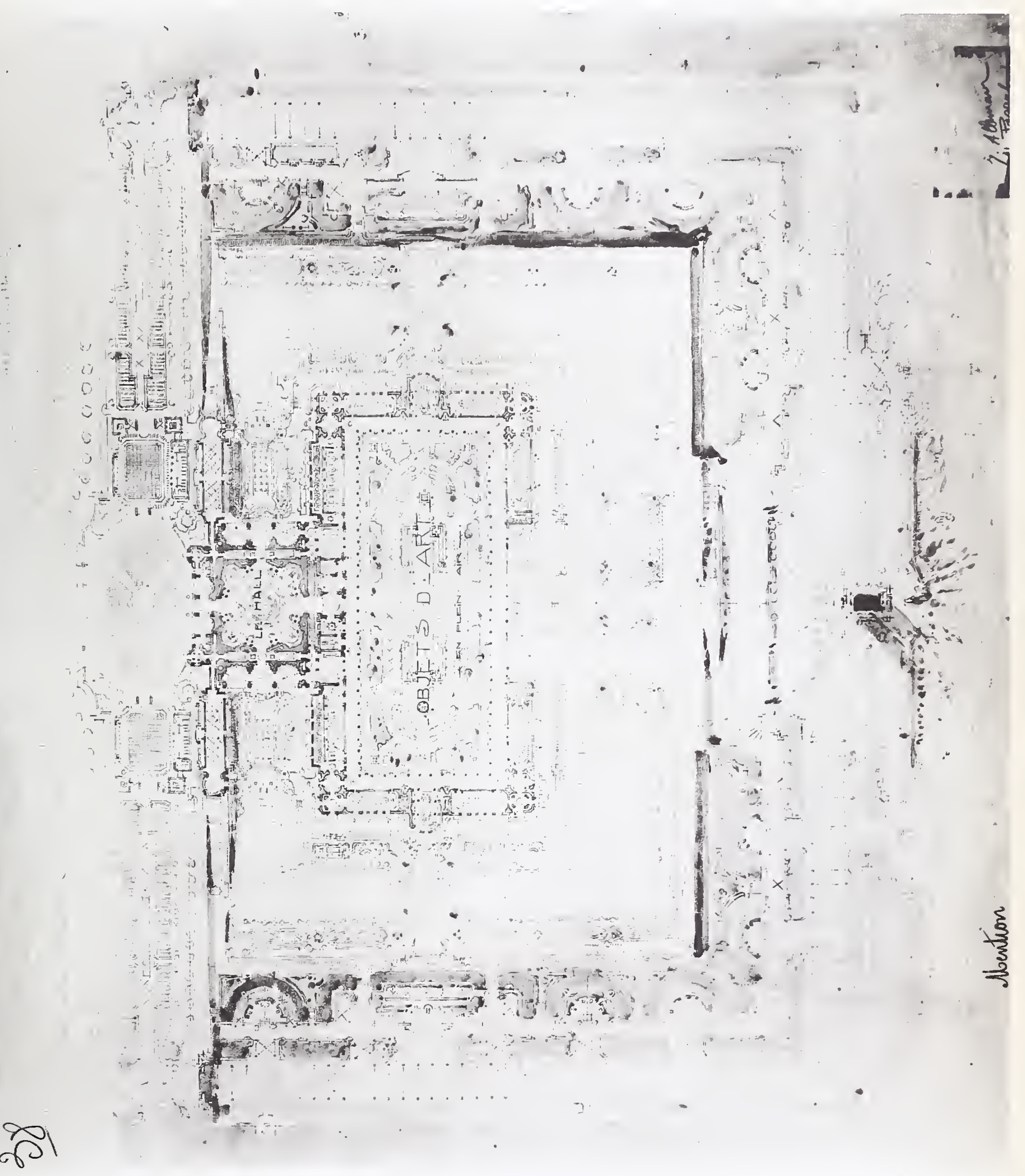
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS LABARRE

UN DOMAINE POUR COLLECTIONS ARTISTIQUES

MENTION. - M. MAUXION, élève de M. BERNIER

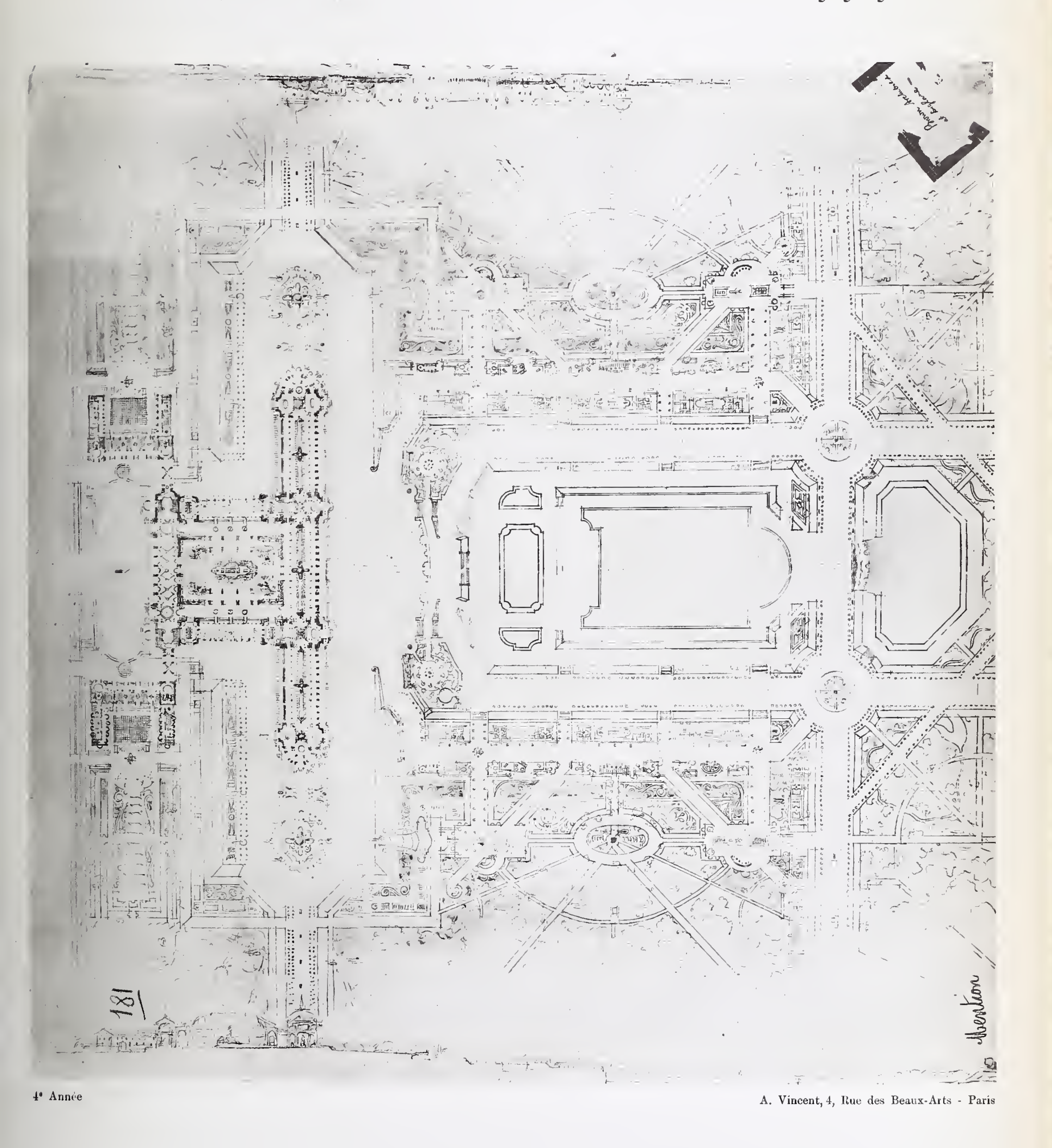
ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910



A. Vincent. 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS LABARRE
UN DOMAINE POUR COLLECTIONS ARTISTIQUES
MENTION. - M. ALLEMAN, élève de M. PASCAL

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910

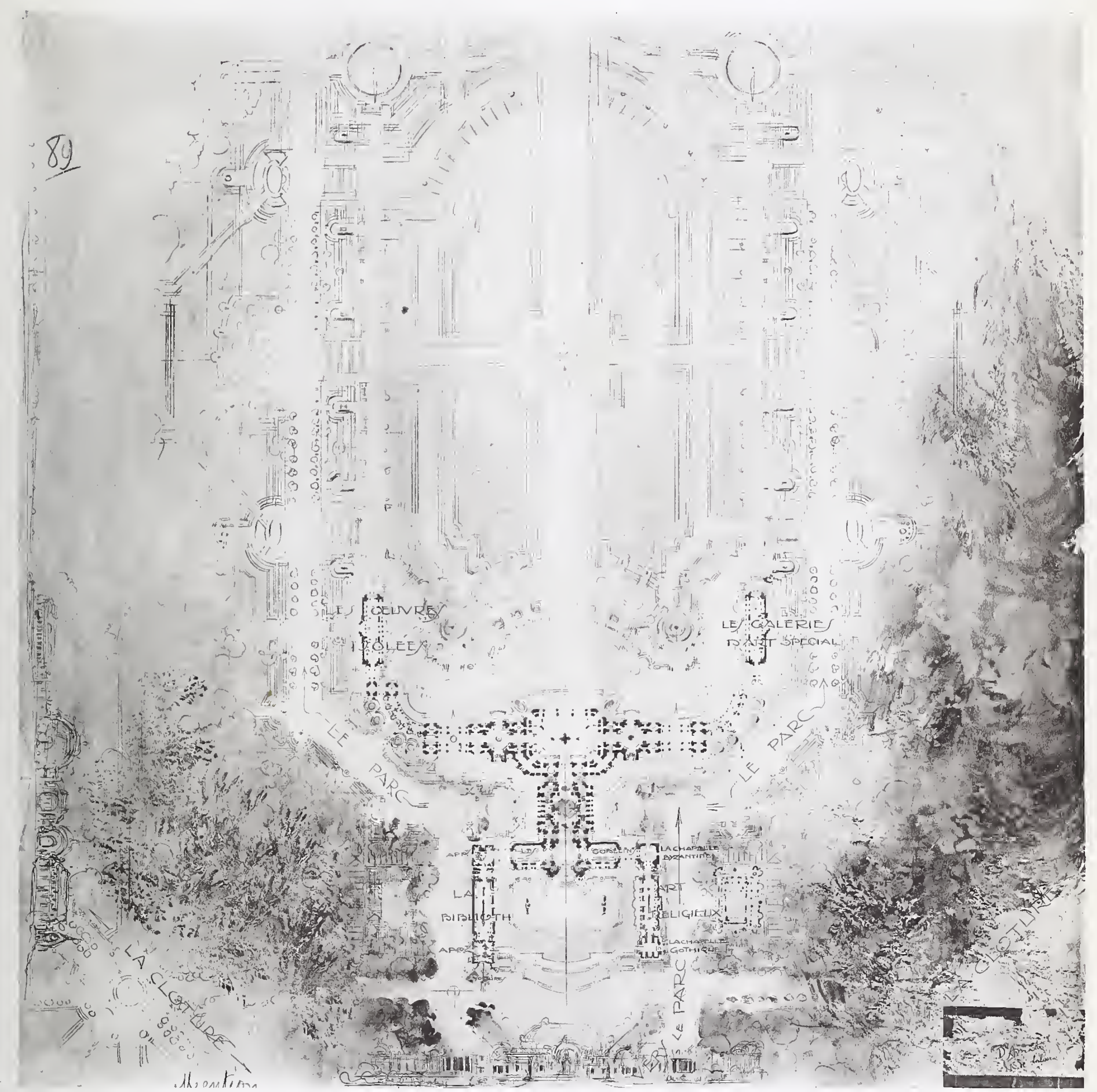


A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS LABARRE
UN DOMAINE POUR COLLECTIONS ARTISTIQUES

Mention. - M. BROWN Archibald, élève de M. DEGLANE

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910

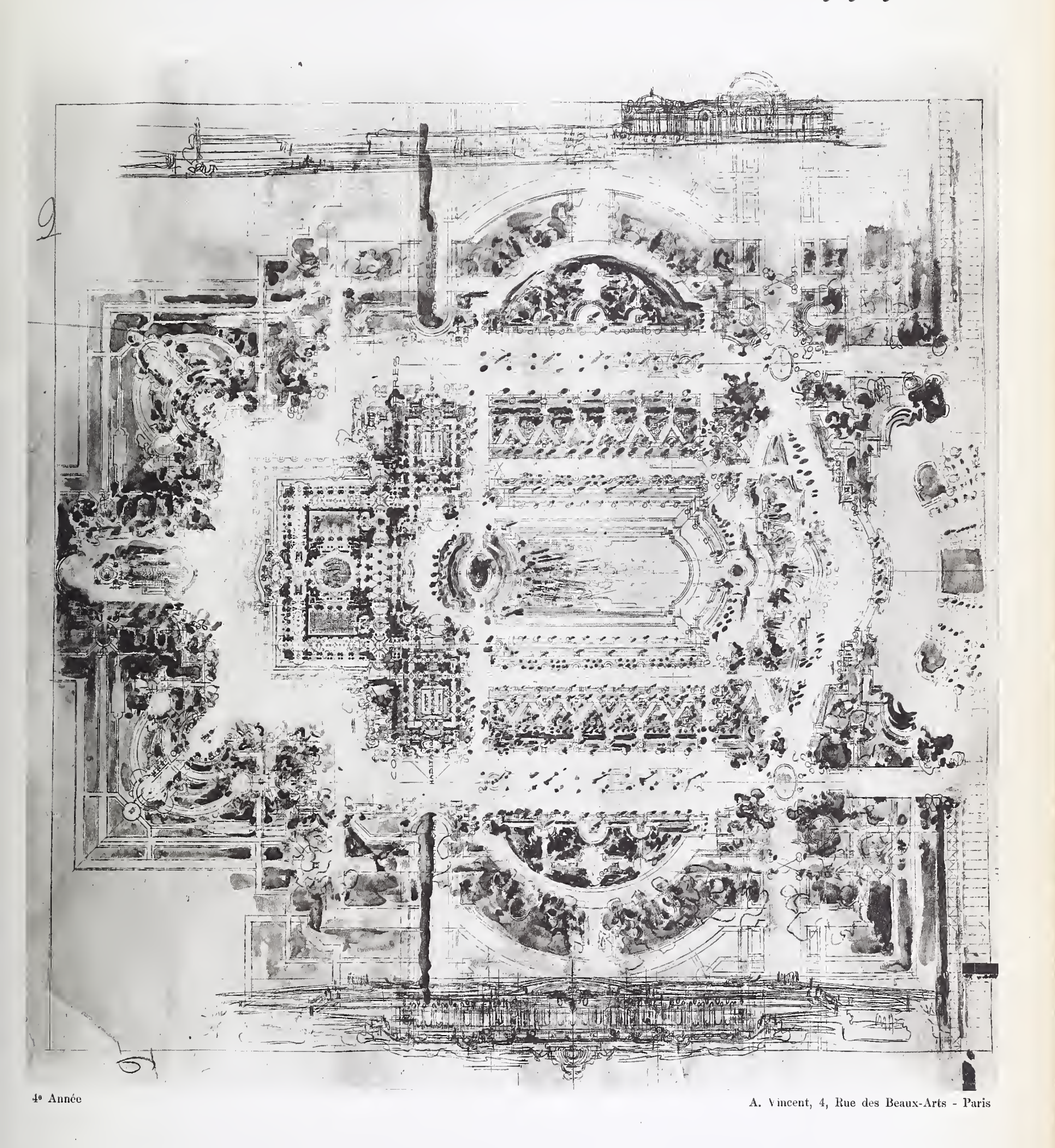


 A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS LABARRE
UN DOMAINE POUR COLLECTIONS ARTISTIQUES.

MENTION. - M. D'AMATO, élève de M. LALOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910



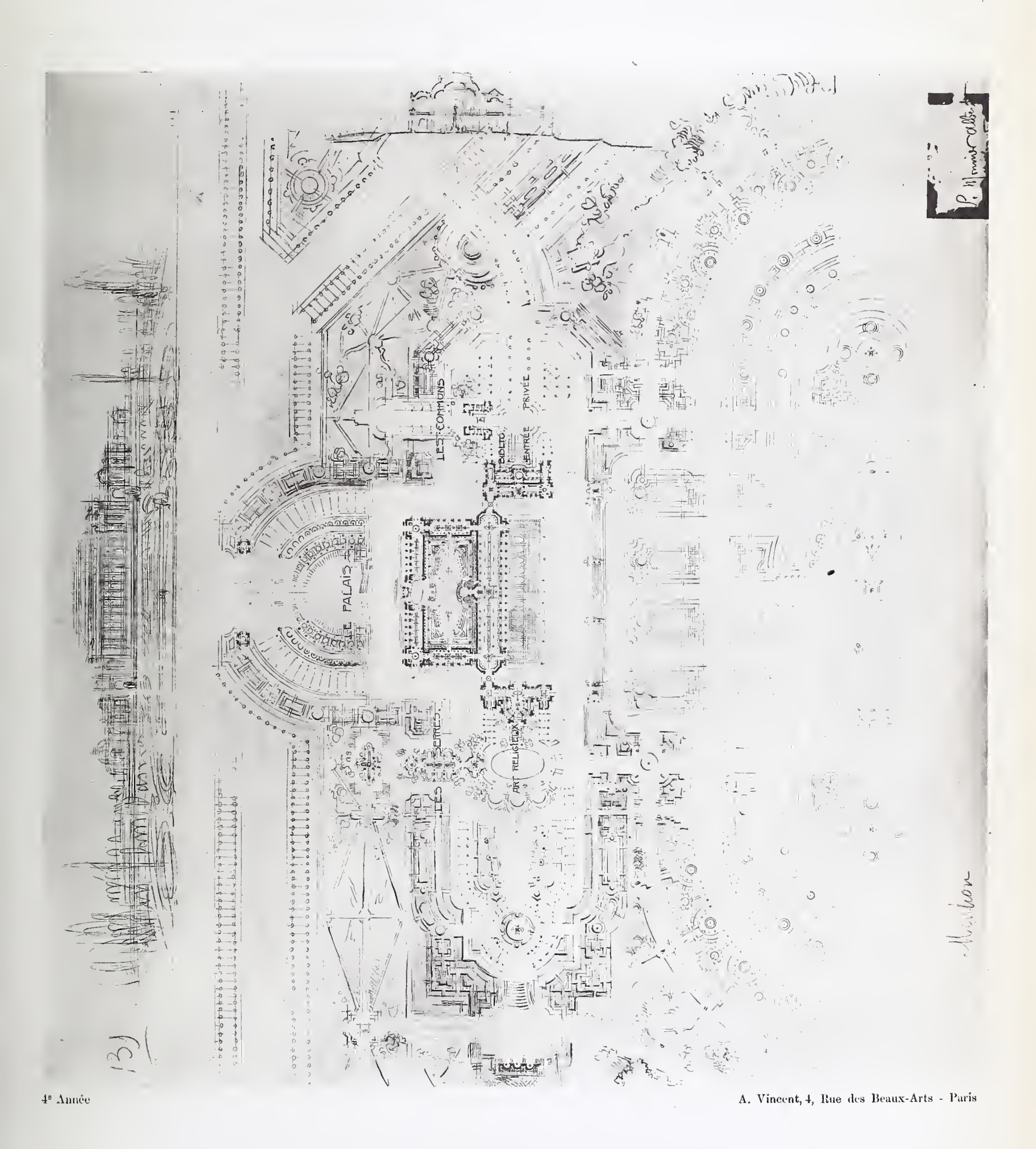
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS LABARRE
UN DOMAINE POUR COLLECTIONS ARTISTIQUES

Mention. - M. DELAON, élève de M. LALOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910



4e Année

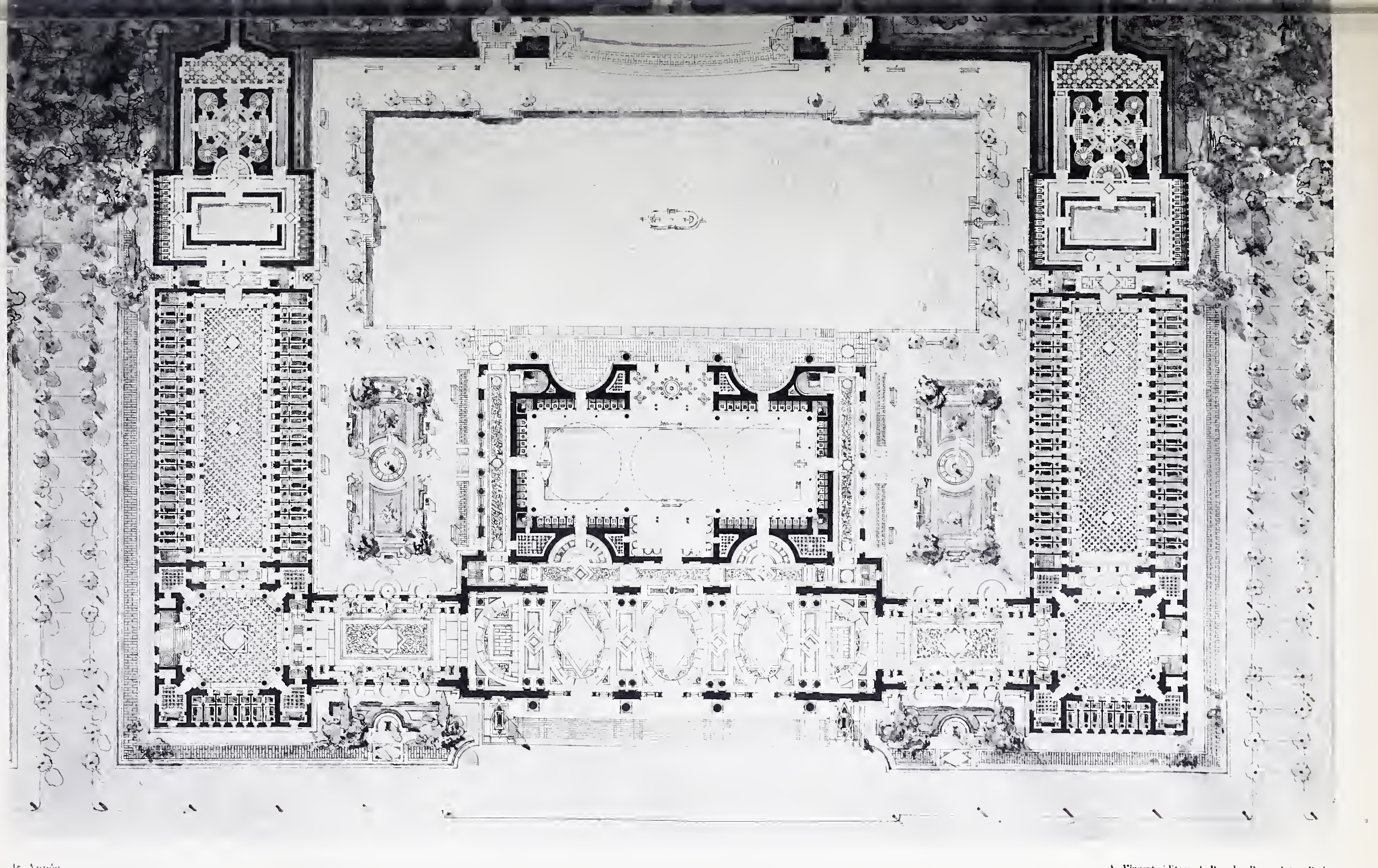
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS LABARRE

UN DOMAINE POUR COLLECTIONS ARTISTIQUES

MENTION. - M. ALBERT LE MONNIER, élève de M. HÉRAUD

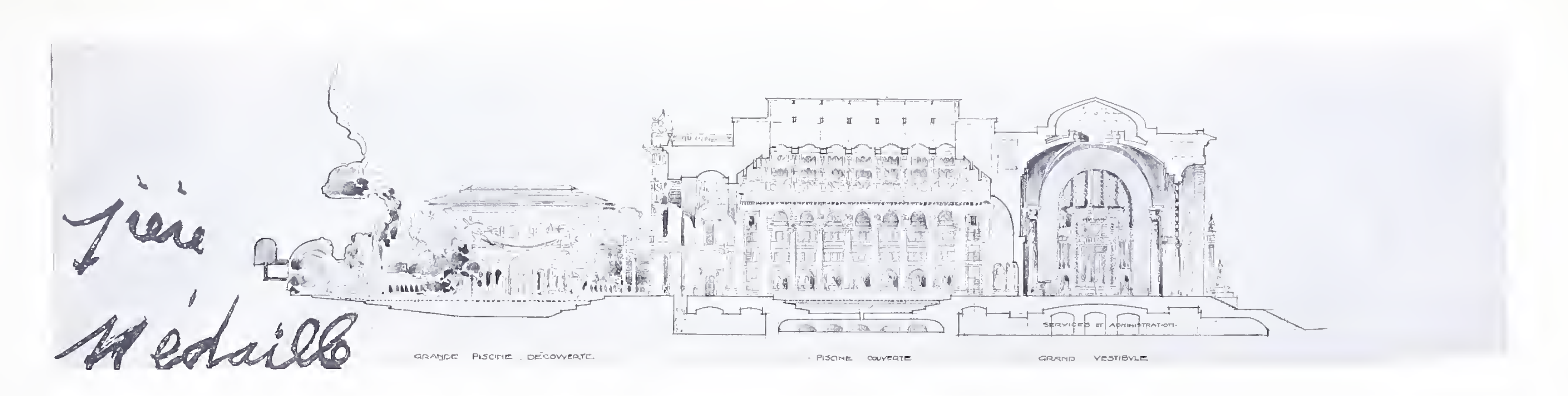

SERVICE

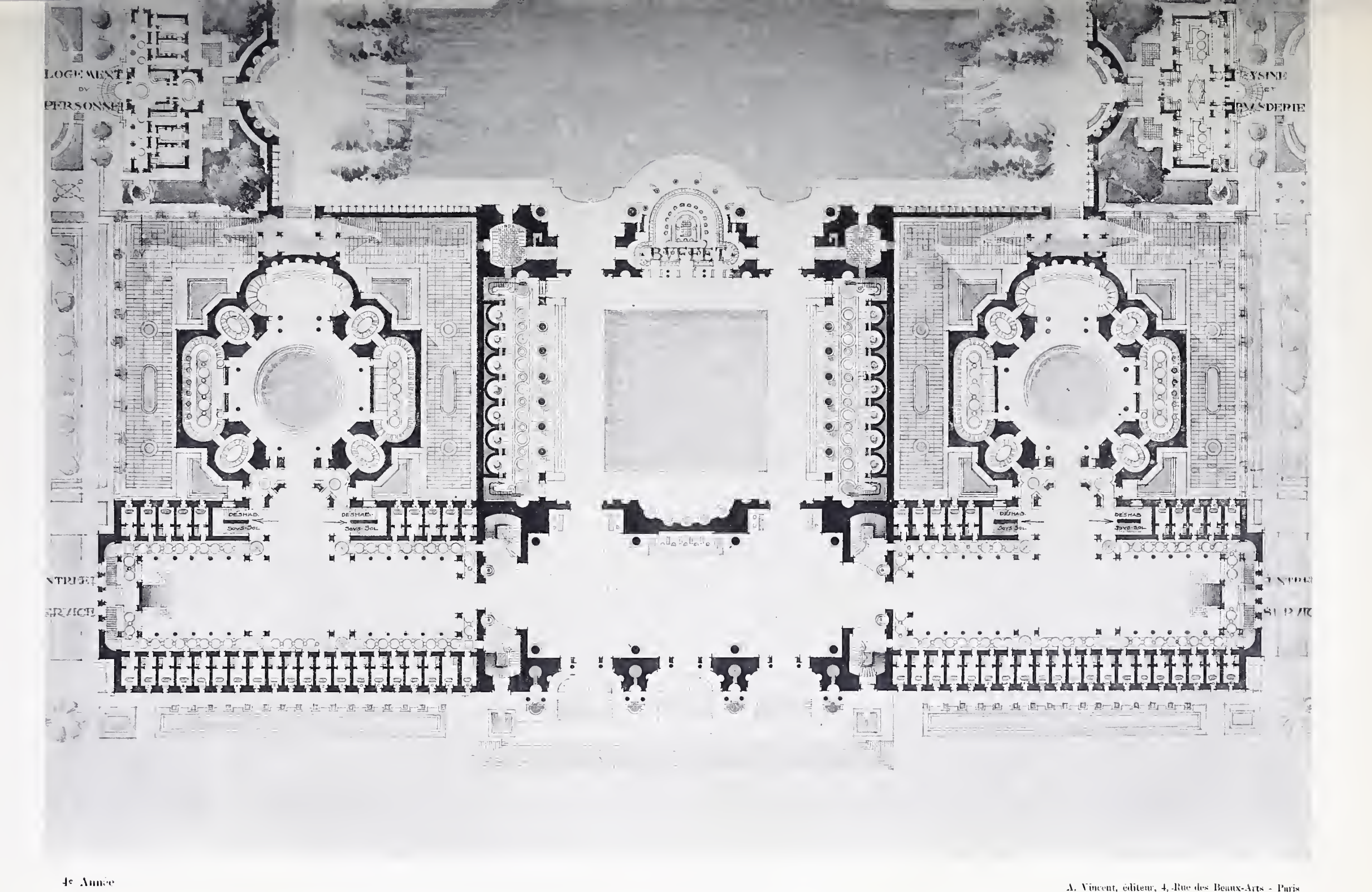


A. Vincent, éditeur, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN ÉTABLISSEMENT DE BAINS D'EAUX MINÉRALES THERMALES

Ire Médaille - M. WILLIAM VAN ALEN, élève de M. LALOUX

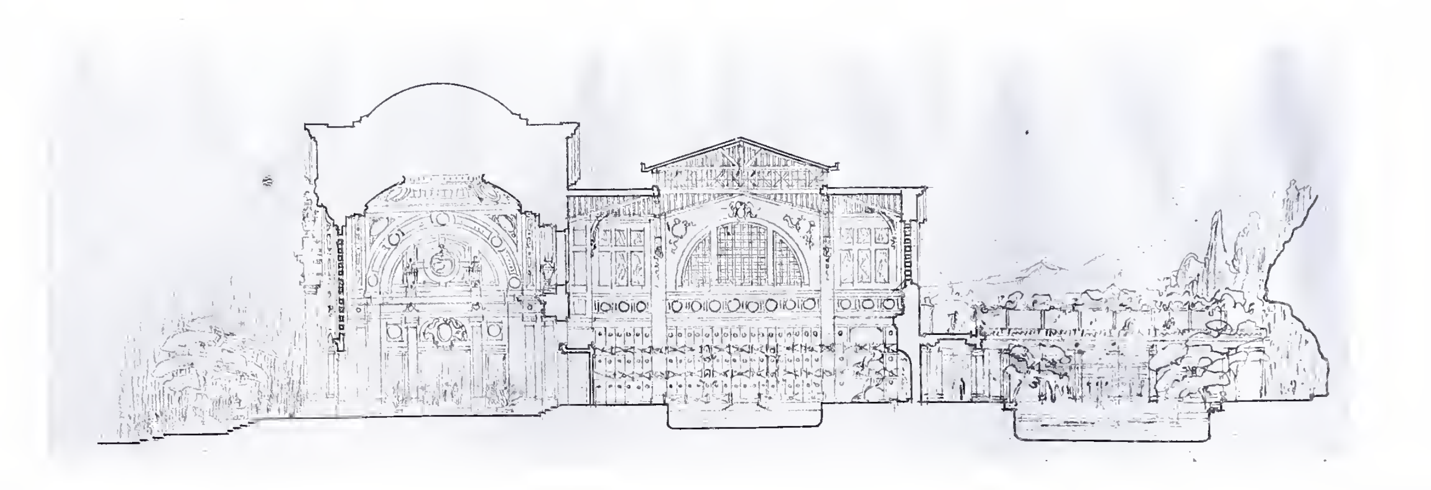

1ière Médaille
SERVICES ET ADMINISTRATION
GRANDE PISCINE . DÉCOUVERTE
PISCINE COUVERTE
GRAND VESTIBULE

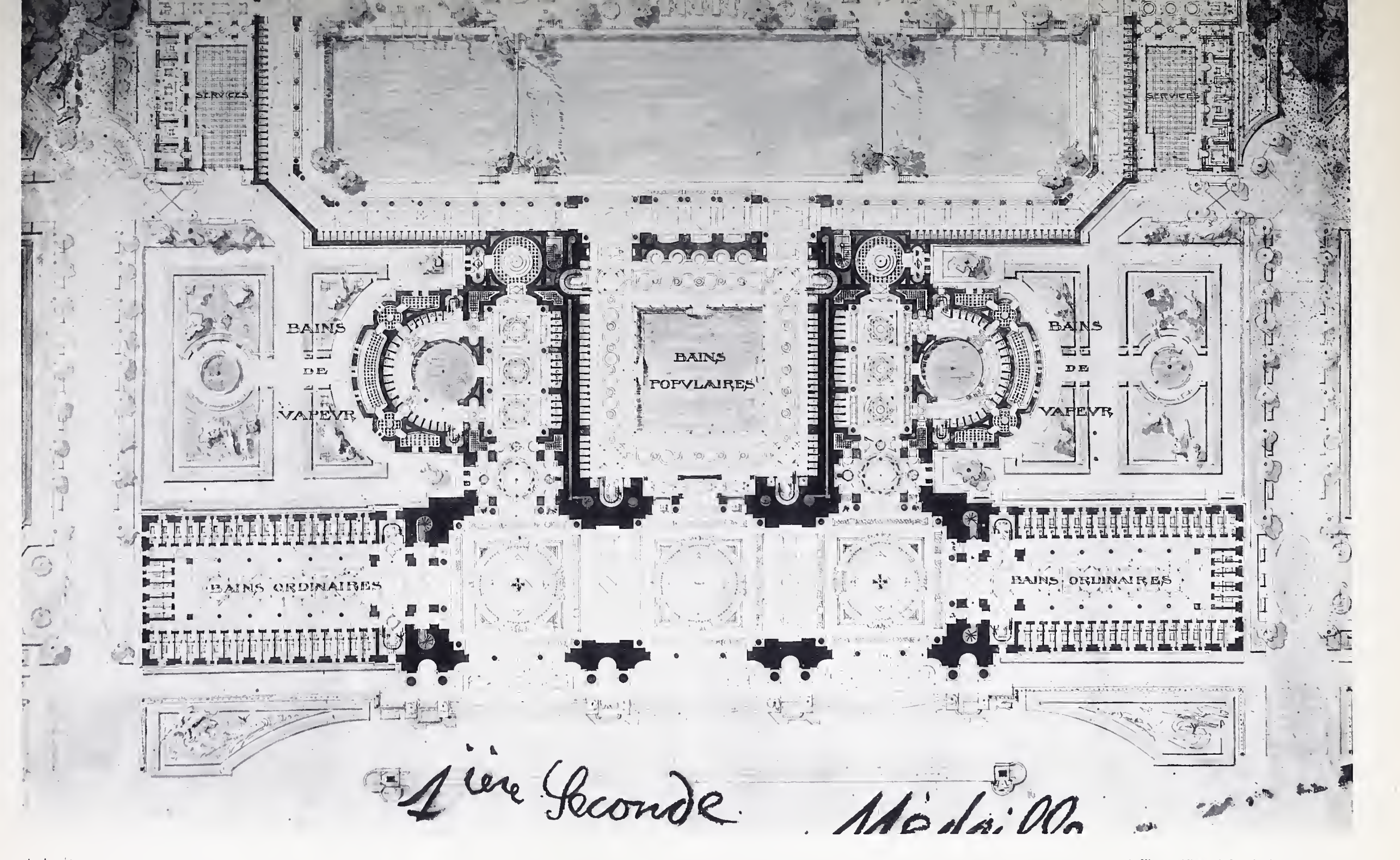


A. Vincent, éditeur, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN ÉTABLISSEMENT DE BAINS D'EAUX MINÉRALES THERMALES

Ire Médaille - M. TRÉVELAS, élève de M. M. SCELLIER de GISORS et BERNIER

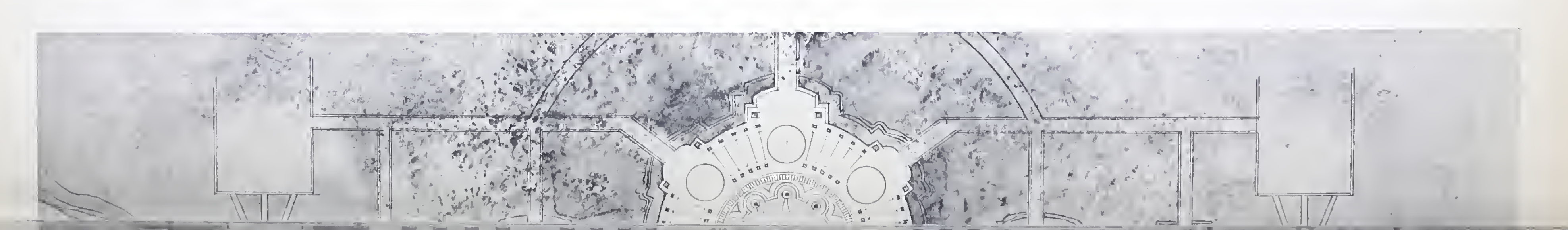


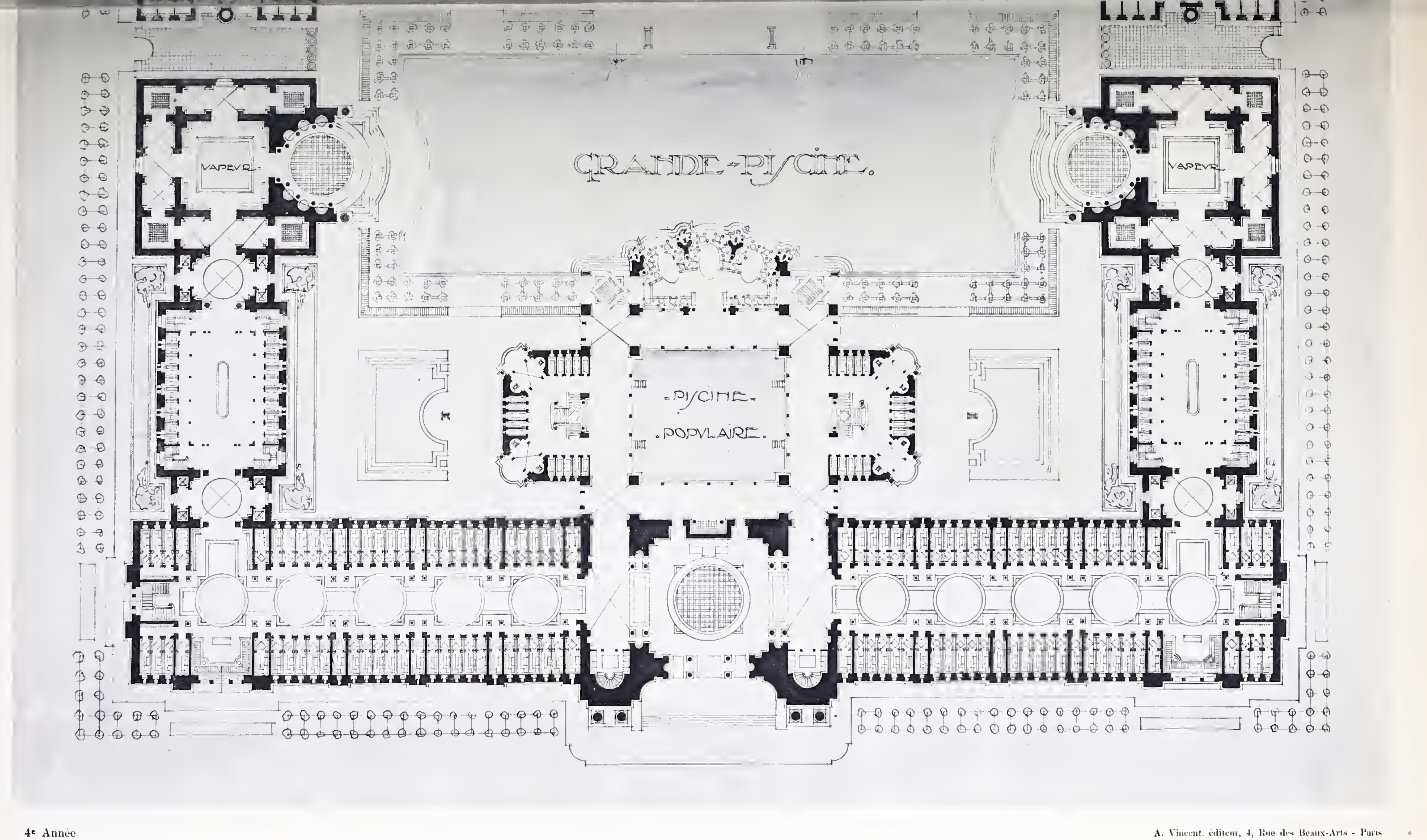


A. Vincent, éditeur, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN ÉTABLISSEMENT DE BAINS D'EAUX MINÉRALES THERMALES

1re Seconde Médaille - M. DUMAIL, élève de M. BERNIER

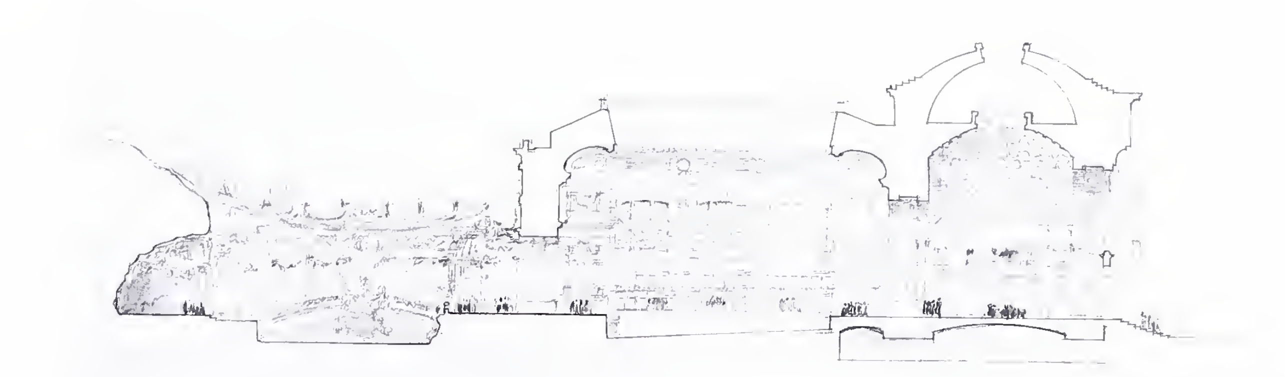


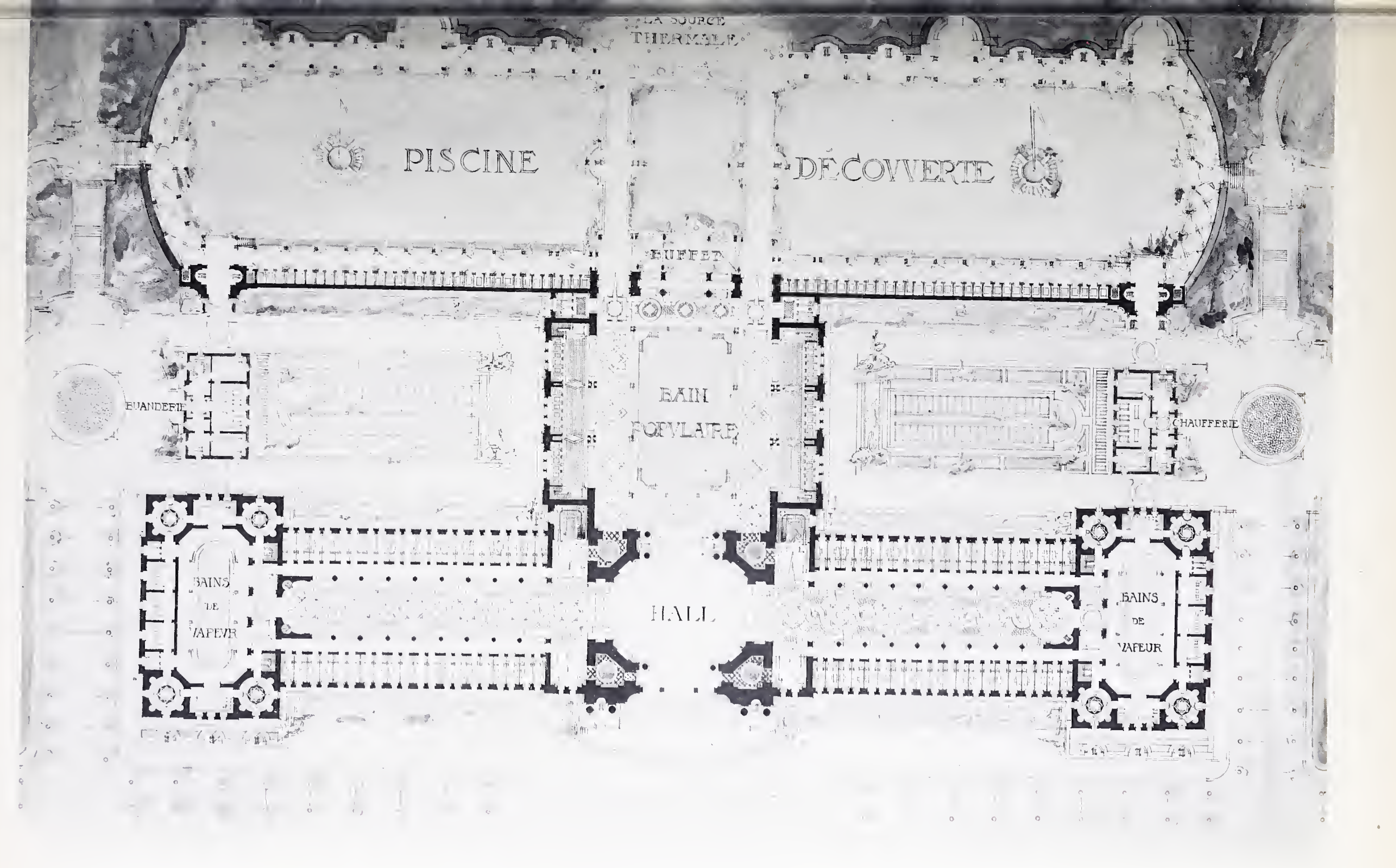


A. Vincent, éditeur, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN ÉTABLISSEMENT DE BAINS D'EAUX MINÉRALES THERMALES

1re Seconde Médaille - M. BOIVIN, élève de M. PAULIN



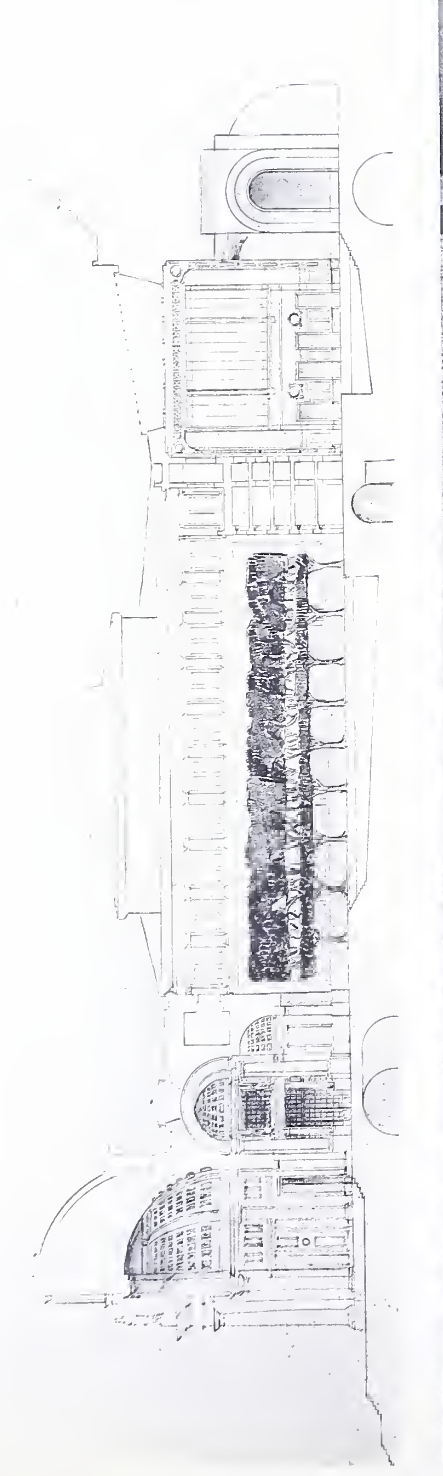


A. Vincent, éditeur, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN ÉTABLISSEMENT DE BAINS D'EAUX MINÉRALES THERMALES

1re Seconde Médaille - M. CARLEVAN, élève de M. BERNIER





VAPEUR

1ère Seconde

UN ÉTABLISSEMENT DE BAINS

Ire Seconde Médaille - M. C



POPULAIRE

VAPEUR

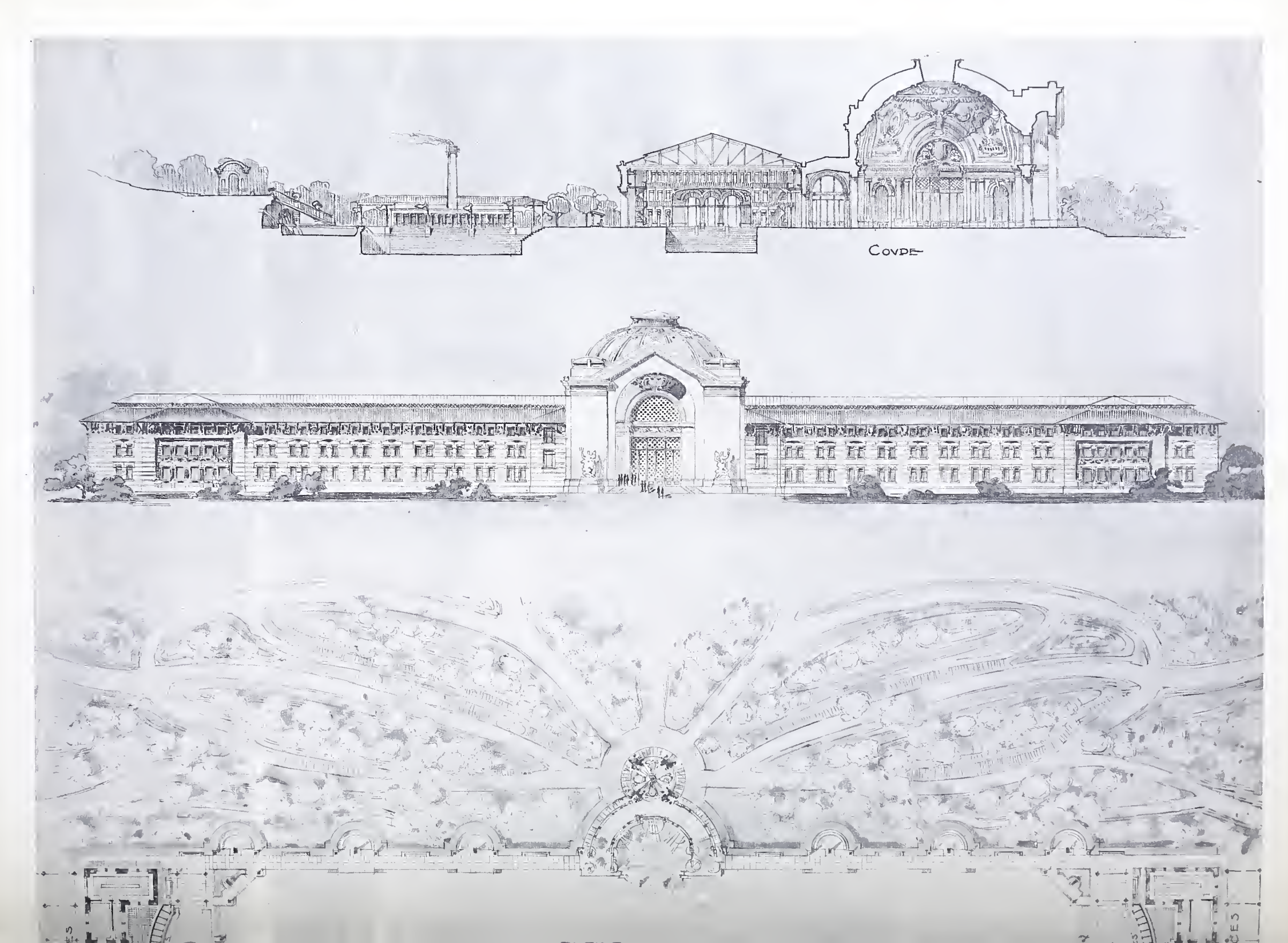
FEMMES

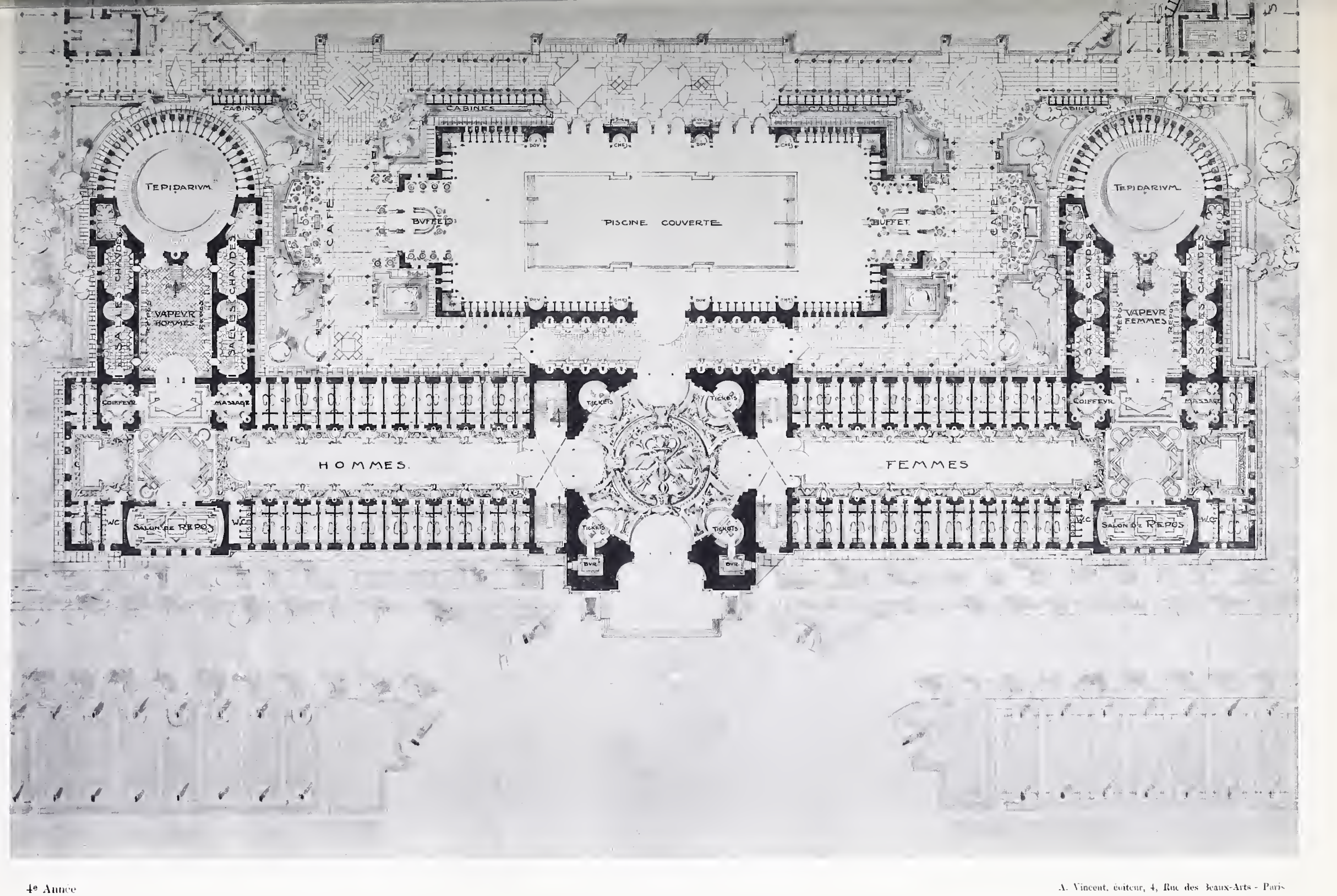
Maurice Pascal

UX MINÉRALES THERMALES

S, ÉLÈVE DE M. PASCAL

A. Vincent, éditeur, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris


COUPE



A. Vincent, éditeur, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN ÉTABLISSEMENT DE BAINS D'EAUX MINÉRALES THERMALES

Ire Seconde Médaille - M BAGGE, elève de M. PAULIN

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

Concours d'Architecture

DE

l'Année Scolaire 1909-1910

QUATRIÈME ANNÉE

4e SÉRIE

PROGRAMMES

Planches 116 à 150



PARIS

AUGUSTE VINCENT

4, Rue des Beaux-Arts, 4

Téléphone 814-81

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Année Scolaire 1909-1910

QUATRIÈME ANNÉE

4e SÉRIE

PROGRAMMES

SECTIONS DE PEINTURE, DE SCULPTURE & D'ARCHITECTURE

COURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

DONT LE PROGRAMME EST DONNÉ PAR LE PROFESSEUR

ESQUISSE DU LUNDI 29 NOVEMBRE 1909, A RENDRE LE MARDI 4 JANVIER 1910

Le Monument d'un Amiral

Dans un Panthéon, dédié à la mémoire des grands hommes, on projette d'ériger un monument à la gloire d'un Amiral ayant rendu des éminents services à sa patrie, autant comme marin que comme explorateur.

Ce monument, adossé à un pilier, comporterait la statue en pied de l'Amiral associé à des emblèmes, figures allégoriques et accessoires décoratifs faisant deviner de suite, et avant toute inscription, la nature du personnage, sans cependant tomber dans un pittoresque exagéré qui enlèverait le caractère de noblesse nécessaire au sujet.

Le pilier contre lequel serait adossé le monument aurait 6 mètres de large et présenterait une surface légèrement concave, dans le sens cylindrique, suivant une flèche de 0 m. 50.

Cette surface pourrait être décorée de façon à se relier avec le monument et former un ensemble.

La hauteur du monument ne dépasserait pas 10 mètres.

L'esquisse sera faite en dessin à l'échelle de 0 m. 04 pour mètre.

Quant au rendu, dont le procédé est laissé au choix des concurrents (peinture, aquarelle ou modelage), il sera établi au double de l'esquisse, c'est-à-dire à 0 m. 08 pour mètre.

Le Professeur, H. MAYEUX.

Prix: M. CASTEL, élève de M. BERNIER.. Pl. 116.

1re CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 5 JANVIER 1910

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Musée historique des Armes de Guerre anciennes et modernes

Ce musée, situé dans une capitale, sera projeté sur un terrain dont la plus grande dimension n'excèdera pas 500 mètres.

Il sera destiné à conserver et à exposer les armes de guerre employées à toutes les époques.

Il se divisera en deux parties principales inégales en étendue : l'une devant contenir les armes de guerre en usage avant l'emploi de la poudre ; l'autre devant contenir les armes en usage depuis cet emploi.

Chacune de ces divisions comprendra des bâtiments ou parties couvertes et des cours ou espaces découverts pour l'exposition des armes et engins usités dans les guerres à toutes les époques.

La disposition affectée à l'exposition et à la conservation des armes en usage avant l'emploi de la poudre comprendra deux ou trois grandes salles situées au rez-de-chaussée et diverses pièces aménagées dans deux étages. Toutes les armes seront placées dans ces diverses salles ainsi que les modèles d'équipement de la cavalerie et de l'infanterie. On y joindra les plans ou cartes des principales batailles dont l'histoire nous a transmis la description ainsi que les plans en relief des principales forteresses des temps anciens. La cour de cette partie du musée servira à l'exposition des machines de guerre dont les dimensions ne permettent pas l'exposition dans les salles.

La disposition affectée à l'exposition et à la conservation des armes en usage depuis l'emploi de la poudre sera beaucoup plus vaste que la première ; elle comprendra des bâtiments étendus et de vastes espaces découverts. Des salles serviront à l'exposition des armes de toutes natures au service de l'infanterie, de la cavalerie et de la marine ; d'autres salles seront destinées aux plans des places fortes et des fortifications ajoutées aux villes frontières ou autres.

Une ou plusieurs cours recevront les pièces d'artillerie, projectiles et accessoires divers employés soit sur terre, soit sur mer.

Ces engins seront exposés accompagnés des aménagements habituels.

On fera le plan, l'élévation et une coupe à l'échelle de 0 m. 001 pour mètre.

Paris, le 5 janvier 1910. V. BLAVETTE.

Première Seconde Médaille : M. HAFFNER, élève de M. LALOUX.......... Pl. 117.
Seconde Médaille : M. BELLOU, élève de M. REDON........... Pl. 118.

1re CLASSE

CONCOURS D'ORNEMENT & D'AJUSTEMENT DU SAMEDI 5 FÉVRIER 1910

A RENDRE LE SAMEDI 12

PRIX DE LA FONDATION ROUGEVIN

La Commission des Programmes propose pour sujet du concours :

Angle d'une voussure d'arc de cloître dans le Salon de Réception d'une Résidence Présidentielle

Ce salon, destiné aux réceptions officielles du Chef de l'Etat, doit être somptueusement décoré au moyen de matériaux de luxe et approprié en raison de sa destination.

L'agencement des matériaux devra se prêter aux grands effets décoratifs dont sont susceptibles les trois arts réunis : Architecture, Sculpture, Peinture.

Ce salon est supposé voussuré en forme d'arc de cloître se raccordant avec un plafond également richement décoré.

C'est un des angles de la voussure qui est demandé et la disposition des murs formant l'angle, est laissée libre.

La hauteur sous plafond sera d'environ 10 mètres.

On fera, pour les esquisses :

1° Le plan de l'angle avec les dispositions adoptées pour les murs de soutien ;

2° Les façades géométrales de cet angle avec la voussure à l'échelle de 0 m. 01 pour mètre.

Pour le rendu :

Les mêmes dessins à 0 m. 02 pour mètre et une perspective de l'angle précisant bien la rencontre de la voussure avec les murs et avec le plafond.

Paris, le 5 février 1910.

Rappel de Prix & 1re Médaille :	M. TOURNON, él. de MM. Scellier de Gisors & Bernier.	Pl. 119, 120.
Prix et 1re Médaille :	M. CASTEL, élève de M. Bernier	Pl. 121, 122.
2e Prix et 1re Médaille :	M. LEGUEN, élève de M. Laloux	Pl. 123, 124.
1re Médaille :	M. SOLOTAREFF, élève de M. Pascal	Pl. 125.
—	M. CREVEL, élève de M. Paulin	Pl. 126.
—	M. DELAGRANGE, élève de M. Paulin	Pl. 127.

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 7 JANVIER 1910

A RENDRE LE SAMEDI 26 FÉVRIER

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Hôtel des Sociétés Savantes

Cet établissement créé en vue d'offrir, moyennant rétribution, des lieux de réunion commodes aux associations ou sociétés ne disposant pas de locaux suffisants pour réunir, à la fois, tous leurs adhérents, se composera d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée, d'un premier, d'un second étage et de combles.

Le rez-de-chaussée comprendra :

Un vestibule général avec vestiaires ;

Un logement de concierge ;

Les bureaux de l'administration ;

Quatre salles de réunions pour chacune 100 personnes; chacune de ces salles sera accompagnée d'un cabinet de président;

Une grande salle montant de fond pour les réunions plus nombreuses (400 personnes environ);

Un ou deux escaliers principaux et des escaliers secondaires.

La grande salle desservie, comme les autres, par le vestibule commun doit aussi, pour la commodité de certaines réunions, être directement accessible du dehors; elle peut avoir des tribunes communiquant avec le premier étage.

Le premier étage comprendra une salle de banquets et quatre petites salles de réunions agencées comme celles du rez-de-chaussée.

Le second étage comprendra une bibliothèque de périodiques et diverses pièces ou bureaux destinés à servir de siège à des sociétés peu nombreuses.

Les logements du personnel seront aménagés dans les combles.

Les cuisines pourront être installées soit au sous-sol, soit dans les combles.

Le terrain, isolé de tous côtés, n'excèdera pas 50 mètres sur 70 mètres.

L'entrée principale sera établie sur l'un des petits côtés.

On fera, pour les esquisses :

Le plan du rez-de-chaussée, l'élévation principale et la coupe longitudinale à 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu :

Les plans du rez-de-chaussée et du premier étage ainsi que la coupe à l'échelle de 0 m. 004 pour mètre et l'élévation au double.

La construction sera indiquée dans la coupe.

Paris, le 7 janvier 1910. V. BLAVETTE.

Première Mention : M. CHENEY, élève de M. Laloux...... Pl. 128, 129.
— — M. LEBÈGUE, élève de M. Laloux .... Pl. 130, 131.

2e CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 4 FÉVRIER 1910

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Bastide

On appelle bastides dans le midi de la France, et particulièrement dans la région de Marseille, de petites habitations de campagne construites, autant que possible, au bord de la mer et destinées à servir de lieu de repos. On recherche plutôt pour ces habitations le pittoresque et l'agrément du site que la richesse de formes architecturales.

Celle projetée sera construite dans une crique de peu d'étendue se terminant, vers la mer, par une pente rapide; elle sera accompagnée de treilles et de plantations; un sentier la reliera à une route voisine.

L'habitation proprement dite comprendra :

Un soubassement dans lequel seront aménagées quelques pièces de service et des resserres;

Un rez-de-chaussée, étage principal, composé d'une salle à manger, d'un petit salon et d'une chambre ;

Un premier étage dans lequel seront disposées trois ou quatre chambres à coucher.

Une terrasse sera établie au-dessus de la totalité ou d'une partie seulement de ce bâtiment.

Des rampes et des degrés relieront l'habitation à une petite plage et à un môle d'embarquement.

La plus grande dimension du bâtiment d'habitation n'excèdera pas 20 mètres.

On fera le plan de l'étage principal, avec indication de ses abords immédiats, et une coupe à l'échelle de 0 m. 005 pour mètre.

L'élévation, vers la mer, sera au double.

Paris, le 4 février 1910. V. BLAVETTE.

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME — ARCHITECTURE

1er ESSAI — ESQUISSE DE 12 HEURES

PROGRAMME DU 8 MARS 1910

Un Pavillon à l'extrémité de l'aile d'un Palais

Ce pavillon terminerait en silhouette un bâtiment, formant l'un des côtés de la cour d'honneur d'un Palais, et comportant à rez-de-chaussée des salles desservies par un portique. Le dessus de ce portique servirait de terrasse pour les salles de premier étage du dit bâtiment en aile.

Le pavillon, à usage d'habitation somptueuse, comprendrait, sur un soubassement, un rez-de-chaussée et un premier étage correspondant de plain-pied avec le rez-de-chaussée et le premier étage du bâtiment en aile ; de plus, un deuxième étage (facultativement un étage d'attique) pratiqué dans le pavillon, permettrait d'amortir la toiture du bâtiment en aile de la cour du Palais.

La plus petite dimension du pavillon sera, en plan, de 22 mètres, compris toutes saillies quelconques au droit du soubassement.

En tenant compte de cette obligation, les concurrents pourront imprimer, à leur composition de plan, tels mouvements qu'il plaira de donner.

De même toute liberté est laissée pour la disposition et l'ordonnance de l'architecture : « le pavillon » pouvant comprendre des fenêtres avec ou sans balcon, des niches, des façades silhouettantes se découpant sur la toiture, soit par des lucarnes, soit par des frontons accompagnés de motifs sculptés.

Le pavillon devrait, en tout cas, recevoir une expression décorative nettement marquée.

On donnera :

— Le plan du rez-de-chaussée du pavillon avec amorce de l'aile à l'échelle de 0.005 pour mètre;

— L'élévation du pavillon et d'une travée de l'aile (côté portique) à 0.01 pour mètre ;

— Une perspective exprimant, en croquis, deux faces contiguës du pavillon.

Sont admis à prendre part au 2e essai (esquisse de 24 heures):

MM. ANSALONI, élève de M. Defrasse.... .... Pl. 132.
BARRÉ René, élève de MM. Daumet & Jaussely.... Pl. 133.
CAMUZAT, élève de M. Pascal .... Pl. 134.
CHAURÈS, élève de M. Pascal .... Pl. 135.
DE GASTINNE, élève de M. Redon............... Pl. 136.
LAMBERT Jacques, élève de M. Marcel Lambert... Pl. 137.
MIRLAND, élève de M. Laloux....... .... Pl. 138.
ROGUET, élève de M. Héraud.................... Pl. 139.
SIBIEN, élève de M. Deglane .... Pl. 140.

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME — ARCHITECTURE

2e ESSAI — ESQUISSE DE 24 HEURES

PROGRAMME DU 11 MARS 1910

Une Faculté des Lettres pour une grande Ville de province

Cette faculté comprendrait une cour d'honneur. — Un grand vestibule. — Un grand amphithéâtre de 1,000 personnes avec cabinet de professeur. — Deux autres amphithéâtres de 350 personnes accompagnés chacun d'un cabinet de professeur et d'une galerie d'exposition de moulages, l'une pour la sculpture antique, l'autre pour le Moyen-Age, la Renaissance et l'art Moderne.

Six salles de conférences ayant chacune un cabinet de professeur, un cabinet de maître de conférences et une salle d'études.

Une bibliothèque réservée aux étudiants, avec salle de lecture pour 200 lecteurs. — Salon pour une trentaine de professeurs. — Cabinet du conservateur. — Cabinets des bibliothécaires. — Salle du catalogue. — Salle des échanges universitaires avec accès faciles pour les voitures de transport, etc., etc. — Dépôts de livres pour 200,000 volumes.

Un appartement avec salons de réception pour le Doyen. — Deux appartements plus petits, l'un pour le Conservateur, l'autre pour le Secrétaire de la Faculté.

Des bureaux avec antichambre pour le Secrétariat. — Un cabinet pour le Doyen. — Une salle des Actes de la Faculté pour réunir une quarantaine de professeurs. — Un cabinet pour le Secrétaire. — Une salle des Archives.

Des galeries. — Escaliers. — W.-C. — Un logement de concierge, etc.

Les appartements seuls pourront être aménagés aux étages.

De hauts soubassements pourraient servir de dépôts, magasins et manutentions.

L'ensemble des constructions devra être contenu dans un rectangle de 25,000 mètres carrés.

On fera le plan du rez-de-chaussée, la façade et la coupe à l'échelle de 0.004 pour mètre.

Les dix logistes pour 1910 sont:

MM. CASTEL, élève de M. Bernier........................ Pl. 141.
DUBECQ, élève de M. Laloux........................ Pl. 142.
JANIN, élève de M. Laloux .... Pl. 143.
DEBAT-PONSAN, élève de M. Laloux................ Pl. 144.
MADELINE, élève de M. Deglane................... Pl. 145.
EXPERT Roger, élève de MM. Redon & Umbdenstock.. Pl. 146.
BARRÉ, élève de MM. Daumet & Jaussely .... Pl. 147.
DURAND Maurice, élève de M. Deglane.............. Pl. 148.
DUMAIL, élève de M. Bernier...................... Pl. 149.
BOILLE, élève de M. Laloux....................... Pl. 150.

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME — ARCHITECTURE

CONCOURS DÉFINITIF

PROGRAMME DU 15 MARS 1910

Un Sanatorium sur les Côtes Méditerranéennes

Le fondateur d'un centre de civilisation africaine a donné les moyens de créer un établissement où de hauts fonctionnaires des colonies, des officiers, des soldats, anémiés par le climat tropical, trouveraient un stationnement temporaire favorable au rétablissement de leur santé, ou les conditions d'une retraite heureuse.

Ce grand établissement, situé sur le versant d'une colline de 60 mètres de hauteur, s'étagerait sur les plateaux successifs, reliés par des routes accessibles aux voitures.

Deux casernements, de 100 hommes chacun, seraient séparés par une esplanade. Chaque casernement comprendrait des bâtiments pour chambrées, cuisines, cantines, salles de récréation, promenades couvertes et découvertes, salles de jeux, etc... Ces casernements seraient placés sous l'autorité d'un ancien officier supérieur. Cet officier serait logé avec sa famille dans un confortable pavillon. Son habitation aurait des jardins, dépendances, etc. — Des bâtiments d'approvisionnement et de dépôts divers complèteraient les casernements.

Sur un plateau seraient établis 20 pavillons pour des officiers vivant en famille; 10 autres pour des fonctionnaires ou officiers retraités. Les 20 pavillons de famille, se composant d'un rez-de-chaussée et d'un premier, représenteraient le logement de quatre ou cinq personnes.

Un bâtiment plus important serait occupé par 40 personnes environ, vivant en commun dans de petits appartements de quatre pièces, avec dépendances. Au rez-de-chaussée, grand vestibule, grande salle à manger, offices, salles de réunion, salles de billard, bibliothèque, cabinets de lecture, fumoir, etc.

Galeries de promenades d'hiver et salles fraîches pour l'été. Grottes, parterres, plantations pour abriter des ardeurs du soleil, portiques, treilles, en résumé tous les éléments pouvant rendre ce séjour agréable.

Le Gouverneur de ce Sanatorium habiterait une grande villa. Outre l'appartement privé, cette villa comprendrait une installation importante pour des réceptions. Il y a lieu de prévoir une salle des fêtes pour célébrations d'anniversaires et autres solennités; une grande salle de banquet, des salons, portiques, galeries, serres, jardins avec pièces d'eau, terrasses, bâtiments de dépendances, belvédères pourvus d'ascenseurs, écuries, remises, garages d'automobiles, etc.

Un monument en l'honneur du fondateur de la colonie africaine occupera dans la composition un emplacement laissé au choix des concurrents. Ce monument sera d'une grande magnificence; il devra symboliser les conquêtes de la civilisation.

A proximité du monument commémoratif, se trouveront des musées, reliés par des portiques. Ces musées renfermeront des collections d'objets et produits coloniaux.

En bas de la composition de vastes terrasses domineraient la rade d'environ 10 mètres. Au niveau de ces terrasses, restaurants, lieux de repos abrités sous des portiques. Des poteaux d'amarrage serviraient à attacher les embarcations.

Le terrain aura 300 mètres de largeur; sa profondeur n'excèdera pas 400 mètres.

Les esquisses comprendront: un plan général à 0^m002 pour mètre; une façade et la coupe à 0^m004.

Les indications devront être précises.

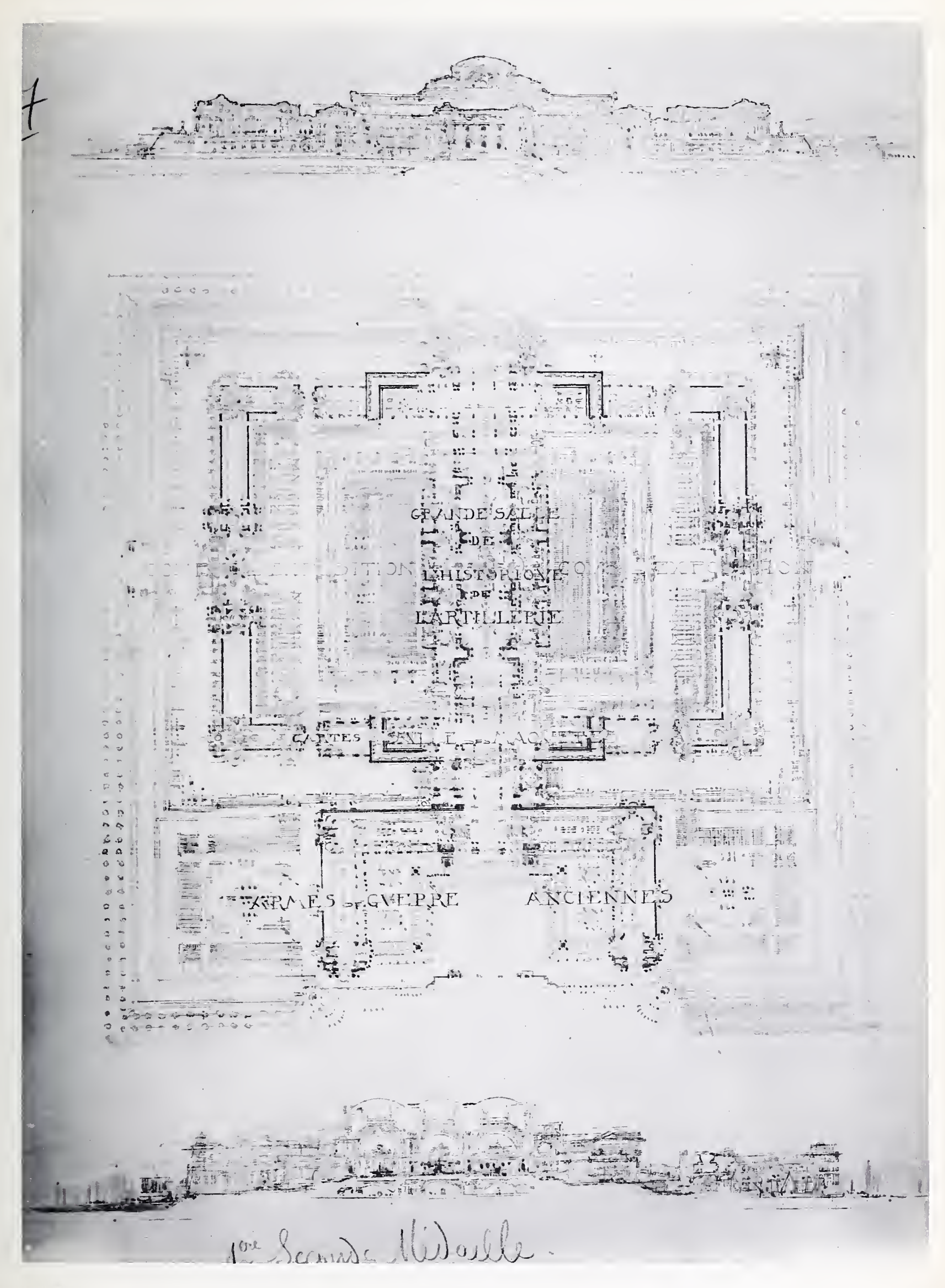


4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

COMPOSITION DÉCORATIVE - LE MONUMENT D'UN AMIRAL

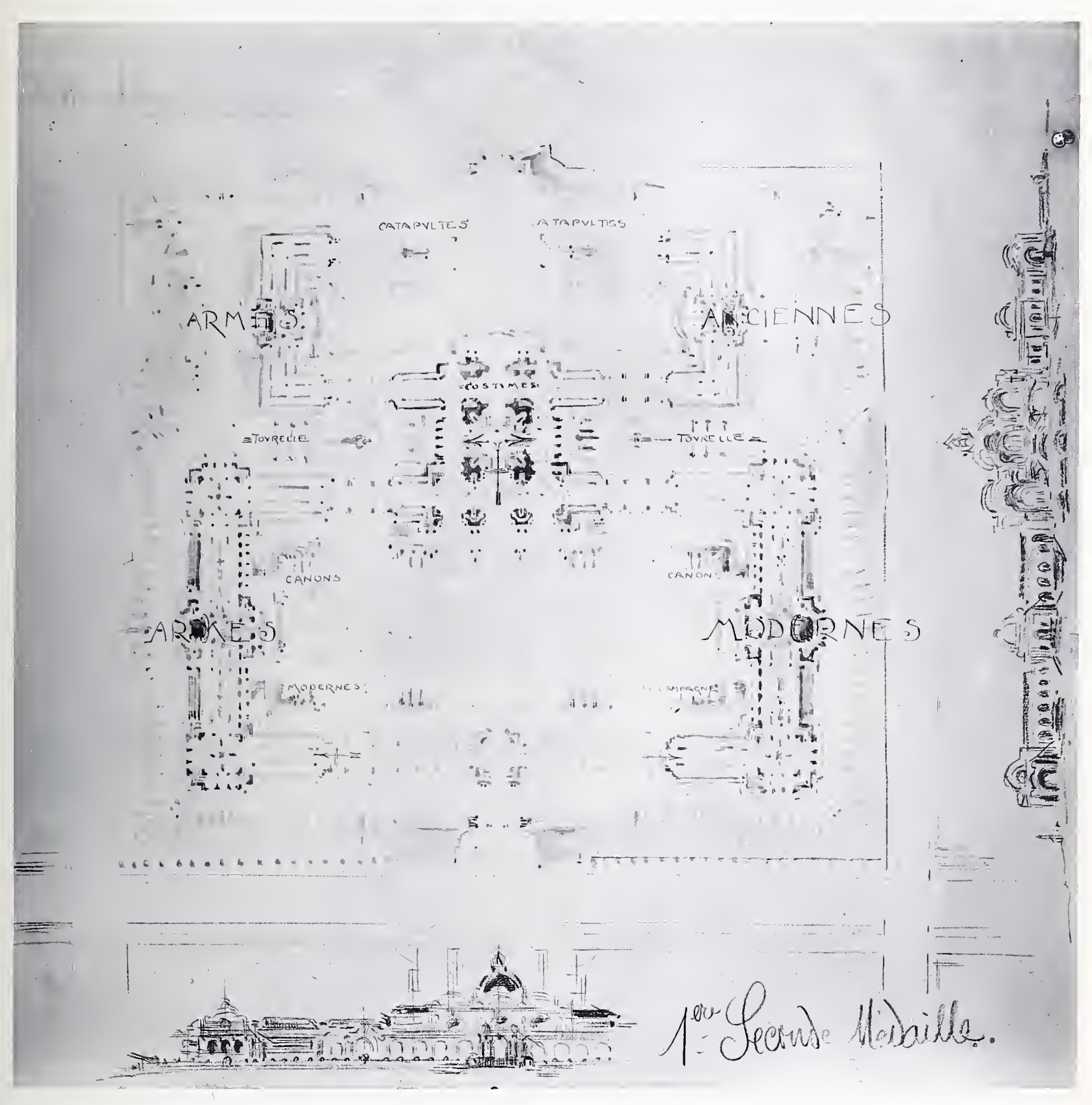
Prix - M. CASTEL, élève de M. BERNIER



4e Année
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN MUSÉE HISTORIQUE
DES ARMES DE GUERRE ANCIENNES ET MODERNES

Ire Seconde Médaille - M. HAFFNER Élève de M. LALOUX



4e Année A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN MUSÉE HISTORIQUE
DES ARMES DE GUERRE ANCIENNES ET MODERNES
1re SECONDE MÉDAILLE - M. BELLOU, ÉLÈVE DE M. REDON



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS ROUGEVIN

ANGLE D'UNE VOUSSURE D'ARC DE CLOITRE

DANS LE SALON DE RÉCEPTION D'UNE RÉSIDENCE PRÉSIDENTIELLE

Ire Médaille - M. TOURNON, élève de MM. SCELLIER de GISORS et BERNIER

RAPPEL DE PRIX



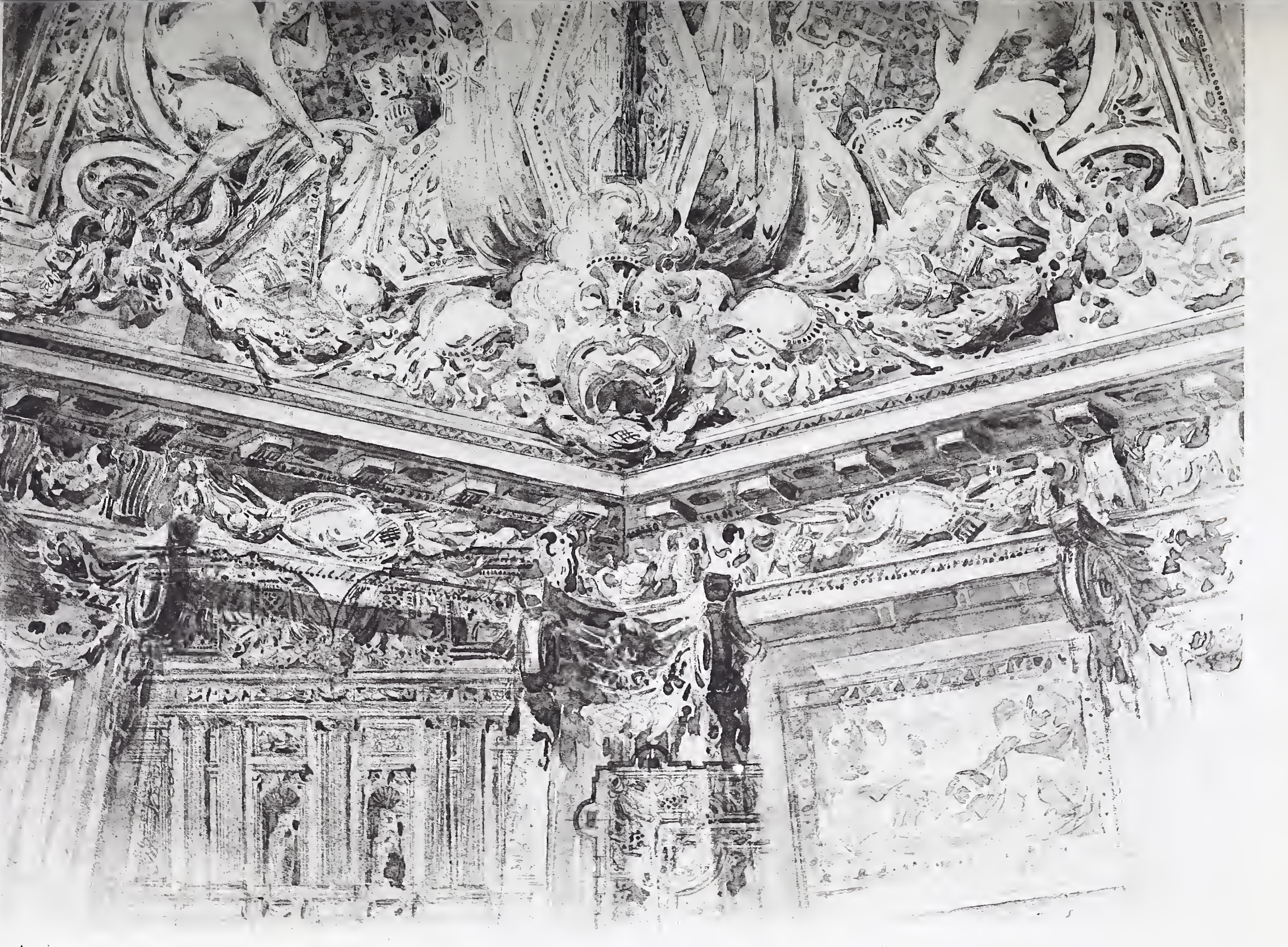
A. Vincent, , 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS ROUGEVIN

ANGLE D'UNE VOUSSURE D'ARC DE CLOITRE

DANS LE SALON DE RÉCEPTION D'UNE RÉSIDENCE PRÉSIDENTIELLE

PRIX ET Ire MÉDAILLE - M. CASTEL, ÉLÈVE DE M. BERNIER



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS ROUGEVIN
ANGLE D'UNE VOUSSURE D'ARC DE CLOITRE
DANS LE SALON DE RÉCEPTION D'UNE RÉSIDENCE PRÉSIDENTIELLE
2me Prix et 1re Médaille - M. LEGUEN, élève de M. LALOUX



4e Année A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS ROUGEVIN

ANGLE D'UNE VOUSSURE D'ARC DE CLOITRE
DANS LE SALON DE RÉCEPTION D'UNE RÉSIDENCE PRÉSIDENTIELLE

Ire Médaille - M. SOLOTAREFF, Élève de M. PASCAL



4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS ROUGEVIN
ANGLE D'UNE VOUSSURE D'ARC DE CLOITRE
DANS LE SALON DE RÉCEPTION D'UNE RÉSIDENCE PRÉSIDENTIELLE

1re Médaille - M. CREVEL, élève de M. PAULIN



4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS ROUGEVIN

ANGLE D'UNE VOUSSURE D'ARC DE CLOITRE

DANS LE SALON DE RÉCEPTION D'UNE RÉSIDENCE PRÉSIDENTIELLE

1re Médaille - M. DELAGRANGE, élève de M. PAULIN

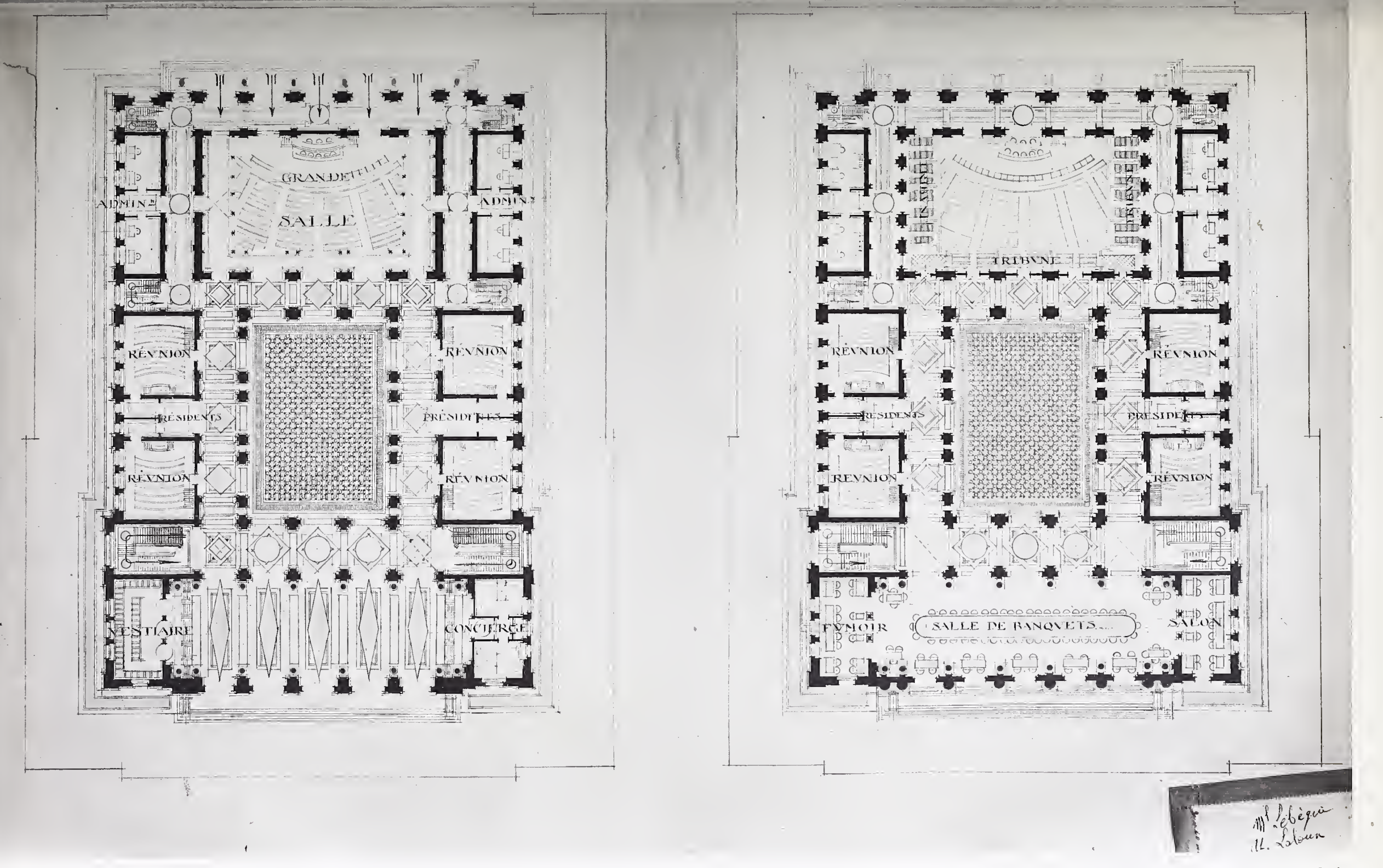


A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

1re Mention - M. C. H. CHENEY, élève de M. LALOUX

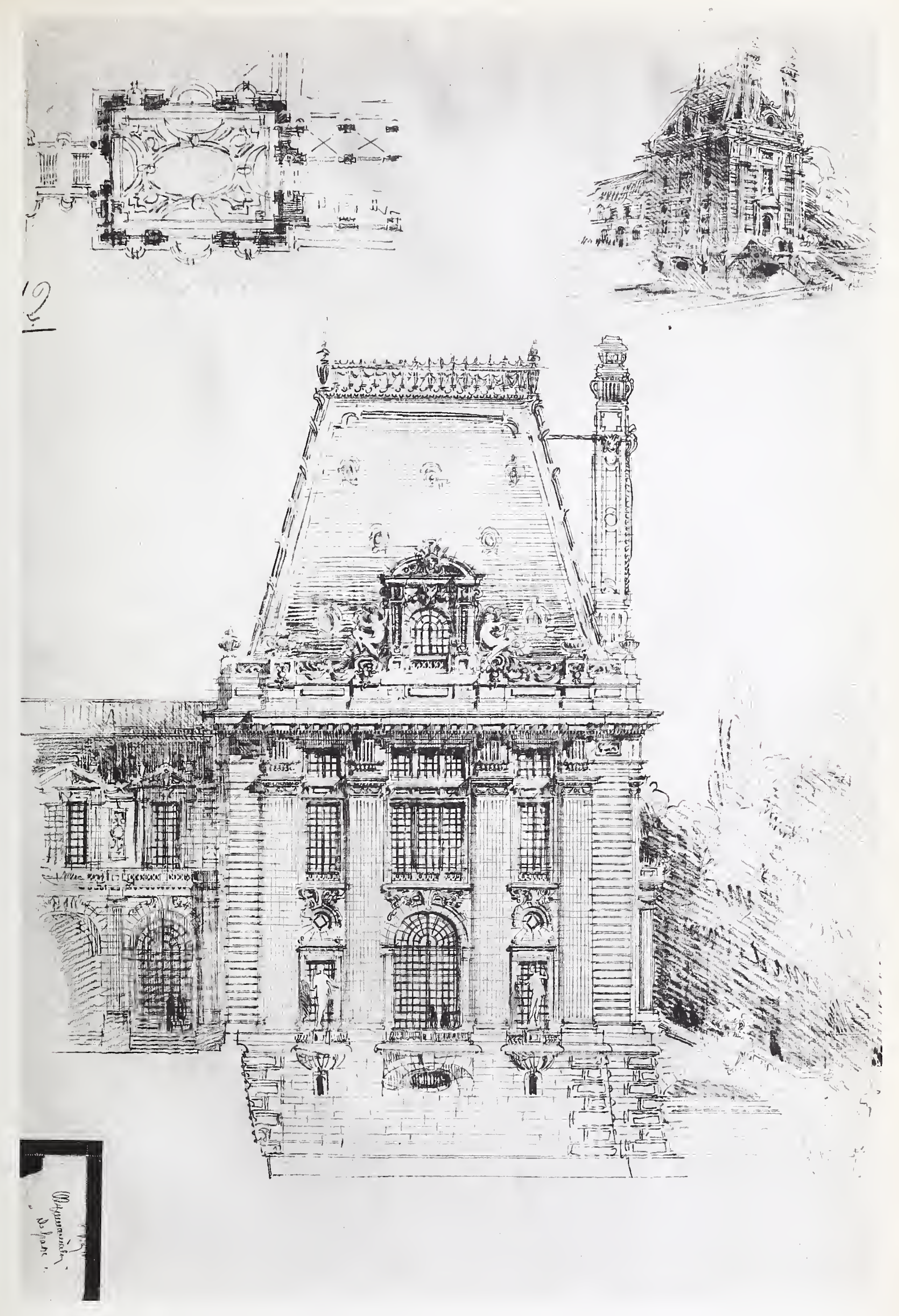




A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

1re Mention - M. LEBÈGUE, élève de M. LALOUX

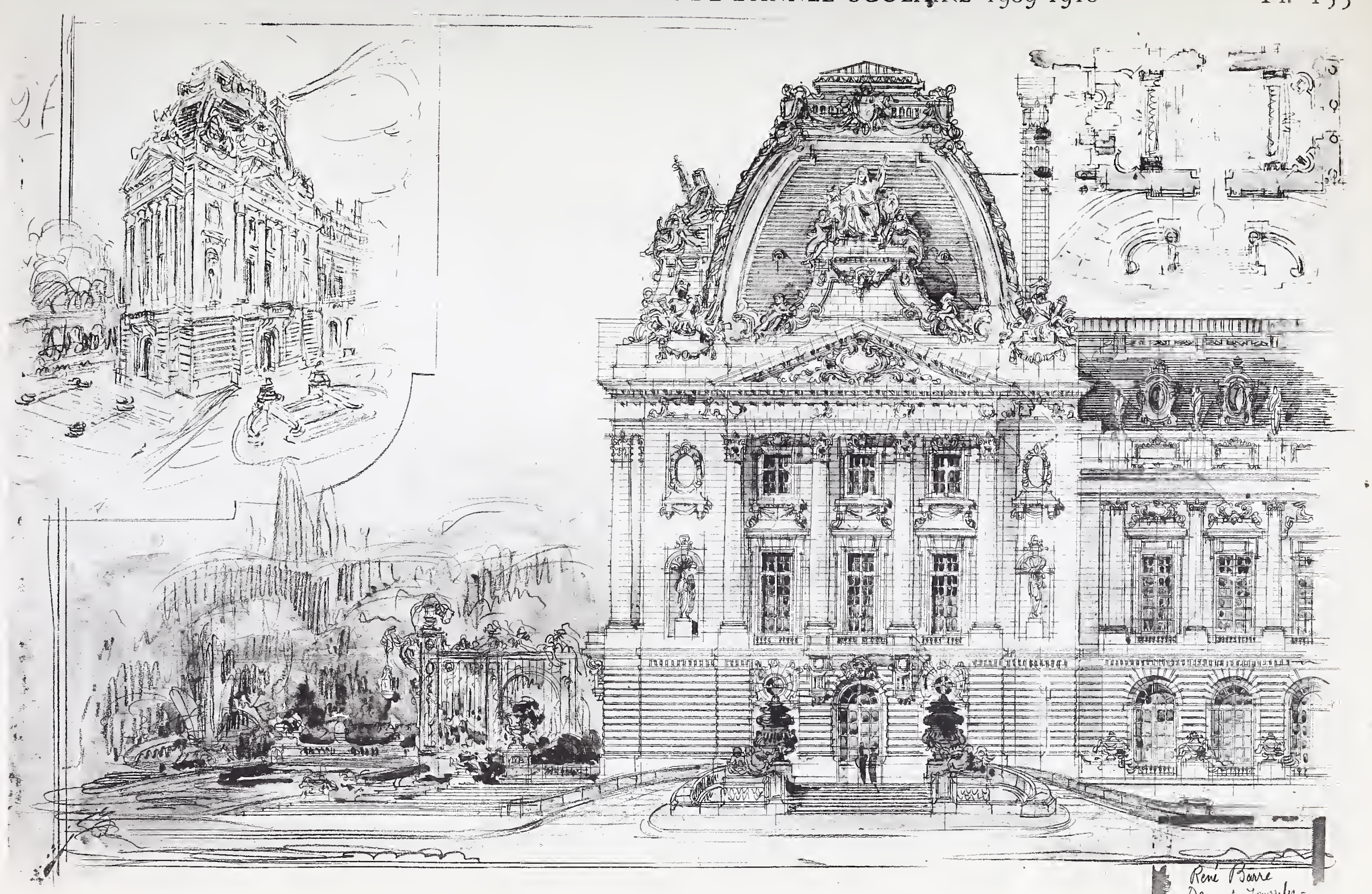


4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN PAVILLON A L'EXTRÉMITÉ DE L'AILE D'UN PALAIS

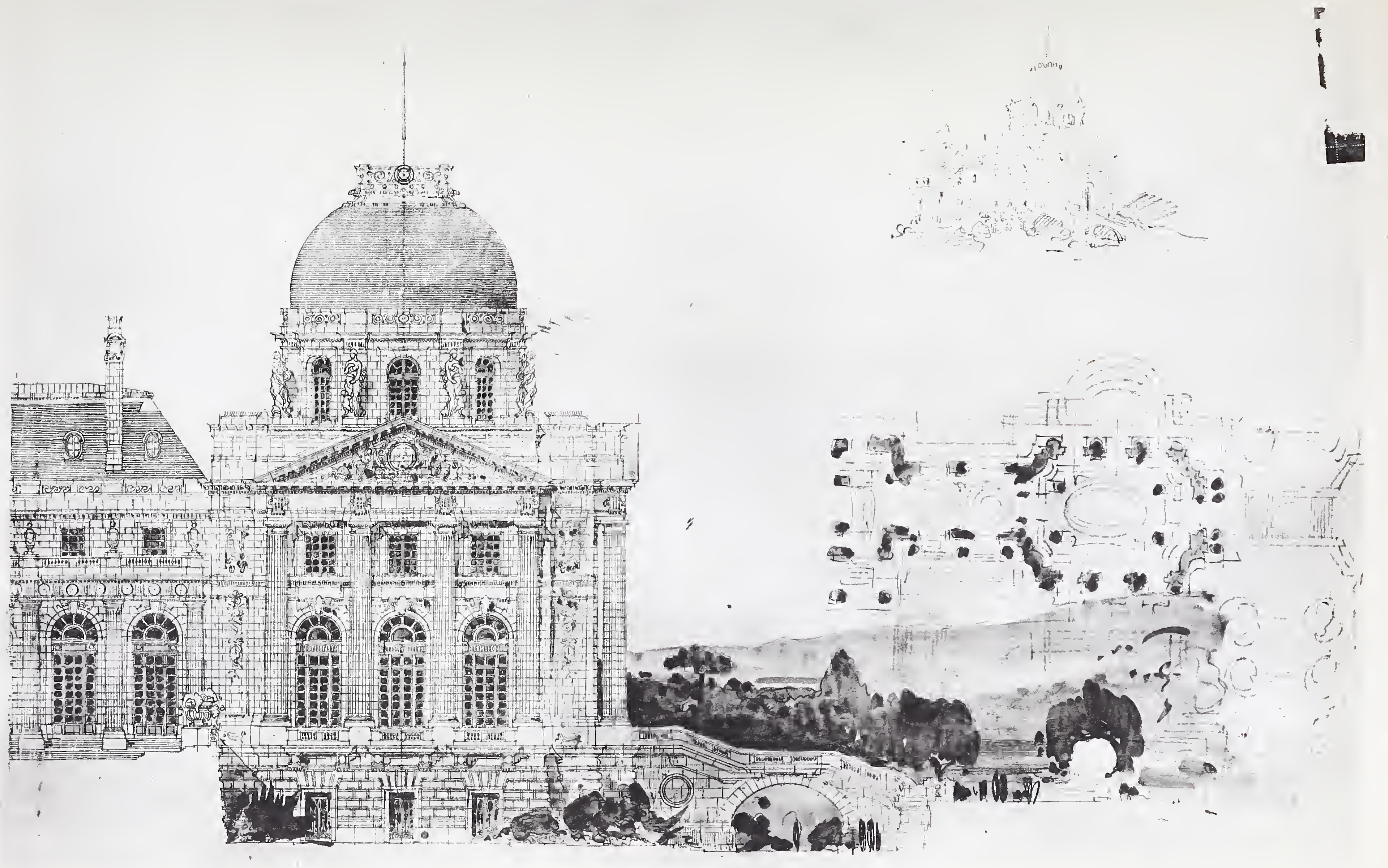
M. ANSALONI, ÉLÈVE DE M. DEFRASSE



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN PAVILLON A L'EXTRÉMITÉ DE L'AILE D'UN PALAIS

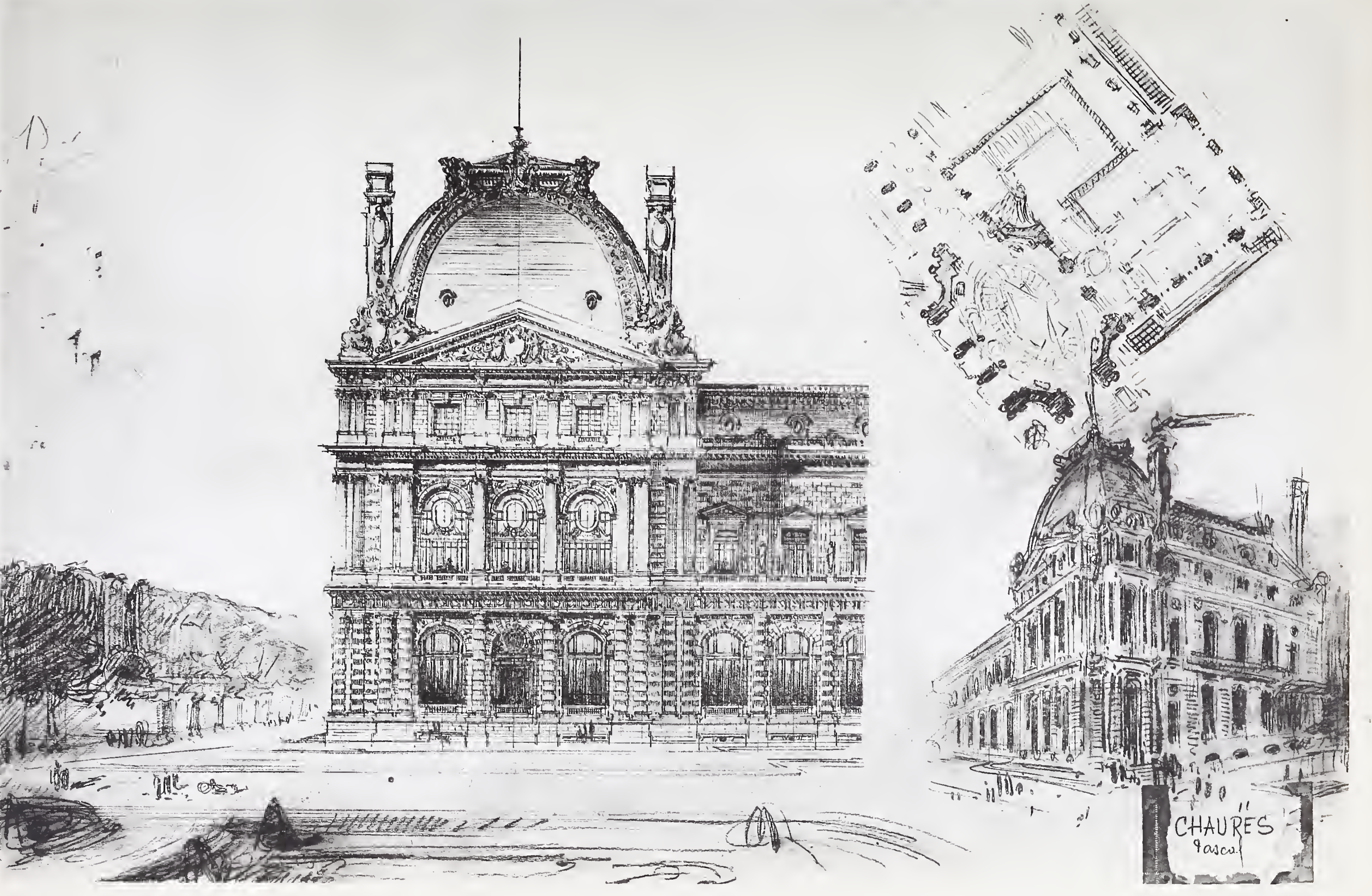
M. BARRÉ RENÉ, ÉLÈVE DE MM. DAUMET et JAUSSELY



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN PAVILLON A L'EXTRÉMITÉ DE L'AILE D'UN PALAIS

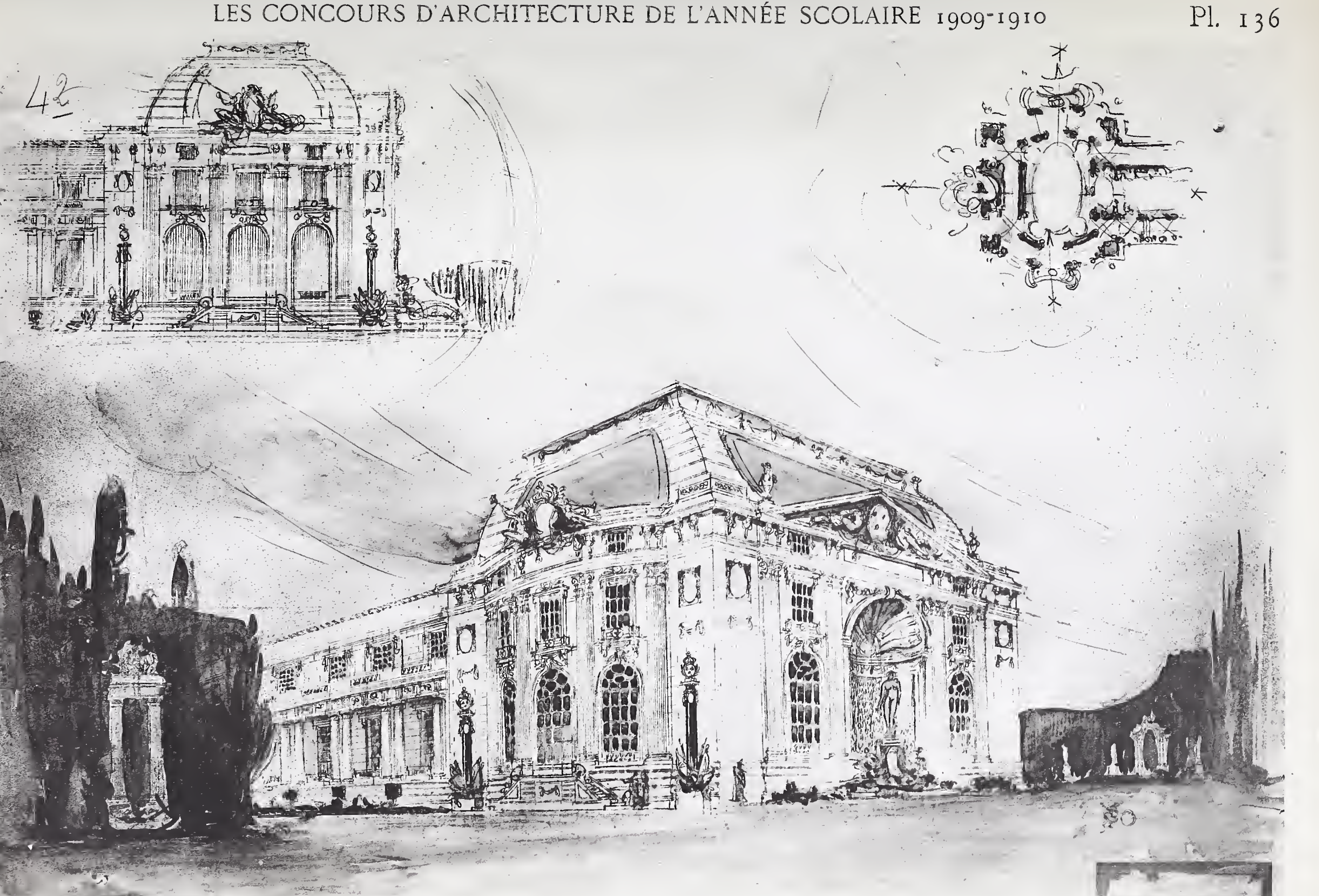
M. CAMUZAT, ÉLÈVE DE M. PASCAL



UN PAVILLON A L'EXTRÉMITÉ DE L'AILE D'UN PALAIS

M. CHAURÈS, ÉLÈVE DE M. PASCAL

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris



UN PAVILLON A L'EXTRÉMITÉ DE L'AILE D'UN PALAIS

M. DE GASTINNE, ÉLÈVE DE M. REDON

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

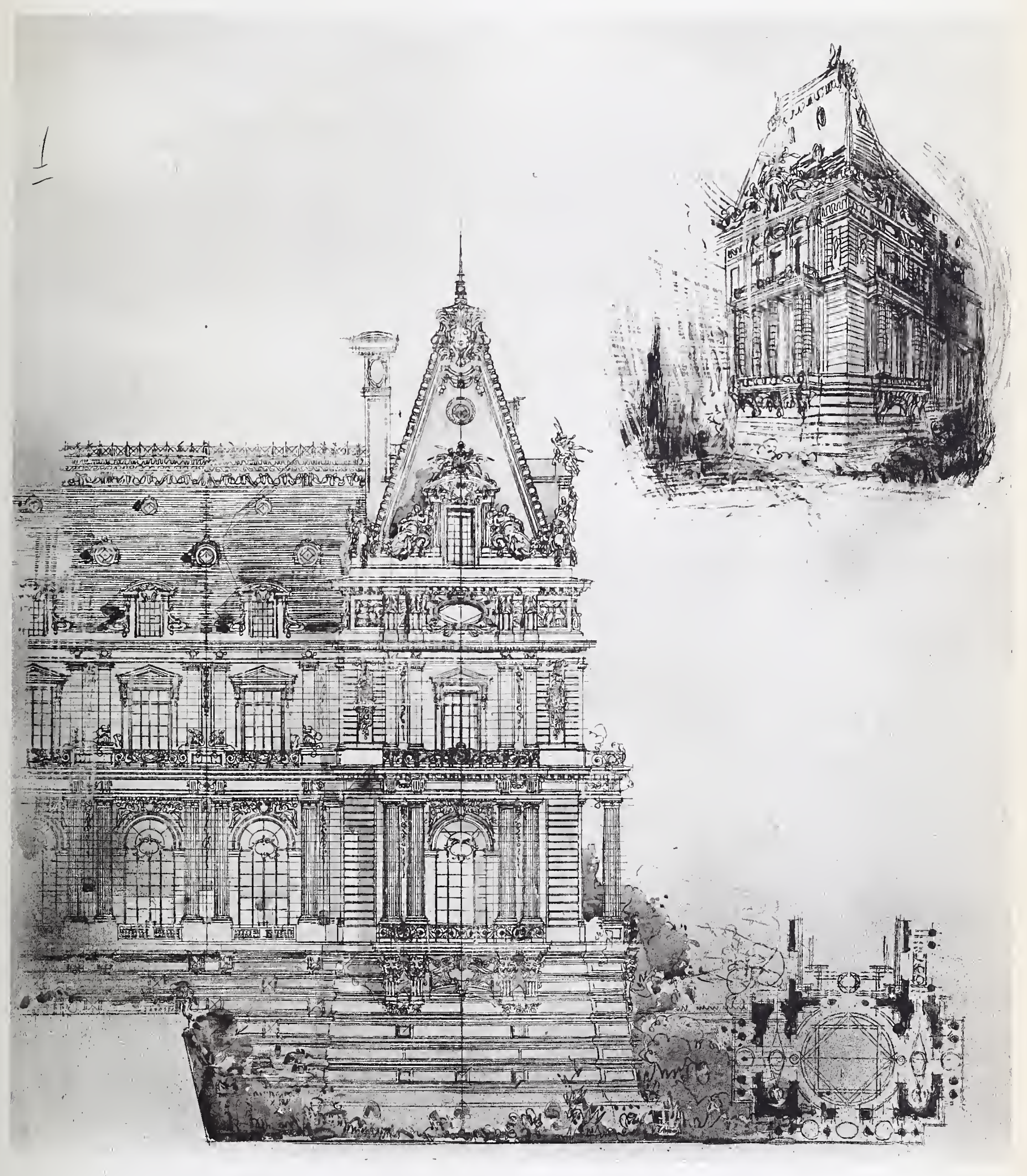


4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN PAVILLON A L'EXTRÉMITÉ DE L'AILE D'UN PALAIS

M. Jacques LAMBERT, élève de M. Marcel LAMBERT



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

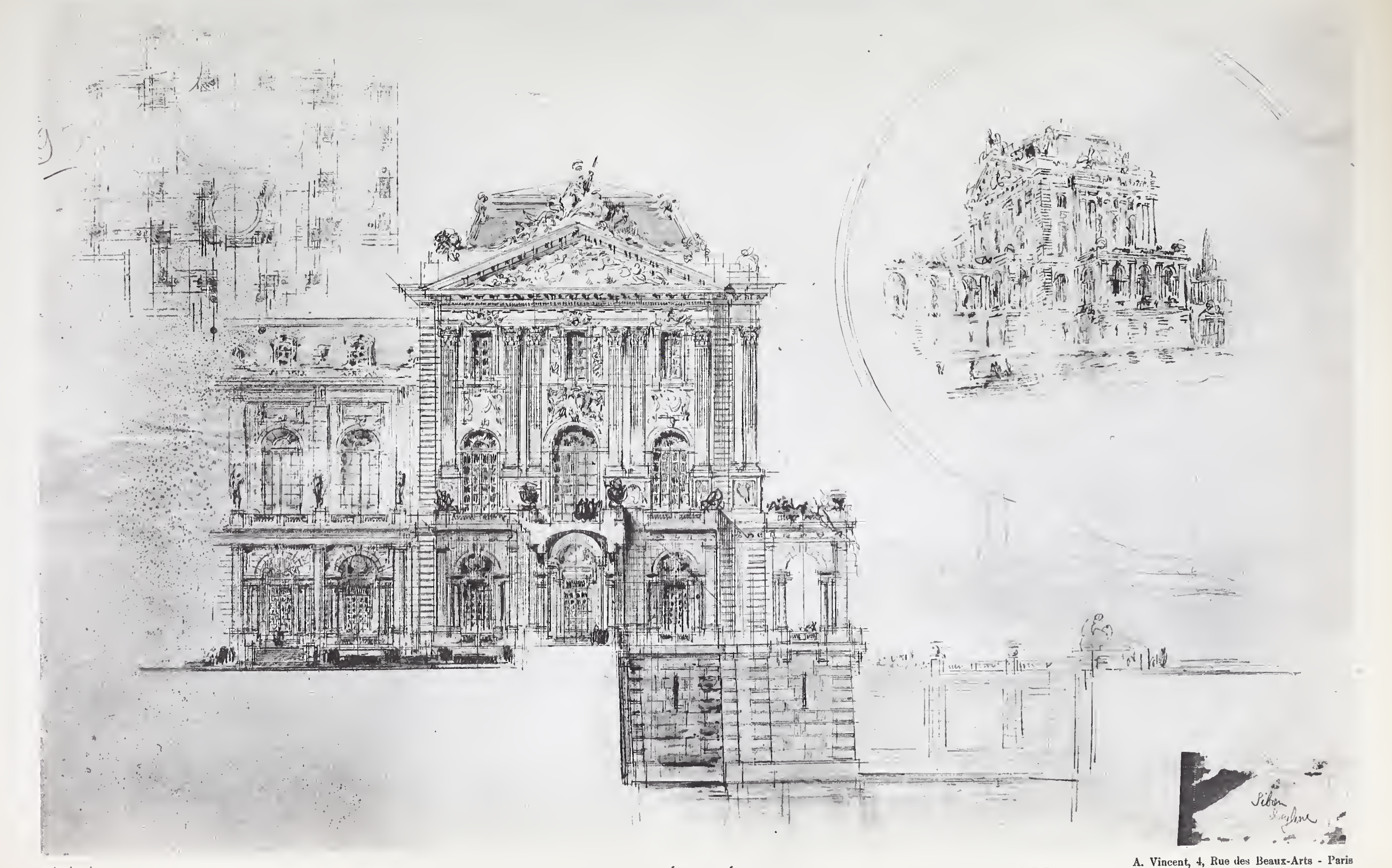
ESQUISSE DE 12 HEURES
UN PAVILLON A L'EXTRÉMITÉ DE L'AILE D'UN PALAIS
M. MIRLAND, ÉLÈVE DE M. LALOUX



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN PAVILLON A L'EXTRÉMITÉ DE L'AILE D'UN PALAIS

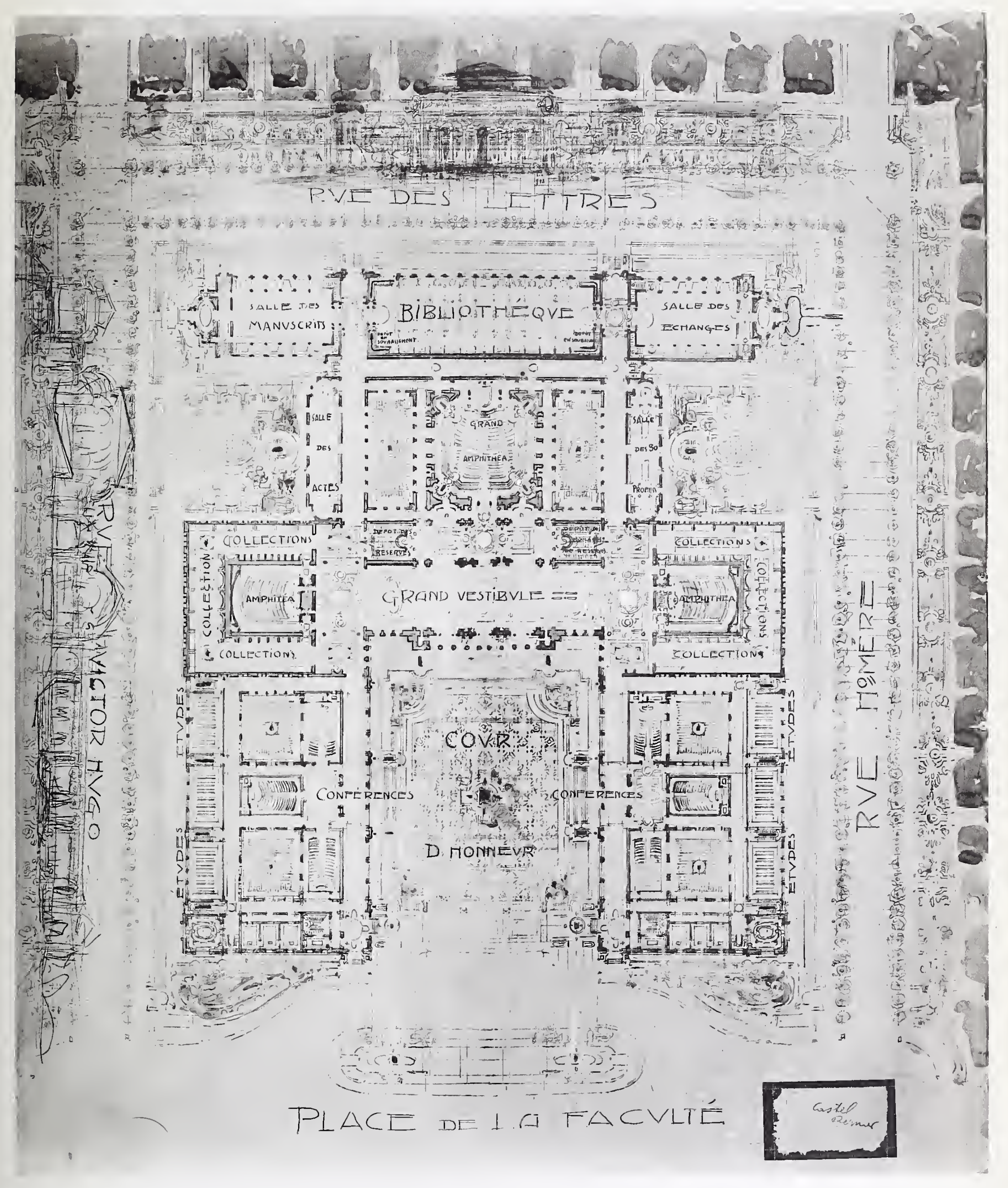
M. ROGUET, ÉLÈVE DE M. HÉRAUD



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

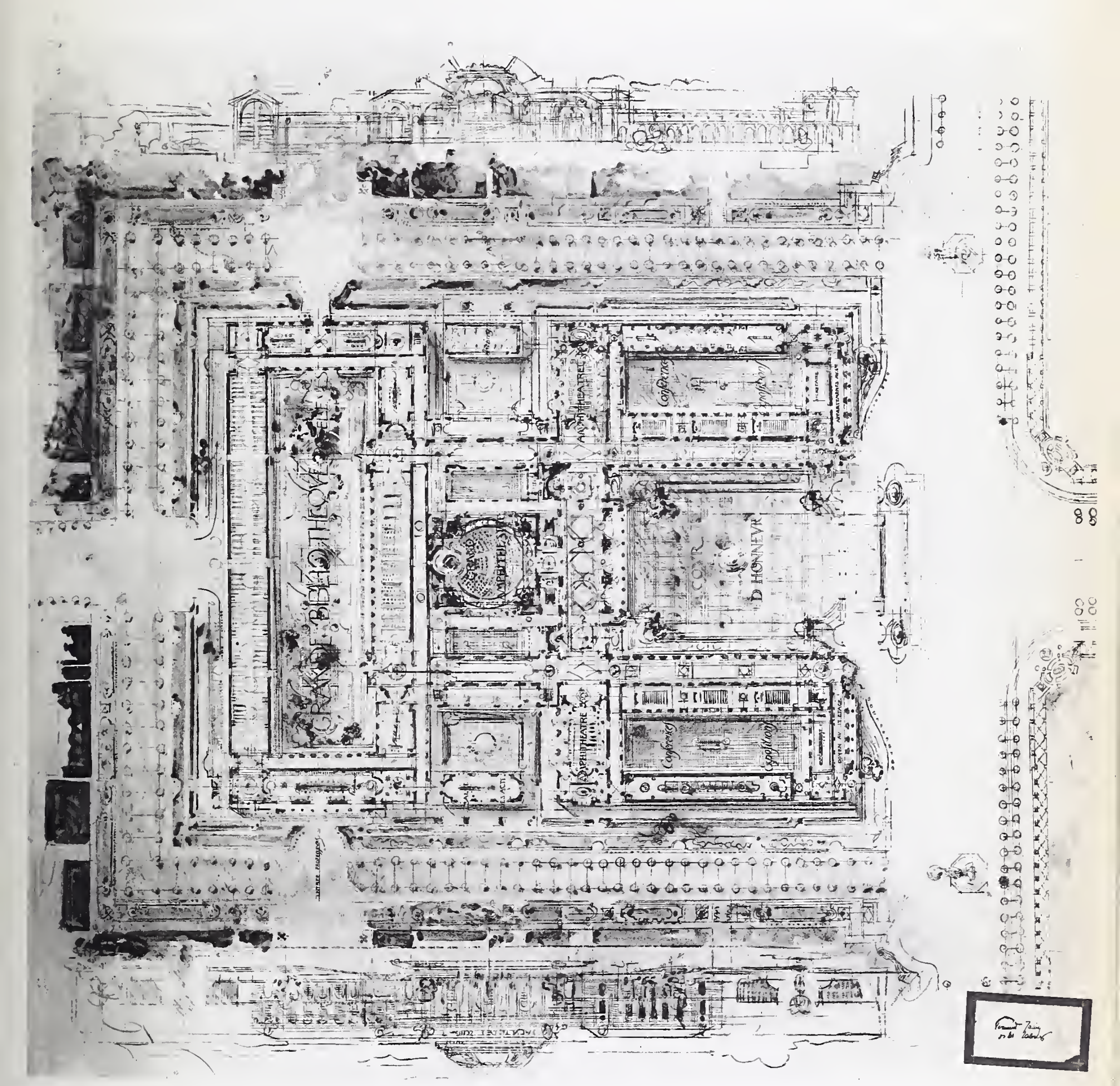
UN PAVILLON A L'EXTRÉMITÉ DE L'AILE D'UN PALAIS

M. SIBIEN, ÉLÈVE DE M. DEGLANE



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

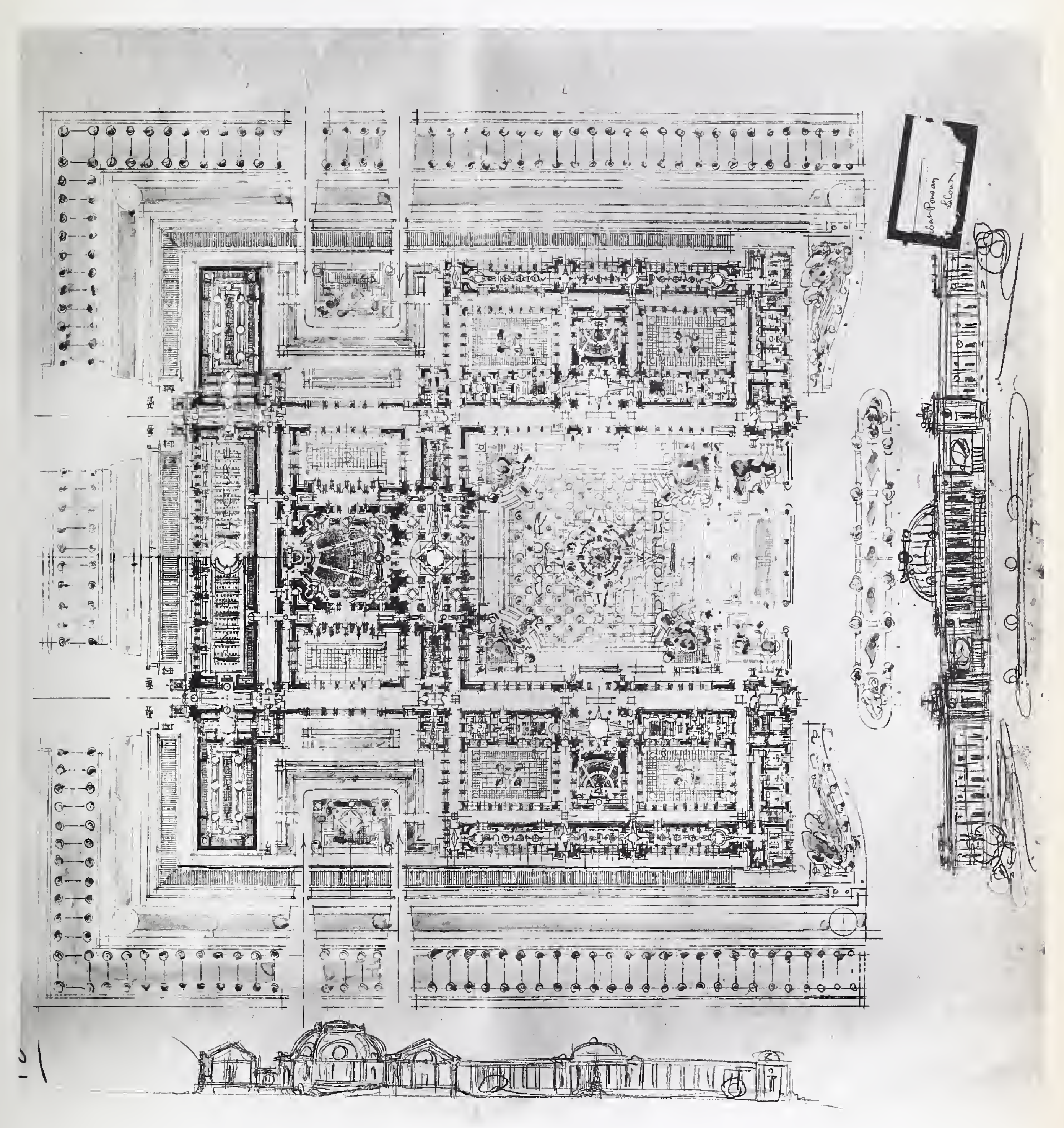
ESQUISSE DE 24 HEURES
UNE FACULTÉ DE LETTRES POUR UNE GRANDE VILLE DE PROVINCE
M. CASTEL, ÉLÈVE DE M. BERNIER



4e Année

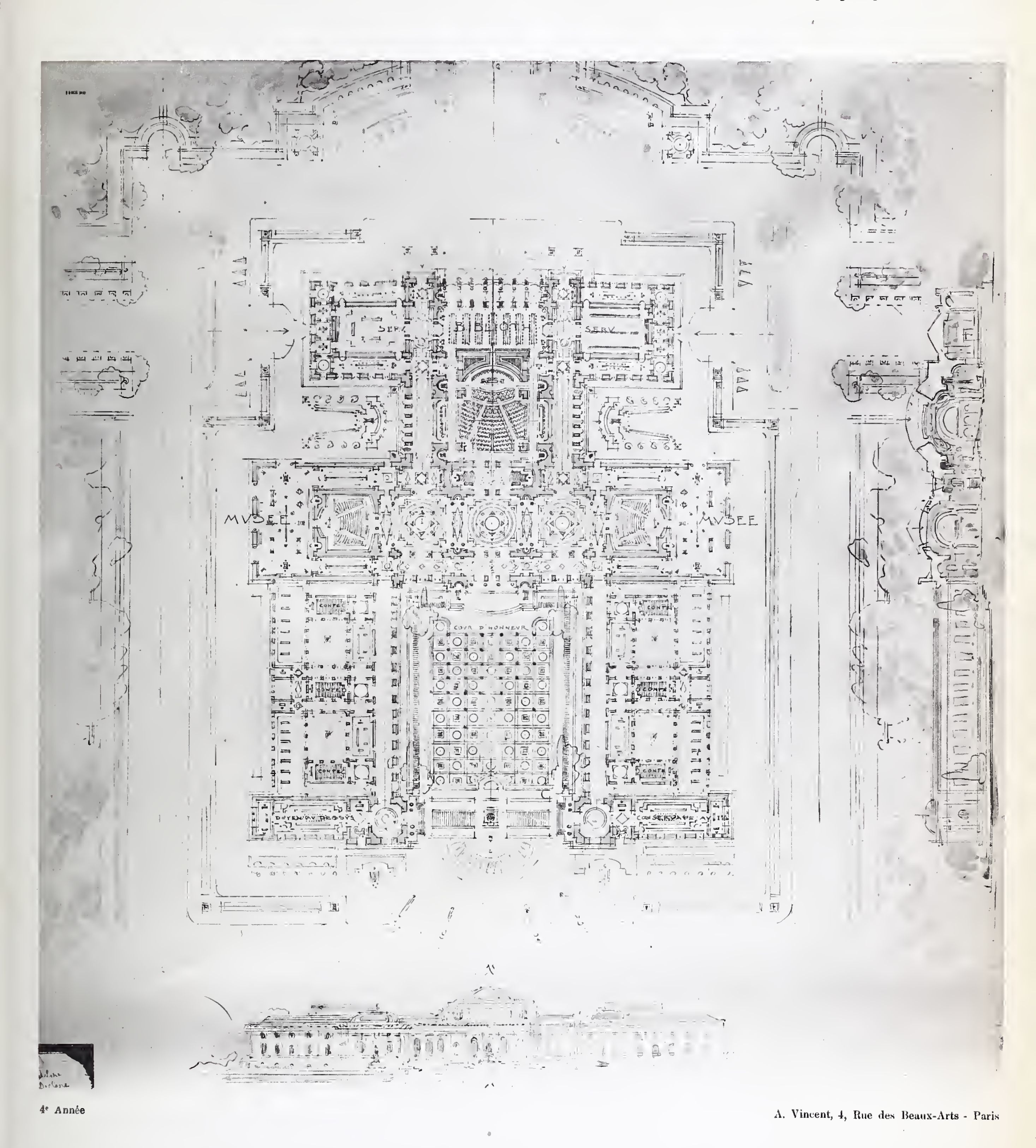
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES
UNE FACULTÉ DE LETTRES POUR UNE GRANDE VILLE DE PROVINCE
M. JANIN, ÉLÈVE DE M. LALOUX



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

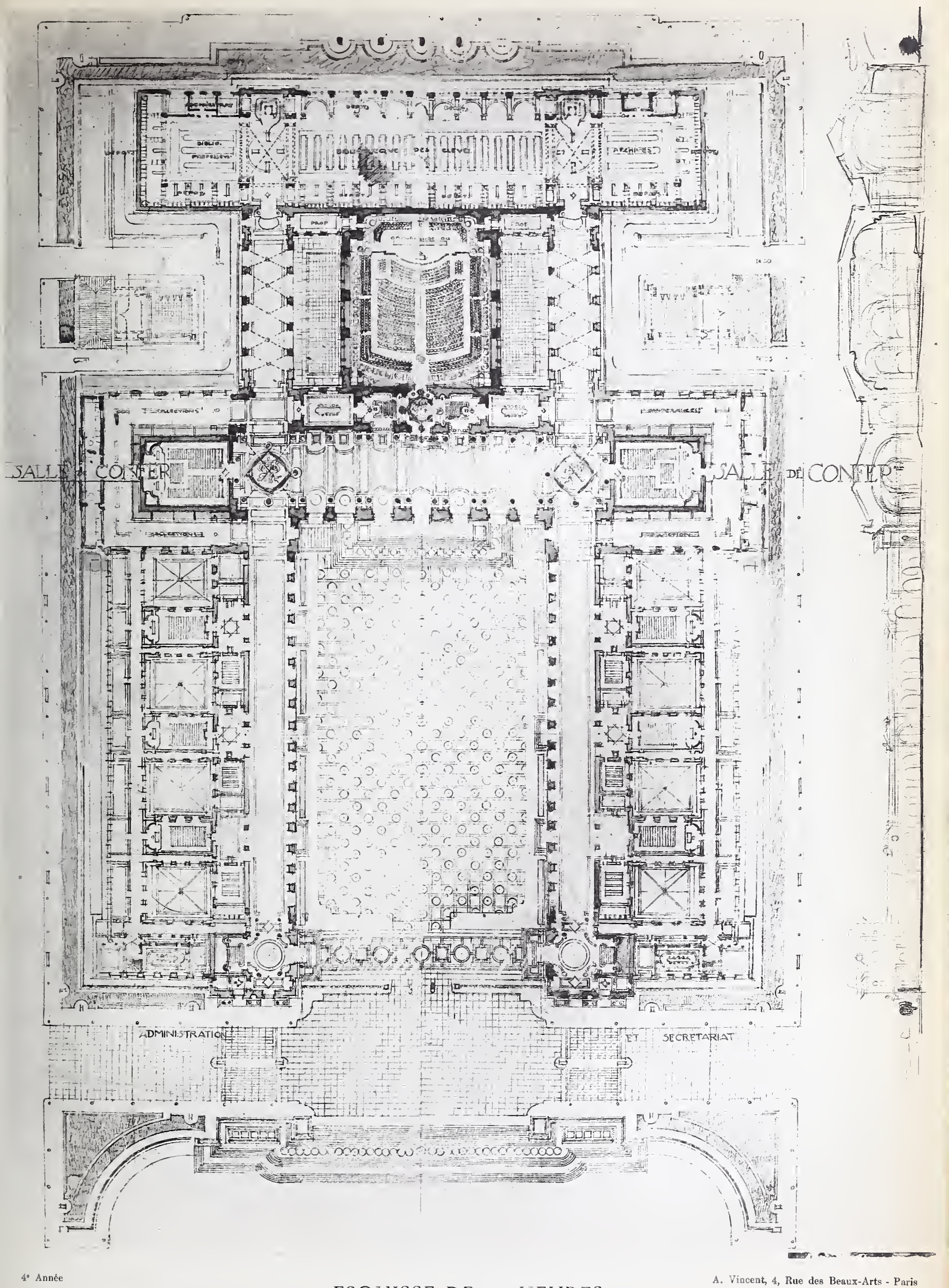
ESQUISSE DE 24 HEURES
UNE FACULTÉ DE LETTRES POUR UNE GRANDE VILLE DE PROVINCE
M. DEBAT-PONSAN, ÉLÈVE DE M. LALOUX



4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

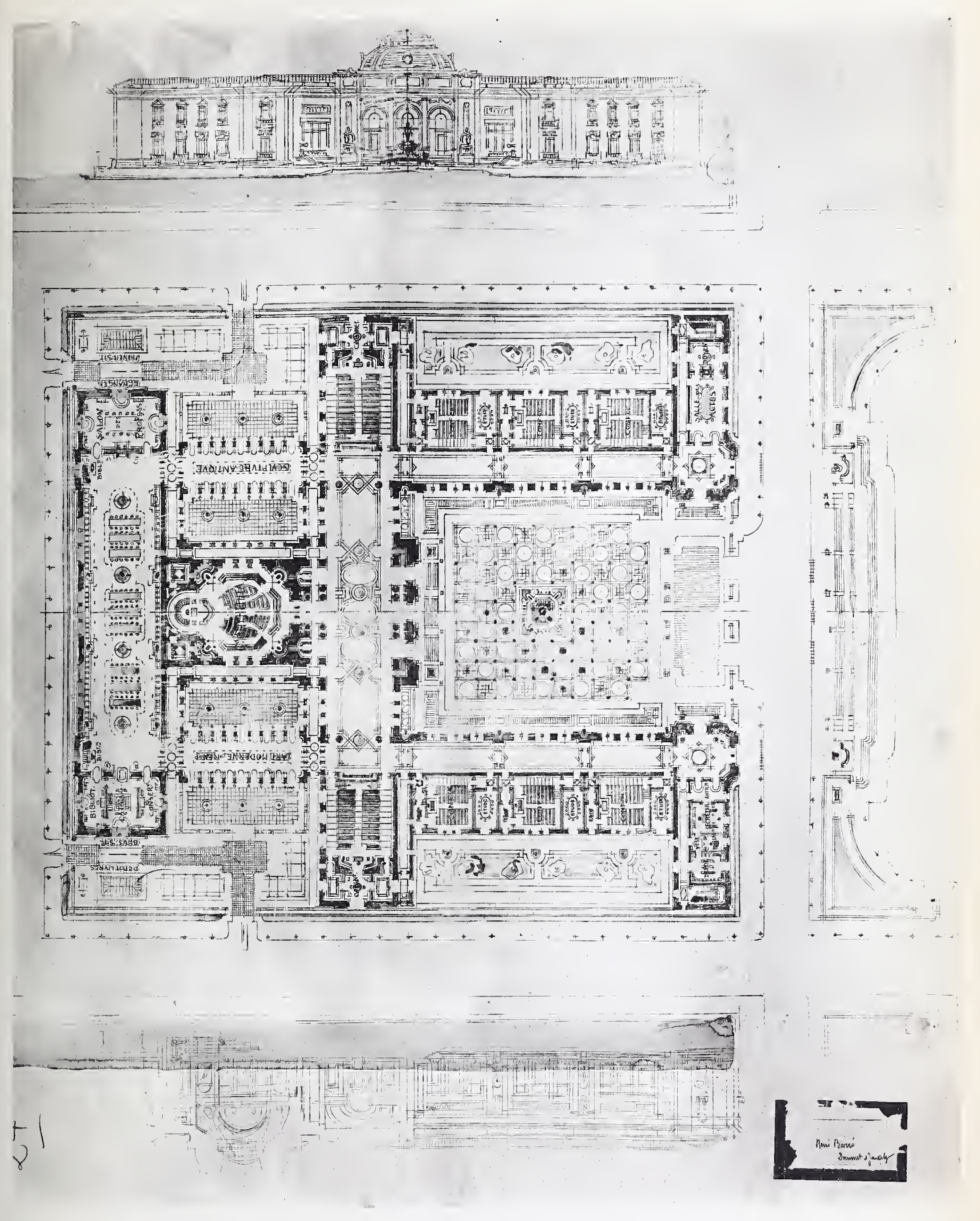
ESQUISSE DE 24 HEURES
UNE FACULTÉ DE LETTRES POUR UNE GRANDE VILLE DE PROVINCE
M. MADELINE, ÉLÈVE DE M. DEGLANE



4e Année

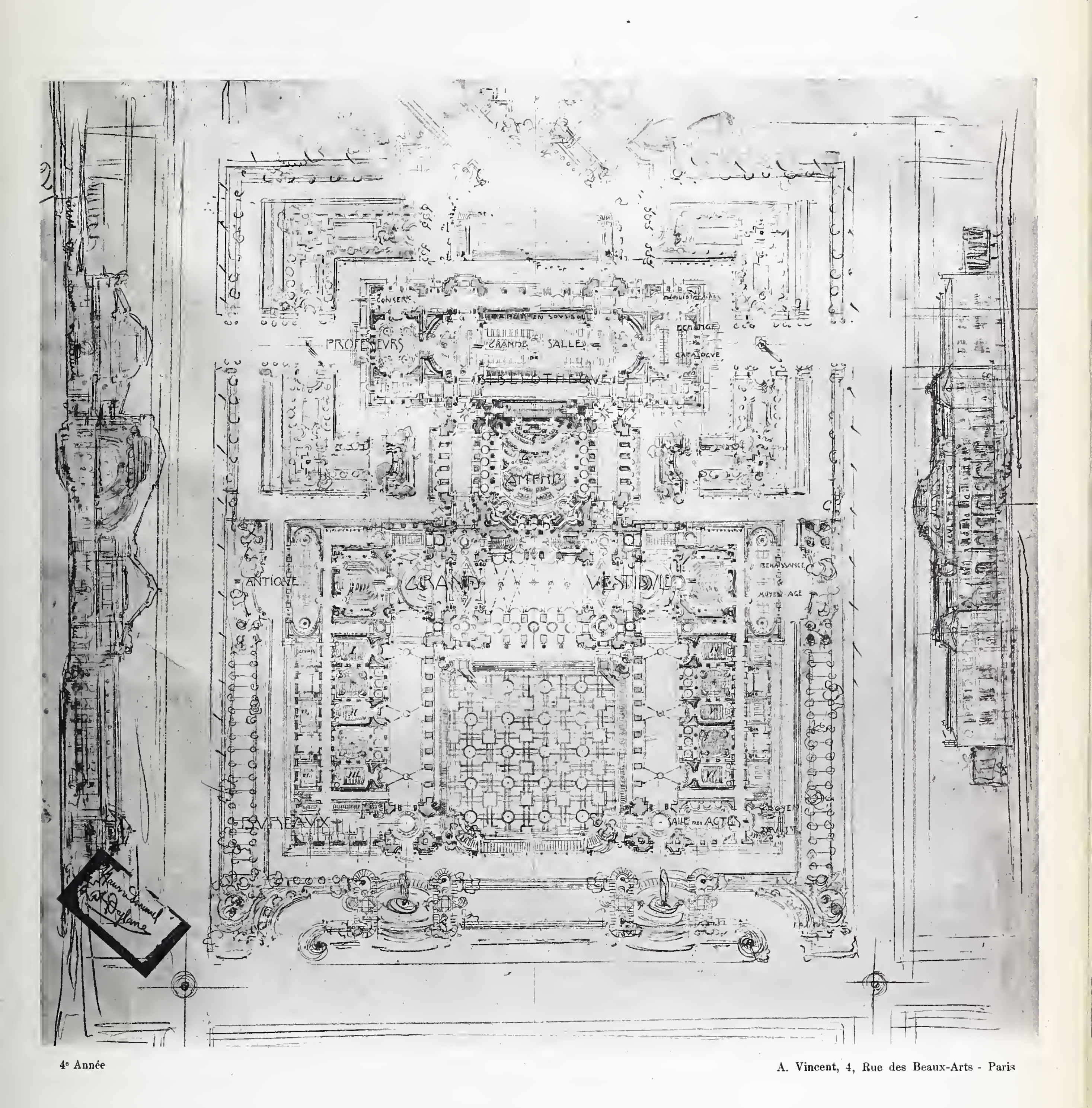
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES
UNE FACULTÉ DE LETTRES POUR UNE GRANDE VILLE DE PROVINCE
M. ROGER EXPERT, ÉLÈVE DE MM. REDON et UMBDENSTOCK



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

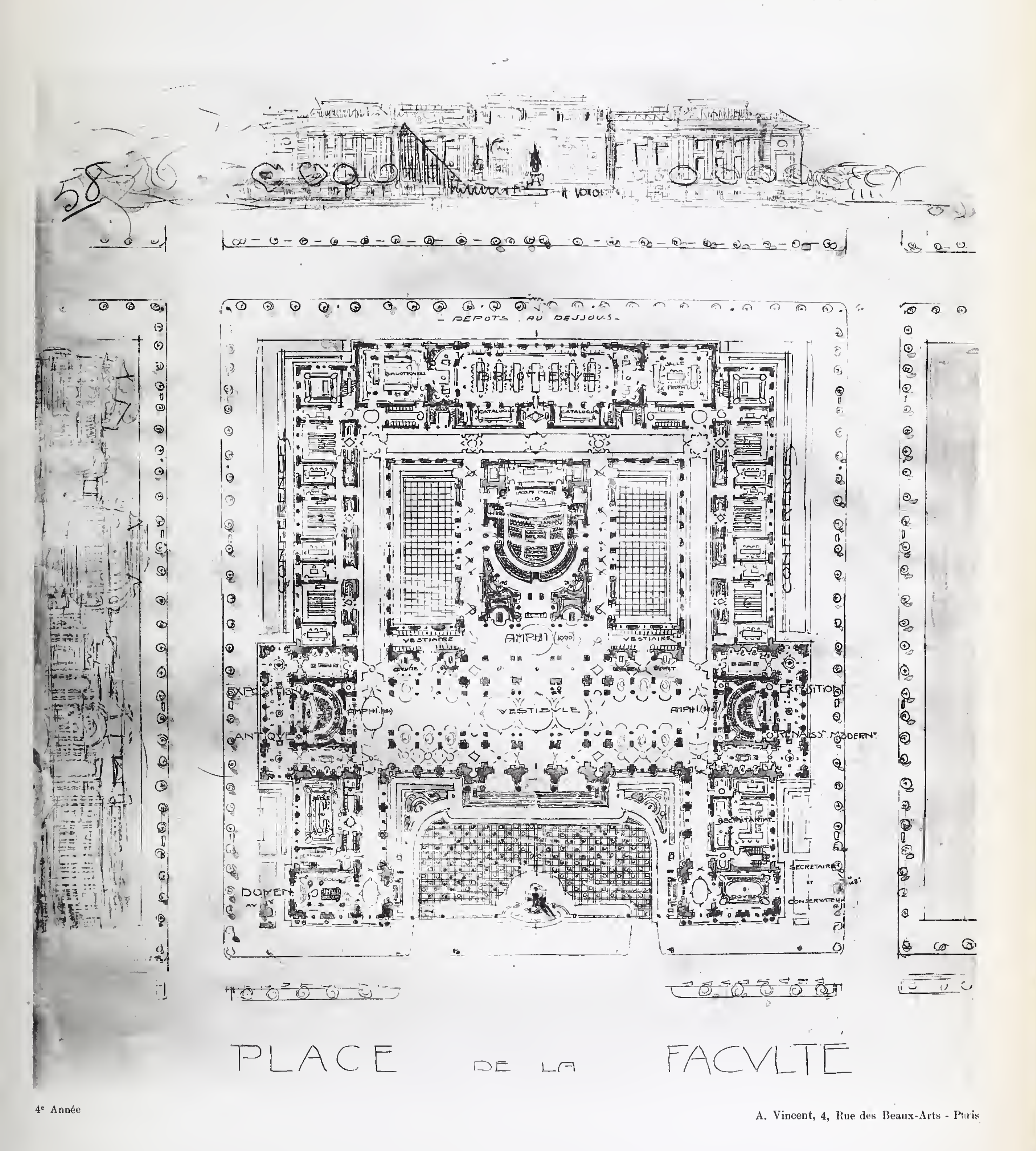
ESQUISSE DE 24 HEURES
UNE FACULTÉ DE LETTRES POUR UNE GRANDE VILLE DE PROVINCE
M. BARRÉ RENÉ, ÉLÈVE DE MM. DAUMET et JAUSSELY



4e Année A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

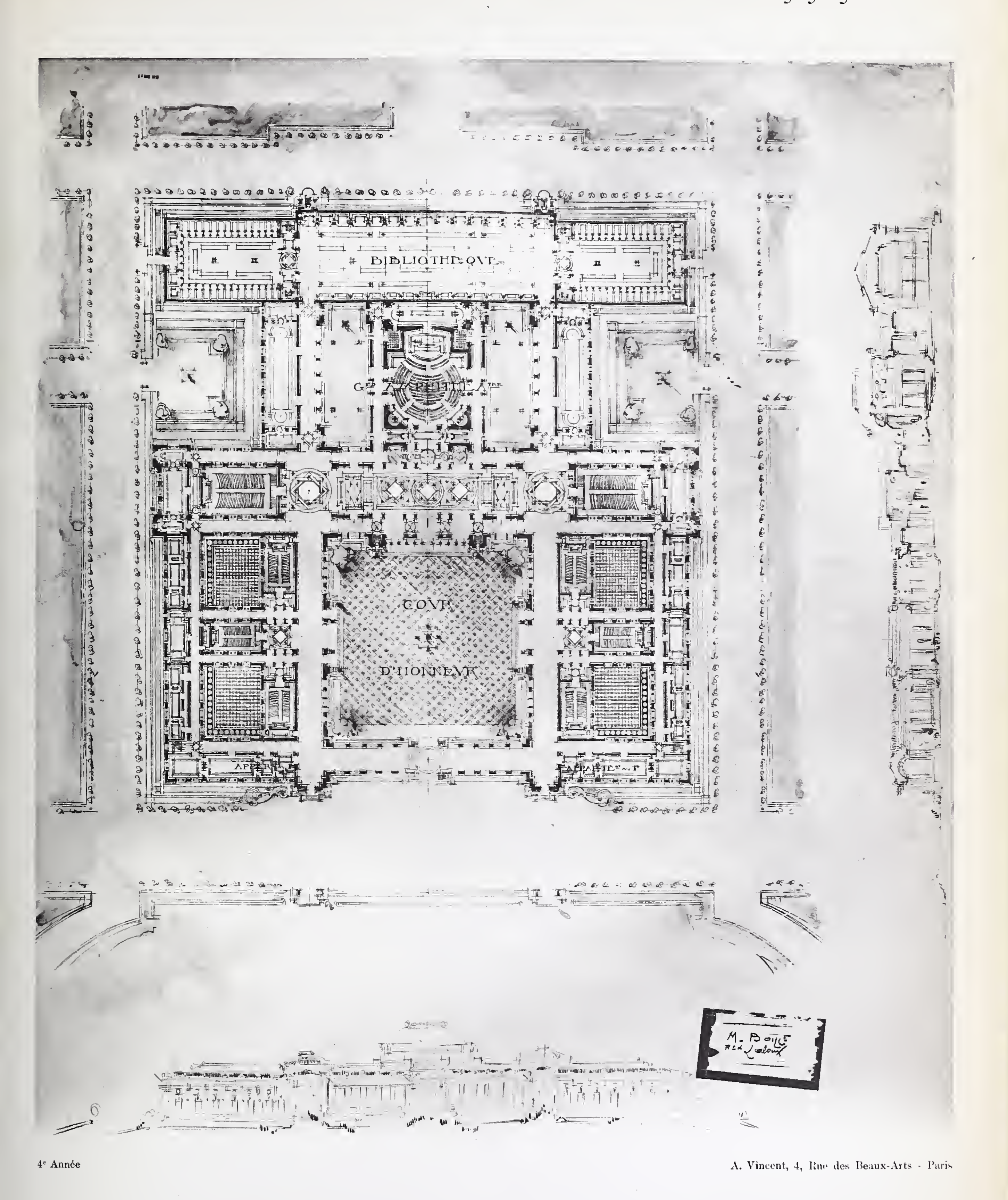
ESQUISSE DE 24 HEURES
UNE FACULTÉ DE LETTRES POUR UNE GRANDE VILLE DE PROVINCE

M. Maurice DURAND, élève de M. DEGLANE



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES
UNE FACULTÉ DE LETTRES POUR UNE GRANDE VILLE DE PROVINCE
M. DUMAIL, ÉLÈVE DE M. BERNIER



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

ESQUISSE DE 24 HEURES
UNE FACULTÉ DE LETTRES POUR UNE GRANDE VILLE DE PROVINCE
M. BOILLE, ÉLÈVE DE M. LALOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

Concours d'Architecture

DE

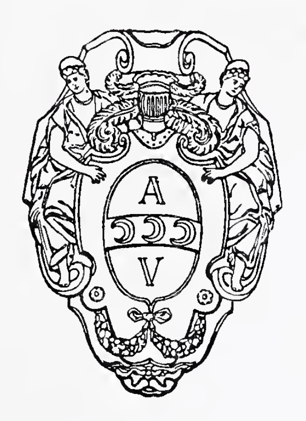
l'Année Scolaire 1909-1910

QUATRIÈME ANNÉE

5e SÉRIE

PROGRAMMES

Planches 151 à 195



PARIS

AUGUSTE VINCENT

4, Rue des Beaux-Arts, 4

TÉLÉPHONE 814-81

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Année Scolaire 1909-1910

QUATRIÈME ANNÉE

5e SÉRIE

PROGRAMMES

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME — ARCHITECTURE

1er ESSAI — ESQUISSE DE 12 HEURES

Un Pavillon à l'extrémité de l'aile d'un Palais

(Pour le Programme, voir la 4e Série)

Ont été admis à prendre part au 2e Essai (esquisse de 24 heures), en plus des neuf candidats dont nous avons reproduit les esquisses dans notre 4e Série :

MM. TEYSSANDIER, élève de................ MM. Bernier.
SACHS, élève de........................ Paulin.
SEIGLET et CASTELIN, élèves de...... Deglane.
BARBOTIN et DUBECQ, élèves de...... Laloux.
DE LA BONGLISE, élève de............ Marcel Lambert.
TISSIER Paul et LEFRANC, élèves de.. André.
REGIN, élève de........................ Redon.
GUÉRIN Eugène, élève de................ Pascal.

1re CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 2 MARS 1910

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Faculté des Sciences

Cet établissement, édifié dans l'une de nos grandes villes universitaires, aura son entrée principale sur une place publique, il comprendra :

1° Les services généraux;
2° L'Institut de chimie;
3° L'Institut de physique;
4° L'Institut de sciences naturelles;
5° L'Institut de mathématiques.

A l'exception des services généraux qui doivent être installés dans un bâtiment pouvant présenter un caractère monumental, l'ensemble doit être plutôt une réunion d'ateliers scientifiques, ayant chacun son caractère propre, qu'un monument.

Les cinq groupes de bâtiments distincts, bien que réunis dans la même enceinte, pourront être desservis séparément.

Les divers locaux détaillés ci-dessous seront, suivant leur destination, établis en sous-sol, au rez-de-chaussée ou dans un ou deux étages.

1° Services généraux :
Entrée principale, avec grand vestibule;
Logement de concierge;
Secrétariat;
Grand amphithéâtre pour les réunions générales pouvant contenir 1,000 personnes;
Bibliothèque et magasins de livres;
Appartement du doyen.

2° Institut de chimie :
Trois divisions :
Chimie générale;
Chimie industrielle;
Chimie agricole.

Chacune de ces divisions comprendra :
Un petit amphithéâtre;
Un ou deux grands laboratoires pour les élèves;
Un cabinet avec laboratoire pour le professeur;
Plusieurs cabinets et petits laboratoires pour les chefs de travaux et les préparateurs;
Des cours et abris pour les préparations en plein air;
Une ou deux salles de collections.

Les services de la chimie, les plus importants de la Faculté, comme surface occupée, comprendront, en outre, un grand laboratoire pour le certificat d'études.

3° Institut de physique :
Amphithéâtre;
Deux salles de conférences;
Deux salles de préparation;
Plusieurs cabinets de professeurs et de maîtres de conférences;
Plusieurs grandes salles de manipulations;
Un laboratoire de physique industrielle avec cour;
Un laboratoire pour le certificat d'études;
Une ou deux salles de collections;
Une ou plusieurs salles des machines avec dépôts et installations accessoires.

4° Institut des sciences naturelles :
Il comprend trois divisions :
Géologie et minéralogie;
Zoologie;
Botanique.

Ces trois divisions comprennent chacune un amphithéâtre, des salles de préparation et de conférences, un ou deux laboratoires, plusieurs cabinets de professeurs et de maîtres de conférences, des magasins et resserres, une salle de collections.

Un laboratoire pour le certificat d'études est annexé à l'Institut.

La zoologie doit, en outre, disposer d'un aquarium, d'un vivier et d'un chenil.

La botanique doit disposer de serres et d'un jardin botanique qui peuvent être disposés de manière à participer à la décoration de l'ensemble de l'établissement.

5° Institut de mathématiques :
Il comprend quatre chaires :
Analyse;
Astronomie;
Mécanique générale;
Mécanique appliquée.

Les locaux dont il doit disposer, moins importants que ceux affectés aux Instituts des sciences naturelles et de physique, pourront être isolés ou reliés avec ceux de ce dernier; ils comprendront :
Un amphithéâtre;
Quatre salles de conférences;
Quatre cabinets de professeurs;
Quatre cabinets de maîtres de conférences;
Deux salles de collections;
Une installation spéciale dominant les bâtiments voisins pour l'astronomie.

Le terrain occupé par l'ensemble des constructions, cours et jardins n'excèdera pas huit hectares; sa forme est indéterminée.

On fera le plan du rez-de-chaussée, l'élévation principale et une coupe à 0 m. 002 pour mètre.

Paris, le 2 mars 1910. V. BLAVETTE.

Première Seconde Médaille: M. GUÉRIN Eugène, élève de M. Pascal...... Pl. 151.
— — — M. MADELINE, élève de M. Deglane......... Pl. 152.
— — — M. CASTEL, élève de M. Bernier............ Pl. 153.

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 2 FÉVRIER

A RENDRE LE SAMEDI 26 MARS 1910

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Le Vestibule et l'Escalier principal d'un Musée

Un grand musée est projeté sur un terrain rectangulaire, isolé, dont le petit côté mesure 80 mètres ; son entrée principale sera établie au milieu de l'un des grands côtés.

Les salles d'exposition occuperont le rez-de-chaussée et un étage.

Le rez-de-chaussée, isolé du sol par un soubassement, est destiné à recevoir des collections d'antiquités, de monnaies et médailles, d'armures, de produits des arts industriels, etc.

Le premier étage est exclusivement destiné à l'exposition des œuvres de peinture qui seront réparties entre des grandes salles éclairées par le haut et d'autres plus petites éclairées latéralement.

Les façades des bâtiments destinés à abriter les collections se développeront sur le périmètre du rectangle, soit à l'alignement, soit en recul, suivant que la composition comportera ou non des avant-corps.

Le vestibule d'entrée et l'escalier principal seront établis dans un bâtiment transversal reliant ceux construits sur les longs côtés du rectangle et déterminant ainsi, par sa rencontre avec ceux-ci, deux cours intérieures.

Ce bâtiment central, objet du concours, aura une largeur maxima de 35 mètres; il comprendra le vestibule d'entrée dont le sol ne sera élevé que de quelques marches au-dessus du sol extérieur, la cage de l'escalier principal, des galeries de circulation, un ou deux petits escaliers secondaires et, sous les emmarchements principaux, quelques locaux de service.

Les salles du rez-de-chaussée pourront être reliées au vestibule par des perrons séparés ou par une première partie de l'emmarchement du grand escalier.

Un second vestibule sur lequel s'ouvriront les entrées principales des salles de peinture sera établi au premier étage, au-dessus de celui du rez-de-chausıée.

La continuité des salles de peinture ne devra pas, autant que possible, être interrompue, vers le fond, au droit du bâtiment central.

La hauteur à franchir entre le sol du vestibule du rez-de-chaussée et celui du vestibule du premier étage n'excèdera pas 10 mètres.

On fera, pour les esquisses :

Moitié de chacun des plans du rez-de-chaussée et du premier étage, la coupe transversale sur l'escalier et la coupe longitudinale à 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu :

Les deux mêmes plans entiers, avec arrachements des constructions voisines, à 0 m. 004 pour mètre et les deux mêmes coupes à 0 m. 008 pour mètre.

La construction sera correctement indiquée dans les coupes.

Paris, le 2 février 1910. V. BLAVETTE.

Première Médaille :	M. LEBOUT, élève de M. Deglane...........	Pl. 154 à 156.
— —	M. Raymond M. HOOD, élève de M. Duquesne.	Pl. 157 à 159.
Première Seconde Médaille :	M. F.-H. HASKELL, élève de M. Deglane.....	Pl. 160, 161.
— — —	M. MARTINEAU Maurice, élève de M. Pascal.	Pl. 162, 163.
— — —	M. William VAN ALEN, élève de M. Laloux...	Pl. 164, 165.

Des *Premières Secondes Médailles* ont été également décernées aux projets de MM. BOUSQUET, élève de MM. Daumet et Jaussely; CHEVALLET, élève de M. Redon; DÉMONTÉ, élève de M. Paulin; ÉVERETT et SIBIEN, élèves de M. Deglane; GUÉRIN Eugène et TIERS René, élèves de M. Pascal; MAHOT, élève de M. Marcel Lambert; et RENCONTRE, élève de M. Héraud.

INSTITUT DE FRANCE — ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE 1910

PROGRAMME :

La Salle Centrale du Musée d'un Grand Etat

OU SERAIENT RÉUNIES LES PRINCIPALES ŒUVRES DE PEINTURE, SCULPTURE, OBJETS PRÉCIEUX DANS DES VITRINES ET DES ARMURES, DES BUSTES, ETC.

L'architecture de la salle sera digne de son contenu et devra présenter les meilleurs modes d'éclairage des surfaces utilisables pour des toiles de maîtres, de petites et de grandes dimensions. Les statues et les meubles-vitrines seront isolés.

La salle sera précédée d'un grand vestibule, d'emmarchements, d'effet pittoresque, décoré de marbres et de mosaïques, de colonnes se reliant à des galeries ou à des portiques. Une descente à couvert précédera ce vestibule.

Pour les esquisses on dessinera avec soin un plan à 0,005 millimètres, une coupe à l'échelle de 0,01 centimètre, avec arrachement des constructions voisines, la salle principale aura 30 mètres dans sa plus grande dimension.

Les dessins rendus comprendront : 1° un plan à 0,02 cent. par mètre; 2° la coupe à 0,03 cent. par mètre; ils seront passés à l'encre et aquarellés.

Les esquisses devront être rendues au Secrétariat de l'Institut, le mercredi 5 janvier 1910 avant quatre heures.

Le jugement des esquisses aura lieu le samedi 8 janvier 1910.

Les dessins rendus seront remis au Secrétariat de l'Institut, le mercredi 9 mars 1910 avant quatre heures.

Le jugement définitif aura lieu le samedi 12 mars 1910.

Pour être apte à concourir, il faut être Français et n'avoir pas 30 ans le jour de la publication du programme, qui doit être faite le 23 décembre de chaque année.

Les projets porteront une épigraphe ou devise, répétée sur un pli cacheté qui contiendra l'acte de naissance et l'adresse des concurrents.

Le prix ne peut être obtenu qu'une fois par le même concurrent.

La collaboration, dans l'exécution des projets, n'est plus admise (Décision de l Académie du 10 mars 1906).

Les projets couronnés resteront la propriété des auteurs. Mais une épreuve photographique des dits dessins devra être déposée à la bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts par les lauréats du prix (Décision de l'Académie du 5 décembre 1908).

Prix : M. MIRLAND, élève de M. Laloux.......................... Pl. 166 à 168.
— M. TOURNON, élève de MM. Scellier de Gisors & Bernier.. Pl. 169 à 171.

2e CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU SAMEDI 2 AVRIL 1910

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Pavillon de garde-chasse

Ce pavillon destiné à l'habitation d'un garde-chasse et de sa famille occupera le centre d'un carrefour vers lequel convergent quatre routes et huit chemins forestiers.

Elevé sur un petit soubassement, il comprendra :

Au rez-de-chaussée, un porche, une salle commune largement ouverte dans les diverses directions convergentes, une cuisine, un bureau et un escalier ;

Au premier étage, quelques chambres ;

Une terrasse ou loge facilement accessible du dedans et destinée à la surveillance dominera les toitures ;

Une écurie pour deux chevaux sera disposée de manière à éviter de masquer la vue ;

Le soubassement sera occupé par des dépendances : cellier, bûcher, buanderie, etc.

Ce petit ensemble sera entouré d'une enceinte formant jardin et d'une grille le séparant de l'espace circulaire sur lequel débouchent les routes et chemins.

La plus grande dimension des constructions n'excèdera pas 20 mètres ; celle de l'entourage est indéterminée.

On fera le plan du rez-de-chaussée et celui du premier étage à 0. m. 005 pour mètre et l'élévation au double.

Paris, le 2 avril 1910. V. BLAVETTE.

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 4 MARS 1910

A RENDRE LE SAMEDI 30 AVRIL

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours:

Une Ecole de Musique

Cette Ecole, succursale du Conservatoire de Paris, sera édifiée dans le midi de la France.

Elle comprendra :

Un vestibule;

Un logement de concierge;

Une antichambre et deux cabinets, l'un pour le directeur et l'autre pour le secrétaire agent-comptable;

Une salle d'attente pour les élèves avec vestiaire, un ou deux dépôts d'instruments et de musique, des water-closets, etc.;

Huit classes pour les hommes;

Quatre classes pour les femmes;

Une salle pour la musique d'ensemble et pour la déclamation;

Une bibliothèque musicale avec cabinet pour le bibliothécaire, et enfin une salle de concert pour 800 auditeurs.

Les différents locaux seront reliés par des portiques ou galeries.

Deux foyers et quelques loges pour solistes accompagneront la salle de concert; ces locaux seront en communication directe avec l'espace réservé à l'orchestre.

La salle de concert aura des dégagements spéciaux vers l'extérieur.

Le terrain n'excèdera pas 80 mètres sur 100; l'entrée principale sera sur l'un des petits côtés.

Les bâtiments n'occuperont pas la totalité de la surface donnée; il sera réservé, dans cette surface, principalement au droit des classes, une enceinte d'isolement destinée à les préserver du bruit du dehors.

Les classes seront séparées les unes des autres par des petites pièces servant de dépôts ou de cabinets de professeurs.

On fera, pour les esquisses:

Le plan, l'élévation et la coupe à 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu :

Le plan et la coupe à 0 m. 004 pour mètre et l'élévation au double.

La construction sera soigneusement indiquée dans la coupe.

Paris, le 4 mars 1910. V. BLAVETTE.

Première Mention: M. BERNARD André, élève de M. Bernier.................. Pl. 172.
— — M. DORY, élève de M. Pascal.................. Pl. 173.
— — M. DYGAT, élève de M. Bernier.................. Pl. 174.
— — M. MALACHOWSKI, élève de MM. Defrasse & Laffillée.... Pl. 175.
— — M. VALENSI, élève de M. Bernier.

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 1er AVRIL 1910

A RENDRE LE SAMEDI 28 MAI

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours:

Un Grand Magasin

Cet établissement créé dans un quartier fréquenté, à proximité de nombreux moyens de communication, est destiné à la vente de tous objets d'habillement, de ménage et de mobilier; il occupera un terrain sensiblement de niveau, de forme trapézoïdale isocèle dont la petite base a une longueur de 80 mètres, la hauteur 150 mètres et la grande base 120 mètres.

La petite base donne sur un carrefour, les deux côtés égaux sur des boulevards et la grande base sur une rue.

L'entrée principale sera établie sur la petite base du trapèze.

L'ensemble des locaux destinés à la vente et à l'exposition des marchandises comprendra: un rez-de-chaussée facilement accessible du dehors par plusieurs grandes portes munies de tambours, précédés ou non de porches, portiques ou abris couverts; un premier et un second étage.

Un ou plusieurs halls couverts éclaireront les intérieurs ; des cours découvertes seront ménagées pour l'aération.

Un ou plusieurs escaliers principaux, des escaliers secondaires et des ascenseurs convenablement disposés desserviront les galeries de vente établies au premier et au second étage; des monte-charges feront communiquer les étages de vente entre eux, avec les sous-sols et avec les étages supérieurs.

Un ou deux salons de repos, un cabinet de lecture, une salle de correspondance, un petit buffet, disposés à l'un des étages, seront à la disposition des acheteurs. Des waters-closets et des cabinets de toilette complèteront ces dépendances.

Les services de la réception et de la réexpédition des marchandises seront établis sur la rue opposée à l'entrée principale ; ils disposeront de dépôts, de bureaux et d'un local couvert accessible aux voitures par deux ouvertures, l'une pour l'entrée, l'autre pour la sortie, et de tous les appareils de manutention utiles.

Deux sous-sols seront établis en contre-bas du rez-de-chaussée : le premier, occupant toute la surface du bâtiment, servira de dépôt pour les marchandises, le matériel d'emballage, etc. ; le second, qui pourra n'être établi que sur une partie de l'ensemble, sera disposé pour recevoir la machinerie, les appareils de chauffage et pour servir de dépôt de combustible.

Ces sous-sols seront largement aérés et ventilés par des cours ou des courettes dont le sol correspondra avec celui du plus bas.

Les bureaux de la direction et de la comptabilité, des salles à manger et de repos pour les employés, une grande cuisine et ses dépendances, des ateliers de coupe et de couture, quelques logements d'employés et de gardiens seront établis dans un troisième étage et partiellement dans les combles.

Ces divers locaux seront desservis par des escaliers et des ascenseurs spéciaux autres que ceux destinés au public.

Il est d'absolue nécessité que tous les points de l'établissement accessibles ou non au public, soient desservis par deux escaliers au moins.

Cet édifice, bien que destiné au commerce et, nécessairement, largement ouvert vers l'extérieur, peut cependant présenter un caractère monumental. Des points élevés peuvent accentuer la silhouette des constructions et signaler, au loin, la position de l'établissement.

On fera, pour les esquisses :

Le plan du rez-de-chaussée, l'élévation sur le petit côté du terrain et une coupe perpendiculaire à cette élévation à 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu :

Les mêmes plan et coupe à 0 m. 005 pour mètre et la même élévation à 0 m. 01 pour mètre.
La construction sera correctement indiquée dans la coupe.

Paris, le 1er avril 1910. V. BLAVETTE.

Première Médaille : M. PRAQUIN Louis, élève de M. Defrasse. Pl. 176 à 179.
Première Seconde Médaille : M. HAFFNER, élève de M. Laloux........ Pl. 180 à 182.
— — — M. PAUTY, élève de M. Hulot............ Pl. 183 à 185.
— — — M. PILLET, élève de M. Defrasse........ Pl. 186 à 188.
— — — M. SOLOTAREFF, élève de M. Pascal.... Pl. 189 à 191.

1re CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 4 MAI 1910

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Passerelle couverte au-dessus d'une voie publique

Cette passerelle destinée à relier deux parties d'un grand musée installé dans des bâtiments construits de chaque côté d'une rue de 16 mètres de largeur sera établie à la hauteur du premier étage; elle devra laisser, dans son milieu, un passage libre d'au moins 8 mètres au-dessus du sol de la chaussée.

La profondeur de la construction est indéterminée; des ouvertures pouvant former loggia, avec ou sans balcons en avant, seront ménagées pour l'éclairage du passage.

La construction en pierre ou en métal comportera, perpendiculairement à la rue, une seule ou plusieurs travées; des portes secondaires donnant accès dans un étage de soubassement pourront être établies à l'abri sous la passerelle.

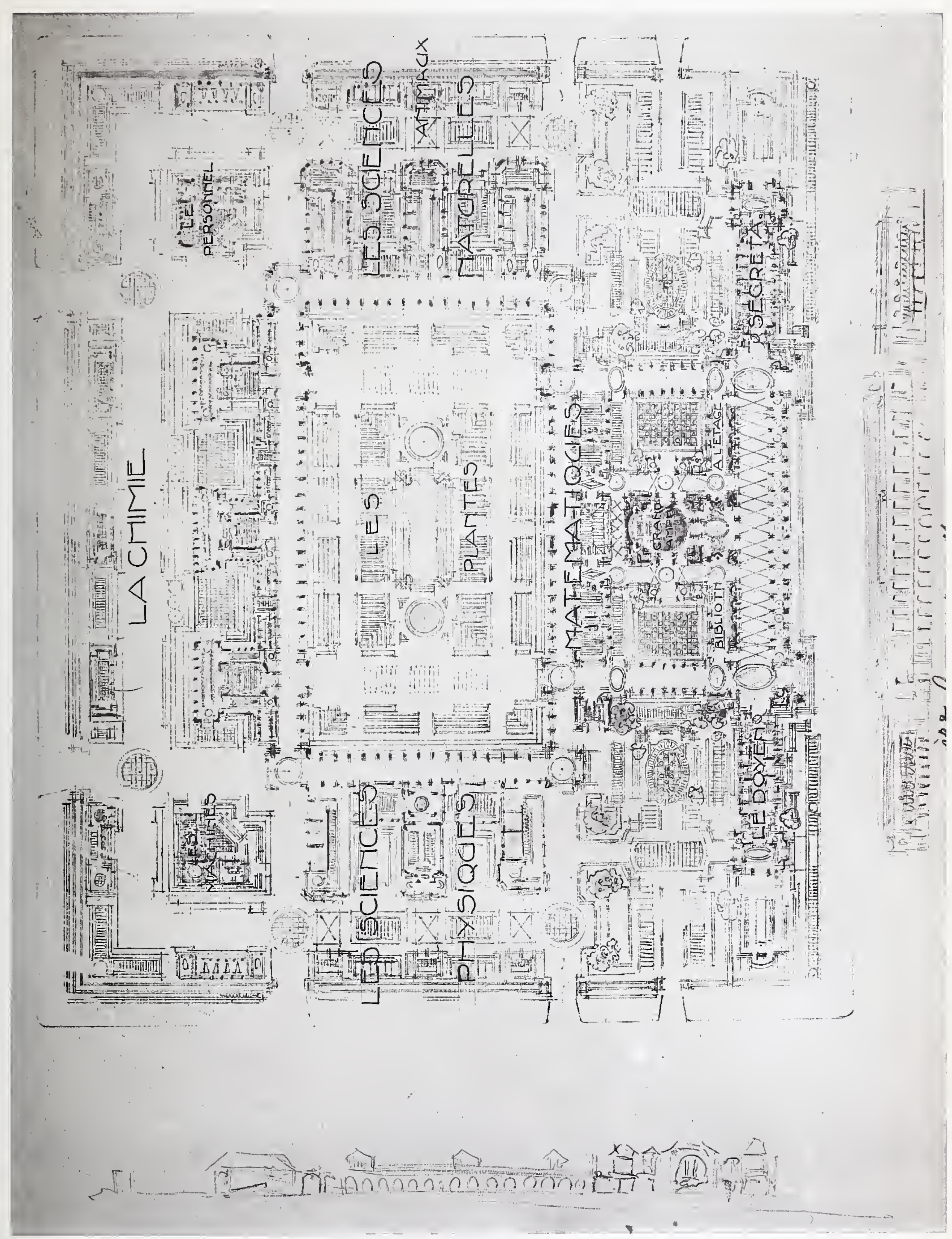
On fera : le plan à la hauteur du premier étage, une coupe sur l'axe de la rue à 0 m. 01 pour mètre et l'élévation avec section des murs de face et amorces des intérieurs à 0 m. 02 pour mètre.

Paris, le 4 mai 1910. V. BLAVETTE.

Première Seconde Médaille : M. JAPY, élève de M. Pascal.................. Pl. 192.
— — — M. KLABERT Eugène, élève de M. Pascal...... Pl. 193.
— — — M. TORD Alfred, élève de M. Pascal.......... Pl. 194.
— — — M. CASTEL, élève de M. Bernier.............. Pl. 195.

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910

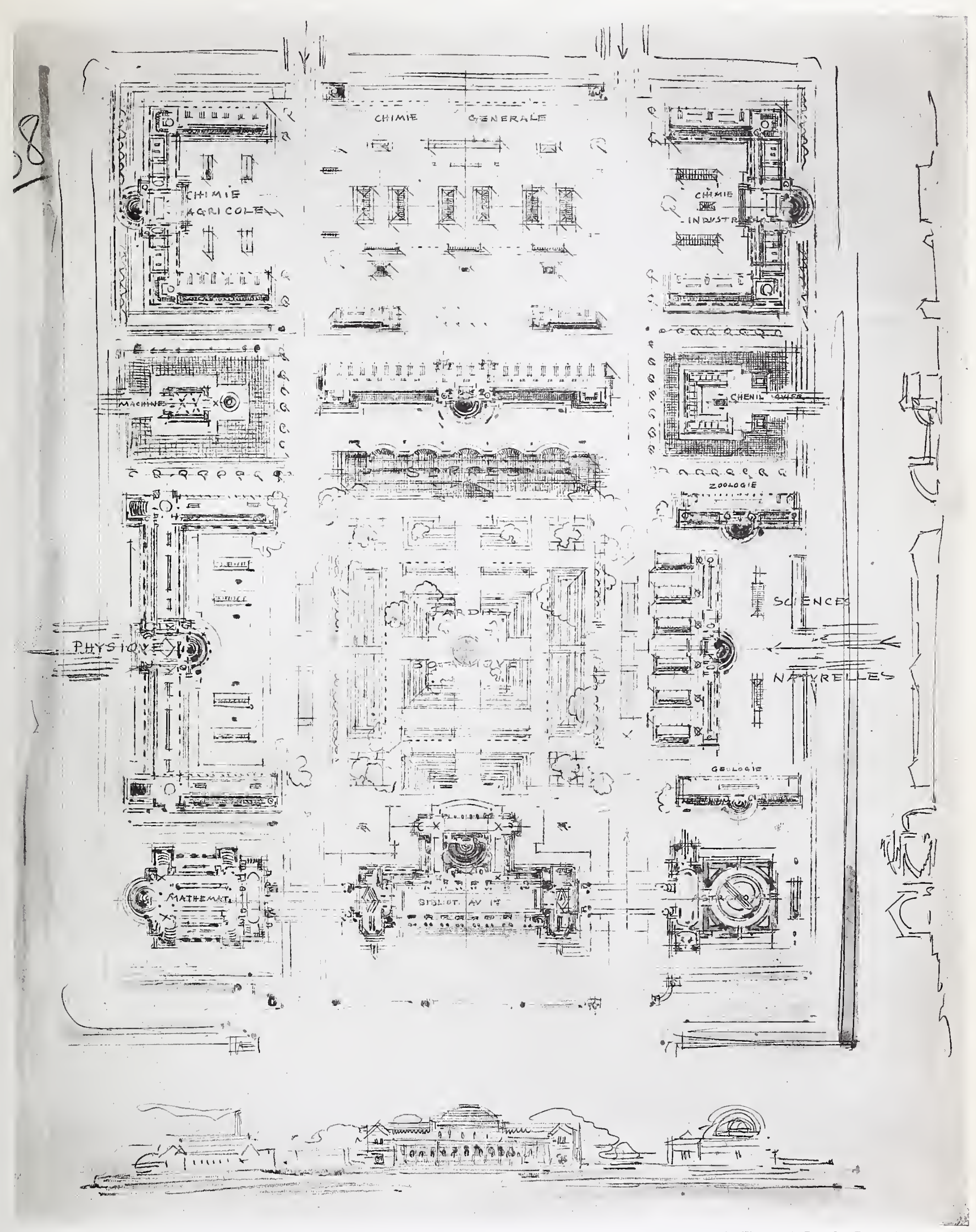


4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE FACULTÉ DES SCIENCES

1re Seconde Médaille : M. GUÉRIN Eug.-H., élève de M. PASCAL

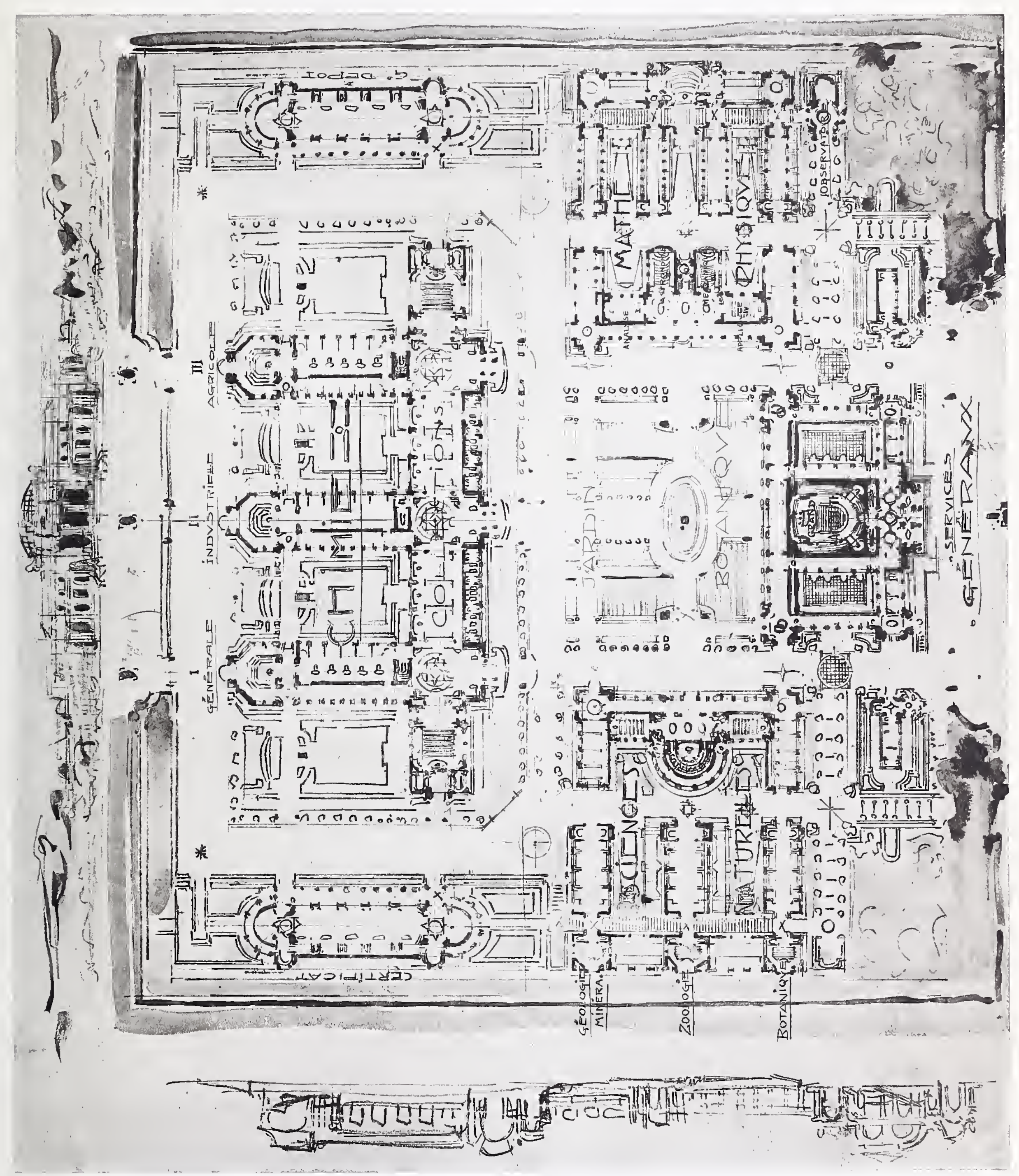


A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE FACULTÉ DES SCIENCES

1re Seconde Médaille : M. MADELINE, élève de M. DEGLANE

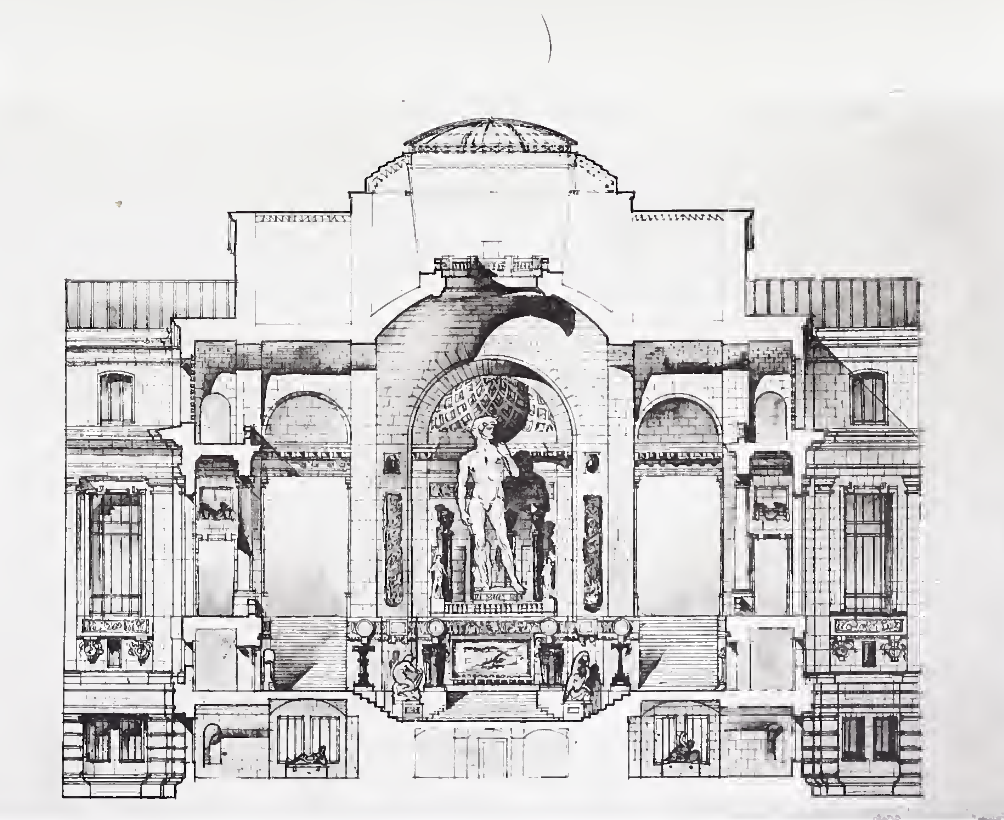
ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910

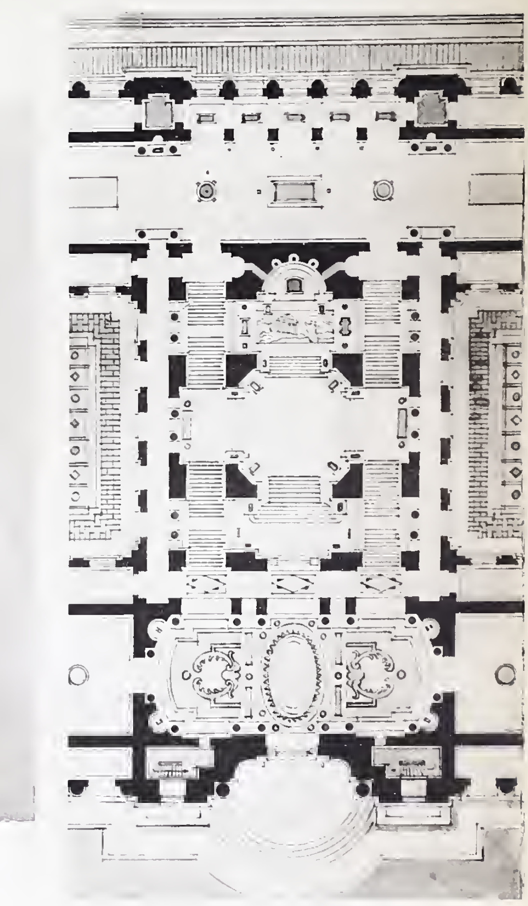


A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE FACULTÉ DES SCIENCES

1re Seconde Médaille : M. CASTEL, élève de M. BERNIER



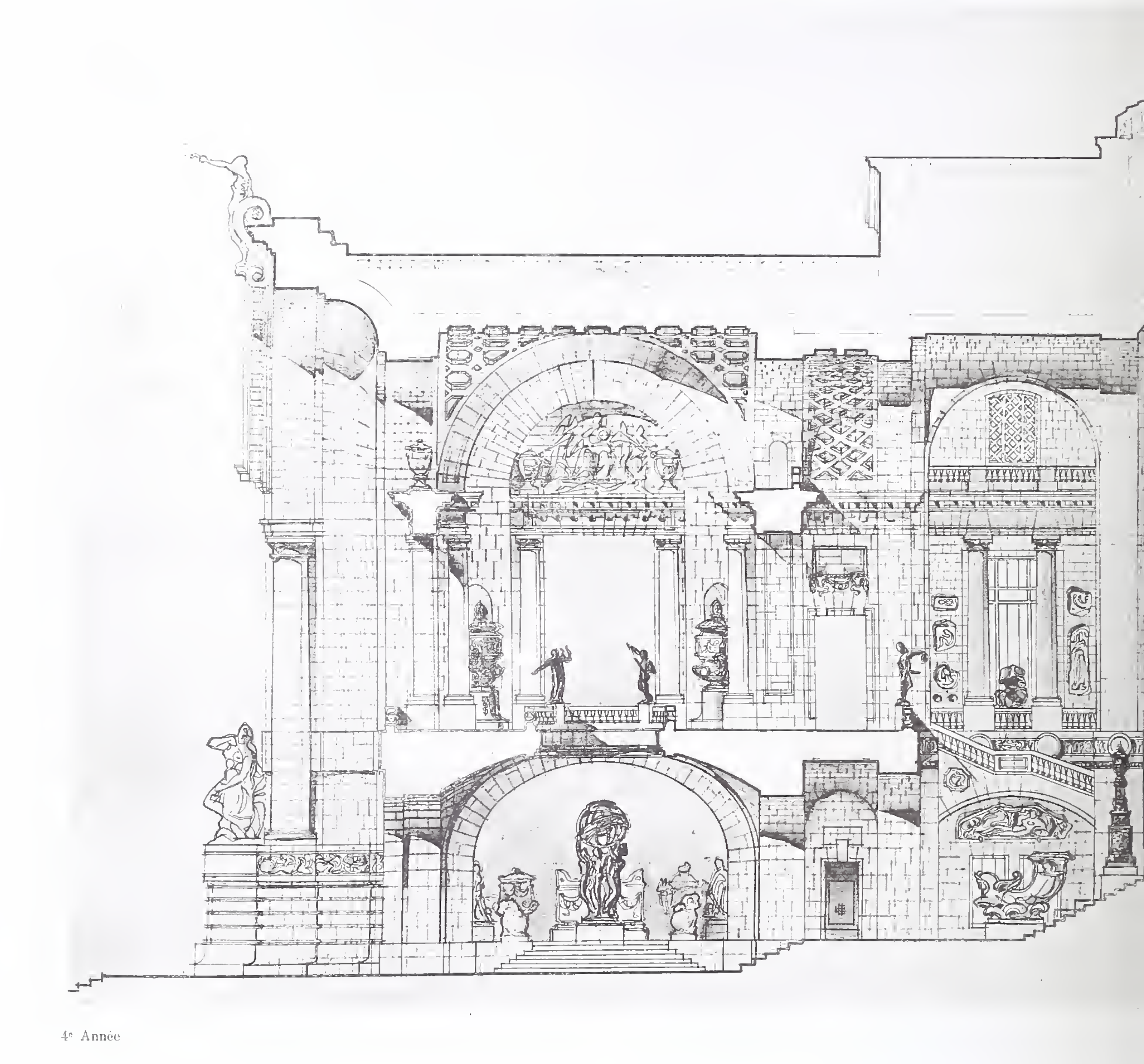


4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

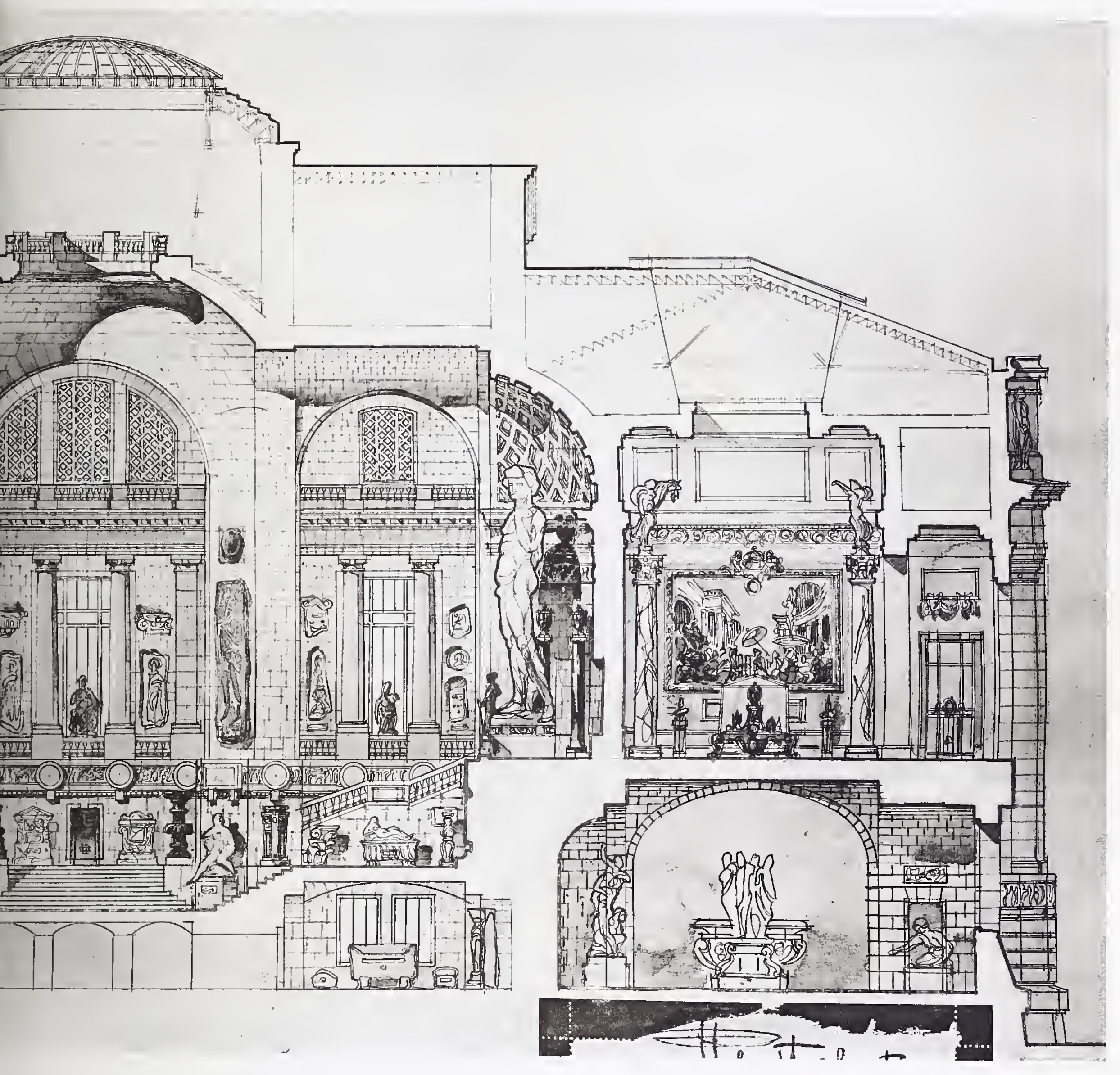
LE VESTIBULE ET L'ESCALIER PRINCIPAL D'UN MUSÉE

1re MÉDAILLE : M. LEBOUT ROBERT, élève de M. DEGLANE



LE VESTIBULE ET L'ESCA

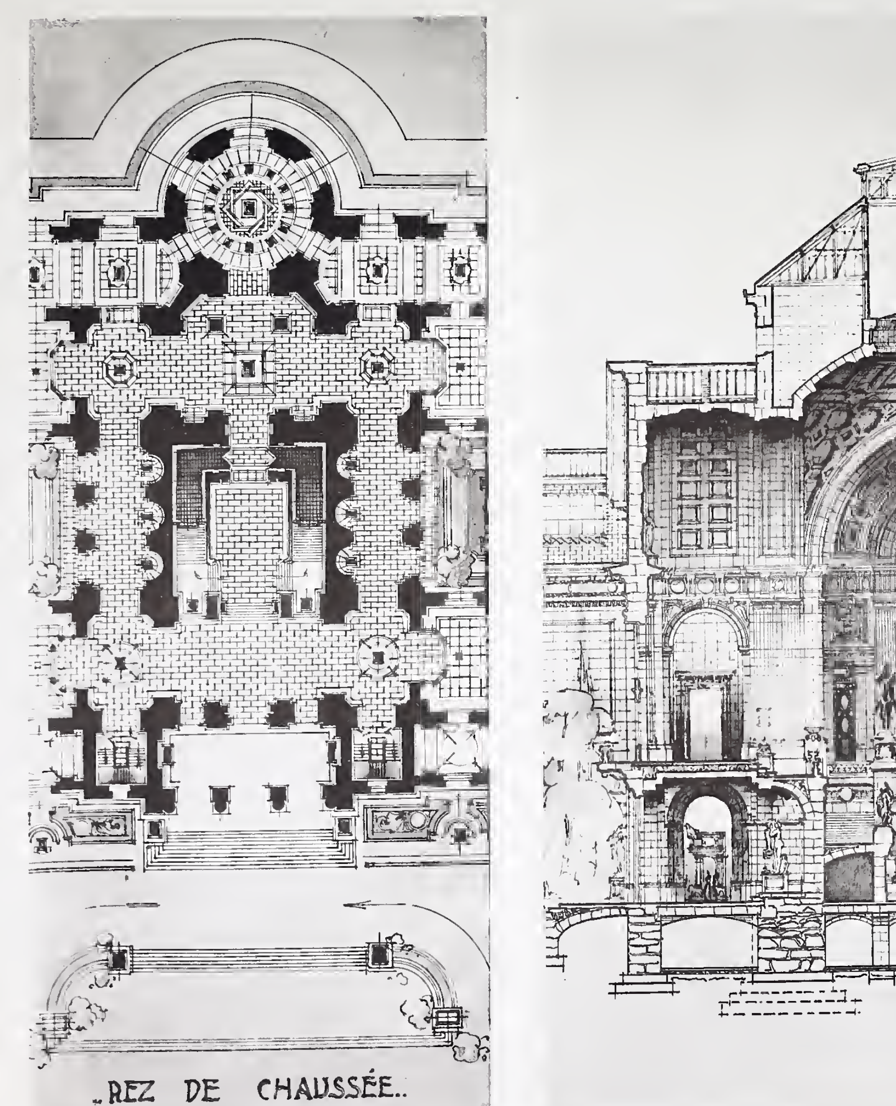
1re MÉDAILLE : M. LEBOU

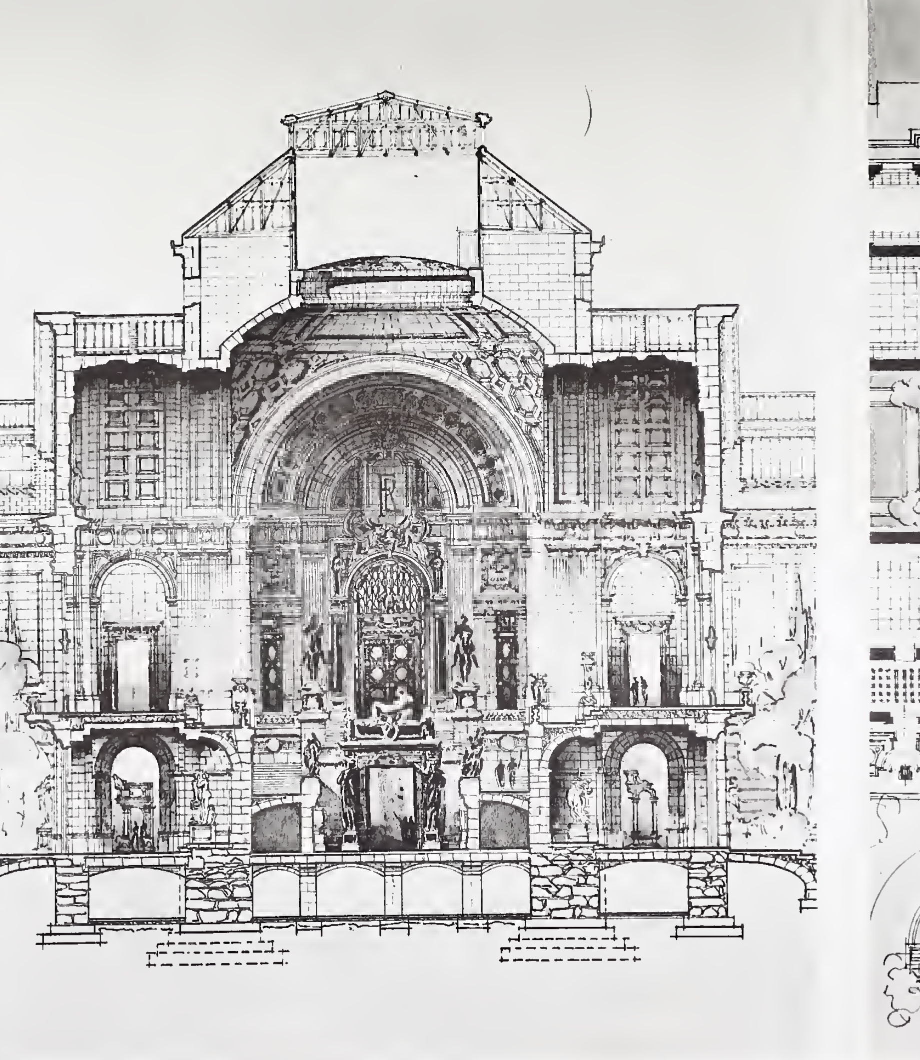


A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

PRINCIPAL D'UN MUSÉE

RT, élève de M. DEGLANE





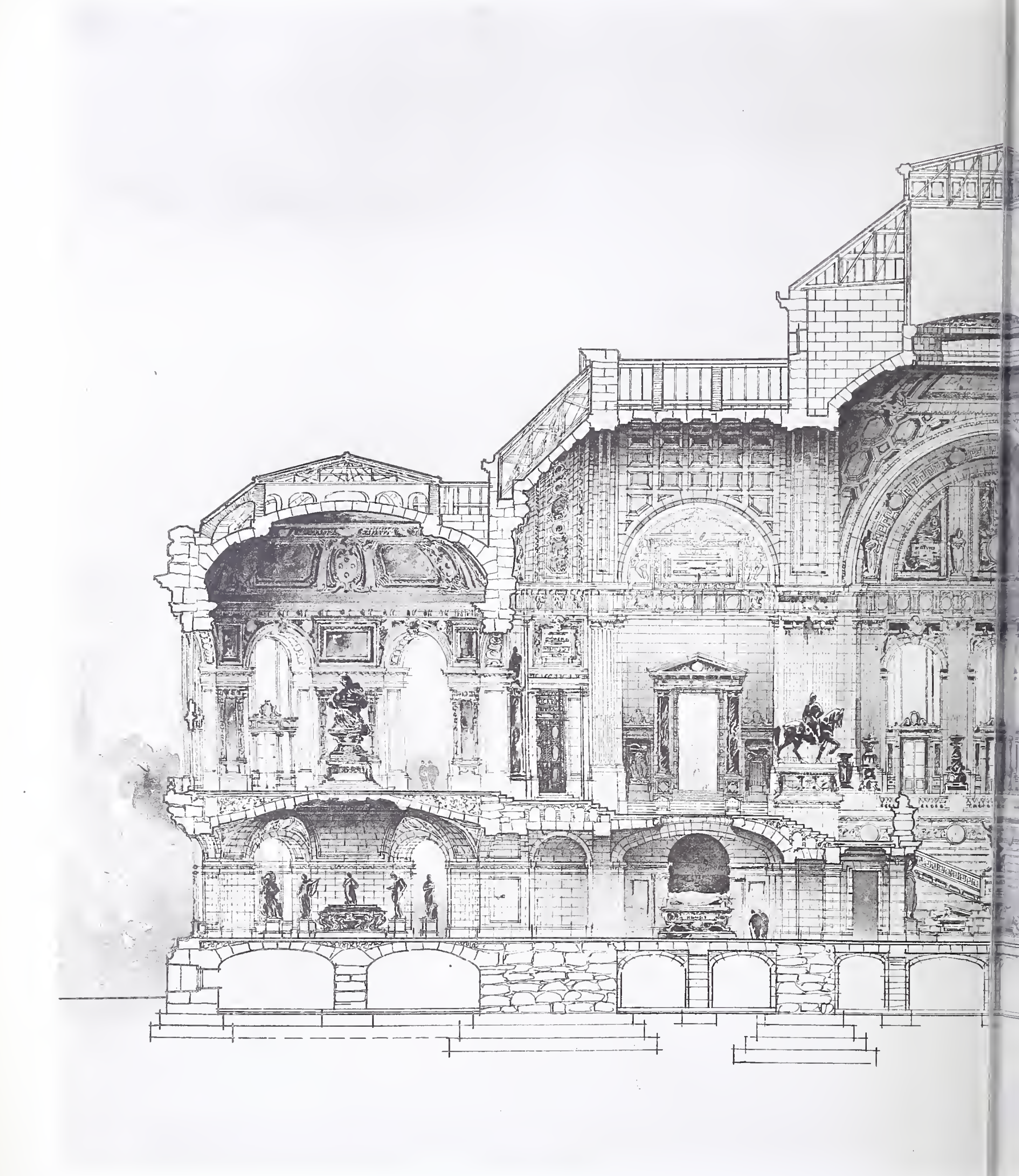
..PRÉMIER ETAGE..

4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

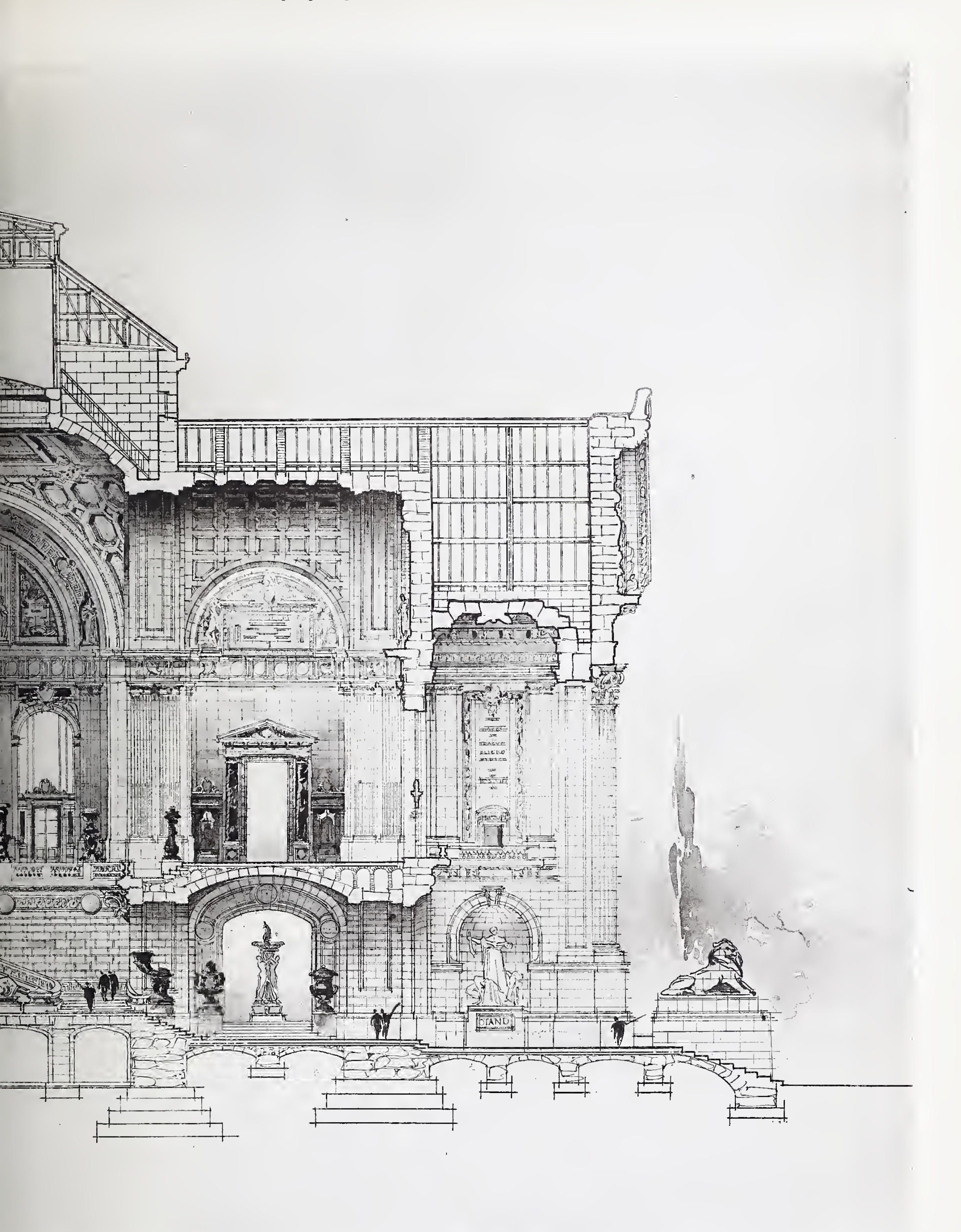
LE VESTIBULE ET L'ESCALIER PRINCIPAL D'UN MUSÉE

1re Médaille : M. Raymond M. HOOD, élève de M. DUQUESNE



LE VESTIBULE ET L'ESCALE

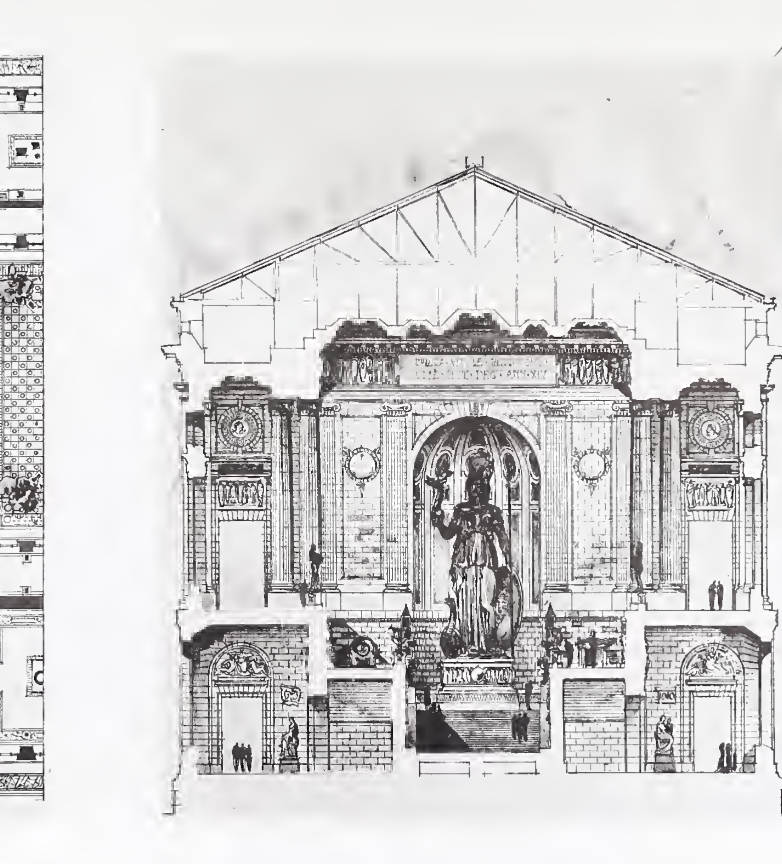
1re MÉDAILLE : M. RAYMOND M I

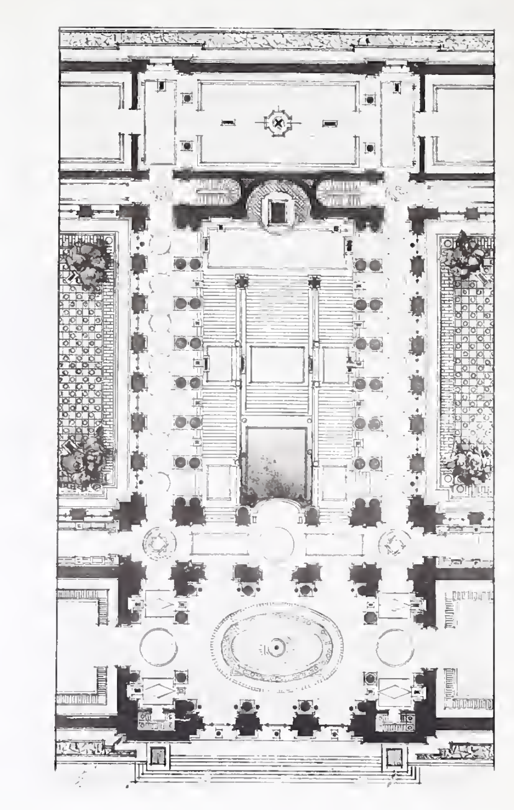


A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

PRINCIPAL D'UN MUSÉE

)D, élève de M. DUQUESNE

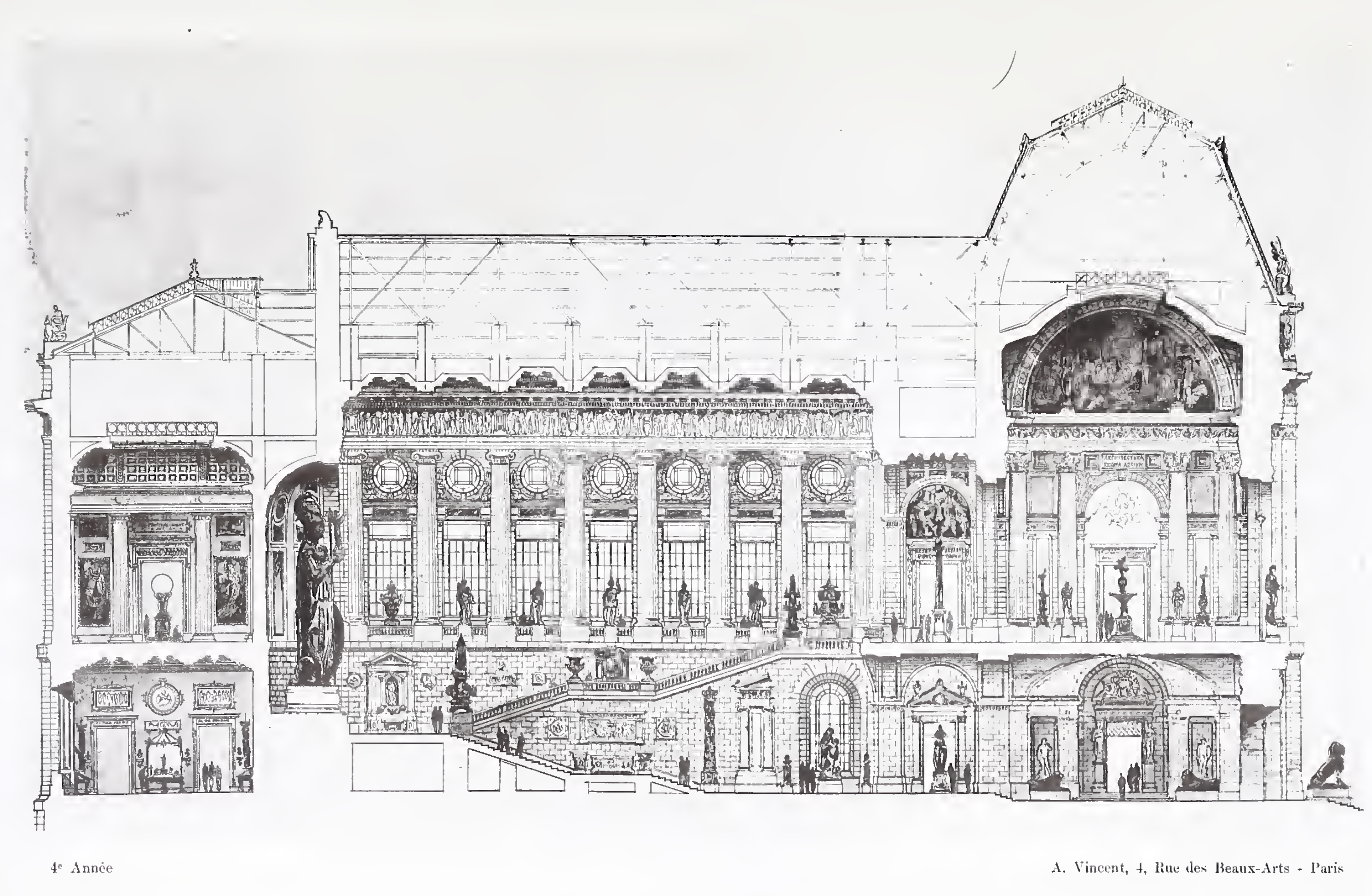




A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

LE VESTIBULE ET L'ESCALIER PRINCIPAL D'UN MUSÉE

1re Seconde Médaille : M. F. HASKELL, élève de M. DEGLANE

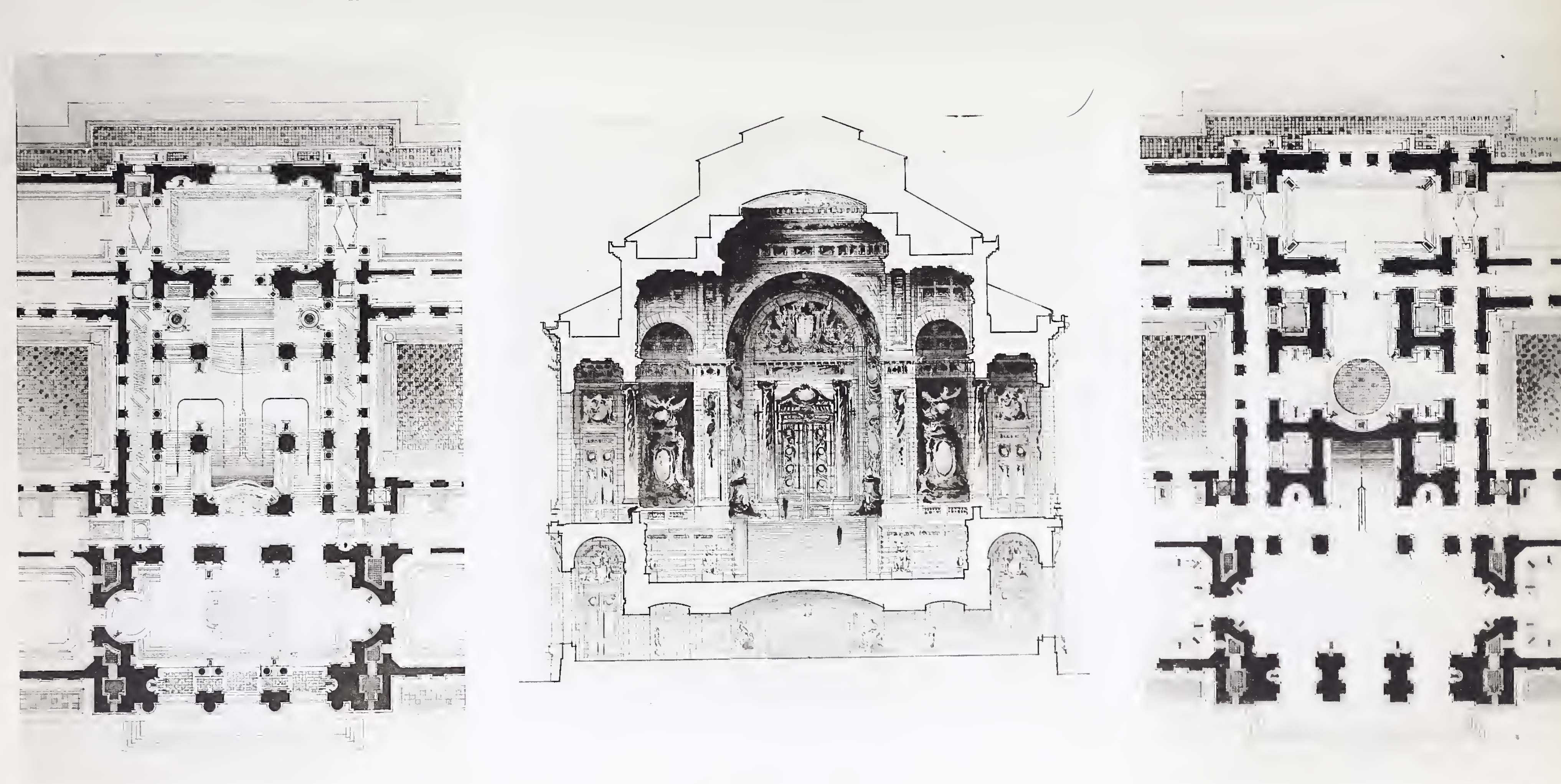


4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

LE VESTIBULE ET L'ESCALIER PRINCIPAL D'UN MUSÉE

1re Seconde Médaille : M. F. HASKELL, élève de M. DEGLANE

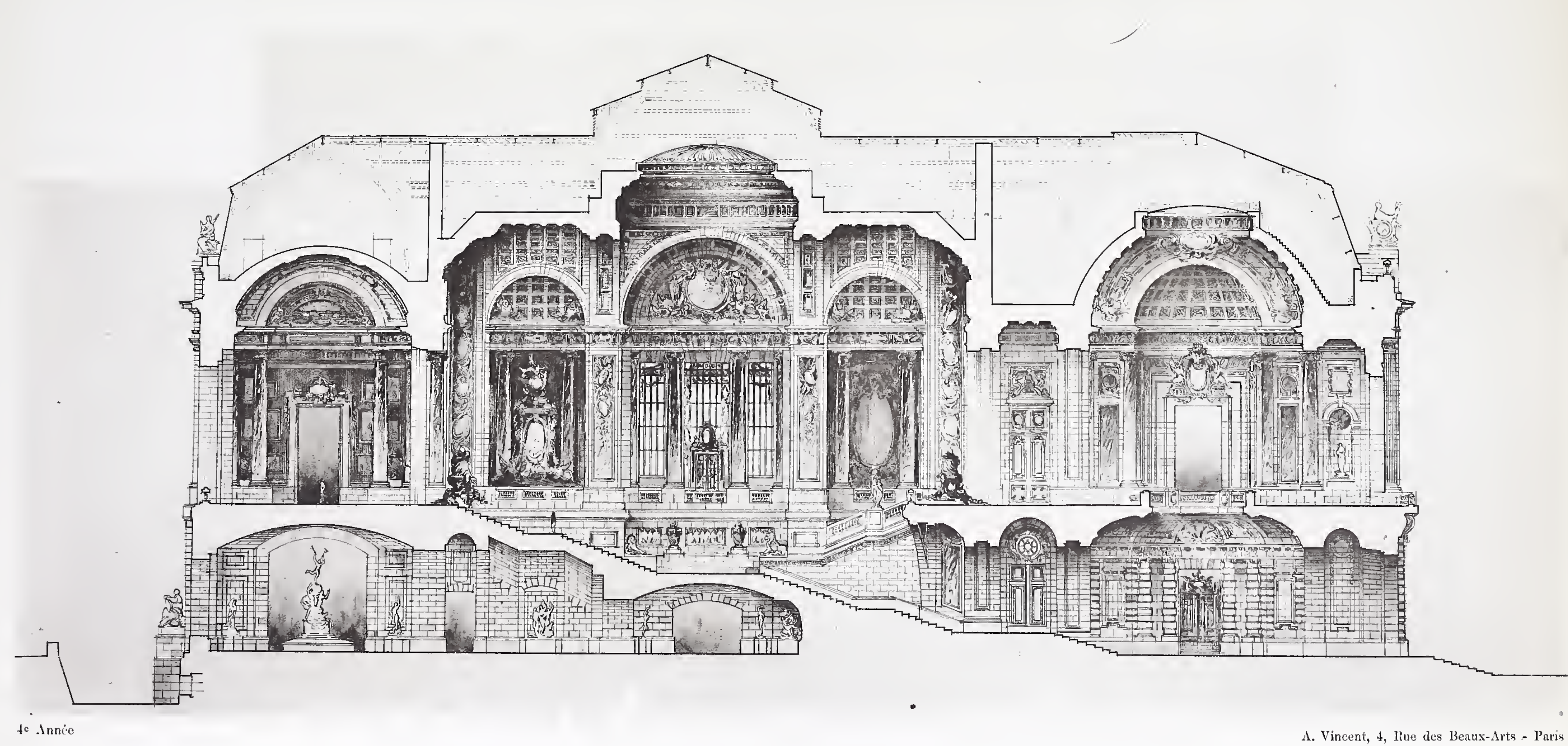


A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

LE VESTIBULE ET L'ESCALIER PRINCIPAL D'UN MUSÉE

1re Seconde Médaille : M. MARTINEAU Maurice, élève de M. PASCAL

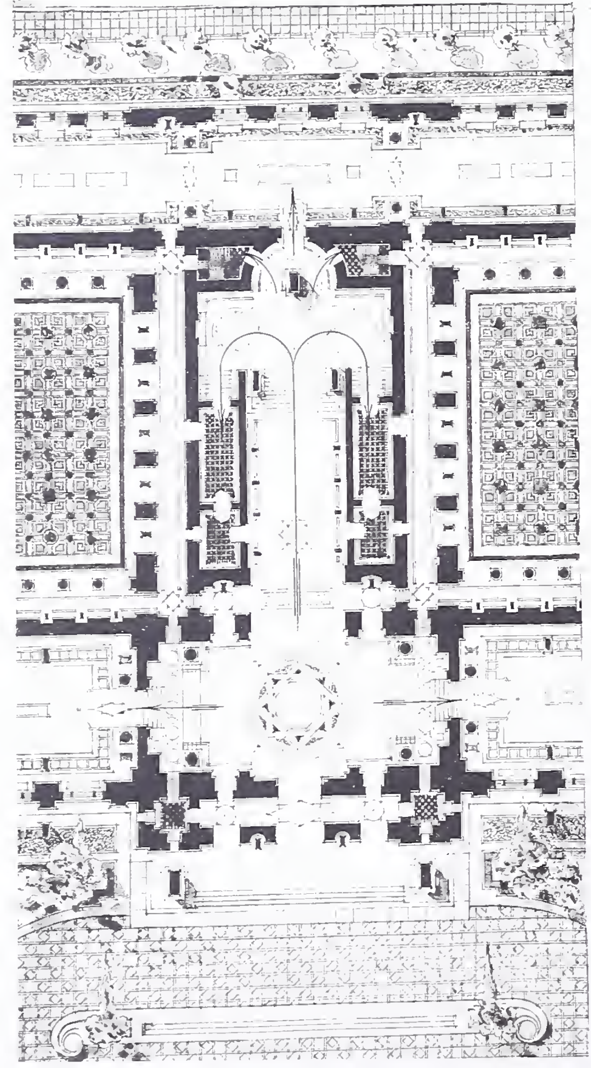
ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS
LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910

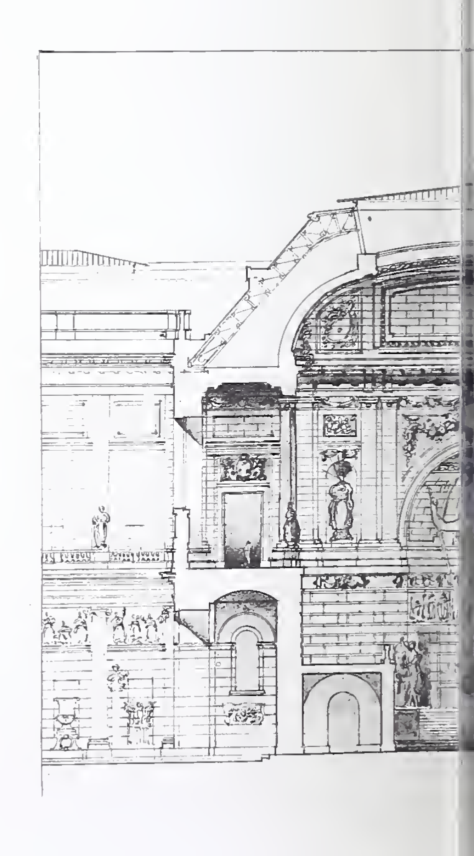


A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

LE VESTIBULE ET L'ESCALIER PRINCIPAL D'UN MUSÉE
1re Seconde Médaille : M. MARTINEAU Maurice, élève de M. PASCAL



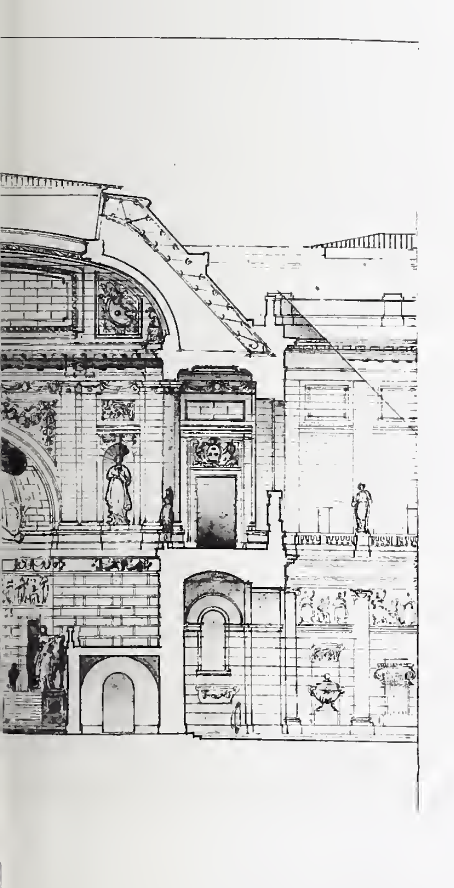


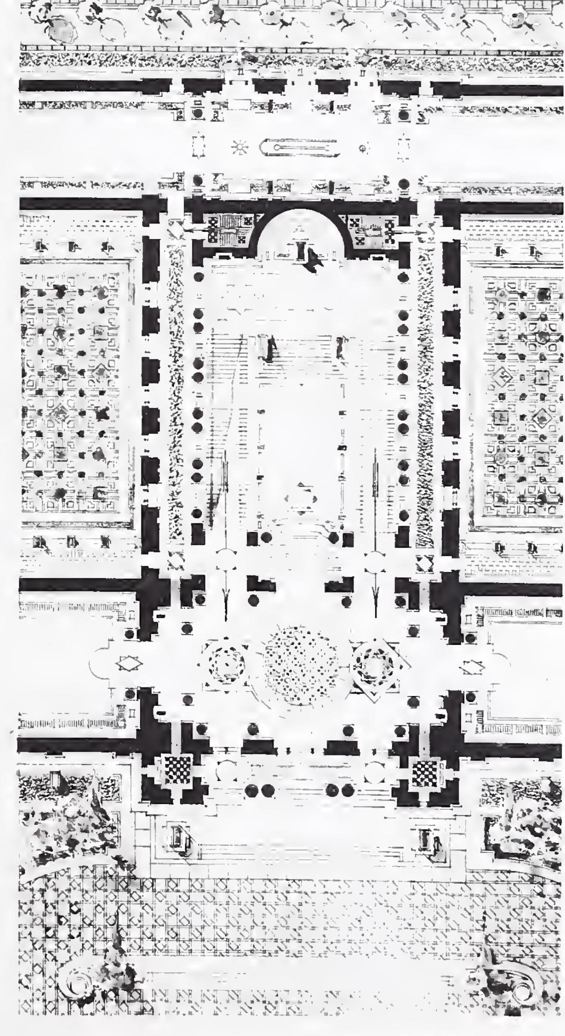


LE VESTIBULE ET L'ESCALI

1re Seconde Médaille : M. Willi



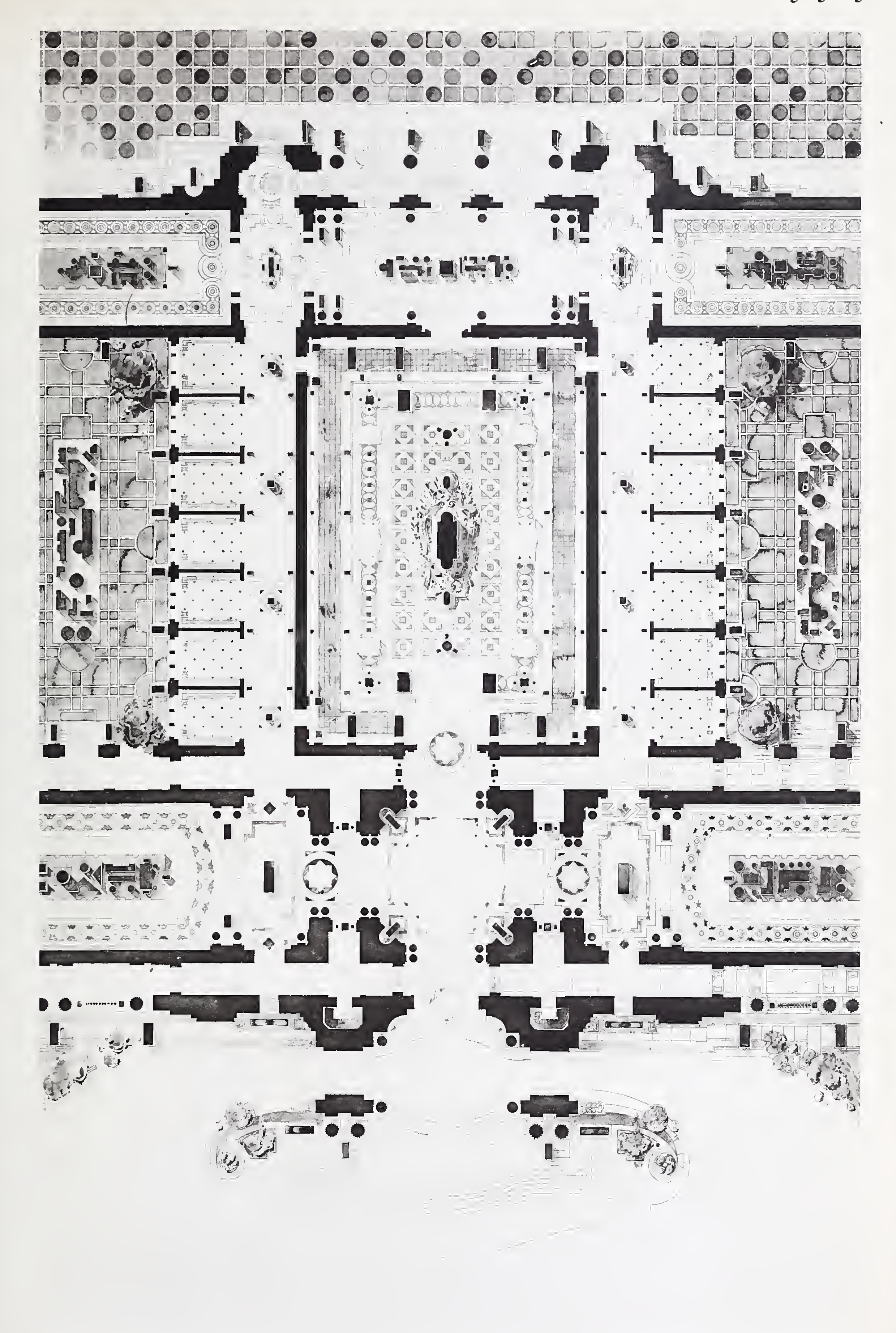




PRINCIPAL D'UN MUSÉE

AN ALEN, élève de M. LALOUX

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

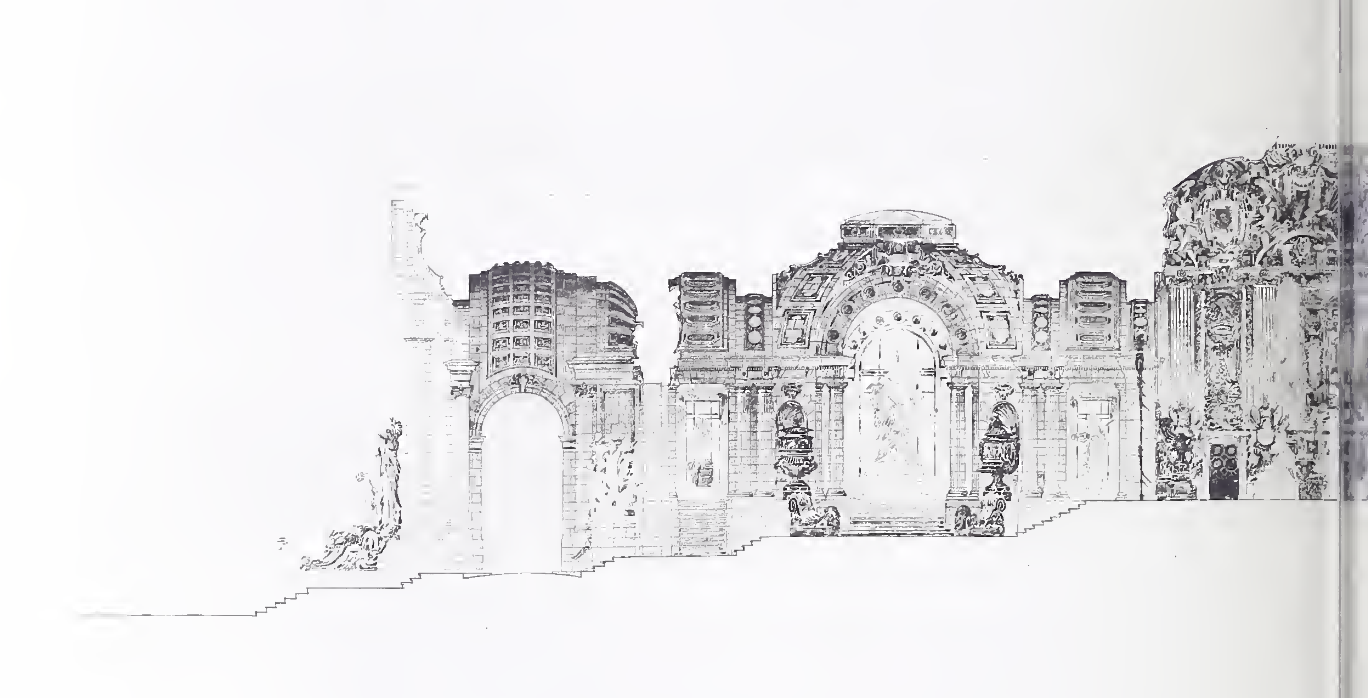


4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE
LA SALLE CENTRALE DU MUSÉE D'UN GRAND ÉTAT
PRIX : M. MIRLAND, élève de M. LALOUX

ÉCOLE NATIONAL[illegible]
LES CONCOURS D'ARCHITECTUR[illegible]



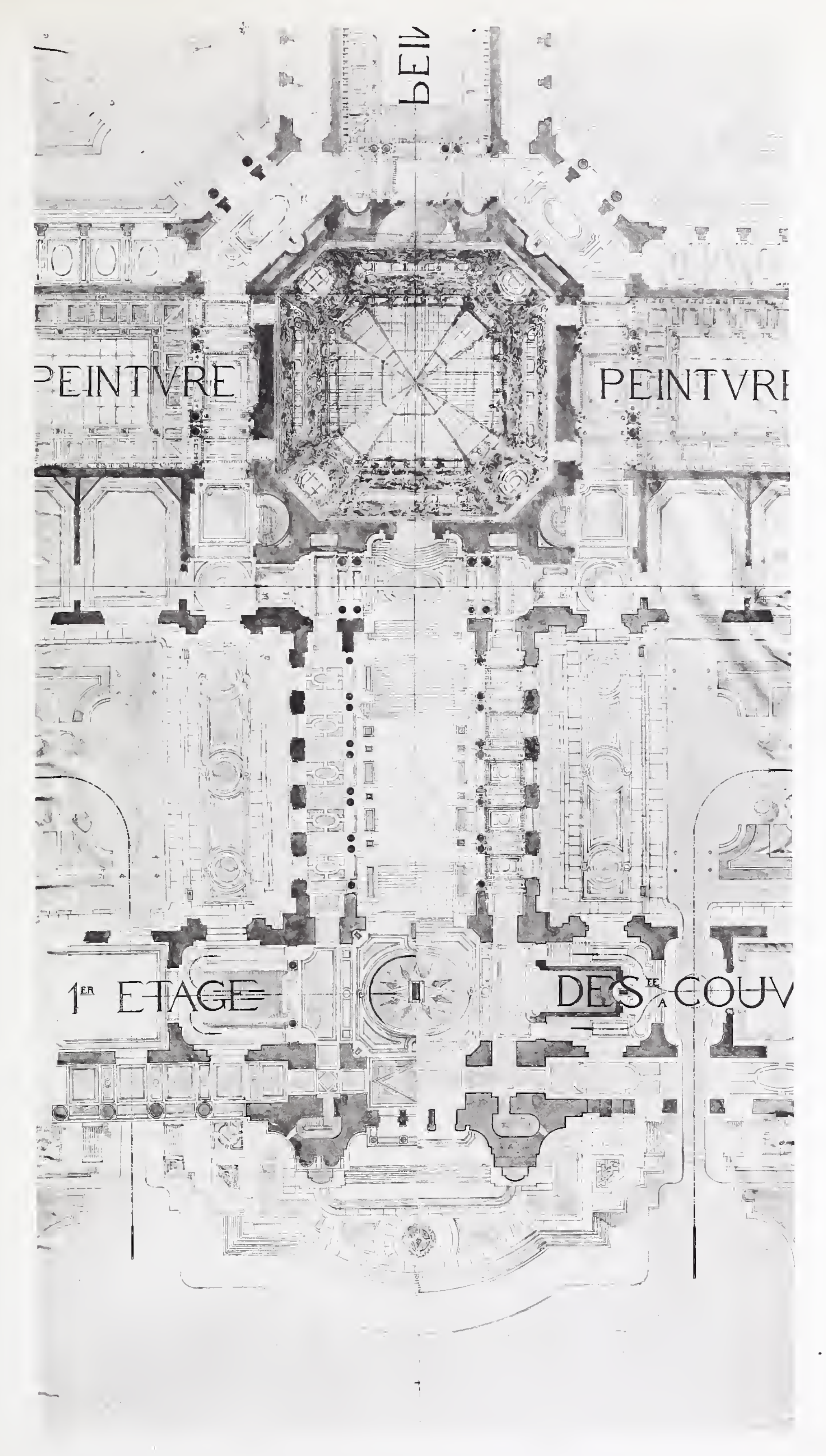
4e Année

CONCOURS AC[illegible]
LA SALLE CENTRALE DU [illegible]
PRIX : M. MIRLAN[illegible]



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

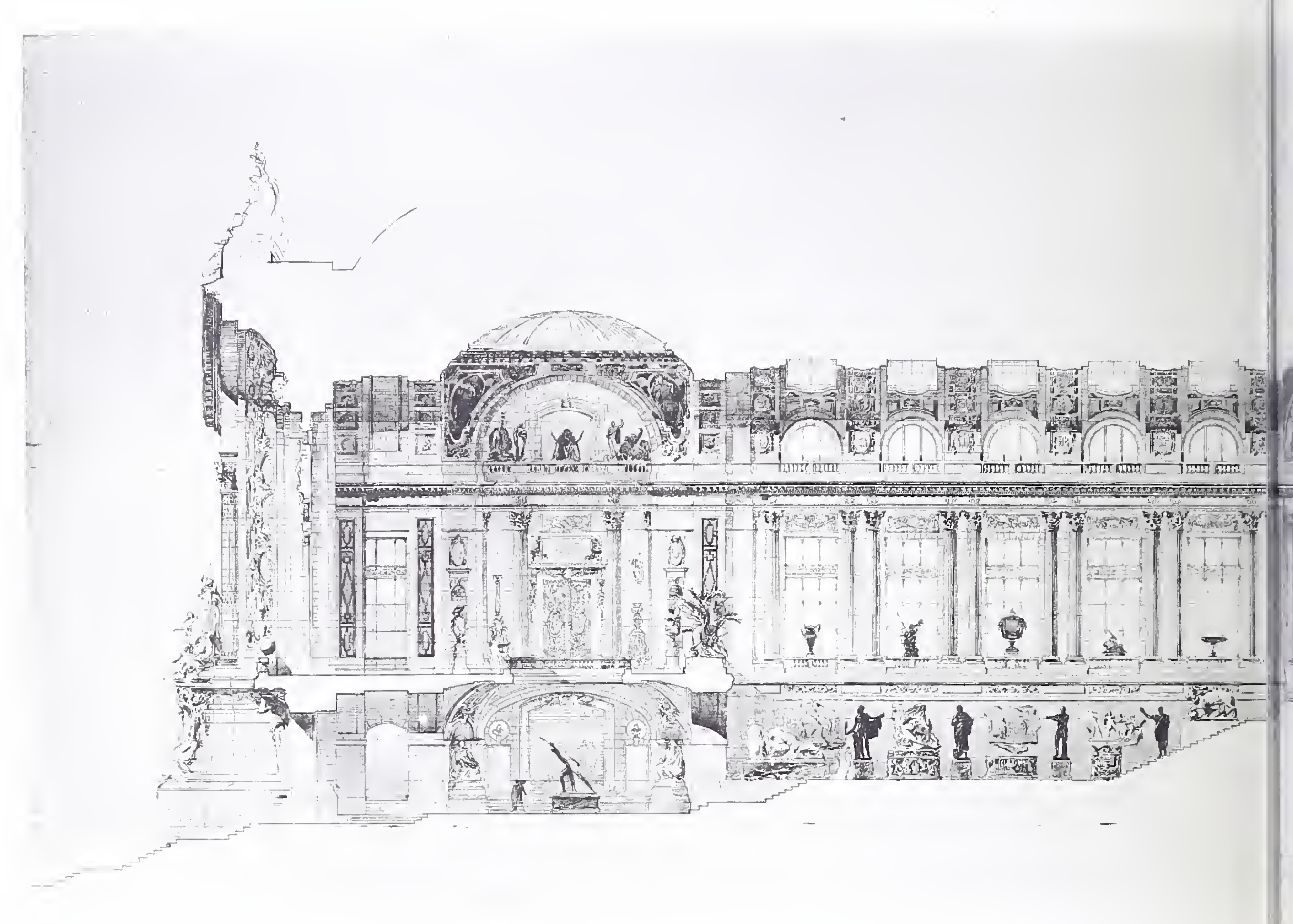
LE LECLÈRE
ÉE D'UN GRAND ÉTAT
de M. LALOUX



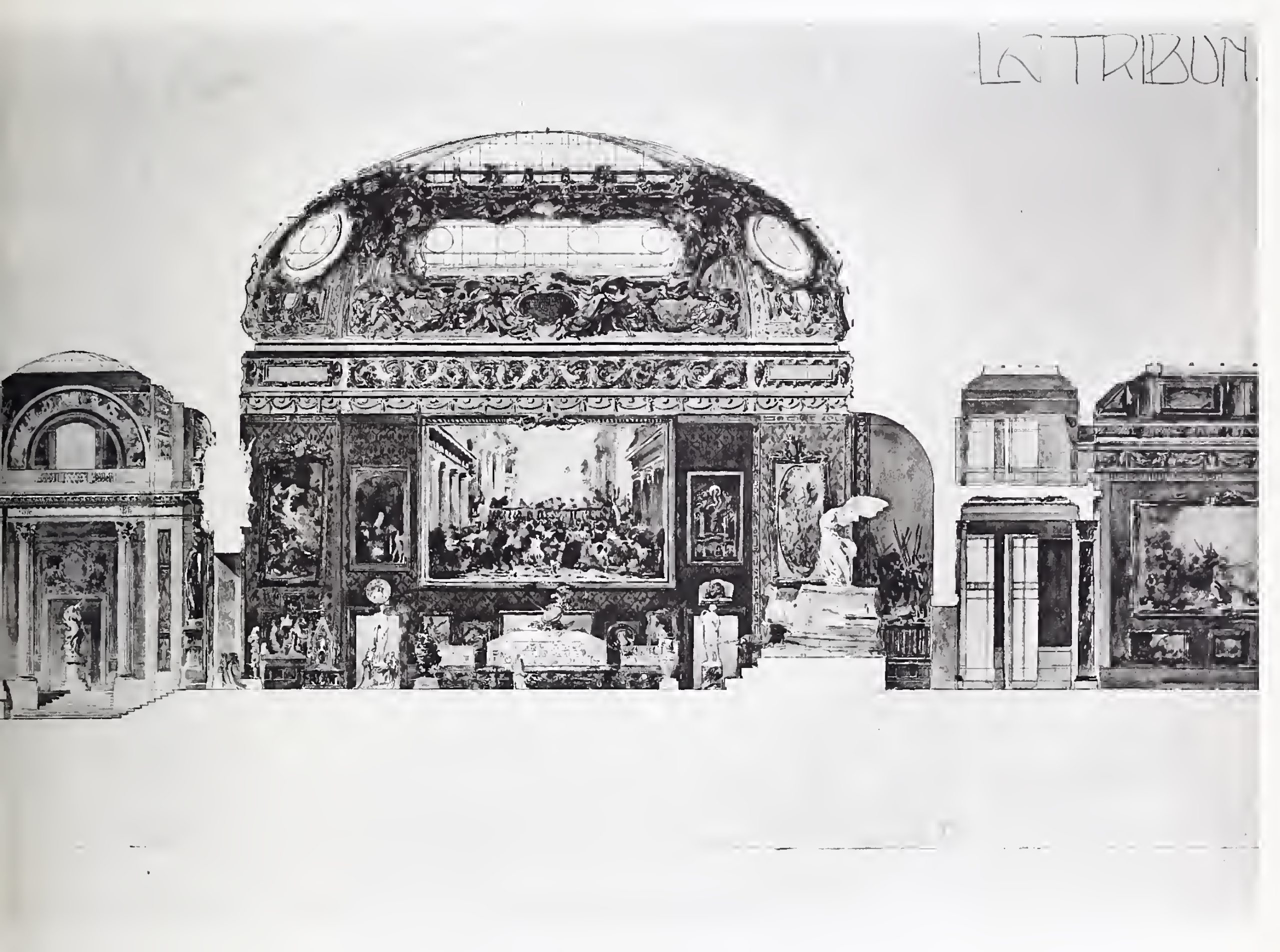
4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE
LA SALLE CENTRALE DU MUSÉE D'UN GRAND ÉTAT
PRIX : M. TOURNON, élève de MM. SCELLIER DE GISORS et BERNIER



CONCOURS AC
LA SALLE CENTRALE DU M
PRIX : M. TOURNON, élève de MM. S

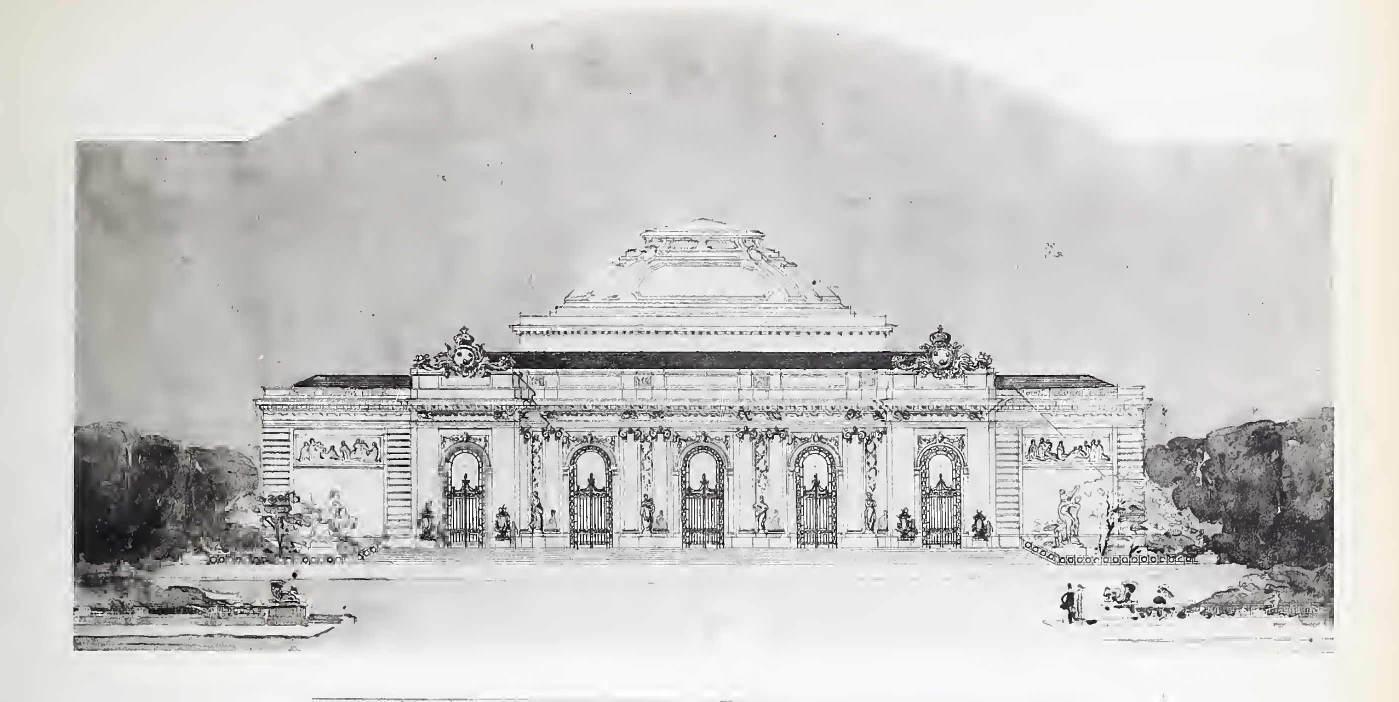


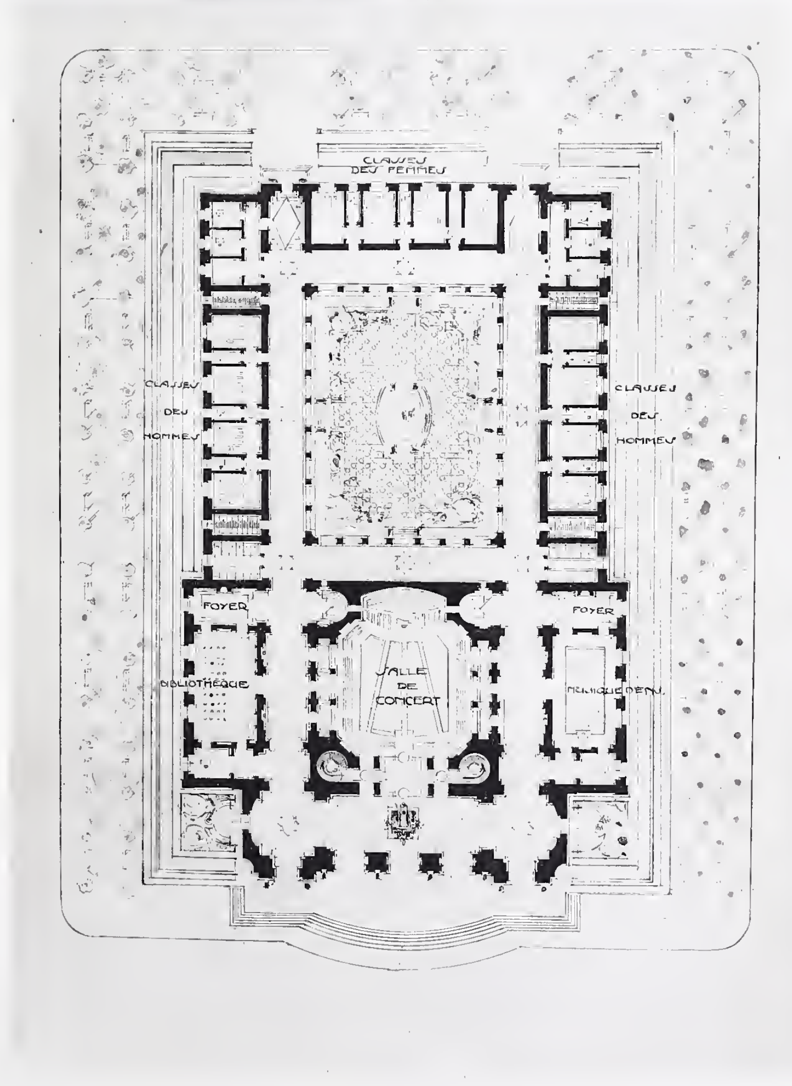
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

E LECLÈRE
ÉE D'UN GRAND ÉTAT
ER DE GISORS et BERNIER

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910

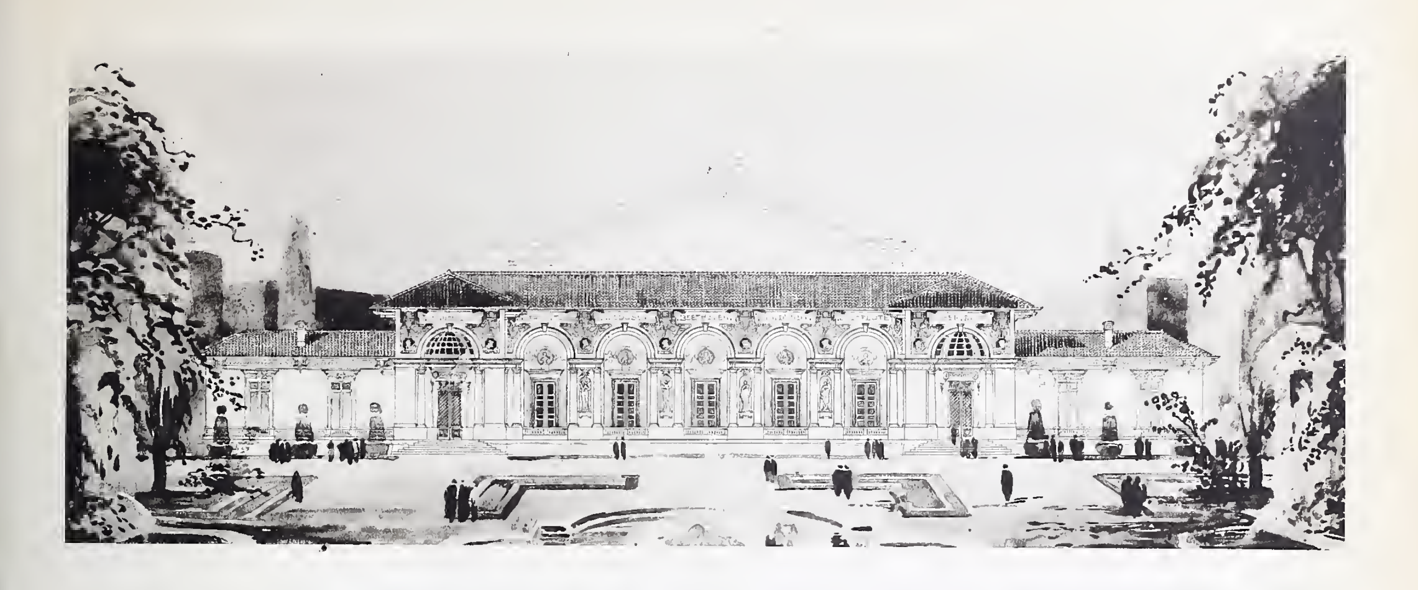


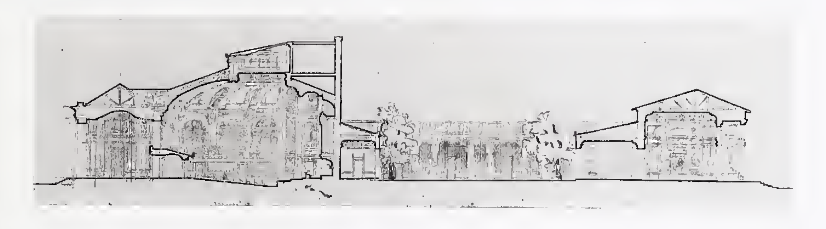


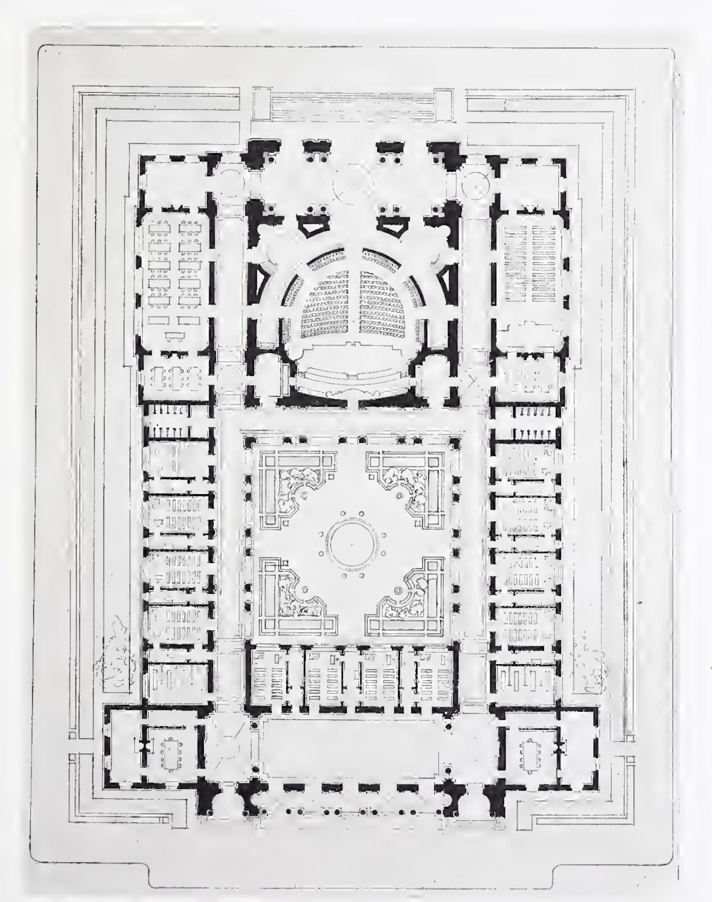
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE ÉCOLE DE MUSIQUE

1re Mention : M. BERNARD André, élève de M. BERNIER



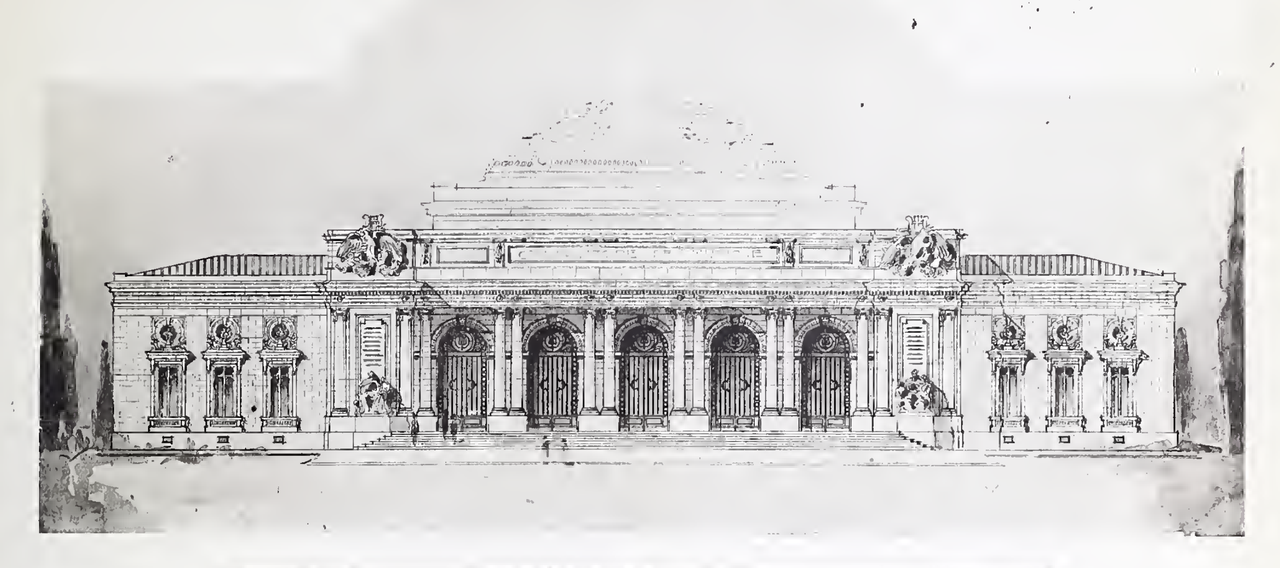


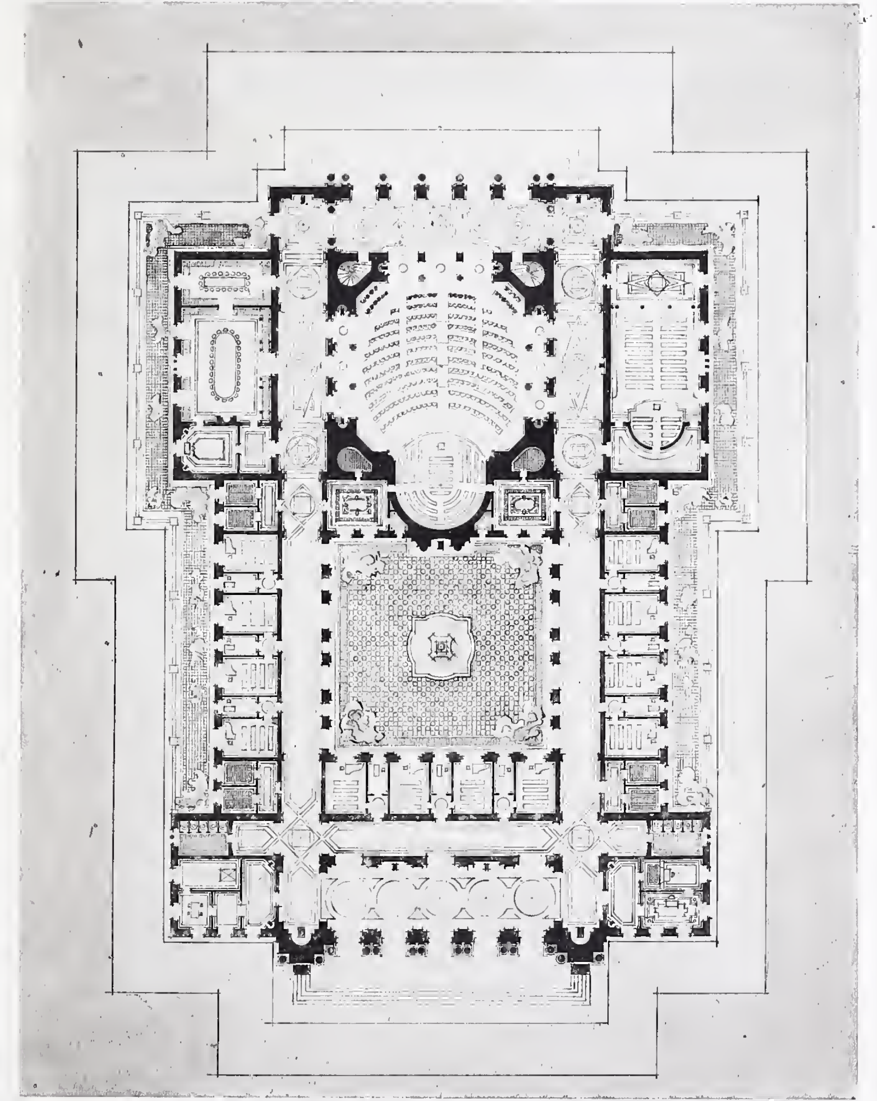


A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE ÉCOLE DE MUSIQUE

1re Mention : M. DORY, élève de M. PASCAL



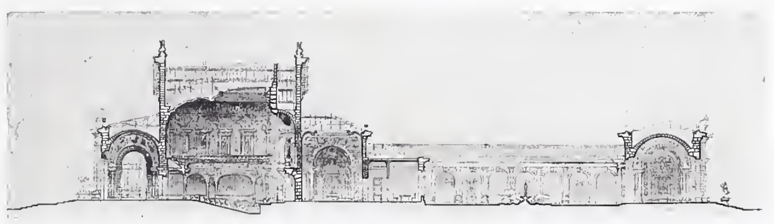


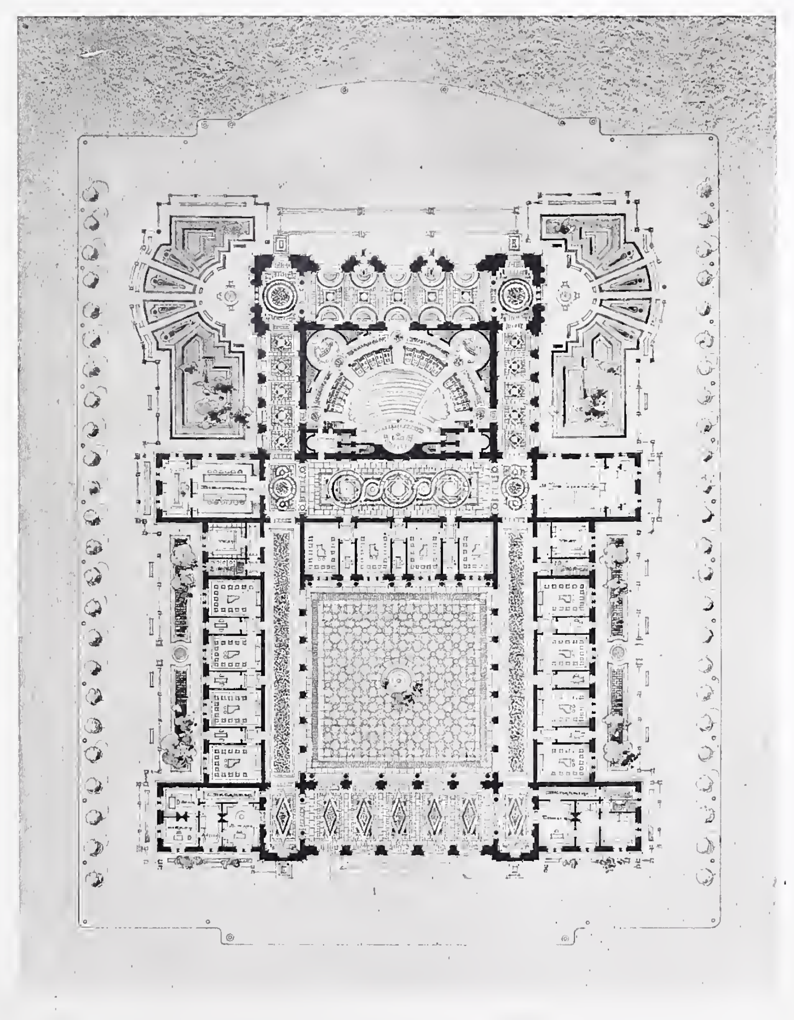
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE ÉCOLE DE MUSIQUE

1re Mention : M. DYGAT Antoine, élève de M. BERNIER





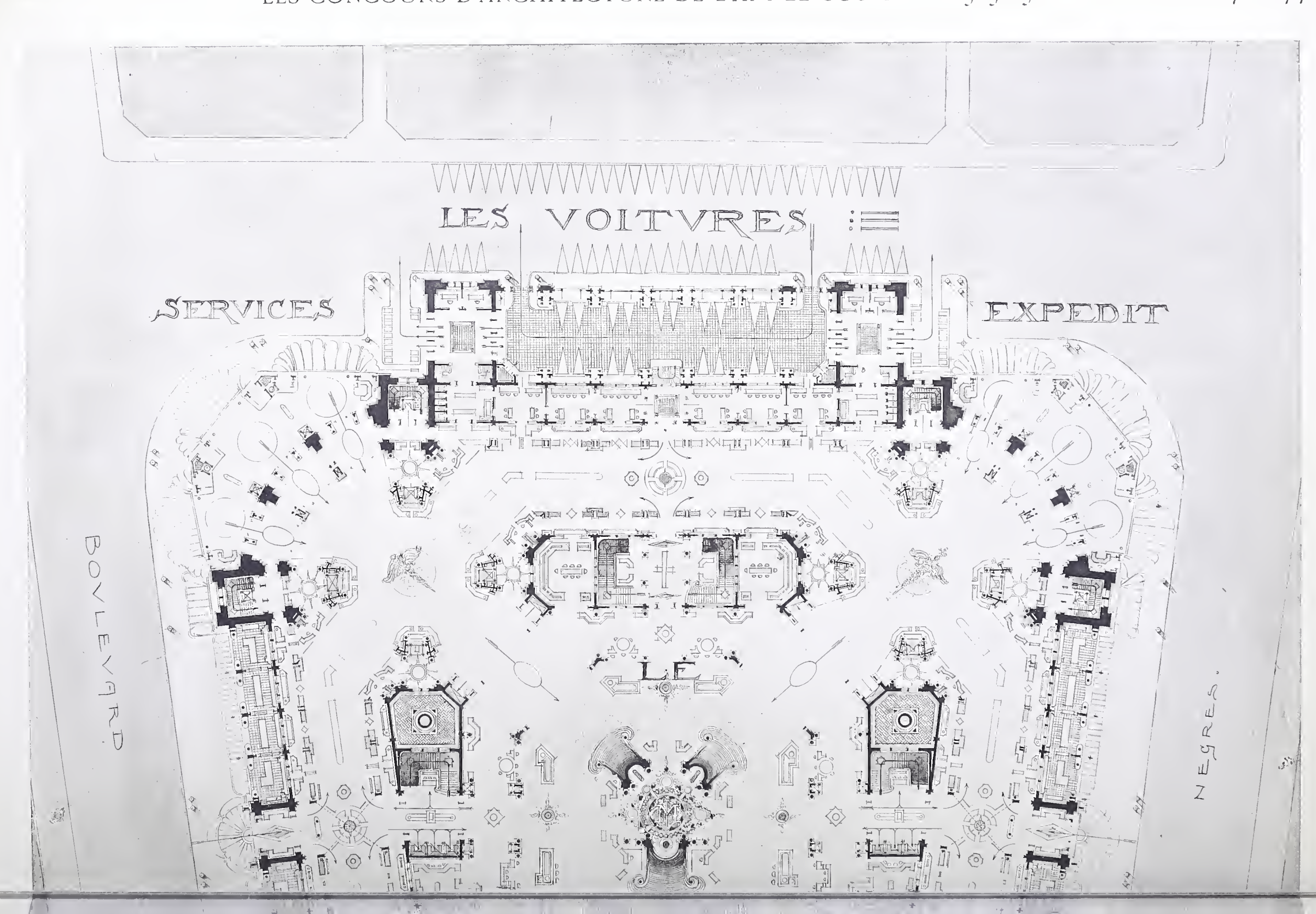


4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE ÉCOLE DE MUSIQUE

1re Mention - M MALACHOWSKI, élève de M.M. DEFRASSE et LAFFILLÉE


LES VOITURES
SERVICES
EXPEDIT
BOULEVARD
NEGRES.
LE

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN GRAND MAGASIN

1re Médaille - M. PRAQUIN Louis, élève de M. DEFRASSE



UN GRA[ND] MAG

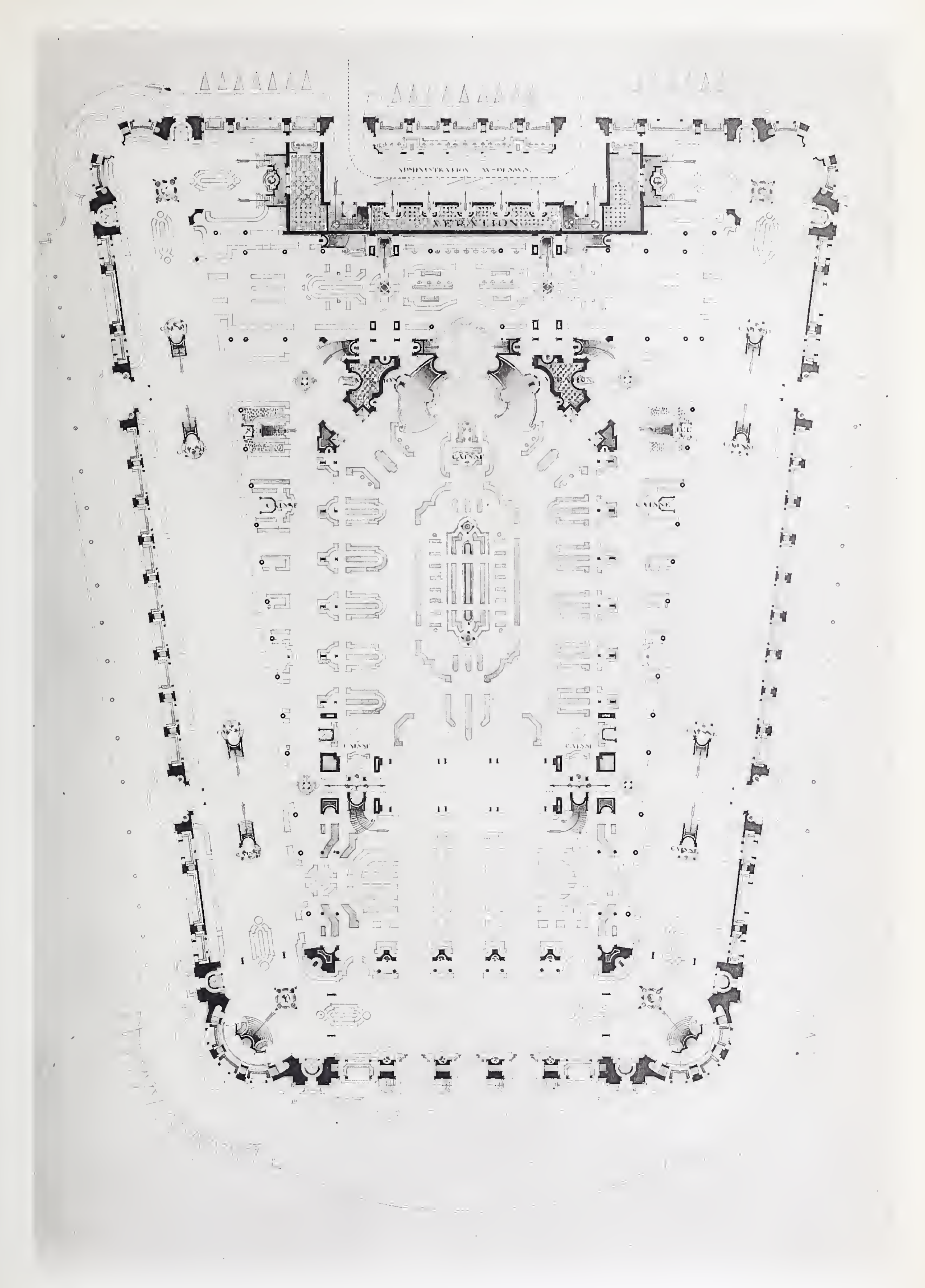
1re MÉDAILLE - M. PRAQUE



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

MAGASIN

uis, ÉLÈVE DE M. DEFRASSE



4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN GRAND MAGASIN

1re Seconde Médaille - M. HAFFNER élève de M. LALOUX



UN GRAN

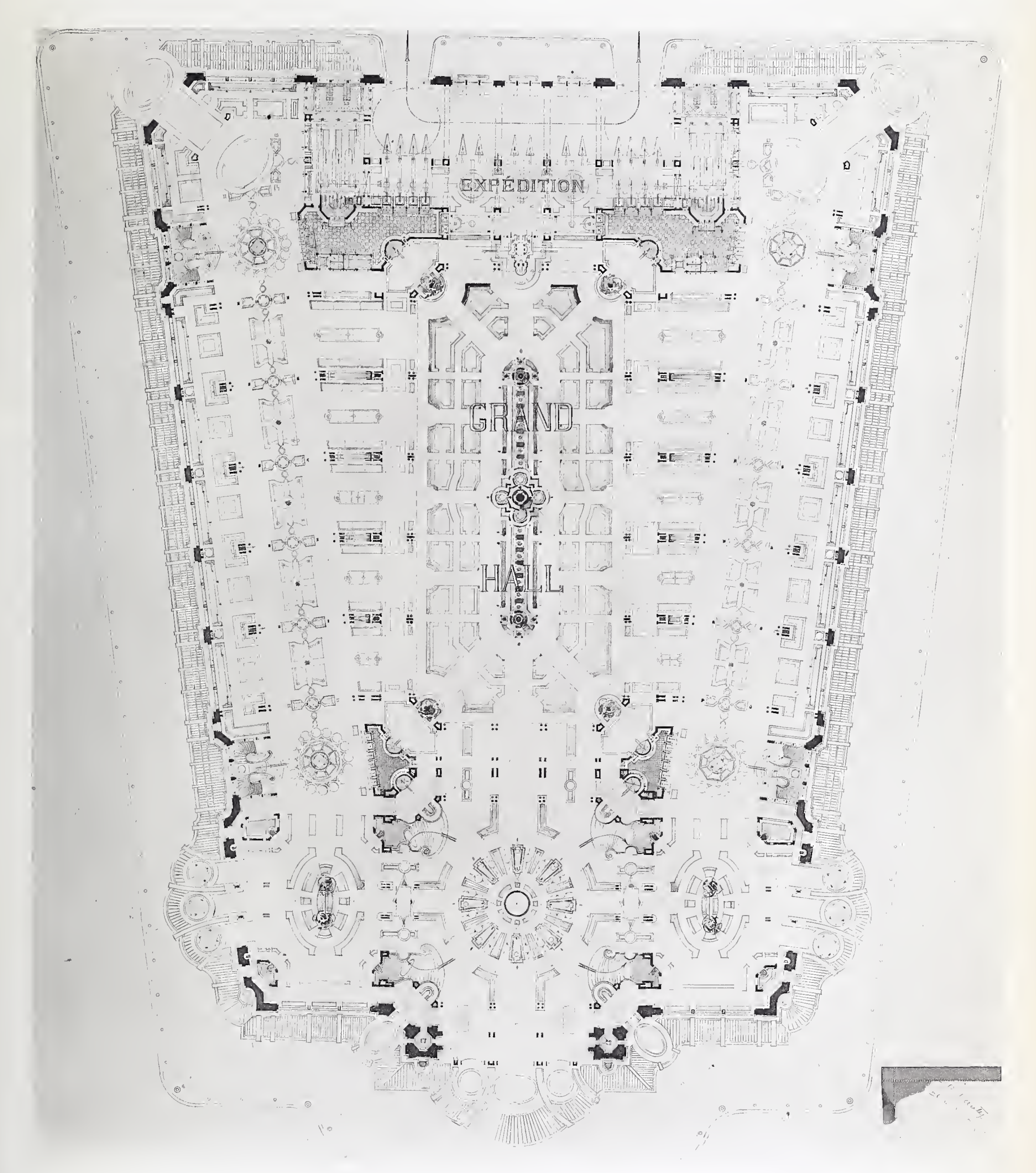
1re Seconde Médaille - M. HA



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

IAGASIN

R, ÉLÈVE DE M. LALOUX



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN GRAND MAGASIN

1re Seconde Médaille - M. PAUTY, élève de M. HULOT



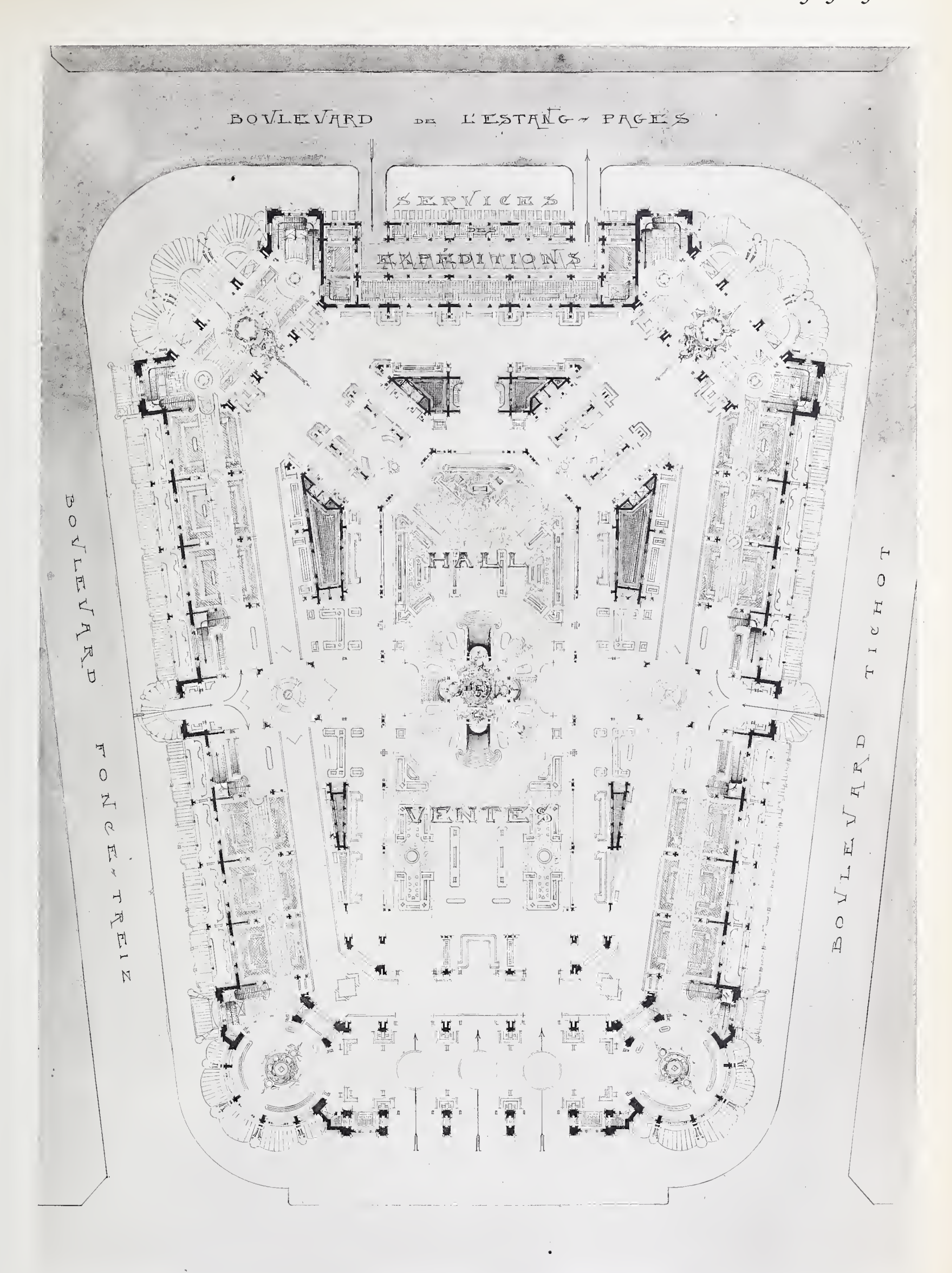
UN GRAN

1re Seconde Médaille - M. P



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

MAGASIN
Y, ÉLÈVE DE M. HULOT



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN GRAND MAGASIN

1re Seconde Médaille - M. PILLET, élève de M. DEFRASSE



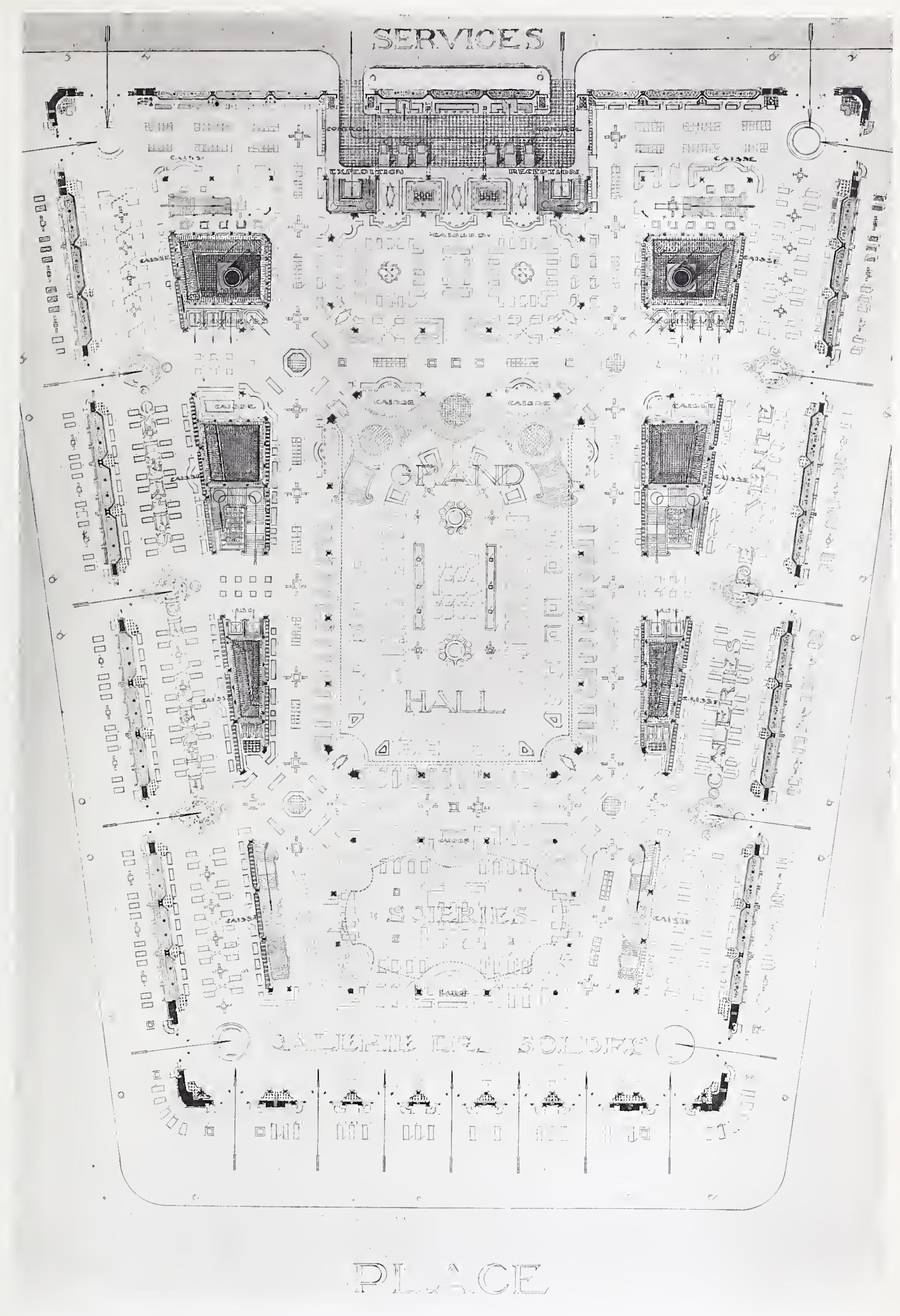
UN GRA

1re Seconde Médaille - M.



A. Vincent, , 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

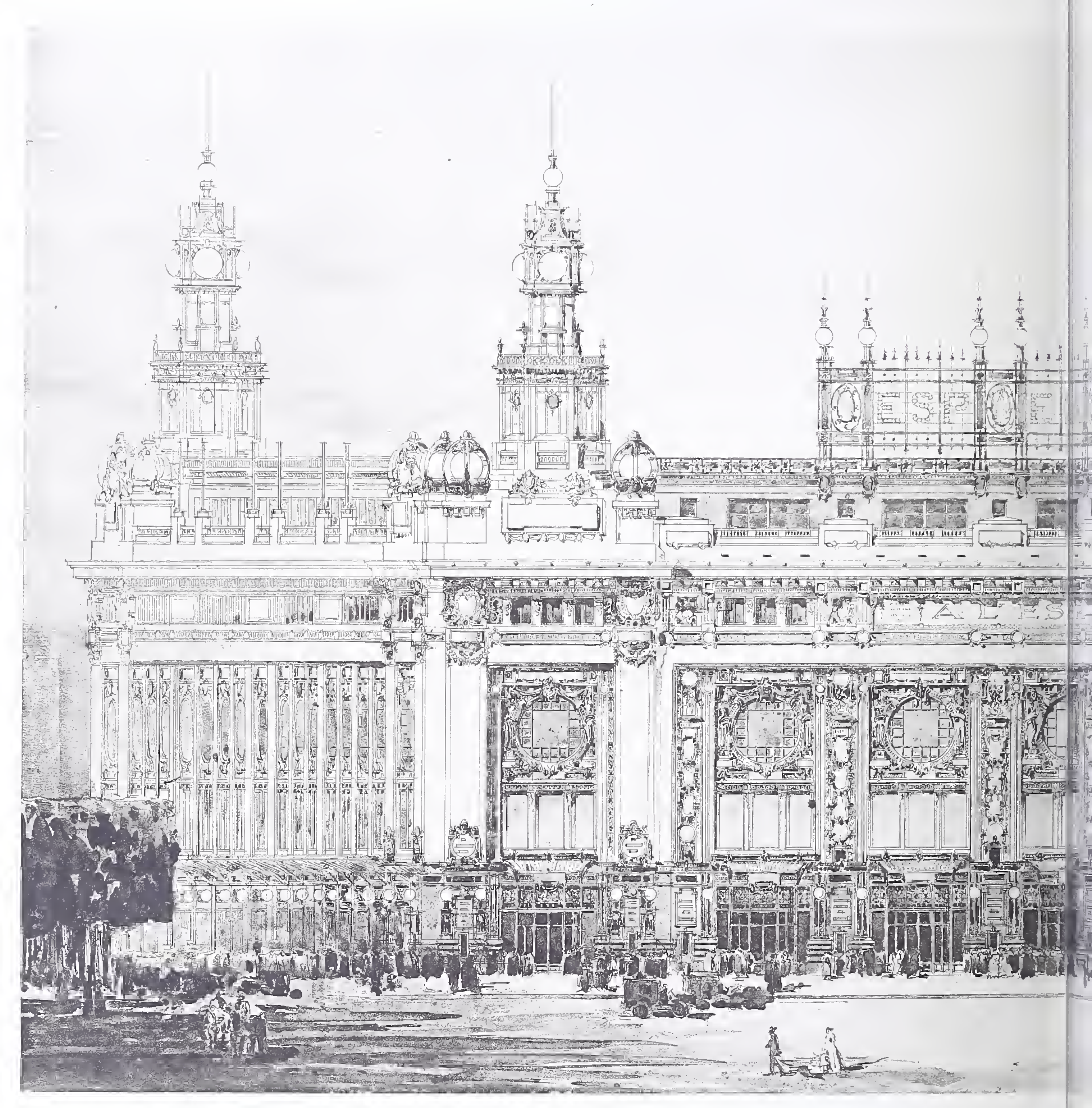
MAGASIN
ET, ÉLÈVE DE M DEFRASSE



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN GRAND MAGASIN

1re Seconde Médaille. - M. SOLOTAREFF, élève de M. PASCAL



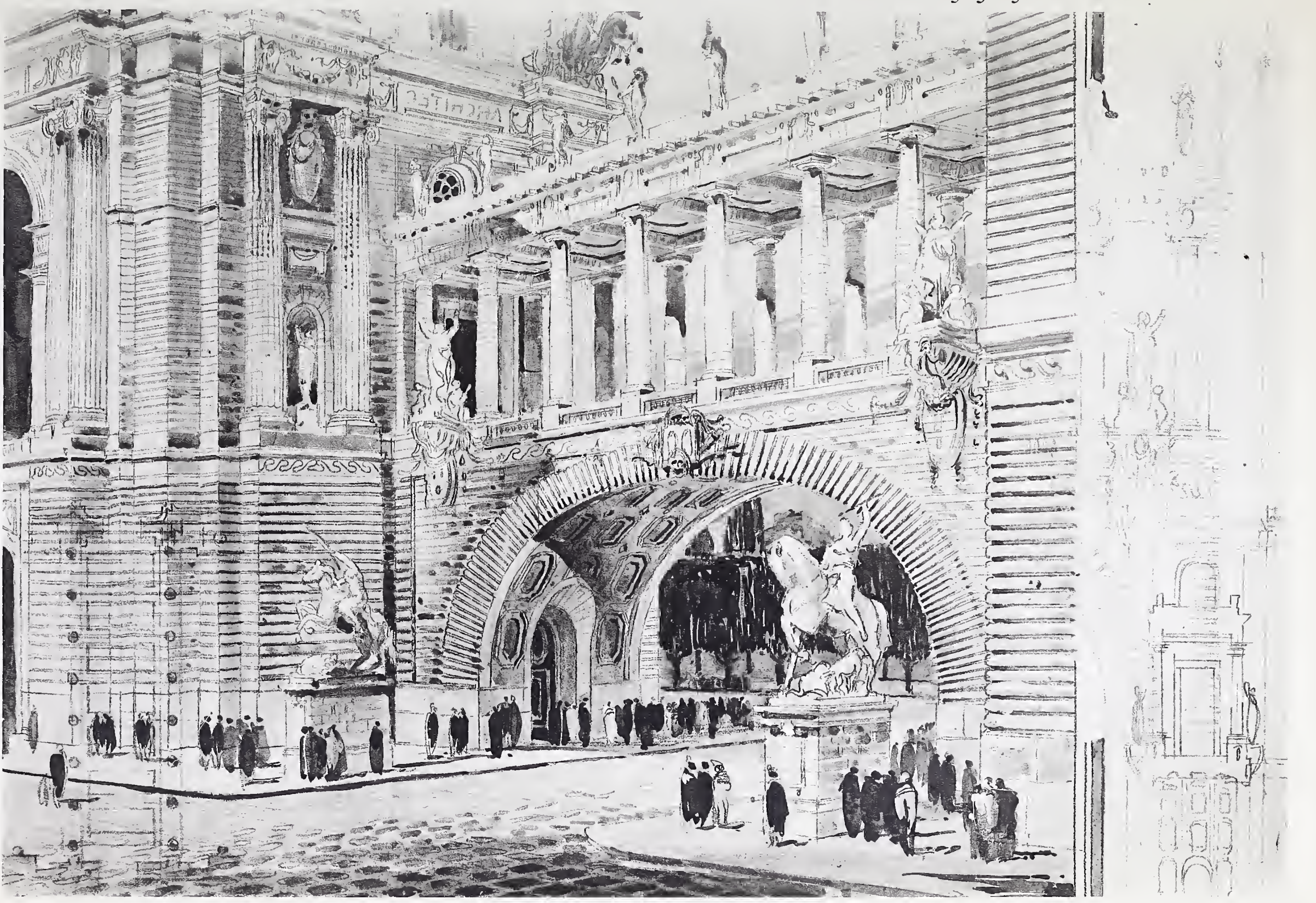
UN GRAN

1re Seconde Médaille - M. SOL



A. Vincent, , 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

AGASIN
EFF, ÉLÈVE DE M. PASCAL

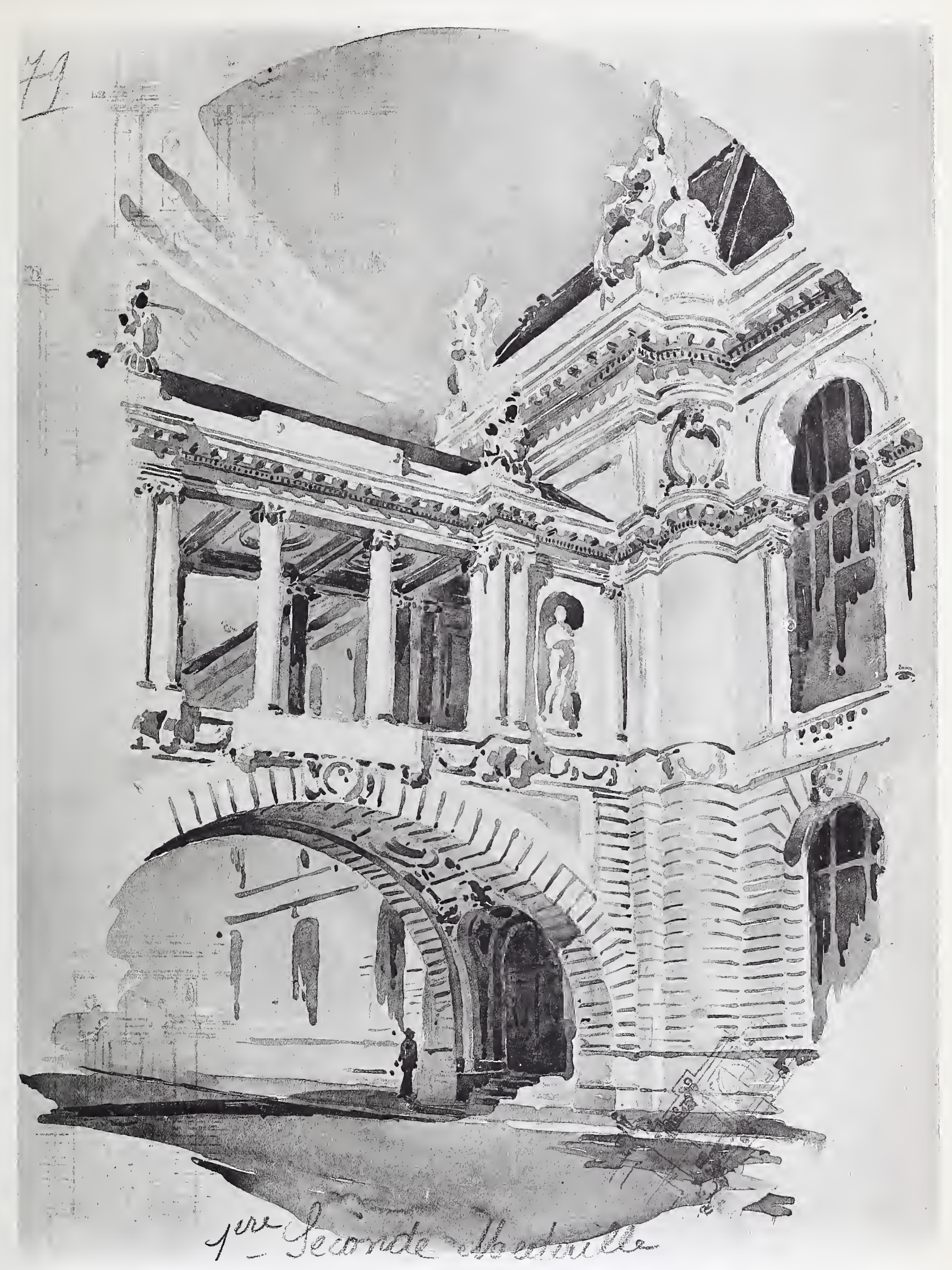


4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE PASSERELLE COUVERTE AU-DESSUS D'UNE VOIE PUBLIQUE

MÉDAILLE : M. JAPY, ÉLÈVE DE M. PASCAL



4e Année A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE PASSERELLE COUVERTE AU-DESSUS D'UNE VOIE PUBLIQUE

MÉDAILLE - M. KLABERT Eugène, ÉLÈVE DE M. PASCAL



4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE PASSERELLE COUVERTE AU-DESSUS D'UNE VOIE PUBLIQUE

MÉDAILLE - M. TORD Alfred, ÉLÈVE DE M. PASCAL



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UNE PASSERELLE COUVERTE AU-DESSUS D'UNE VOIE PUBLIQUE

Médaille - M. CASTEL, élève de M. BERNIER

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

Concours d'Architecture

DE

l'Année Scolaire 1909-1910

QUATRIÈME ANNÉE

6e SÉRIE

PROGRAMMES

Planches 196 à 238



PARIS

AUGUSTE VINCENT

4, Rue des Beaux-Arts, 4

Téléphone 814-81

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Année Scolaire 1909-1910

QUATRIÈME ANNÉE

6e SÉRIE

PROGRAMMES

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU LUNDI 2 MAI 1910

A RENDRE LE VENDREDI 13 MAI 1910

Le Professeur propose pour sujet du concours :

Un Ambon dans la Basilique de Monreale (Sicile), XIIe siècle

L'ambon est la tribune d'où le prêtre donne lecture de l'Evangile ou de l'Epître. Du XIe au XIIIe siècle, d'abord sous les princes normands, puis sous les princes français de la maison d'Anjou, se développa dans l'Italie méridionale et la Sicile, un art très original où des influences orientales, byzantines et arabes se mêlent à l'influence française. La mosaïque d'émail a pris dans ces œuvres franco-byzantines un caractère particulier. Elle a été employée par incrustement dans le marbre, donnant par la couleur des effets que jusque là on demandait aux reliefs de la sculpture. Ce décor par incrustation fut très usité pour les soubassements en marbre, au-dessus desquels la mosaïque d'émail à fond d'or revêtait les murs et les voûtes ou s'associait à des charpentes apparentes rehaussées de peinture et d'or comme cela a lieu dans la basilique de Monreale.

On fit de même, en marbre incrusté de mosaïques, les clôtures de chœur, les dallages et jusqu'aux marches conduisant au sanctuaire ; mais les exemples magnifiques de ce mode de décor sont les ambons (*ambone* ou *pulpito*), les sièges épiscopaux, les supports des grands cierges, etc.

Parmi les édifices les plus somptueux élevés en Sicile sous les princes normands, est la basilique de Monreale où brillent encore les admirables mosaïques qui revêtent les murs et les arcs reposant sur des colonnes de porphyre. Mais les ambons n'ont pas été conservés et le concours a pour objet la restitution d'un de ces ambons qui serait placé dans la nef entre deux colonnes.

Un grand nombre de ces ouvrages existent encore en Sicile et dans l'Italie méridionale. On peut citer parmi les plus remarquables celui de la chapelle palatine à Palerme, qui est à proximité du chœur, ceux de l'ancienne cathédrale de Salerne où les sculptures de style français s'accordent avec les mosaïques, ceux des églises de Ravello, de Sessa, d'Alba, de Terracina, de la Trinita della Cava, etc.

Pour fixer les idées, quelques-uns de ces ambons ont été figurés sur la feuille de dessin annexée au programme.

Les concurrents tiendront compte du petit nombre de tons employés dans ces décorations d'émail où l'or s'allie avec le blanc, le rouge, le noir et le vert foncé.

Au point de vue de la disposition, ils remarqueront que l'ambon forme tantôt une tribune dont le sol est constitué par une dalle horizontale portée par des colonnes, tantôt un édicule reposant sur des murs ornés, tantôt une chaire soutenue par des arcs.

Ils remarqueront aussi qu'aucune de ces tribunes ne comporte de couronnement ni d'abat-voix, mais simplement un appui avec saillie portée en encorbellement pour donner la place nécessaire au prêtre.

Les escaliers ou l'escalier conduisant à la tribune peuvent être traités soit pleins, soit ajourés, et sont décorés de même.

Les concurrents adopteront tel parti qu'il leur conviendra pour le développement de ces escaliers et pour le placement de l'ambon. Ils observeront seulement que le sol de la tribune n'est généralement pas élevé de plus de 2 m. 50 au-dessus du dallage de l'église.

Ils feront, pour les esquisses, le plan et l'élévation à l'échelle de 0 m. 02 pour mètre et pour le rendu, les mêmes dessins à 0 m. 05 avec un détail, au quart d'exécution, de l'appui ou du support de la tribune.

Paris, le 2 mai 1910. *Le Professeur*, Lucien MAGNE.

Médaille : M. ARNAL Léon, élève de MM. Scellier de Gisors & Bernier...... Pl. 196.
— M. MARCO, élève de M. Laloux.................................. Pl. 197.
— M. MONTAGNE André, élève de M. Paulin.... .... Pl. 198.

CONCOURS CHENAVARD

Jugement du 12 Avril

1er Prix ex-æquo : M. DE LA BOUGLISE, élève de M. Marcel Lambert.

Les Principales Portes de Paris (Pl. 199 à 206).

1er Prix ex-æquo : M. MAUXION, élève de MM. Scellier de Gisors & Bernier.

Résidence princière dans une Ile d'un Lac (Pl. 207 à 211).

2e Prix : M. BRAY, élève de M. Pascal.

Le Palais de l'Institut dans l'hypothèse du prolongement de la Rue de Rennes

---

3e Prix : M. ALLEMAN, élève de M. Pascal.

Un Port-Refuge à Terre-Neuve

2e CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 3 JUIN 1910

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Musée colonial

Cet établissement, créé dans le but de faire connaître, par des collections d'échantillons, aux commerçants, aux industriels et aux consommateurs, les matières premières et les produits sommairement ouvrés de nos diverses colonies, est aussi destiné à faciliter les relations entre les producteurs éloignés ou les collectivités qui les représentent et les divers consommateurs de la métropole.

Il comprendra :

1° Les locaux d'administration avec concierge, bureaux, bibliothèque, archives, logement de directeur, etc.;

Une salle de conférences ;

Un laboratoire pour l'étude et les essais des produits et des matériaux nouveaux ;

Quelques pièces, pour dépôts, etc.

2° Le musée proprement dit comprenant quatre sections :

Les matières premières provenant de la culture, de la chasse et des cueillettes ; cotons et textiles divers, fourrures, bois d'ébénisterie et de construction, caoutchouc, etc.;

Les objets de consommation : fruits, cafés, cacaos, huiles, céréales, conserves, etc.;

Les produits manufacturés ;

Les produits d'extraction : marbres, charbons, minerais divers, etc.

La première section est de beaucoup la plus importante, les deux suivantes occuperont des espaces plus restreints et semblables entre eux ; la quatrième peut être installée sous un large abri vitré clos seulement par une grille ou par une balustrade.

L'ensemble sera construit sur un terrain triangulaire isocèle à angles abattus par des pans coupés, dont la base aura 120 mètres et la hauteur 170.

L'entrée sera établie sur un large pan coupé opposé à la base.

On fera le plan, l'élévation et une coupe à 0 m. 002 pour mètre.

Le plan sera poché.

Paris, le 3 juin 1910. V. BLAVETTE.

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'EMULATION DU SAMEDI 7 MAI 1910

A RENDRE LE SAMEDI 25 JUIN

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Café-Restaurant dans une Promenade publique

Cet établissement, construit sur une partie de terrain dépendant d'une promenade publique, devra, par sa disposition, contribuer à l'agrément et à la décoration de cette promenade.

Il se composera d'un bâtiment principal pouvant servir en toutes saisons, de vastes espaces

ou terrasses utilisables seulement pendant l'été et de quelques petites constructions accessoires dissimulées dans la verdure.

Un ou deux kiosques à musique, des fontaines et des parterres compléteront cet ensemble.

Le bâtiment principal comprendra :

Dans un étage de soubassement facilement accessible par la partie arrière, les caves, cuisines, offices et diverses autres pièces de service;

Dans un rez-de-chaussée, étage principal, largement ouvert sur les terrasses, une très vaste salle de café-restaurant, plusieurs petites pièces ou salons, une galerie ou vestibule avec descente à couvert établie latéralement ou en arrière, une ou deux pièces pour le linge, l'argenterie, le dessert et pour la comptabilité; un ou deux grands escaliers, des escaliers de service, des vestiaires, monte-charges, water-closets, etc.

Dans un premier étage, plusieurs salons entourant la grande salle du rez-de-chaussée et ouverts tant sur celle-ci que sur le dehors, quelques petits salons ou cabinets et trois ou quatre pièces de service.

Les logements du directeur et ceux de quelques employés seront aménagés dans des entresols ou dans des parties plus élevées de la construction.

L'ensemble sera simplement clos par des balustrades ou par des massifs dn verdure.

Le terrain occupé par le bâtiment principal n'excèdera pas 80 mètres dans sa plus grande dimension, l'espace occupé par les terrasses et constructions accessoires est indéterminé.

On fera, pour les esquisses :

Le plan d'ensemble à 0 m. 001 pour mètre, l'élévation et la coupe du bâtiment principal à 0 m. 0025 pour mètre.

Pour le rendu :

Le plan d'ensemble à rez-de-chaussée et le plan du premier étage à 0 m. 0025, la coupe à 0 m. 005 et l'élévation au double.

La construction sera indiquée dans la coupe.

Paris, le 7 mai 1910. V. BLAVETTE.

Première Mention : M. BAUER, élève de M. Pascal .... Pl. 212, 213.
— — M. MALACHOWSKI, élève de MM. Defrasse & Laffillée.... Pl. 214, 215.
— — M. Lawrence WHITE, élève de M. Laloux .... Pl. 216, 217.

1re CLASSE — ESQUISSE

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 29 JUIN 1910

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Le Plafond d'une Salle de Théâtre

Ce plafond recouvrira une salle de théâtre d'environ 300 mètres de superficie, mesurée entre points d'appui.

La forme de cette salle qui s'ouvrira sur la scène par une baie de 12 à 14 mètres de largeur est laissée à l'initiative des concurrents.

Le plafond sera plan ou bien déterminé, en coupe, par une courbe continue, avec ou sans voussures de raccordement, avec ou sans pénétrations.

Une ou plusieurs ouvertures munies de fermetures ajourées, mobiles ou non serviront à la ventilation et, si le parti adopté pour l'éclairage de la salle le comporte, au passage d'un ou de plusieurs lustres.

On fera le plan et la coupe à l'échelle de 0 m. 015 pour mètre.

Paris, le 29 juin 1910. V. BLAVETTE.

Première Seconde Médaille : M. TOURNON, élève de MM. Scellier de Gisors & Bernier. Pl. 218.

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU MERCREDI 1er JUIN 1910

A RENDRE LE SAMEDI 9 JUILLET

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Monument commémoratif d'une grande Bataille navale

Ce monument, élevé sur un îlot rocheux voisin des parages où se termina, par la destruction presque complète d'une des deux escadres rivales, une lutte également glorieuse pour les combattants de deux grandes nations, est destiné non à glorifier, par l'ostentation des attributs de la victoire, la suprématie momentanée d'un des deux peuples, mais plutôt à rappeler, dans l'avenir, un des principaux évènements contemporains.

Il sera construit avec les matériaux les plus durs, presque dépourvus de valeur intrinsèque, et mis en œuvre de manière à défier, dans la mesure du possible, les injures du temps.

La plate-forme sur laquelle reposera le monument pourra être préparée par des dérasements du rocher, des gradins taillés dans la masse ou construits, des mouvements de terrain avec rampes, escaliers, etc.

Un petit port permettant le débarquement au moyen de chaloupes fera partie de la composition.

Le terrain occupé par l'ensemble n'excèdera pas 300 mètres dans sa plus grande dimension.

La hauteur du monument proprement dit, non compris les reliefs du terrain, sera, au plus, de 100 mètres.

On fera, pour les esquisses :

Le plan d'cnsemble à 0 m. 0005 pour mètre, l'élévation d'ensemble et la coupe sur les constructions, au double.

Pour le rendu :

Le plan d'ensemble à 0 m. 001 pour mètre, la coupe sur les constructions à 0 m. 005 pour mètre et l'élévation du monument à 0 m. 01 pour mètre.

Le mode de construction sera indiqué dans la coupe.

Paris, le 1er juin 1910. V. BLAVETTE.

1re Médaille :		M. DEVERAUX, élève de M. PAULIN	Pl. 219, 220.
—		M. MONNARD, élève de M. HÉRAUD	Pl. 221, 222.
—		M. ROSLIN, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & BERNIER	Pl. 223, 224.
1re Seconde Médaille :		M. WILLIAM VAN ALEN, élève de M. LALOUX	Pl. 225.
—	—	M. BOQUET, élève de M. Marcel LAMBERT	Pl. 226.
—	—	M. CHAMPOLLION, élève de M. DEGLANE	Pl. 227.
—	—	M. FROMENTIN, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & BERNIER	Pl. 228.
—	—	M. PRODOLLIET, élève de M. REDON	Pl. 229.
—	—	M. SÉASSAL, élève de M. HÉRAUD	Pl. 230.

2e CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU VENDREDI 1er JUILLET 1910

A RENDRE LE SAMEDI 23 JUILLET

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Abri pour les Voyageurs en Algérie

Ce petit établissement, créé à l'emplacement d'un point d'arrêt et de repos fréquenté depuis longtemps par les indigènes en raison de l'existence d'une source et de plantations

l'entourant, se trouverait situé entre deux centres de population dont la distance correspond à une grande journée de marche.

Il serait destiné à offrir, pendant les heures les plus chaudes, un abri aux voyageurs indigènes et européens ainsi qu'à leurs montures et attelages.

Il comprendrait :

Des hangars pour les voitures et des écuries pour les animaux;

Un très large portique ou abri largement ouvert et accessible à tous;

Un réfectoire avec cantine ;

Une cour spéciale ou atrium, quelques chambres, une salle à manger, une salle de repos et quelques dépendances à l'usage des voyageurs fortunés ;

Une cuisine commune ;

Une ou deux caves, un logement pour le cantinier et quelques chambres pour ses serviteurs.

Les logements et chambres seraient dans un étage ; des terrasses seraient établies au-dessus de ces logements.

Un point élevé au-dessus des bâtiments les signalerait au loin.

La plus grande dimension du terrain occupé par les constructions n'excédera pas 50 mètres.

On fera, pour les esquisses :

Le plan du rez-de-chaussée et celui des parties établies au premier étage, une élévation et une coupe à l'échelle de 0 m. 0025 pour mètre.

Pour le rendu :

Les mêmes plans et coupe à 0 m. 005 pour mètre et l'élévation au double.

La construction sera soigneusement indiquée dans la coupe.

Paris, le 1er juillet 1910. V. BLAVETTE.

Première Mention : M. BERNARD André, élève de M. Bernier.......... Pl. 231, 232.
— — M. CARLU, élève de M. Duquesne...... .... Pl. 233, 234.
— — M. Clarence STEIN, élève de M. Laloux........... Pl. 235, 236.
— — M. VALENSI Marcel, élève de M. Bernier .... Pl. 237, 238.



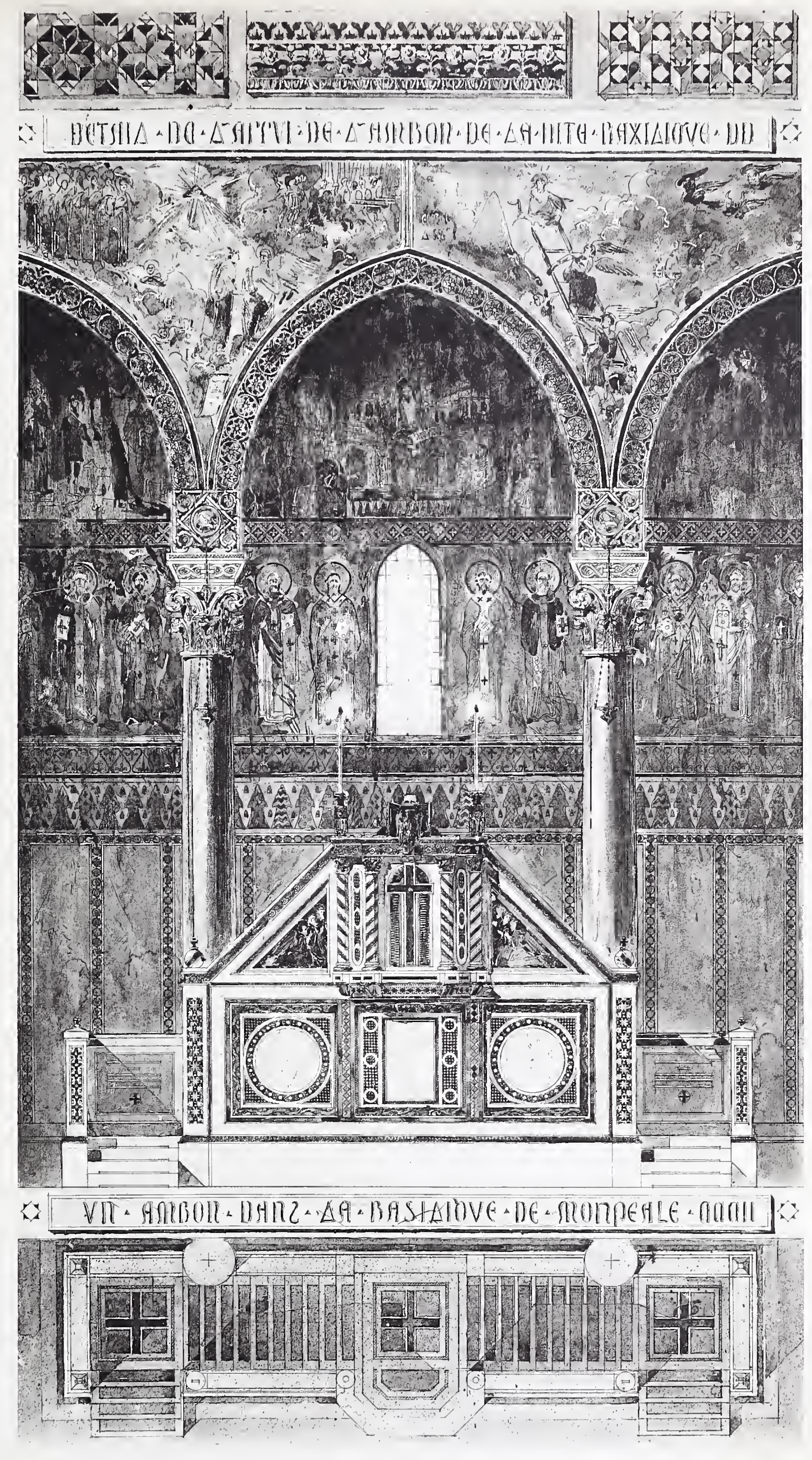


4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN AMBON DANS LA BASILIQUE DE MONREALE (SICILE) XIIème SIÈCLE

MÉDAILLE - M. ARNAL Léon, ÉLÈVE DE M. M. SCELLIER DE GISORS et BERNIER

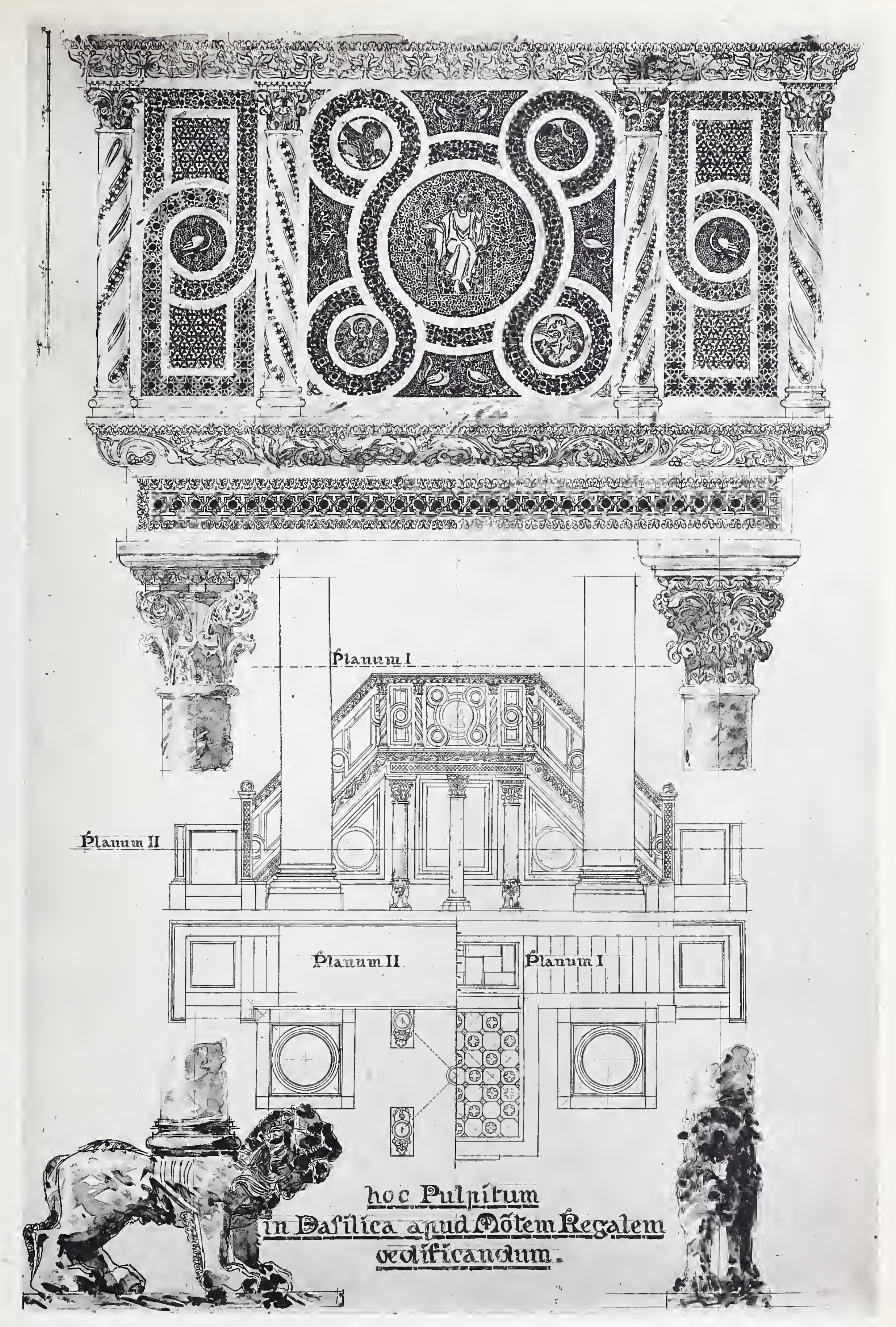


4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts - Paris

UN AMBON DANS LA BASILIQUE DE MONREALE (SICILE) XIIème SIÈCLE

Médaille - M. MARCO, élève de M. LALOUX



4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts · Paris

UN AMBON DANS LA BASILIQUE DE MONREALE (SICILE) XIIème SIÈCLE

MÉDAILLE - M. MONTAGNE André, ÉLÈVE DE M. PAULIN









CONCOURS CHENAVARD - LES [illegible]

PRIX (ex æquo) : M. DE LA BOUGLI[illegible]

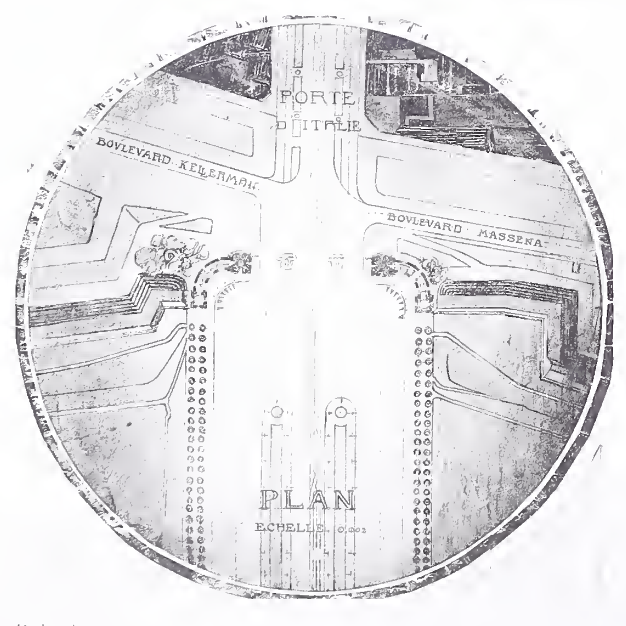




A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

NCIPALES PORTES DE PARIS

ÉLÈVE DE M. MARCEL LAMBERT







CONCOURS CHENAVARD - LES

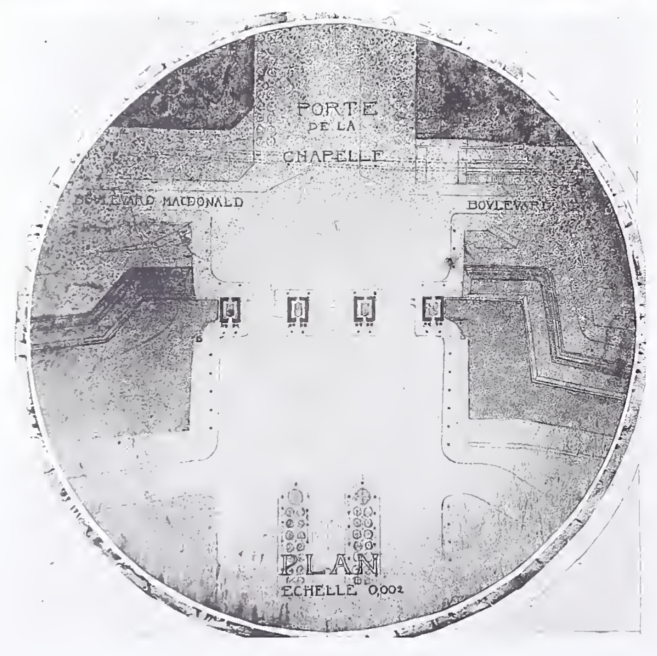
PRIX (ex æquo) : M. DE LA BOUGL



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

INCIPALES PORTES DE PARIS

ÉLÈVE DE M. MARCEL LAMBERT







CONCOURS CHENAVARD - LE PRI

PRIX (ex æquo) : M. DE LA BOU

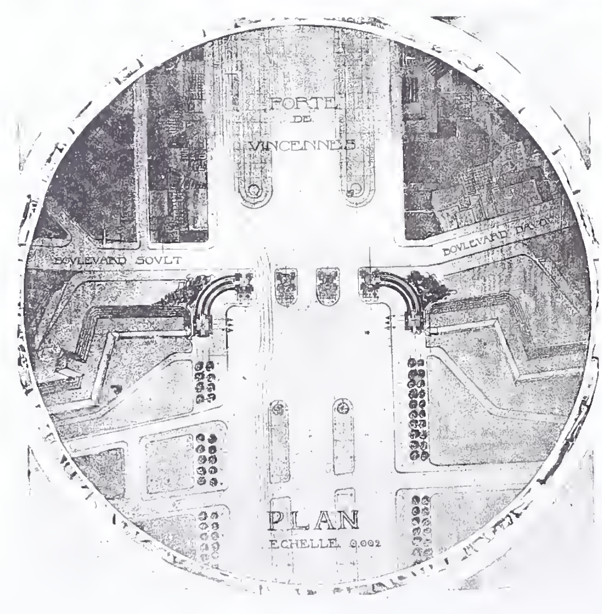




A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

RINCIPALES PORTES DE PARIS

ÉLÈVE DE M. MARCEL LAMBERT





CONCOURS CHENAVARD - LES PRI

PRIX (ex æquo) : M. DE LA BOUGI

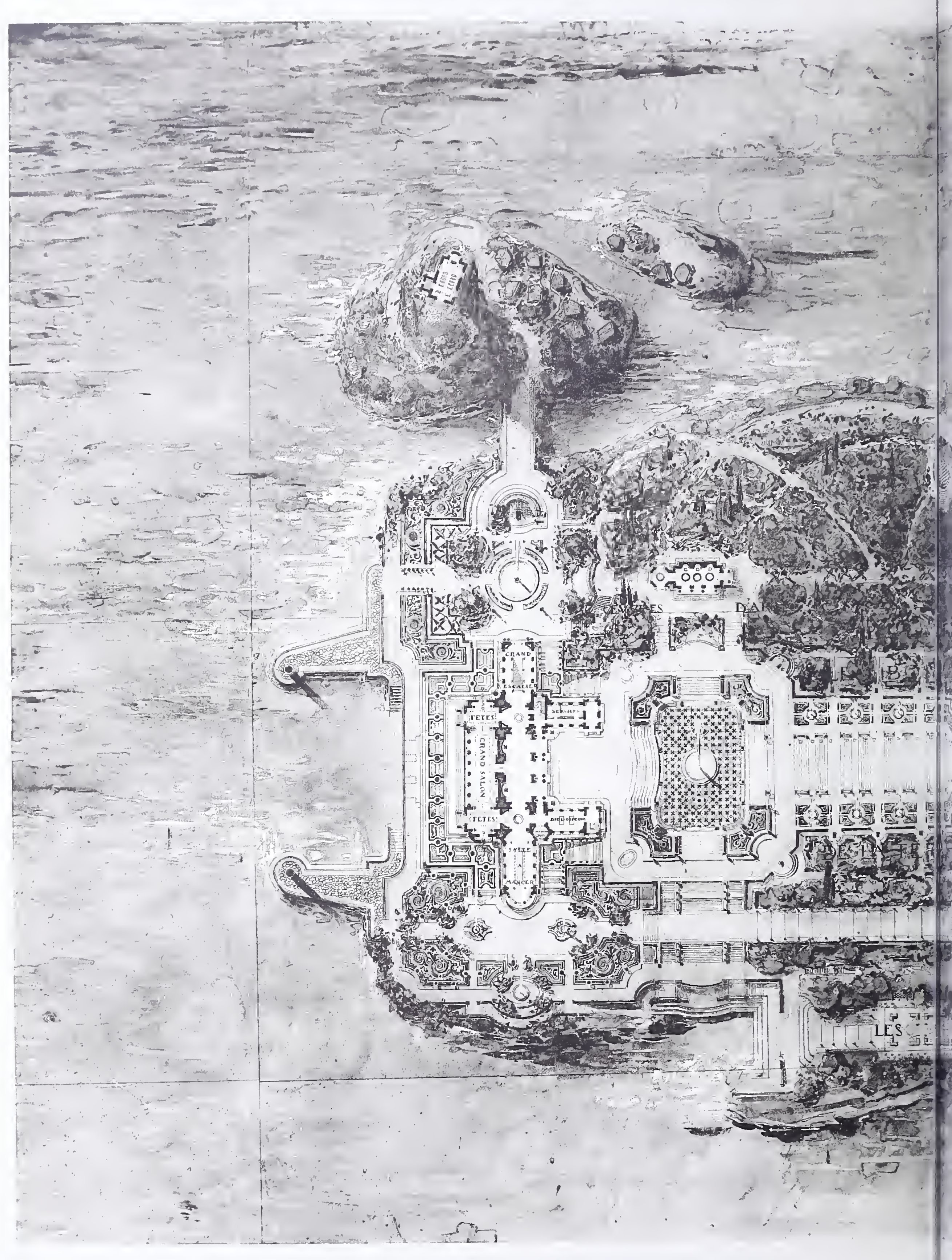




A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

RINCIPALES PORTES DE PARIS

E, ÉLÈVE DE M. MARCEL LAMBERT



CONCOURS CHENAVARD - RÉSIDENC PI

PRIX (ex œquo) : M. MAUXION, ÉLÈVE D M.



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

PRINCIÈRE DANS UNE ILE D'UN LAC
M. SCELLIER DE GISORS & BERNIER



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

CONCOURS CHENAVARD - RÉSIDENCE PRINCIÈRE DANS UNE ILE D'UN LAC

PRIX (ex æquo) : M. MAUXION, ÉLÈVE DE MM. SCELLIER DE GISORS & BERNIER

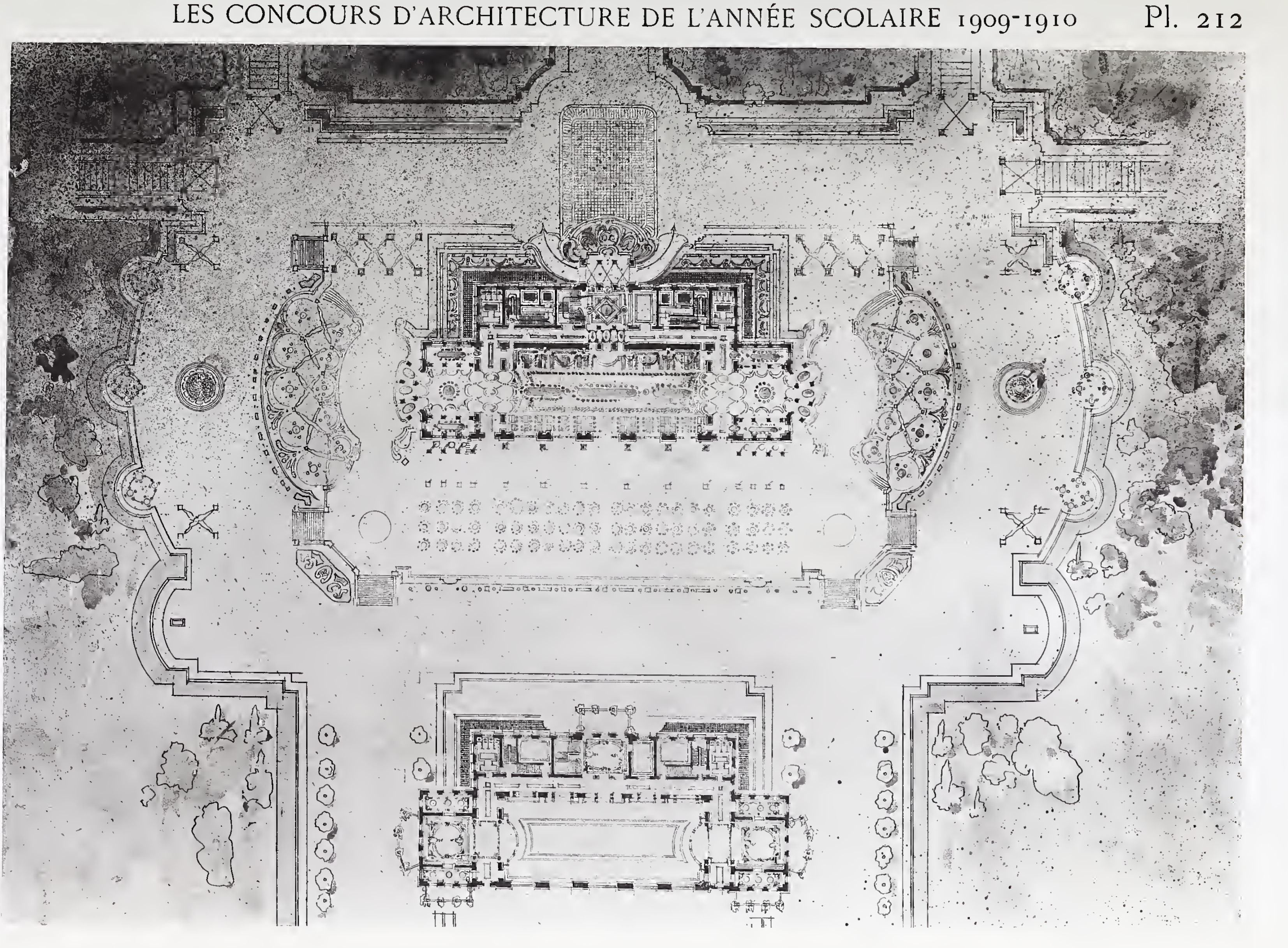


CONCOURS CHENAVARD - RÉSIDEN
PRIX (ex æquo) : M. MAUXION, ÉLÈVE



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

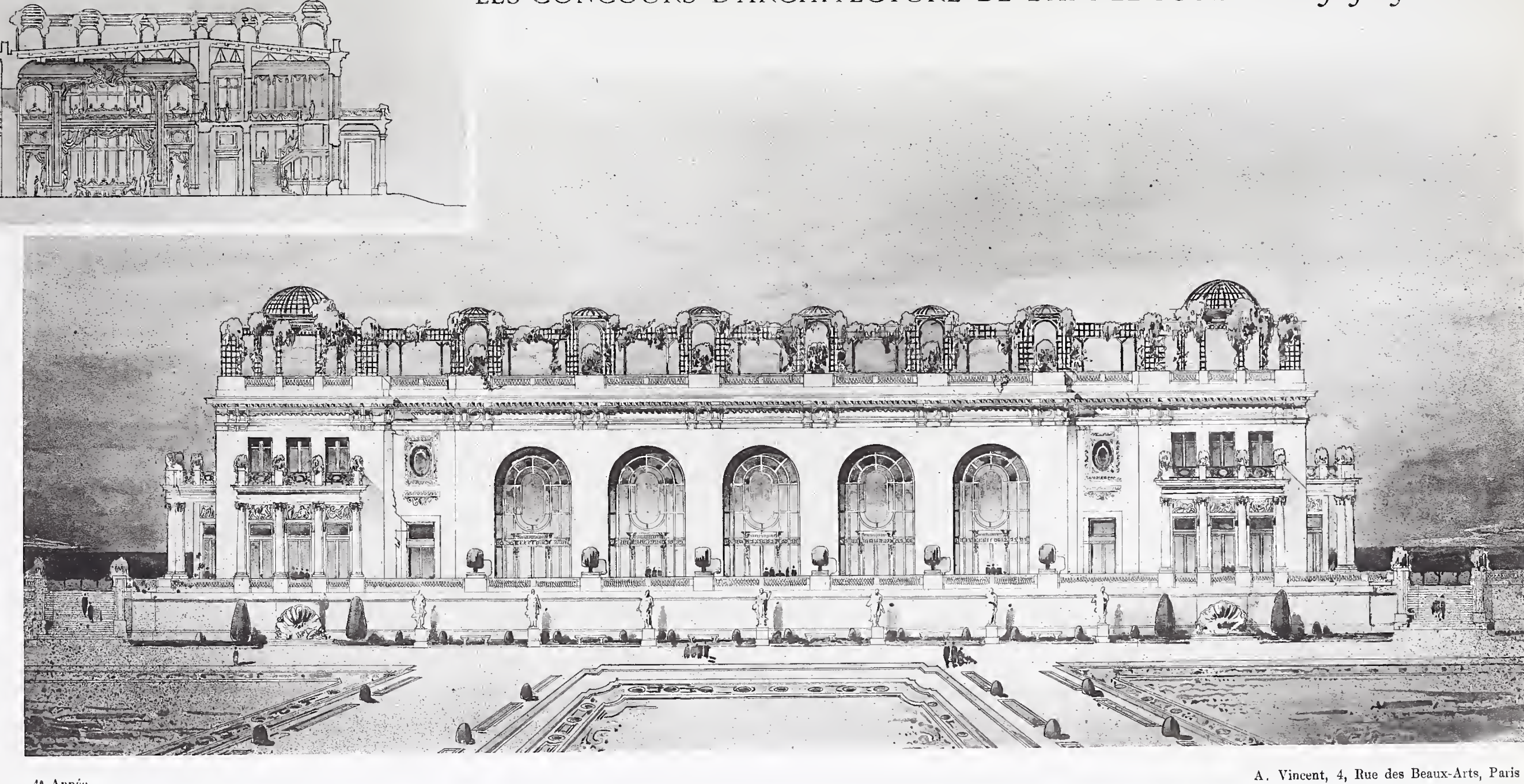
PRINCIÈRE DANS UNE ILE D'UN LAC
.M. SCELLIER DE GISORS & BERNIER



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN CAFÉ-RESTAURANT DANS UNE PROMENADE PUBLIQUE

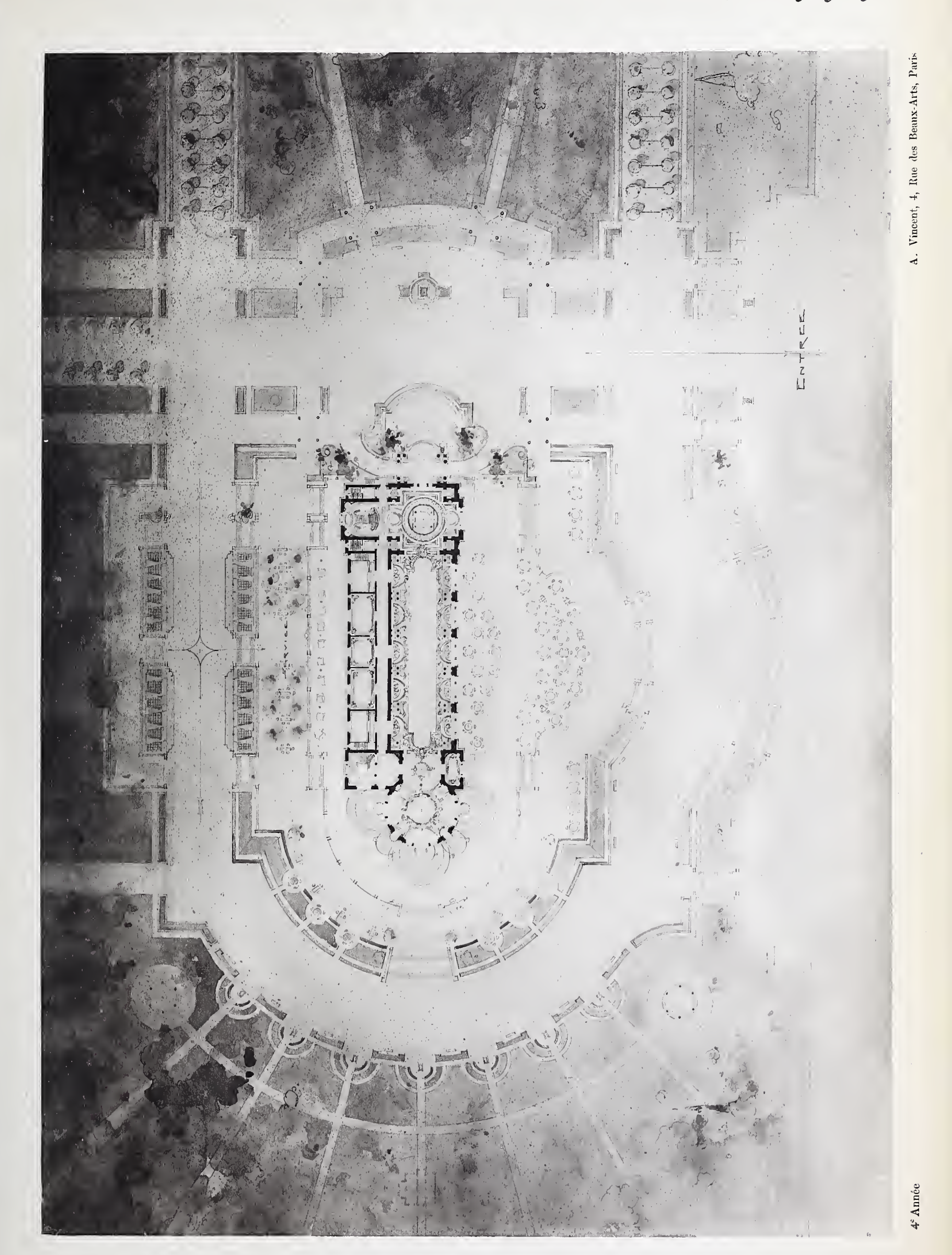
1re Mention : M. BAUER, élève de M. PASCAL



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN CAFÉ-RESTAURANT DANS UNE PROMENADE PUBLIQUE

1re Mention : M. BAUER, élève de M. Pascal



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

4e Année

UN CAFÉ RESTAURANT DANS UNE PROMENADE PUBLIQUE

Ire Mention - M. MALACHOWSKI, élève de MM. DEFRASSE et LAFFILLÉE



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN CAFÉ RESTAURANT DANS UNE PROMENADE PUBLIQUE

Ire MENTION - M. MALACHOWSKI, ÉLÈVE DE MM. DEFRASSE ET LAFFILLÉE

4e Année
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN CAFÉ-RESTAURANT DANS UNE PROMENADE PUBLIQUE

1re Mention : M. LAWRENCE WHITE, élève de M. LALOUX



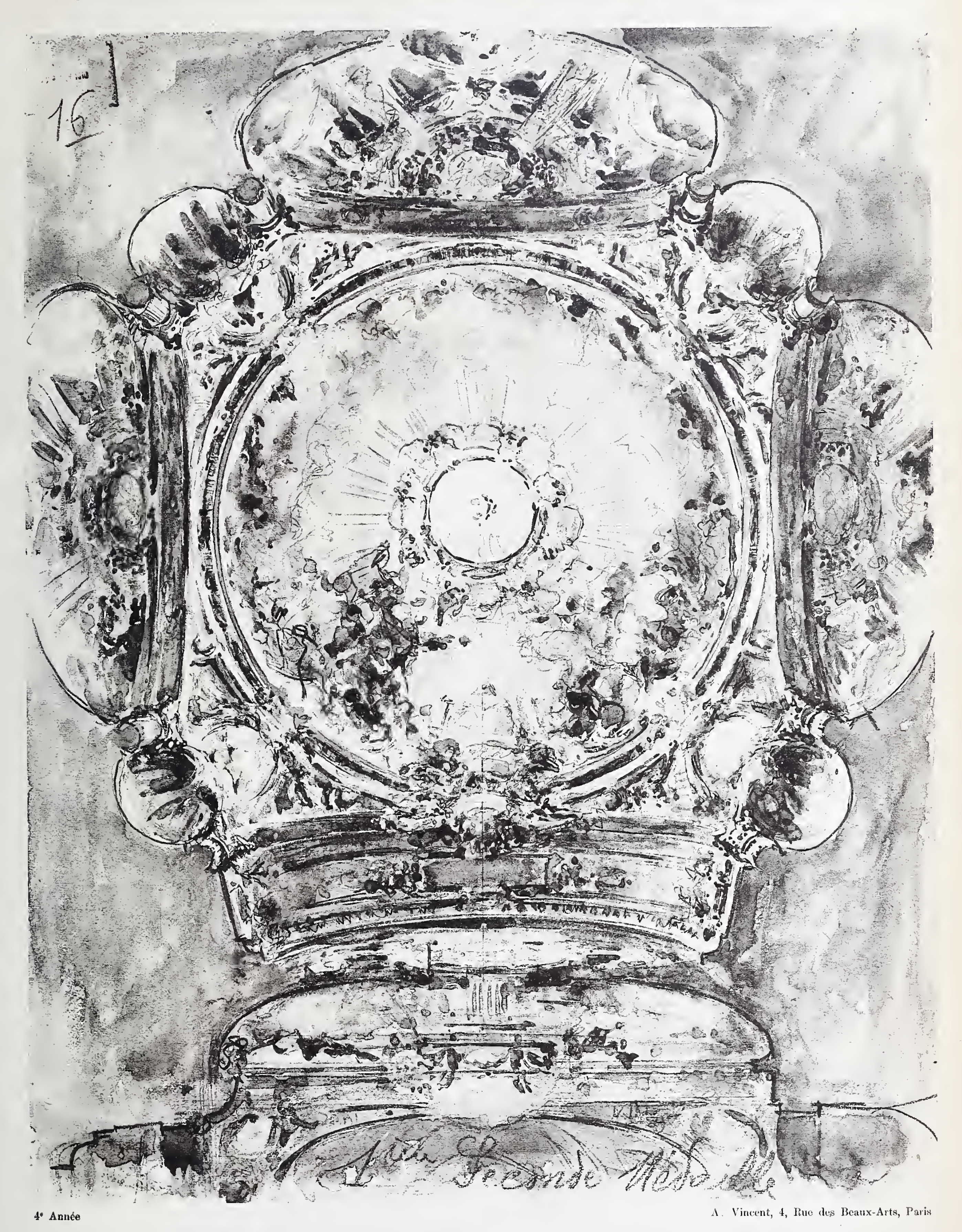
4e Année
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN CAFÉ-RESTAURANT DANS UNE PROMENADE PUBLIQUE

1re MENTION : M. LAWRENCE WHITE, ÉLÈVE DE M. LALOUX

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LES CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1909-1910



4e Année

A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

LE PLAFOND D'UNE SALLE DE THÉATRE

1re Seconde Médaille : M. TOURNON, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & BERNIER



4e Année

UN MONUMENT COMMÉMORATIF

1re MÉDAILLE : M. DEVER



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UNE GRANDE BATAILLE NAVALE

X, ÉLÈVE DE M. PAULIN



4e Année

UN MONUMENT COMMÉMORATIF D'U

1re Médaille : M. MONNARD, él



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

NE GRANDE BATAILLE NAVALE

E MM. BENTZ & HÉRAUD



4e Année

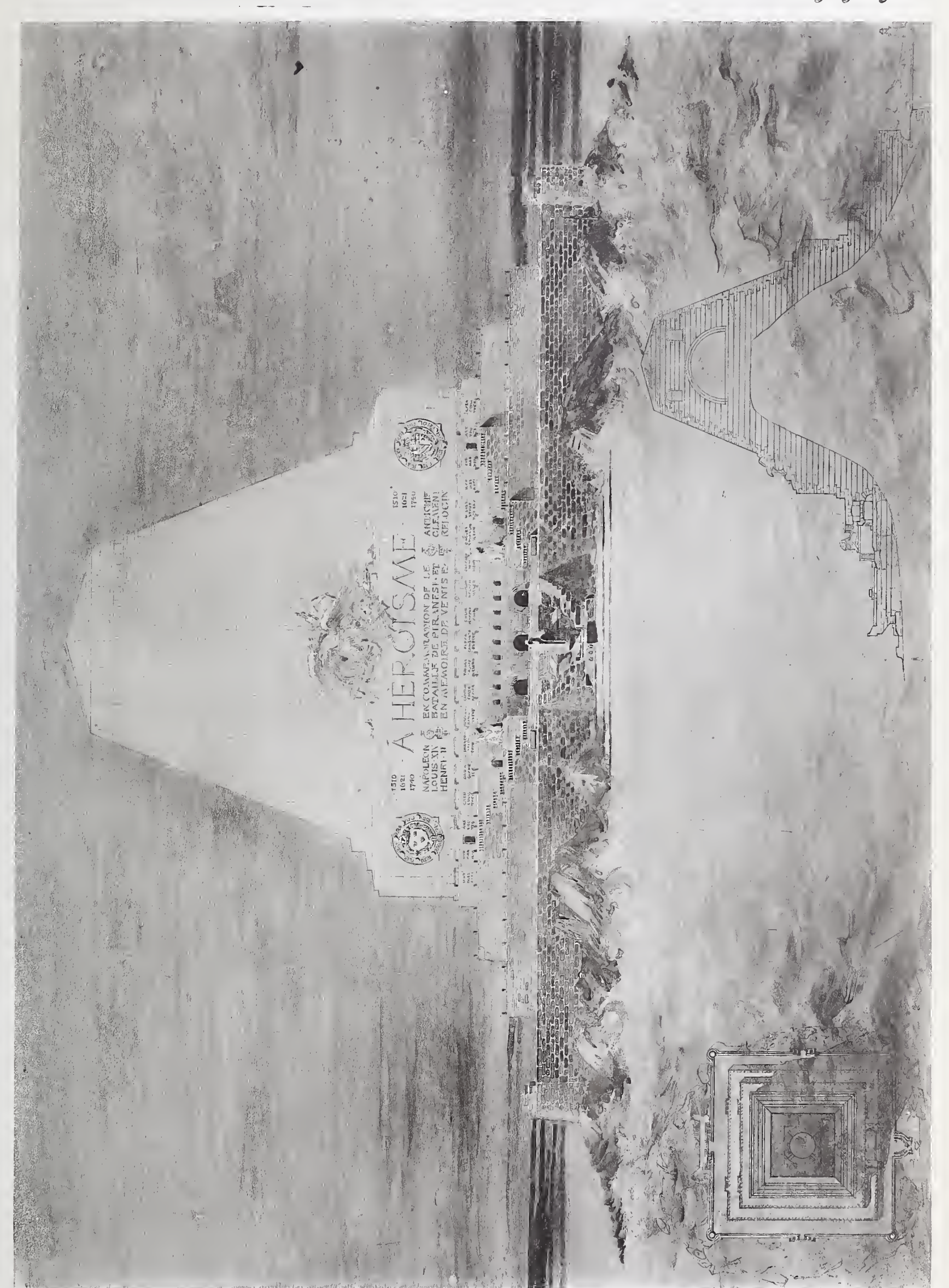
UN MONUMENT COMMÉMORATI

1re Médaille : M. ROSLIN, élève de



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

D'UNE GRANDE BATAILLE NAVALE
. SCELLIER DE GISORS & BERNIER



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris
4e Année

UN MONUMENT COMMÉMORATIF D'UNE GRANDE BATAILLE NAVALE

1re SECONDE MÉDAILLE : M. WILLIAM VAN ALEN, ÉLÈVE DE M. LALOUX



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN MONUMENT COMMÉMORATIF D'UNE GRANDE BATAILLE NAVALE

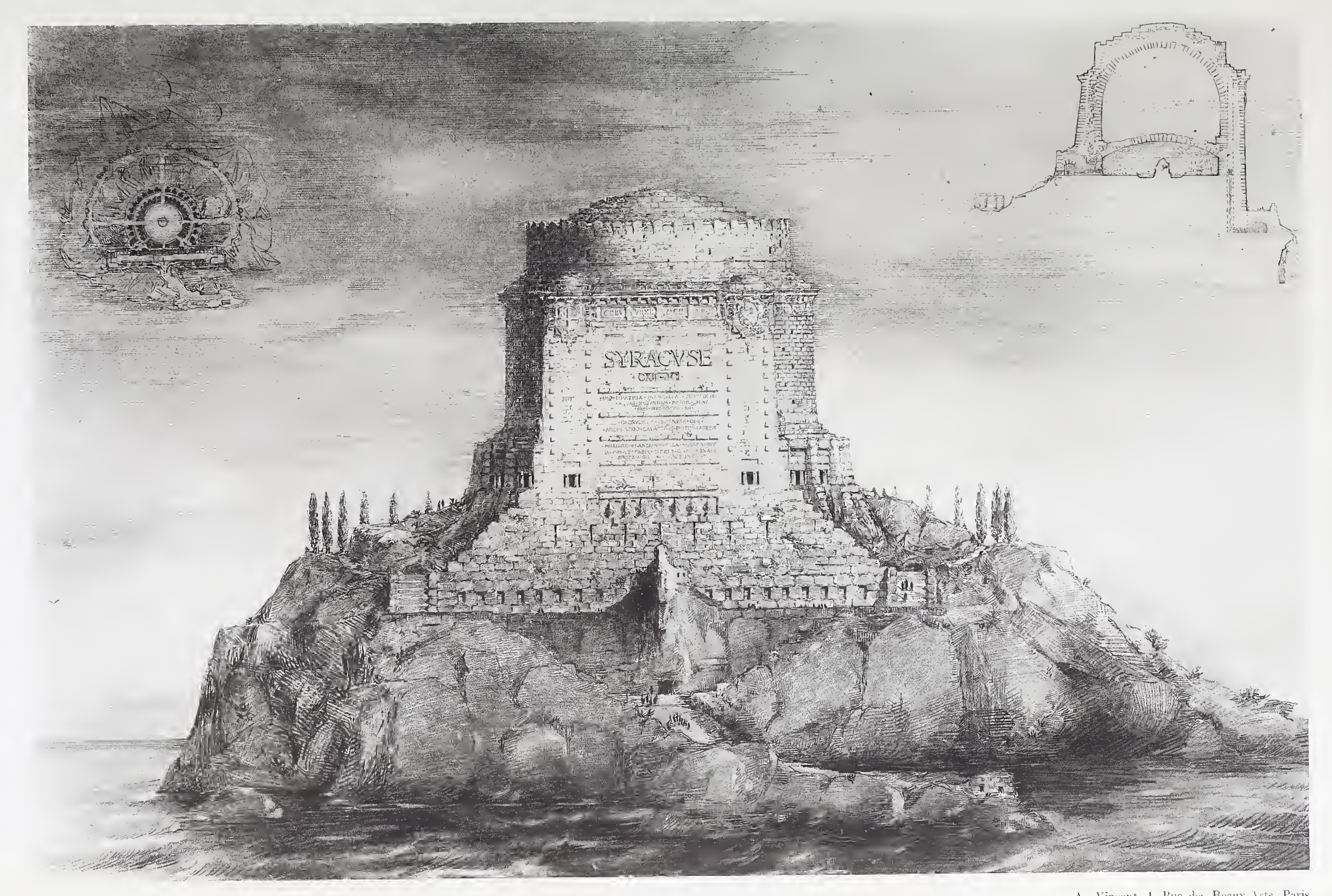
1re Seconde Médaille : M. BOQUET, élève de M. Marcel LAMBERT



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN MONUMENT COMMÉMORATIF D'UNE GRANDE BATAILLE NAVALE

1re Seconde Médaille : M CHAMPOLLION, élève de M. DEGLANE



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN MONUMENT COMMÉMORATIF D'UNE GRANDE BATAILLE NAVALE

1re Seconde Médaille : M. FROMENTIN, élève de MM. SCELLIER DE GISORS & BERNIER



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

4e Année

UN MONUMENT COMMÉMORATIF D'UNE GRANDE BATAILLE NAVALE

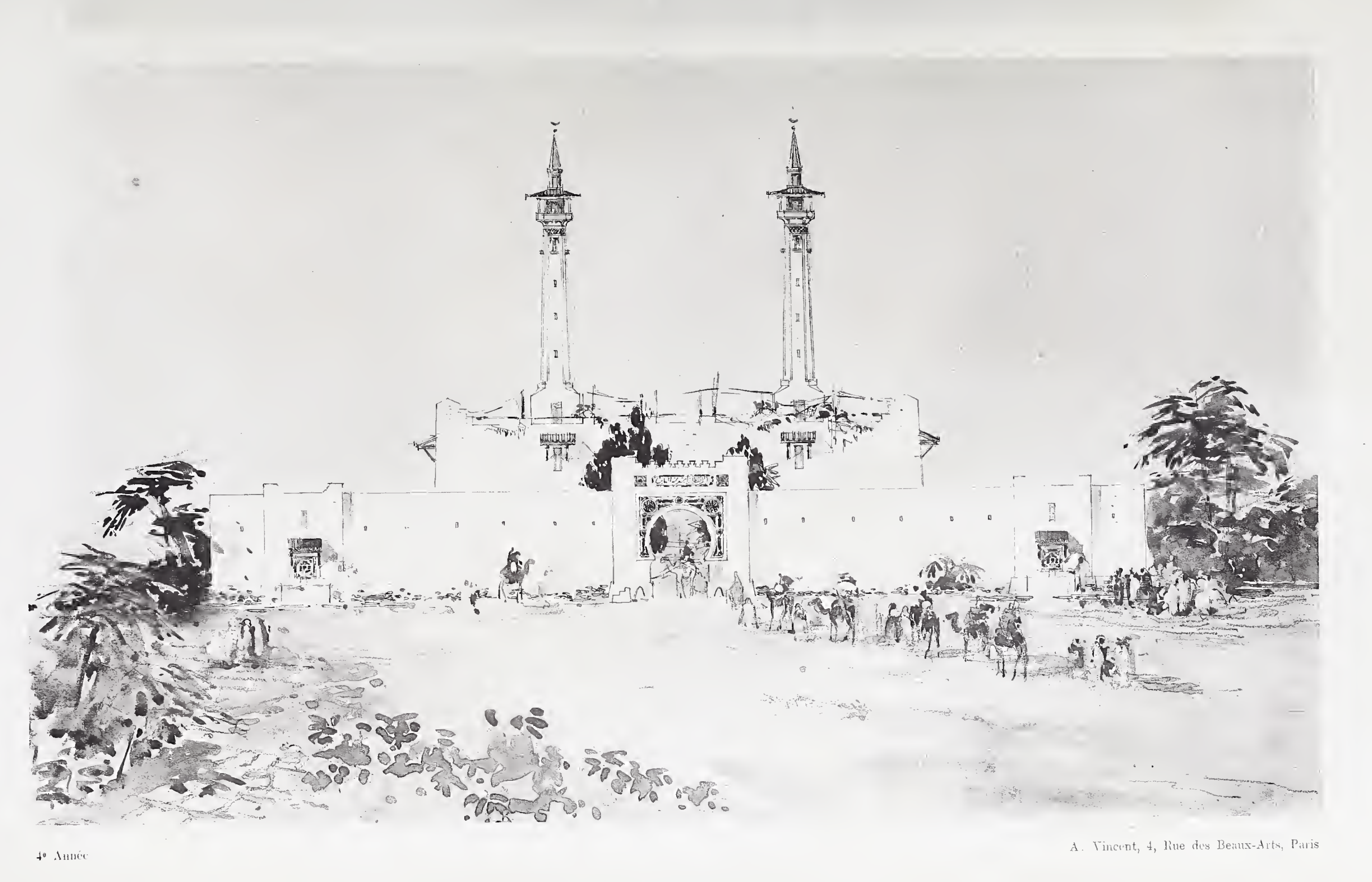
1re Seconde Médaille : M. PRODOLLIET, élève de M. Redon



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN MONUMENT COMMÉMORATIF D'UNE GRANDE BATAILLE NAVALE

1re Seconde Médaille : M. SÉASSAL, élève de M. HÉRAUD



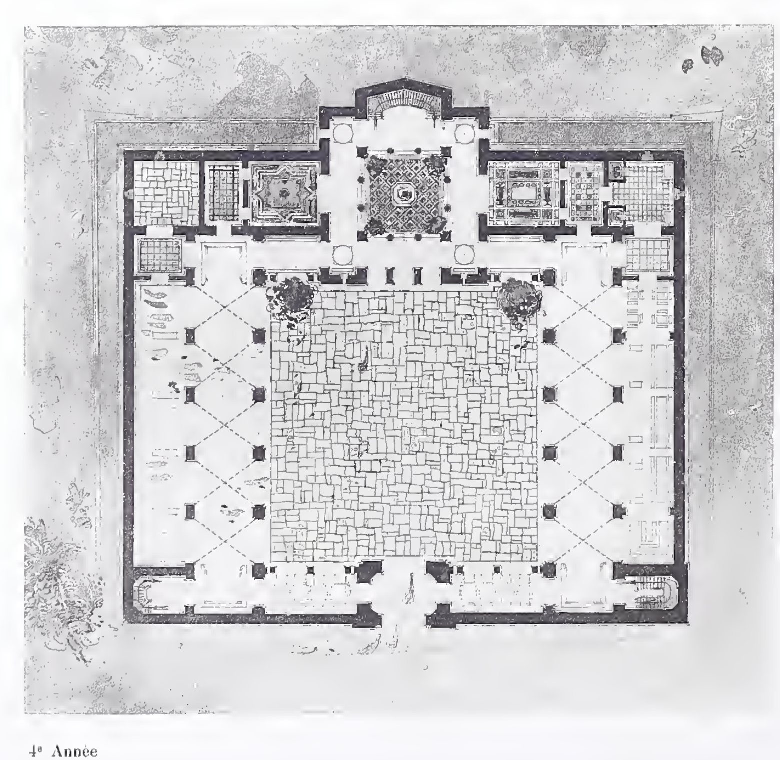
4e Année

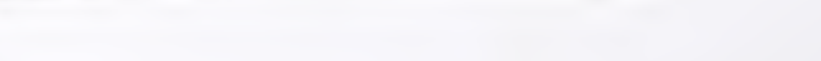
A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

UN ABRI POUR LES VOYAGEURS EN ALGÉRIE

1re Mention : M. Bernard André, élève de M. Bernier







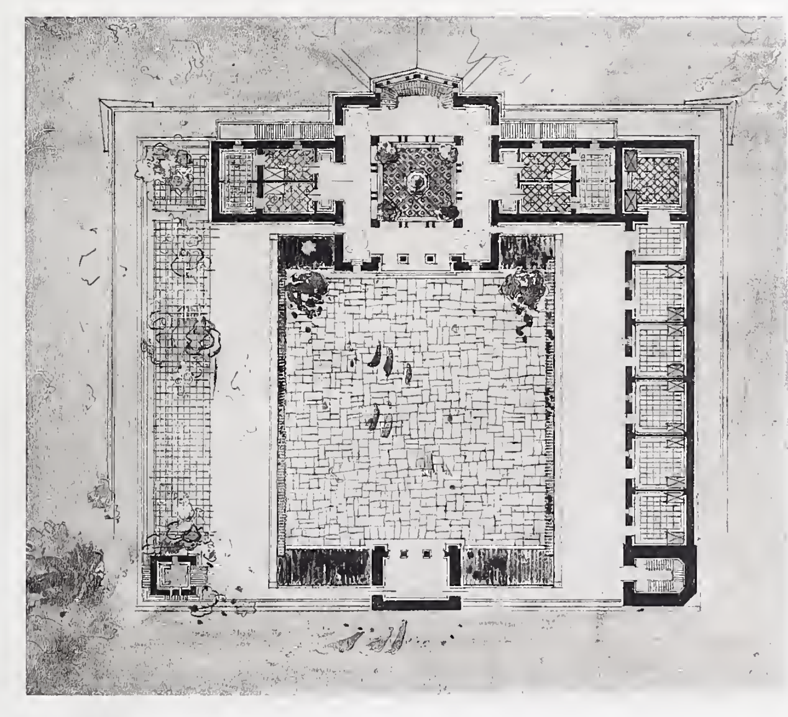
4e Année

UN ABRI POUR LES V

1re Mention : M. CARLU Ja

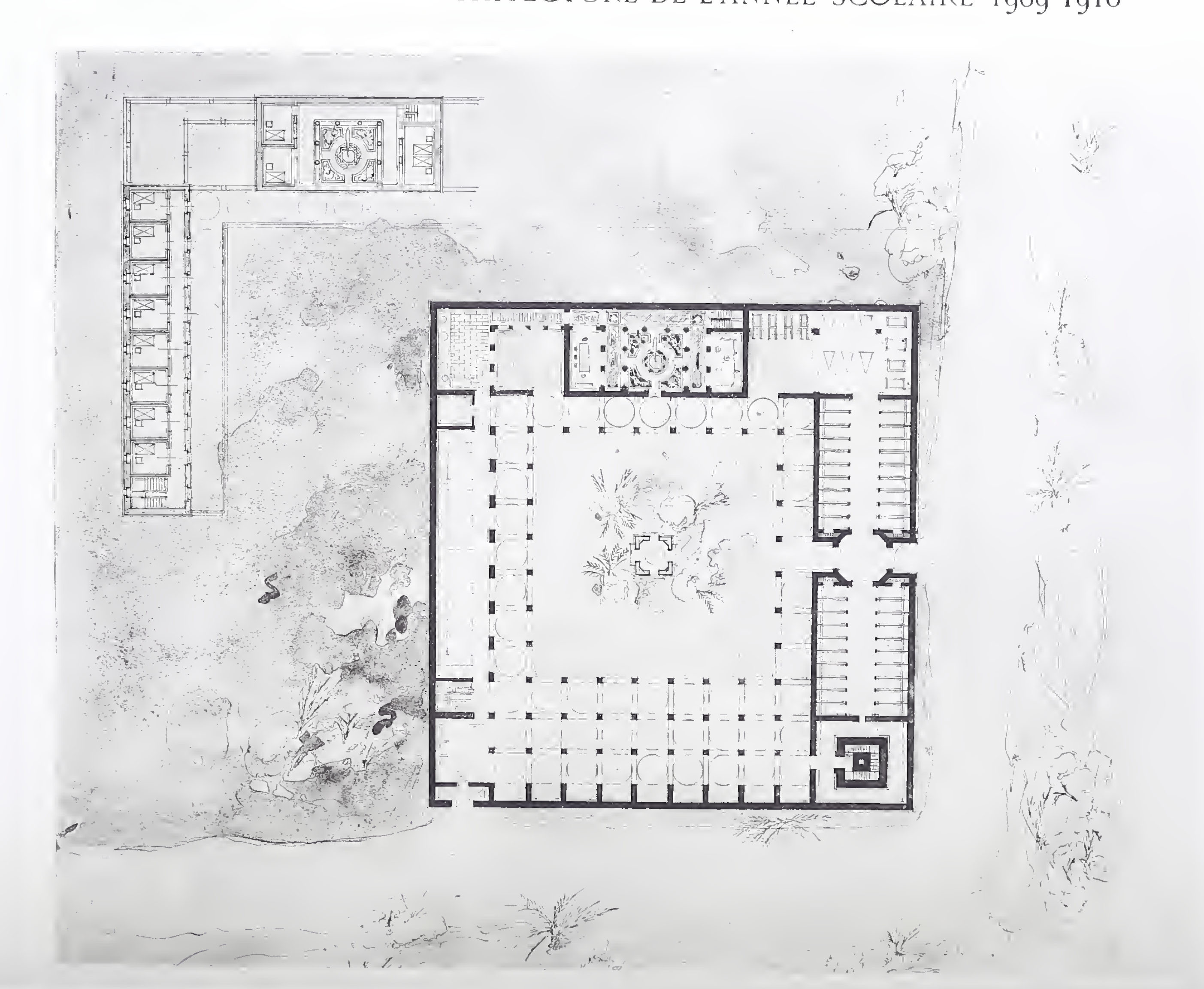






A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

AGEURS EN ALGÉRIE
, ÉLÈVE DE M. DUQUESNE

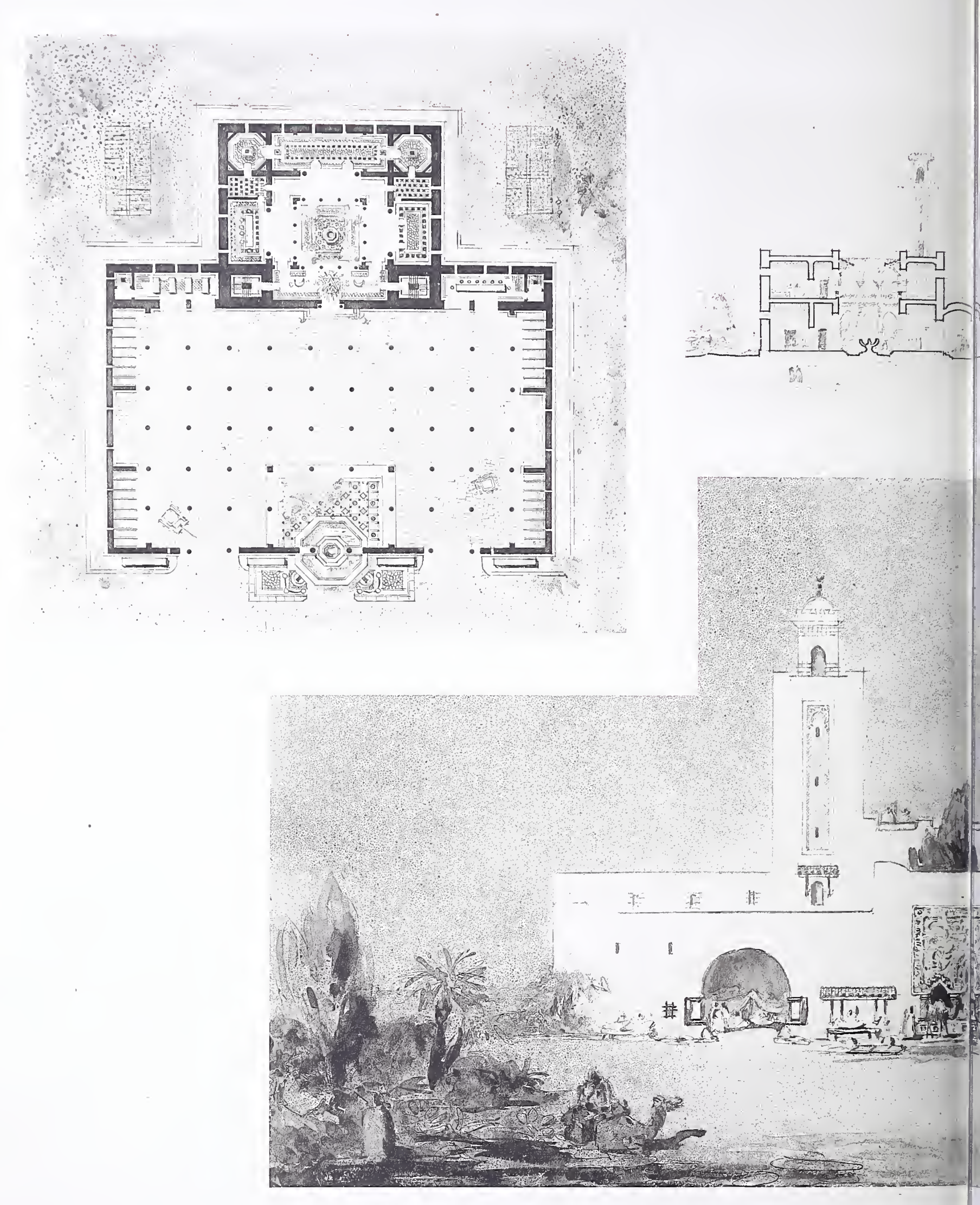




A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

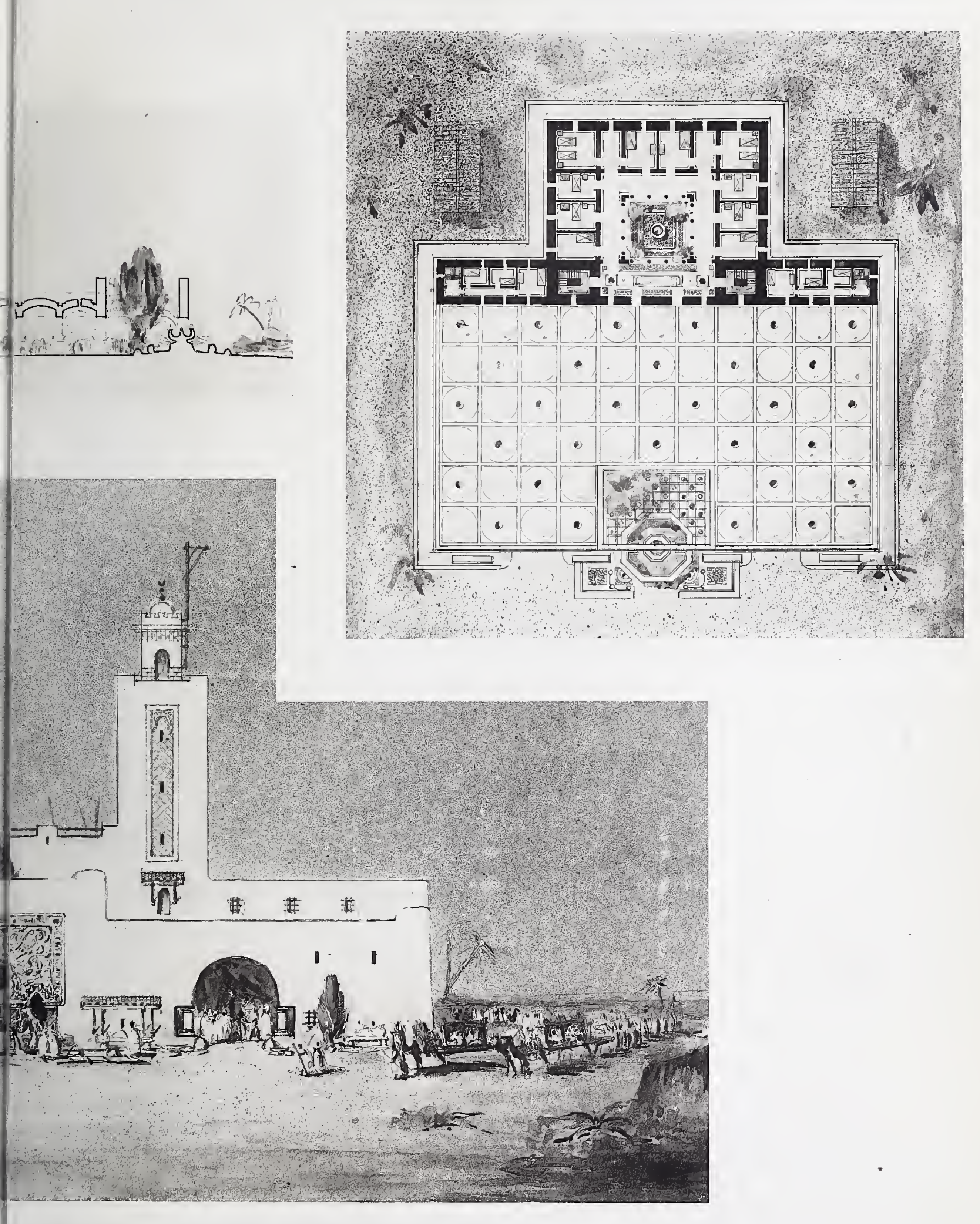
UN ABRI POUR LES VOYAGEURS EN ALGÉRIE

1re Mention : M. Clarence STEIN, élève de M. LALOUX



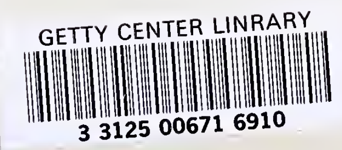
4e Année

UN ABRI POUR LES V
1re Mention · M. VALENSI



A. Vincent, 4, Rue des Beaux-Arts, Paris

YAGEURS EN ALGÉRIE
CEL, ÉLÈVE DE M. BERNIER


GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00671 6910

